● COMMENT EN FINIR AVEC L'EXCLUSION DES FEMMES – Pages 6 et 7

LE MONDE diplomatique

N° 516 - 44e année — MARS 1997

32 pages - 22 F

Allemagne : 7,50 DM · Antilles-Guyane : 26 F · Autriche : 60,00 ATS · Belgique : 150 FB · Canada : 4,95 $C · Espagne : 510 PTA · Etats-Unis : 4,50 $US · G.-B. : 2,50 £ · Grèce : 1 100 DR · Italie : 7 000 lires · Luxembourg : 150 FL · Maroc : 30 DH · Portugal (Cont.) : 730 PTE · Réunion : 26 F · Sénégal : 2 200 F CFA · Suisse : 6 FS · Tunisie : 3,8 din.

Abonnements : voir tarif page 14

Publication mensuelle - 21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05

Les Balkans sous la pression populaire

(Pages 12 et 13)

Xénophobies

Par IGNACIO RAMONET

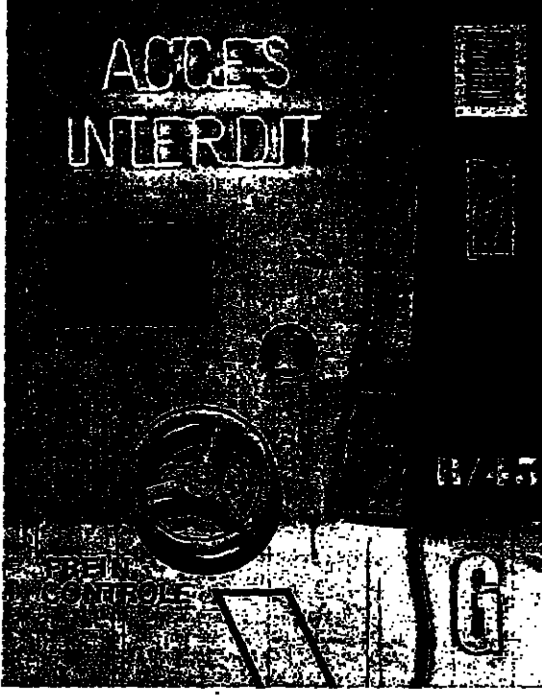
C'EST un grand silence lâche qui a été courageusement brisé par le manifeste des jeunes cinéastes opposés à un projet de loi renforçant le contrôle des étrangers en France et jetant sur eux et sur leurs hébergeants une suspicion systématique. S'arrachant à la complice torpeur qui semblait les avoir tétanisés, en particulier lors de la guerre du Golfe, créateurs et intellectuels ont cette fois réagi avec audace, au nom de la solidarité de l'humanité universelle, pour stimuler la vigilance des citoyens contre les atteintes aux libertés. Que des artistes défendent la cause de certains immigrés, ces persécutés modernes, dans la patrie de Voltaire, de Victor Hugo, de Zola et de Sartre, est politiquement réjouissant. La poursuite du silence eût été funeste.

Dans une Europe en crise sociale et morale, hantée par l'horreur économique, et où la classe politique semble avoir perdu le contact avec l'opinion publique, le désarroi gagne facilement les cœurs. La peur légitime du lendemain, alors que s'étend le chômage de masse, favorise la montée de l'irrationnel, de la xénophobie et du racisme. Est-il étonnant, dans un tel contexte, que les nationalismes renaissent ? Que les crispations identitaires ou ethniques se multiplient ? Que, ici et là, certains désignent des boucs émissaires sur lesquels faire retomber la culpabilité du malheur ambiant ?

Comme nul autre Etat de l'Union européenne, à l'exception de l'Autriche, la France connaît, depuis quinze ans, une forte poussée de l'extrême droite représentée par le Front national, qui, aux élections législatives de mars 1998, pourrait se retrouver en position d'arbitre dans deux cents circonscriptions... Ce parti, et tout particulièrement son chef, M. Jean-Marie Le Pen, ont désigné, de manière démagogique, les travailleurs immigrés comme la cause principale des difficultés des Français. Avec des précautions de langage minimales, ils excitent le racisme ambiant et dénoncent la présence surtout des Maghrébins et Africains, dont ils promettent officiellement, dans leur programme, l'expulsion en masse après leur arrivée au pouvoir.

Empêtrés dans la pensée unique, piégés par la mondialisation et le totalitarisme ultralibéral, désemparés par un désastre social qui prive actuellement d'emploi cinq millions de personnes (1), les partis de gauche et de droite qui se sont succédé à l'exécutif depuis 1981 ont échoué à enrayer l'ascension de l'extrémisme. Gauche et droite, impuissantes à se distinguer nettement dans le domaine économique, ont préféré, sur le modèle anglo-saxon, s'affronter sur des questions de société. En particulier sur cette affaire de l'immigration, faisant, de ce fait, le jeu des néofascistes. Ainsi, sous prétexte de lutter (à juste titre) contre les travailleurs clandestins, le Parti socialiste a renié sa promesse et refusé d'accorder le droit de vote pour les élections locales aux étrangers (ce que l'Italie, après d'autres pays européens, envisage de faire), tandis que la droite renforçait la législation, pourtant déjà draconienne, visant à contrôler l'entrée et le séjour des étrangers.

Peu à peu, de surenchère en surenchère avec l'extrême droite, et en toute bonne conscience, une atmosphère quasi fasciste de traque à l'étranger s'est installée. A laquelle ont scandaleusement contribué les lois Méhaignerie-Pasqua, en 1993, qui, trahissant l'une des plus nobles traditions républicaines, ont supprimé le droit du sol pour l'acquisition de la nationalité française, et jeté le soupçon sur tous les étrangers. Le tour de vis supplémentaire promis par le projet de M. Jean-Louis Debré a dessillé enfin les yeux de nombreux citoyens.



PETER KLASEN. – « Accès interdit » (1991)

L'IMMIGRATION n'est pas la préoccupation centrale des Français, tourmentés, en premier lieu, par le chômage. Toutes les enquêtes le prouvent ; d'ailleurs, elle ne fut pour ainsi dire pas abordée lors de l'élection présidentielle de 1995. Qui plus est, en 1996, le nombre d'immigrés ne dépassait pas 3,6 millions, soit 6,43 % de la population de la France ; alors que, en 1931, par exemple, ce pourcentage s'élevait à 6,75 %. Il y a donc, proportionnellement, moins d'immigrés qu'il y a soixante-cinq ans, contrairement à ce qu'affirment les démagogues. Et la France est loin de détenir le record du monde de l'accueil d'étrangers. Des Etats comme l'Allemagne, par exemple, en ont bien davantage (7,6 % de sa population), sans parler des pays qui se définissent avec orgueil et fierté comme des « nations d'immigrés » : Etats-Unis, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande...

Depuis la fin du XVIIIe siècle, la France, à la différence de tous les autres Etats européens, est un pays d'immigration. Pour des raisons certes démographiques, mais aussi et tout autant politiques : c'est le seul Etat d'Europe qui ait une conception laïque et républicaine (non ethnique) de la nation. Elle est porteuse d'un message universaliste de liberté et de défense des droits de l'homme. Elle constitue historiquement un refuge, un havre, un asile pour tous les démocrates persécutés. Au cours des décennies – c'est sa grandeur – elle a accueilli et intégré des centaines de milliers d'Italiens, de Belges, de Polonais, d'Arméniens, d'Espagnols, de juifs d'Europe centrale, de Russes, de Portugais, d'Algériens, de Vietnamiens, etc. Et elle le fait aujourd'hui – n'en déplaise à ceux qui reprennent l'archaïque rengaine des « étrangers inassimilables » – aussi efficacement que naguère. Au point qu'elle compte plus de dix-huit millions de citoyens ayant au moins un grand-parent étranger, soit près d'un Français sur trois !

Pourquoi alors cette soudaine xénophobie d'Etat ? Pourquoi cette désastreuse image donnée, hors de ses frontières, par un pays qui a fait pourtant de la francophonie et de la diplomatie culturelle deux des principaux atouts de sa projection extérieure ? Pourquoi avoir oublié que la France n'a jamais été aussi rayonnante que quand ses gouvernants ont su condamner le chauvinisme et encourager ses ressortissants à être contemporains de tous les hommes et citoyens de tous les lieux ?

(1) *Le Monde*, 19 février 1997.

QUI CONTRÔLERA LES RÉSEAUX ?

Les marchands à l'assaut d'Internet

La féroce compétition que se livrent les grands groupes de communication ne connaît nul répit. En témoigne l'accord sur les télécommunications signé le 15 février 1997 par soixante-huit pays à Genève, sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui va ouvrir, notamment aux grands opérateurs américains, les marchés nationaux de dizaines de pays. En France, après avoir pris le contrôle de Havas, la Générale des eaux – déjà présente dans l'édition, l'audiovisuel, Canal Plus, le câble et la presse écrite – poursuit sa tentaculaire expansion en devenant l'un des principaux opérateurs de la téléphonie mobile. Mais la bataille décisive, à l'échelle planétaire, a pour enjeu le contrôle des trois secteurs industriels – ordinateurs, télévision et téléphonie – qui fusionnent désormais sur Internet. Le groupe qui régnera sur Internet dominera le monde de la communication de demain, avec tous les risques que cela suppose pour la culture et la liberté de l'esprit des citoyens.

Par DAN SCHILLER *

LA télévision telle que nous la connaissons gagne du terrain dans le cyberespace. Ce mouvement de convergence – ou de collision – va-t-il imposer un modèle commercial à toute la Toile (World Wide Web) ? Quelles sont ses implications commerciales et stratégiques ? Va-t-on assister à la fin de l'interactivité qui a fait le succès d'Internet à ses débuts et qui le faisait apparaître comme un média révolutionnaire ? Depuis quelques mois, ces questions sont posées par de nombreux spécialistes, et la célèbre revue américaine *Wired* leur a consacré un retentissant éditorial (1).

La première certitude, c'est la réalité de cette convergence. Les fabricants de téléviseurs et d'ordinateurs personnels sont en mal de nouveaux marchés. Et ils estiment que les téléviseurs peuvent servir de terminaux pour Internet, tandis que les ordinateurs personnels, recevant sur leurs écrans les programmes de télévision, font désormais partie du marché de l'électronique grand public, et pas seulement du marché informatique.

(Lire la suite page 24.)

* Professeur de communication à l'université de Californie, San Diego.

(1) *Wired*, San Francisco, mars 1997. Lire, sur cette revue, Herbert I. Schiller, « Des prêtres branchés de l'ère numérique », *Le Monde diplomatique*, novembre 1996.

DANS CE NUMÉRO :

Libre commerce

« L'Immigration n'est pas la préoccupation centrale des Français, tourmentés par le chômage », constate Ignacio Ramonet, se félicitant du réflexe citoyen face à une politique qui veut faire de l'étranger la source de tous les maux.

DÉCOMPOSITIONS

La Front national lui-même l'a compris, qui, désormais, fait du social un thème central de sa stratégie *(page 3)*. Ailleurs aussi, la décomposition sociale menace les pouvoirs en place. Incapacité de l'Italie à se moderniser et frustrations provoquées par le recentrage de la gauche *(pages 10 et 11)* nourrissent la montée d'un courant séparatiste en « Padanie ». Les exemples ne manquent pas de difficiles sorties du communisme, en Russie où le pouvoir central est contesté *(page 15)*, dans les Balkans où la pression populaire fait vaciller les gouvernements *(pages 12 et 13)*, tandis que perdurent les tentations autoritaires et nationalistes. Même en Chine, la disparition de Deng Xiaoping relance un débat sur la voie choisie pour la modernisation du pays *(pages 19 et 20)*.

M 2136 - 516 - 22,00 F

MODÈLE

En 1947, on massacrait, à Madagascar, au nom du colonialisme *(pages 22 et 23)*. Cinquante ans plus tard, le néolibéralisme fait mourir à petit feu. Au Chili, le « miracle économique » laisse le système de protection sociale sur le bas-côté *(page 18)*. Au-delà des discours, la politique européenne de coopération avec l'Amérique latine s'aligne peu ou prou sur les Etats-Unis : *plus de marché, moins d'Etat, plus de profits, moins d'égalité (pages 16 et 17)*. Au risque de provoquer des catastrophes.

DÉRIVES

Des pesticides dangereux pour la santé sont mis en vente (page 28), le marché se lance à l'assaut d'Internet *(pages 1, 24 et 25)* *et même du génome humain (pages 26 et 27)*... Tout est objet pour le *« libre commerce »*, *même le corps humain (page 8)*. A une réflexion sur le temps de travail se substitue l'activité temporaire et à temps partiel contraint ; les fonds de pension livrent les retraites à la sphère financière *(pages 4 et 5)*. Quant aux femmes, elles sont toujours victimes de discriminations et exclues des sphères du pouvoir *(pages 6 et 7)*.

Lire le sommaire détaillé page 32.

UNE LIVRAISON DE « MANIÈRE DE VOIR»

Géopolitique du chaos

DEPUIS 1989, *Manière de voir* nous a habitués à la livraison en février d'un panorama de l'évolution du monde et de sa conflictualité. Le tableau est généralement sombre, et l'édition de 1997, « Géopolitique du chaos » (1), ne fait pas exception. Est-ce dû à un pessimisme global des rédacteurs ? Au fait que l'on parle plus des trains qui déraillent que de ceux qui arrivent à l'heure ? Ou – et c'est malheureusement le cas – qu'il n'y a eu, malgré les annonces triomphales, ni émergence d'un nouvel ordre mondial ni fin de l'histoire ?

Au contraire, explique Ignacio Ramonet, deux dynamiques contradictoires sont à l'œuvre : celle de la fission, qui vient briser l'Etat-nation, et celle de la fusion, par regroupements régionaux. Liés dialectiquement, ces deux phénomènes conduisent à la prolifération des Etats qui est l'élément structurant – plutôt déstructurant – des relations internationales des années 90.

Consacré à un monde sans boussole, le n° 33 de *Manière de voir* distingue crises ouvertes et conflits oubliés, et poudrières méditerranéennes. On peut s'étonner de voir figurer les appétits rivaux en mer de Chine et l'évolution en Afrique du Sud parmi les conflits oubliés, vu l'importance des traitements qui leur a été accordée dans les médias en 1996. Mais tout découpage relève d'un choix, et l'essentiel n'est pas là.

Ce qui importe plus, c'est que « Géopolitique du chaos » offre à la fois un point précis et fortement documenté sur les grands troubles planétaires, chacun étant servi par une réflexion globale. Le détail des faits n'empêche pas la présence d'idées.

Le tout est agrémenté d'une remarquable cartographie. Si les publications sur les relations internationales y ont de plus en plus recours, toutes sont loin d'avoir la qualité de celle-ci, où la richesse d'information contenue n'altère pas la fiabilité. L'enchevêtrement des populations et des territoires de la Fédération de Russie ou celui des nations en Afghanistan deviennent visualisables et compréhensibles, ce qui n'a rien d'évident au départ. La carte sur l'implantation des colons israéliens en Cisjordanie est également extrêmement éclairante.

Difficile de distinguer tel ou tel article dans l'espace réduit d'une critique. Mais quelques chiffres cités dans ce numéro méritent d'être longuement médités. La fortune des 358 personnes les plus riches de la planète est supérieure au revenu annuel des 45 % d'habitants les plus pauvres, soit 2,6 milliards de personnes. Quant aux revenus annuels des organisations criminelles transnationales, ils sont de l'ordre de 1 000 milliards de dollars, soit un montant équivalent au PNB combiné des pays à faible revenu et de leurs 5 milliards d'habitants.

N'Y a-t-il pas, dans la sécheresse de ces chiffres, un début d'explication aux désordres du monde ? Devant une réalité aussi brutale, serait-il envisageable de penser un instant que la planète peut tourner tranquille ?

Car cette géopolitique du chaos est également une géopolitique des injustices. Les conflits sont le résultat soit d'injustices combattues (Mexique, Proche-Orient), soit de régimes autoritaires qui se crispent face à la contestation (Serbie, ex-URSS), soit d'effets pervers des jeux des superpuissances (Afghanistan, Irak).

La non-reconnaissance de l'autre et, pis encore, la non-prise en compte de ses aspirations, l'incompréhension de celles-ci, sont le fil directeur de ces conflits qui s'éternisent, comme le montre la remarquable analyse sur l'Irlande du Nord, qui *« vit dans la tranquillité, mais sûrement pas dans la paix »*.

Nul doute que cette géopolitique du chaos viendra au secours de tous ceux qui ont envie, au-delà du déferlement quotidien des nouvelles, de comprendre les ressorts d'un monde de plus en plus complexe.

PASCAL BONIFACE,

Directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques (Université Paris-XIII)

(1) « Géopolitique du chaos », *Manière de voir*, n° 33, février 1997, 98 pages, 45 F. En vente dans les kiosques.

« Liberté des marchés, liberté des citoyens ? »

Un débat *Financial Times-Le Monde diplomatique* à Londres

Chez l'un, on croit fermement aux vertus du libéralisme, du libre-échange et du rôle des marchés financiers. Chez l'autre, pas. Ils vont en débattre...

Le mercredi 7 mai, au lendemain des élections législatives au Royaume-Uni, l'Institut européen de la London School of Economics and Political Science organise un débat public sur le thème : « Liberté des marchés, liberté des citoyens ? » Y participeront trois journalistes du *Financial Times* et trois collaborateurs du *Monde diplomatique*. Son programme détaillé sera publié dans notre numéro d'avril, et nos lecteurs de la région de Londres sont cordialement invités à y assister – le débat aura lieu en anglais.

A cette occasion, les Amis du *Monde diplomatique* prévoient un voyage de deux jours à Londres. Son programme sera disponible à partir du 15 mars auprès de l'association partenaire des Amis : Inter-Echanges, 9 *bis*, rue de Valence, 75005 Paris. Tél. : 01-43-37-42-69. Fax : 01-43-37-56-99. Le nombre de places étant limité, les inscriptions se feront dans l'ordre de leur arrivée.

COURRIER DES LECTEURS

Colloques et rencontres

• LA MONNAIE UNIQUE CONTRE L'EUROPE. Thème du Forum pour l'autre politique, avec pour principal intervenant Emmanuel Todd. A Montpellier, le 14 mars, 20 h 30. *(Maison des sports. – Tél. : 04-67-70-32-94).*

• L'ÉCONOMIE SOCIALE EUROPÉENNE. Face à la pensée unique, comment penser et agir autrement dans l'Europe libérale ? A Paris, les 14 et 15 mars. *(Tél. : 01-42-93-55-65).*

• L'EFFONDREMENT DE L'ORDRE MILITAIRE ANNONCE-T-IL LA FIN DE L'ORDRE MILITAIRE ? Journée d'étude organisée par la revue *Damoclès*, avec la participation de Maurice Bertrand et Eric de la Maisonneuve. A Paris, le 15 mars. *(Centre international de culture populaire. – Tél. : 04-78-36-93-03).*

• MARX EN JEU. Autour du « spectre de Marx », l'équipe de Jean-Pierre Vincent, brassant des écritures diverses (Derrida, Shakespeare), propose une série de débats et de représentations théâtrales avec, notamment, Jacques Derrida et Viviane Forrester. A Nanterre, du 4 mars au 5 avril. *(Théâtre des Amandiers. – Tél. : 01-46-14-70-10).*

• LES DROITS DES FEMMES. POUR UNE ÉGALITÉ PRATIQUÉE DANS LA VIE. Le Collectif national pour les droits des femmes tient des Assises sur ce thème. A La Plaine-Saint-Denis, les 15 et 16 mars. *(Tél. 01-43-56-36-48).*

• LA RETRAITE À 55 ANS. Débat dans le cadre des rendez-vous de l'Appel des économistes pour sortir de la pensée unique. A Paris, le 24 mars, 18 heures. *(Université Paris-I, centre Panthéon. – Tél. : 01-43-55-09-36).*

Avec « Le Monde diplomatique »

• LES CONSÉQUENCES DU NÉOLIBÉRALISME EN AMÉRIQUE LATINE. Conférence-débat animée par Maurice Lemoine. A Pau, le 6 mars, 16 heures. *(Faculté des lettres. – Tél. : 05-59-83-73-33).*

• INFOÉTHIQUE. Face au développement de l'« infostructure globale », ce congrès international sur les aspects éthiques, juridiques et sociétaux de l'information numérique, organisé par l'Unesco avec le soutien, entre autres, du *Monde diplomatique*, souhaite réaffirmer l'importance d'un accès universel à l'information. Le 12 mars (matin), avec Ignacio Ramonet. Monte-Carlo, principauté de Monaco, du 10 au 12 mars. *(Contact : Unesco, division de l'information et de l'informatique, 1, rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 01-45-68-10-00).*

• LA PAIX PEUT-ELLE ÊTRE SAUVÉE AU PROCHE-ORIENT ? avec Dominique Vidal. A Rennes, le 11 mars *(Institut d'études politiques, contact : Richard Fournet. – Tél. : 01-64-40-97-51).* Et à Bordeaux, le 4 avril, 20 h 30, avec Elias Sanbar, Nitzan Horowitz et Dominique Vidal. *(Tél. : 05-56-35-14-83).*

• S'ADAPTER OU RÉSISTER À LA MONDIALISATION. QUELLE PLACE POUR LA FRANCOPHONIE ? Un débat organisé par l'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche avec, notamment, Philippe Engelhard, Michel Guillou et Bernard Cassen. A Paris, le 19 mars, à 14 h 30. *(Au grand salon de la Sorbonne, contact : Francine Audifax. Tél. : 01-44-41-18-18).*

• LA POLITIQUE AUJOURD'HUI. APRÈS LES DÉSILLUSIONS, DES RAISONS D'ESPÉRER. Débat animé par Jean-François Cullafroz, avec notamment Philippe Videlier et Bernard Ginisty. A Lyon, le 20 mars, 20 h 30. *(Tél. : 04-72-37-38-11.).*

• LECTURES DU MONDE. Lectures et discussions à partir d'articles choisis du *Monde diplomatique*. A Avignon, chaque mercredi à 12 h 30 et 18 h 30. *(Espace Galante. – Tél. : 04-90-86-44-83).*

« L'empire américain »

*L'éditorial d'Ignacio Ramonet « L'empire américain » (*Le Monde diplomatique*, février 1997) a suscité la réaction de plusieurs lecteurs.*

Me Alexander Gigante, de New York, tient à rappeler que « ce sont les Etats-Unis qui ont élevé la France à sa position actuelle de « puissance » mondiale. Après la seconde guerre mondiale, ni les Anglais ni les Russes ne voulaient accepter comme alliée conquérante une France qui était, en vérité, vaincue moralement et collaborationniste. Ce sont les Etats-Unis qui ont tiré la France de la catégorie de *third-rate country* ».

Dans le même esprit, M. Pierre Giovannoni, de Lutry (Suisse), considère qu'« il y a certes bien des raisons de vitupérer les arrogantes prétentions impériales américaines, qui ne font que croître depuis la fin de la guerre froide. Mais comment en est-on arrivé là ? Parce que, deux fois au cours du XXe siècle, les Etats européens, entraînés par les ambitions nationalistes aveugles de leurs dirigeants, se sont livré des guerres absurdes qui ont fini par les épuiser. Et quel aurait été notre sort si des millions de combattants américains n'avaient pas donné leur vie pour abattre le nazisme, le fascisme et le militarisme japonais ? Nous serions probablement asservis à un condominium germano-nippon encore bien pire que l'impérialisme américain ».

En revanche, M. André Jallas, de Montpellier, souhaite ajouter deux remarques :

1) Sur les manifestations hégémoniques des Etats-Unis : vous ne mentionnez pas ce qu'il faut bien appeler « l'infâme guerre du Golfe » dans laquelle les « Occidentaux » se sont laissé entraîner comme des moutons et dont le seul bilan chiffrable actuellement est la mort de 600 000 enfants irakiens, décédés de malnutrition et du manque de soins médicaux par suite de l'embargo alimentaire décidé par l'ONU, c'est-à-dire par les Etats-Unis. A cette ignominie se sont ralliés sans protester et en toute connaissance de cause nos gouvernants, qui n'ont pas manqué à l'occasion de verser une larme de crocodile sur les malheurs du peuple irakien.

2) Si l'arrogance de l'impérialisme américain est condamnable, scandaleuse me paraît la soumission des pays européens, à commencer par la France, à cet hégémonisme. Qu'est devenu l'esprit de la Résistance ? Nos gouvernants ont-ils oublié La Fontaine et son apologue du *Chien et le Loup ?* Dénoncer un mal est nécessaire, mais vain si l'on n'agit pas contre lui.

Il y a mangas et mangas

L'article de Pascal Lardellier « Ce que nous disent les mangas », publié dans Le Monde diplomatique *de décembre 1996, a suscité un abondant courrier. M. Olivier Lafourcade, de Grenoble, nuance l'appréciation :*

Si le manga et l'« anime » sont perçus comme violents, c'est essentiellement la faute d'une boîte de production française qui distribue ce qui paye, et pas autre chose. (...)

Il y a énormément de bonnes choses qui échappent aux critères négatifs de Pascal Lardellier (violence, stéréotype des personnages, ambiguïté sexuelle, visage minimaliste), dont je vais citer quelques exemples : *Vidéo Girl Aï, Version, Sanctuary, Rg Veda, Tokyo Babylon, Silent Möbius, Ikkyu, L'homme qui marche...* S'il consulte ces titres, il y trouvera de la violence et un peu de ce qu'il n'aime pas. Mais la violence est justifiée, non gratuite et bien décrite comme terrible.

Directeur de l'Alliance française de Sendai (Japon), M. Jean-Pierre Pagliano reproche également à l'article de Pascal Lardellier son caractère simplificateur.

On trouve au Japon (et même en France, désormais) des bandes dessinées humoristiques, sentimentales, érotiques, sans rapport avec la *« violence chronique »*, la *« simplicité navrante »* et l'*« idéologie contestable »* stigmatisées par votre journal. (...)

Comme pour les mangas, il serait navrant d'ignorer la diversité de la production japonaise en matière de dessins animés. A côté de séries télé évidemment affligeantes, on découvre peu à peu en France (grâce, d'abord, au Festival d'Annecy) des longs métrages de grande qualité dus à Miyazaki, Takahata, Otomo... Ils constituent aujourd'hui le secteur le plus sain et le plus créatif de l'industrie cinématographique.

Le Monde diplomatique nous a habitués à autre chose qu'à ce ressassement des clichés antinippons dont se satisfait trop souvent notre presse. J'aimerais lire un jour une étude sérieuse sur la passion actuelle des adolescents français pour les bandes dessinées japonaises. La poussent-ils – comme certains d'entre eux le prétendent – jusqu'à s'initier à la langue (et selon quelle méthode) ? On constate en tout cas que les mangas sont maintenant diffusés en France en version originale.

De son côté, M. Matthieu Perez, de Nice, nous écrit :

Illustrer l'article (...) d'une vignette d'*Akira* était sans doute une mauvaise idée. Car *Akira* ne correspond pas du tout à l'image stéréotypée du manga présentée dans cet article : le livre de Katsuhiro Otomo se distingue justement de la masse des mangas bon marché par sa qualité, son excellent scénario et ses graphismes tout à fait honorables. (...)

Il est toutefois clair que la grande majorité des mangas s'inscrit dans le cadre d'une sous-culture purement commerciale. Sans doute le public occidental manque-t-il encore d'esprit critique (...), et il est évident que les politiques éditoriales des grands diffuseurs de mangas (éditeurs et programmateurs) ne visent pas à développer le bon goût du public : on achète à bon marché n'importe quelle sous-production étiquetée manga, et, faute de mieux, les gens consomment.

Cette tendance est encouragée par le fait que nous, lecteurs occidentaux, n'avons pas les clés des mangas ; les références culturelles nous manquent, nous ne connaissons pas suffisamment le monde japonais pour pouvoir les comprendre. (...)

Les cadrages cinématographiques, les formats utilisés, les mises en page des mangas contribuent à renouveler la bande dessinée occidentale, longtemps enfermée dans des vignettes trop carrées, linéaires et figées. En diffusant largement des œuvres de qualité, sans pour autant vouer à l'autodafé les productions en apparence de moindre intérêt, on entrerait dans une logique plus saine, plus intelligente, et certainement plus constructive.

Auteur de bandes dessinées, entre autres, pour un éditeur japonais, M. Baudoin, de Nice, juge Pascal Lardellier « excessif et en même temps en dessous de la réalité » *:*

Les personnages des mangas sont violents, mais ne sont-ils pas simplement une représentation de notre monde ? Ils sont beaucoup plus humains que des quantités de petits personnages habitant nos illustrés habituels. Ils ont souvent de vraies familles, ils saignent, ils ont de la morve et des animaux sexués. Ils ont des problèmes de pouvoir et veulent être les plus forts, les premiers.

Nous baignons dans cette idéologie. Les années 80 nous ont démontré que c'est ainsi qu'il faut vivre. Les séries télé américaines propagent les idées de l'Amérique. Les dessins animés japonais, les idées japonaises. (...)

Quant à Mlle Julie Pariente, une jeune lectrice qui précise que « les mangas ne m'ont absolument pas rendue perverse ou violente », *elle revient sur la question des yeux non bridés :*

Les dessinateurs japonais sortent tous d'une même école, fondée par un mangaka qui s'inspirait des dessins animés de Walt Disney. Comme leur personnage était Mickey et qu'il avait de grands yeux, les mangakas dessinaient de cette façon, et la tradition ne s'est pas perdue. Ce n'est donc pas pour les vendre à d'autres pays non asiatiques. D'ailleurs, il faut savoir que la plupart des dessins animés japonais ne sont jamais exportés et sont donc uniquement pour eux. (...) Les Japonais se voient ainsi !

De plus, les mangas ne sont nullement stupides. (...) J'y ai appris beaucoup de choses sur divers sujets, de la mythologie à la religion catholique ou shintoïste, sur l'histoire du monde, etc. Bien sûr, il existe des mangas érotiques ou violents, mais ce type de mangas est minoritaire.

Édité par la SA Le Monde diplomatique
Société anonyme avec directoire et conseil de surveillance
Actionnaires : SA Le Monde, Association Gunter Holzmann, Association Les Amis du *Monde diplomatique*

Directoire : Ignacio RAMONET, président, directeur de la publication ; Bernard CASSEN, directeur général

Directeur de la rédaction : Ignacio RAMONET
Rédacteur en chef : Alain GRESH
Rédaction : Christian DE BRIE, Bernard CASSEN, Serge HALIMI, Maurice LEMOINE, Dominique VIDAL
Secrétariat de rédaction et conception artistique : Solange BRAND
Documentation : Maria IERARDI
Secrétariat : Josceline CAPRON, Monique SALOMÉ

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY
Anciens directeurs : François HONTI (1954-1972), Claude JULIEN (1973-1990)

Conseil de surveillance : Jean-Marie COLOMBANI, président ; Alain GRESH, vice-président

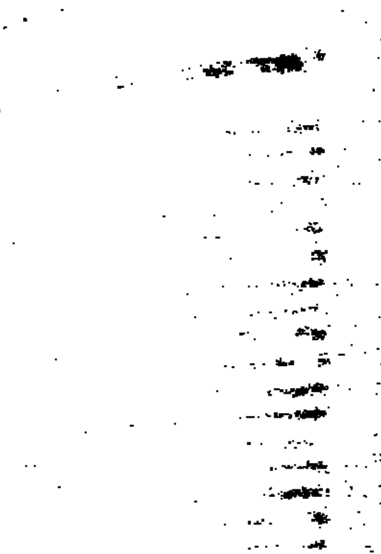
Rédaction
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05
Tél. : 01-42-17-20-00 – Télécopieur : 01-42-17-21-00
Courrier électronique : Secretariat@Monde-Diplomatique.fr

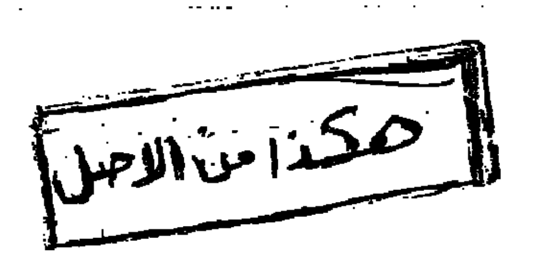
Responsable de la diffusion : Patrick MANCHEZ
Tél. : 01-42-17-33-78

Relations clientèle, abonnements : tél. : 01-42-17-32-90

Publicité
Le Monde Publicité SA
133, avenue des Champs-Elysées, 75409 Paris Cedex 08
Responsable : Natacha HERCEGOVA
Tél. : 01-44-43-76-25 – Fax : 01-44-43-77-30

Le Monde diplomatique est imprimé sur papier recyclé.





L'EXTRÊME DROITE EN SES HABITS POPULISTES

Offensive sociale du Front national

LA conquête électorale, à la majorité absolue, d'une quatrième ville française, Vitrolles, le 9 février 1997, par le Front national est une victoire de son délégué général, M. Bruno Mégret. Artisan du virage social d'un parti extrémiste doté d'une solide base populaire, le numéro deux et son entourage de cadres formés par la nouvelle droite semblent désormais en mesure d'imposer au vieux socle réactionnaire du mouvement un véritable projet fasciste moderne, capable d'attirer de nouvelles couches sociales et de menacer sérieusement les partis traditionnels lors des prochaines élections.

Par JACQUES BREITENSTEIN *

Le 22 octobre 1996, à Paris, un groupe de deux cents retraités s'apprête à rejoindre la *manifestation organisée* par les principales confédérations ouvrières. Rien ne les distingue des autres manifestants, si ce n'est leur banderole... aux couleurs du Front national (FN). Membres du Cercle national des préretraités et retraités (CNPR), officine du FN, *ils* sont là pour défendre, à leur façon, les retraites des travailleurs... français. Contenus par des militants syndicalistes et du mouvement antifasciste Ras l'front, ils devront faire demi-tour.

Présent sur le terrain depuis plusieurs mois, le Front national mêle dans sa propagande questions sociales et « préférence nationale ». Après la création de syndicats maison et une tentative de s'approprier le 1er Mai, il prend la « défense » des salariés français dont les entreprises sont menacées de délocalisation, des chômeurs français, des Français sans abri... Aux portes de l'usine Moulinex, à *Mamers*, dans la Sarthe, un de ses dirigeants, M. Bruno Mégret, distribue des tracts contre les licenciements et *« les syndicats institutionnels complices de ce processus de destruction »*. Alors que le Front national semblait avoir quasiment disparu lors du mouvement social de novembre-décembre 1995, il fait preuve désormais d'un activisme auquel l'extrême droite depuis 1945 avait peu habitué. Reste à comprendre comment il a réussi à occuper avec autant de détermination ce nouveau terrain.

S'il est une constante du parti de M. Jean-Marie Le Pen, c'est son hostilité déclarée aux organisations syndicales, structures « parasites », *« jouissant de pouvoirs et de privilèges totalement disproportionnés avec leur audience réelle* (1) » et ne défendant pas les intérêts des travailleurs français. A l'annonce du plan de réforme de la Sécurité sociale présenté à l'automne 1995 par le *premier ministre*, M. Alain Juppé, c'est donc sans état d'âme que le Front national renvoie dos à dos les organisations syndicales, corresponsables avec les immigrés du « pillage » des caisses, et le gouvernement, qui ne parvient pas à se libérer de la tutelle des syndicats et des « lobbies de l'immigration » (2). Début décembre 1995, il donne son analyse de la situation politique et sociale. Ce sera d'ailleurs sa seule déclaration durant cette période (3). M. Jean-Marie Le Pen dénonce *« l'action suicidaire de syndicats irresponsables et sans base populaire aggravant le déséquilibre social entre secteur public et secteur privé dans le but de maintenir des situations et des statuts privilégiés »*, réclame *« l'arrêt des grèves (chaque journée de grève supplémentaire est un coup porté à la France) et la dissolution de l'Assemblée »* et révèle le complot : *« Il ne faut pas chercher très loin d'où vient l'agitation dans les rues. Elle est le fruit de l'action subversive des réseaux d'extrême gauche. »*

Dans la ligne, *National Hebdo*, journal du Front, dénoncera sans ambiguïté, en novembre-décembre 1995, les « privilèges » des fonctionnaires grévistes : *« Les cheminots sont des braves gens compétents, mais ils se battent d'abord pour des privilèges.* (...) *Le statut des cheminots n'a plus lieu d'être* (4) » ; *« Cinq heures d'embouteillage,* (...) *les travailleurs n'apprécient pas, à la longue. Seuls des privilégiés peuvent penser autrement, et les fonctionnaires grévistes sont des privilégiés* (5). » Fin novembre, cette analyse touche à l'absurde, le signataire des pages sociales de l'hebdomadaire extrémiste expliquant comment, *« avec une poignée de permanents, des organisations non représentatives peuvent bloquer tout un pays »*, pour conclure que *« la grève universelle sans grévistes, ou presque pas, ne relève pas de la fiction* (6) ».

Mais bientôt, un malaise s'installe. A l'évidence, l'électorat populaire du Front soutient le mouvement social : *« On nous dit : beaucoup d'électeurs et de sympathisants du FN ont fait grève. Je réponds : il est de notre devoir de leur montrer en quoi ils se font leurrer* (7). » Cette volonté pédagogique va s'estomper au fur et à mesure que le soutien deviendra plus manifeste. Le sondage réalisé par l'hebdomadaire chrétien *La Vie* (8) révélera que 65 % des électeurs lepénistes se sont sentis proches des grévistes – un score qui témoigne de la base populaire de cet électorat.

Dès décembre 1995, une autre approche se fait jour. Délaissant les visions de *« grève sans grévistes* (9) », on analyse les rapports des syndicats avec le patronat – *« La CFDT a définitivement supplanté FO auprès du CNPF »* – et les crises possibles au sein de confédérations devenues des « icebergs à la dérive ». D'où la conclusion : *« Quant au syndicalisme libre, il ne faudrait pas oublier qu'il existe. Sa capacité d'action et de développement dépendra sans doute de son attitude envers le mouvement national. Sur la scène des organisations sociales, tout est devenu possible. »*

* Syndicaliste.

L'apport de la nouvelle droite

MAIS si l'attention à son électorat populaire et aux évolutions du syndicalisme contraint le Front national à corriger ses analyses, il lui manque une intelligibilité du mouvement social que va lui apporter la nouvelle droite issue du Groupement de recherche et d'études sur la civilisation européenne (Grece). Ainsi, M. Pierre Vial, dirigeant historique de la nouvelle droite et membre du bureau politique du FN, après un article (10) en défense du colonel Louis Rossel, qui avait rejoint la Commune en 1871, répondant à un lecteur qui lui en faisait le reproche, *« persiste et signe. Pour une raison très simple : étant nationaliste, je refuse l'alignement sur le vieux clivage entre droite et gauche* (...). *Et un nationaliste sait bien que l'ennemi principal est le libéralisme, apatride par définition et par nécessité. En 1871, le libéralisme s'appelait Thiers »*. Et de conclure que la Commune avait *« un mérite, qui reste devant l'histoire : avoir mis un trait d'union entre national et populaire »*.

Dans la revue *Eléments* (11), M. Alain de Benoist, « pape » de la nouvelle droite, revient sur le mouvement social. Son ampleur et son soutien dans l'opinion seraient inexplicables s'il ne s'était agi que d'une protestation corporatiste de défense de privilèges. Sa vraie dimension, *« c'est l'esprit de révolte qu'il a cristallisé »*, face aux ravages du libéralisme et de la mondialisation de l'économie, révélateur de la *« désaffection de plus en plus générale de la société globale vis-à-vis des élites, et tout spécialement d'une classe politique* (...) *relais des marchés financiers.* (...) *Les Français ont le sentiment d'une profonde illégitimité de ceux qui les gouvernent »*. Après avoir évoqué *« la droite libérale paralysée, la gauche institutionnelle, qui avait commencé à soutenir le plan Juppé,* (...) *est restée comme ahurie »*, il critique violemment les prises de position du Front national : *« Quant à la droite réactionnaire, arc-boutée sur ses fantasmes conspirationnistes (« les manipulations trotskistes ») et le socle immuable de la beaufitude (la dénonciation aigrie de la fonction publique, du fisc, des allocs et de la Sécu), elle a une fois de plus démontré sa parfaite indifférence au social : les chantres de « l'identité nationale » se sont, dans cette affaire, soigneusement abstenus d'être aux côtés des Français. »* Avant de pointer qu'aucune force politique ou syndicale n'a su donner de perspective à ce puissant mouvement de refus des dégâts du libéralisme : *« Ce refus, ni les syndicats, ni les grévistes, ni les hommes politiques n'ont essayé de l'élargir ou de le projeter vers le futur sous la forme d'un projet social et culturel cohérent. »* Dernière leçon, s'il n'existe plus de communauté d'intérêts basés sur le travail, *« le « peuple » au sens prolétarien du mot n'existe plus. Mais le réveil social démontre qu'un nouveau peuple demande à être construit »*. On devine sur quelles bases pourrait s'édifier cette « communauté populaire ».

Réfléchir et agir, une revue à la périphérie de la nouvelle droite, au ton nationaliste-révolutionnaire soutenu, dont le public visé est celui des jeunes radicaux du Front national de la jeunesse, s'en prend aussi aux positions du FN durant les mois de novembre et décembre 1995. « National Hebdo, *la voix de la tendance réactionnaire de droite au FN, ne nous a pas épargné ses jugements grossiers et archaïques pendant les grèves.* (...) *Le FN* (...) *a demandé au pouvoir de faire taire la rue et de casser les grèves. » « Faut-il rappeler au FN son soutien grandissant dans les couches populaires ? » « Si les grèves étaient politiques »*, il fallait en être, et *« si le FN est un mouvement social comme il se revendique, il convient qu'il descende dans la rue pour défendre des revendications sociales* (12) ». La voie est ouverte à d'autres actions : *« Avec la création du syndicat FN-Police et ses résultats encourageants* (...), *le FN se décide enfin à développer ses réseaux dans le monde du travail en créant ses propres syndicats. FN-RATP devrait voir le jour prochainement. »*

La trajectoire chaotique du Front dans son appréciation du mouvement social s'achèvera avec l'entretien que donnera M. Bruno Mégret au *Monde*, daté du 13 février 1996, où il développe des analyses très proches de celles de la nouvelle droite. *« Nous sommes dans une situation prérévolutionnaire »*, car il existe *« une rupture entre le peuple et ses élites institutionnelles, et tout particulièrement avec la classe politique. Le mouvement social de l'automne en a été l'expression flagrante. »* Il ne peut pas *« se résumer à un conflit de type ancien entre le gouvernement et les syndicats soutenus par les partis de gauche. En réalité, c'est globalement le monde du travail qui s'est manifesté pour exprimer son inquiétude face à la déstabilisation de notre économie, liée à la mondialisation et à Maastricht. Ce n'est pas un hasard si la carte des plus grandes manifestations correspond à la carte du « non » à Maastricht »*. Contre toute vraisemblance, il affirme : *« Nous avons parfaitement compris et soutenu ce courant de mécontentement. »* Avant d'annoncer : *« Pour qu'un grand bouleversement intervienne »*, une grande volonté de changement doit s'additionner à cette rupture entre le peuple et ses dirigeants ; ces deux conditions étant réunies, il n'en manque qu'une troisième : *« l'existence d'une force alternative ». « Le grand défi du FN est d'incarner la solution alternative. »*

Ainsi, en moins de deux mois, le Front national aura modifié totalement son jugement sur le mouvement social. Ce changement soudain serait incompréhensible si l'on ne prenait en compte le travail accompli au sein du parti pour le *« doter d'une cohérence théorique de sa vision du monde* (13) », c'est-à-dire d'un projet fasciste moderne. Ce tournant, véritable projet national-social, a été notamment conduit par l'entourage de M. Bruno Mégret, dont nombre de cadres ont été formés par la nouvelle droite. Amorcé dès 1992 avec les cinquante et une propositions sociales, il rompt avec le programme économique ultralibéral de 1985.

Les déclarations de M. Mégret vont être suivies d'effet : en février 1996, les statuts du FN-RATP sont déposés, en mai ceux du FN-TCL (Transports communs lyonnais), ceux du FN-Pénitentiaire en septembre. Le Mouvement pour une éducation nationale (MEN) est réactivé. Une antenne « défense » du Front sort un dépliant sur la loi de programmation militaire : *Pour sauver nos industries de défense*. Des tracts FN-Poste dénoncent les syndicats *« qui font semblant de s'élever contre le risque de privatisation des postes »*. N'entendant pas se cantonner à la création de syndicats, le FN compte « confédérer » le travail de ses militants dans le Cercle national des travailleurs syndiqués. Dans son discours du 1er mai 1996, M. Jean-Marie Le Pen saluera *« la longue lutte des travailleurs* (14) ». Une course de vitesse est désormais engagée sur la scène sociale.

(1) Voir le programme du Front national de 1993 : *300 Mesures pour la renaissance de la France*, p. 229.

(2) *National Hebdo* (*NH*), nº 591, 16-22 novembre 1996.

(3) *NH*, nº 594, 7-13 décembre 1995.

(4) *NH*, nº 593, 30 novembre-6 décembre 1995.

(5) *NH*, nº 595, 14-20 décembre 1995.

(6) « La grève des aristo-syndicalistes », *NH*, nº 593, *op. cit.*

(7) *NH*, nº 595, *op. cit.*

(8) *La Vie*, Paris, nº 2627, 4 janvier 1996.

(9) « Les syndicats en folie », *NH*, nº 594, *op. cit.*

(10) « 28 Novembre 1871 : Louis Rossel : ni droite ni gauche », *NH*, nº 593, *op. cit.*

(11) Robert de Herte, un des pseudonymes d'Alain de Benoist. « Dans la rue », *Eléments*, Paris, nº 35, février-mars 1996.

(12) *Réfléchir et agir*, nouvelle série, nº 0, printemps 1996, p. 30.

(13) René Monzat, « FN, les mots pour le dire », *Le Monde*, 18 septembre 1996.

(14) *NH*, 9-15 mai 1996, nº 616.

VALERIO ADAMI. – « Intolérance » (1974)

Embellies

FIN janvier, deux « embellies » ont soudain éclairci le ciel national : d'une part, la confiance retrouvée des Français en leurs médias (+ 4 %) ; d'autre part, la baisse du chômage en décembre 1996 (– 0,9 %) (1).

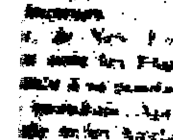
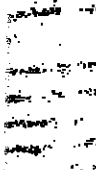
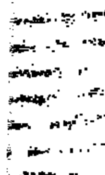
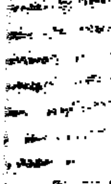
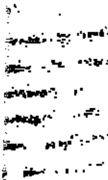
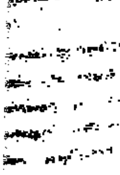
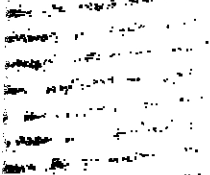
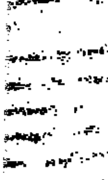
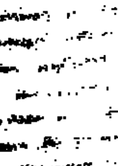
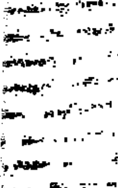
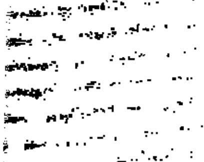
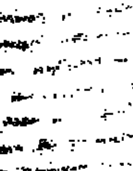
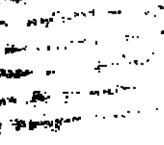
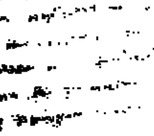
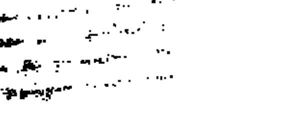
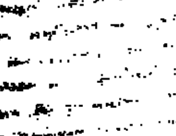
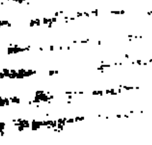
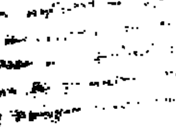
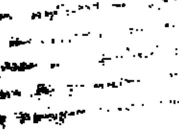
Ces bonnes nouvelles méritaient pourtant des nuances que tous les commentateurs n'ont pas faites. Ainsi, la *baisse du chômage en décembre* ne saurait masquer son formidable essor au cours de l'année (+ 2,9 %). Quant au retour en grâce des médias, vient-il de ce qu'ils sont devenus plus fiables, ou le public plus crédule ?

Mais voilà : l'époque nous annonce rituellement des « embellies ». Le mot, sorte de *catégorie du discours dominant*, est de ceux qui inscrivent les événements dans la vaste météorologie politico-médiatique quotidienne : nos responsables ne sont pour rien dans ce qui arrive, *c'est le destin* qui décida. Toujours soudaine, l'embellie vient ainsi faire taire ceux qui osaient trouver des causes politiques à la crise dont nous souffrons, et faire croire au bon peuple que l'éternel « bout du tunnel » est en vue... provisoirement !

Gageons qu'à l'approche des élections de 1998 les « embellies » vont se *multiplier*.

FRANÇOIS BRUNE.

(1) *Cf. Télérama*, 29 janvier 1997, et *Le Monde*, 1er février 1997.

TRAVAIL, FORMATION,

Repenser les activités humaines

FACE au chômage de masse, de dérisoires bricolages faute de vouloir utiliser la révolution technologique. Sous prétexte de garantir les retraites, l'utilisation cynique de la peur de l'avenir pour créer des fonds de pension essentiellement destinés à satisfaire le capital financier... Le gouvernement français s'aligne ainsi chaque jour davantage sur le « modèle » anglo-saxon, encensé par l'OCDE, mais dont les ravages sont désormais patents. D'autres voies existent pourtant, inspirées du simple bon sens et de l'impératif de la cohésion sociale.

Par JACQUES ROBIN *

En France, il ne se passe plus de jour sans que les diverses formes de réduction du temps de travail occupent le devant de l'actualité : application à grande échelle de la loi Robien ; discussions feutrées sur les propositions Rocard-Godino de semaine des 32 heures par modulation des charges sociales ; grèves sectorielles explosives pour la retraite à 55 ans et la semaine de 35 heures sans perte de salaire ; convention d'EDF sur les 32 heures hebdomadaires pour les salariés avec embauche de jeunes, etc.

Ces mesures désordonnées s'inscrivent dans le cadre plus général de l'envolée du travail temporaire et à temps partiel contraint qui caractérise 75 % des emplois créés en France depuis trois ans. Telle est en effet la principale parade trouvée par les thuriféraires de l'économie capitaliste de marché pour camoufler l'extension du « désemploi », sans pour autant amplifier les chiffres du « chômage » dans la production de biens et services marchands.

En filigrane de ces mutations, on ne peut manquer de faire deux constats. Tout d'abord, l'intensité des conflits et débats en cours met en évidence que le travail, dans son acception courante (1), est de moins en moins la valeur essentielle de la vie quotidienne. Pour un nombre croissant de citoyens, il cesse de constituer le lieu majeur de la réalisation de soi et le nœud du lien social. La réduction de sa durée se perçoit alors comme du temps libéré pour des activités autodéterminées, créant des espaces dont les normes de mode de vie plus libres permettent aux individus de diversifier leurs relations et d'autonomiser leurs actes. Ainsi, après près de trois siècles d'un temps social (2) dominé par le travail, cette perception – même si elle reste parfois confuse – d'une autre hiérarchie dans les activités humaines (3) marque l'entrée dans une nouvelle ère, en contradiction avec les déclarations des « responsables ».

Second constat : en proposant des bricolages visant à réduire le temps de travail... dans l'attente du retour du plein emploi, ces responsables politiques, sociaux et économiques dévoilent leur totale incompréhension de la mutation technologique et géopolitique qui nous submerge. C'est qu'ils confondent deux phénomènes radicalement différents : l'informatisation, en cours de généralisation dans nos sociétés, et l'information prise dans son sens ordinaire, en particulier celui lié à l'émergence du langage, puis de l'écriture dans l'évolution de l'humanité.

Répétons-le : l'information utilisée dans les technologies telles que l'informatique, la robotique, les télécommunications, les biotechnologies transfère l'utilisation d'une grandeur physique mesurable (en bits). Saisissable, stockable, cette mesure est utilisée (« computée ») dans des machines et des artefacts qui deviennent alors non plus automatisés, mais informatisés. Parmi les conséquences innombrables de ce nouveau pouvoir de l'homme, il en est une qui joue un rôle-clé sur le temps de travail : ces technologies, parce qu'elles permettent de traiter les choses et les objets par des codes, des signaux, des mémoires, des commandes, utilisent et utiliseront toujours moins de travail humain pour produire toujours plus de richesses quantitatives (biens et services). Nous ne sommes donc pas dans une troisième révolution industrielle, comme l'écrivent Daniel Cohen (4) et même Jeremy Rifkin (5).

En se substituant progressivement à la logique économique énergétique, la logique économique de l'immatériel renverse les ratios orthodoxes : la croissance quantitative du produit intérieur brut (PIB) ne créera plus véritablement d'emplois traditionnels dans le secteur productif, sauf à vouloir accumuler des montagnes de gadgets inutiles. Les « investissements » eux-mêmes, comme on le découvre, ne sont plus créateurs d'emplois puisqu'ils sont réalisés au service d'intégrations « en amont » de technologies elles-mêmes, par nature, destructrices de postes de travail.

Il n'y a pas de crise de la production : entre 1975 et 1995, le PIB de la France a augmenté de plus de 70 %, alors que le nombre des chômeurs était multiplié par cinq et le nombre des exclus par dix. En revanche, il existe bien une crise de la répartition des richesses et des biens pouvant être créés en abondance avec de moins en moins de labeur humain. Et l'économie capitaliste de marché n'est pas en mesure de réguler l'abondance. Bien plus, la financiarisation sans limite, poussée par l'informatisation accélérée des moyens de communication, nous entraîne à corps perdu vers ce désastre : la précarité de vie pour un nombre exorbitant de citoyens, en contrepartie de l'enrichissement scandaleux de quelques-uns. Ces derniers gagneront certes encore quelque répit en imposant la flexibilité extrême des travailleurs, la délocalisation des entreprises et les concentrations gigantesques. Mais le risque d'implosion de l'Occident, prédit par Pierre Thuillier (6), n'est plus improbable.

Il devient dès lors évident qu'une politique cohérente de réduction du temps de travail salarié dans les pays développés ne saurait être isolée d'un projet de société adapté à la radicalité de la mutation technologique. Ce projet doit ambitionner une régulation générale, opposable à une société « libérale » présentée comme obligatoire. Il doit chercher à repenser un modèle de développement centré sur l'épanouissement humain. Les nouvelles technologies, qui chassent l'homme du marché du travail, constituent autant de moyens d'atteindre cet objectif. Mais des mesures ponctuelles ne peuvent tenir lieu de politique d'ensemble.

* Directeur de *Transversales Science Culture*, Paris.

(1) Activité déployée dans un emploi rémunéré, en général sous forme d'un salaire, dans le cadre du système de production de biens et services marchands. André Gorz ajoute : *« Un emploi à plein temps et à durée illimitée, de la sortie de l'école à la retraite. »*

(2) Lire Roger Sue, *Temps et Ordre social*, PUF, Paris, 1994.

(3) A la suite d'Hannah Arendt et de Dominique Méda, on peut classer les activités humaines en quatre catégories non réductibles les unes aux autres : les activités de culture, de formation, d'éducation, de contemplation ; les activités individuelles (familiales, amicales, amoureuses) ; les activités collectives relationnelles (notamment politiques au sens large du terme) de la vie en société ; les activités collectives de production de biens matériels, de services et de biens sociaux.

(4) Daniel Cohen, « La troisième révolution industrielle », *Notes de la Fondation Saint-Simon*, janvier 1997.

(5) Jeremy Rifkin, *La Fin du travail*, La Découverte, Paris, 1996. *(Lire, page 31, l'article de Bernard Cassen.)*

(6) Pierre Thuillier, *La Grande Implosion*, Hachette, Paris, 1996.



OUVRIR AUX SALARIÉS...

PHOTOS MARC GARANGER



LA POSSIBILITÉ DE SE PRÉPARER...

La grande mystification des fonds de pension

Par RENÉ PASSET *

LA décision de créer, en France, des fonds de pension par capitalisation a-t-elle vraiment pour objectif de préserver le système de retraite ? Ne s'agit-il pas plutôt d'étendre la zone d'influence de la sphère financière ? Banquiers, assureurs et chroniqueurs économiques insistent en permanence sur plusieurs données : la population française vieillit ; la durée de vie moyenne d'un homme à la retraite s'est accrue de cinq ans en un quart de siècle ; la cohorte des enfants du baby-boom de l'après-guerre, ayant cotisé plus longtemps, bénéficiera de retraites plus élevées au moment précis où les classes creuses auront à en supporter le poids ; le rapport actifs-inactifs ne cesse de se dégrader, etc. Ce constat ne souffre pas de discussion. Ce qui est en cause, ce sont les conséquences que l'on en tire et, surtout, la logique qui sous-tend le raisonnement.

Car, à bien écouter les porte-parole du lobby des fonds de pension, on pourrait avoir le sentiment que le contexte économique va demeurer stable dans les prochaines décennies, qu'en 2017 ou 2037 la situation sera exactement identique à celle de 1997. Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), la population occupée en 1995 (22 millions) représentait environ 2,9 cotisants pour un retraité du régime général (7,7 millions de bénéficiaires). Le Livre blanc publié en 1991 par le gouvernement de M. Michel Rocard estimait que ce rapport s'abaisserait à 1,7 en 2040. C'est « oublier » que, si la productivité horaire de chaque salarié continue, d'ici là, à croître au rythme moyen constaté sur la période 1992-1994, soit 2 % par an, elle aura, à cette date, été multipliée par 2,4. Et ce à durée de travail égale. Autrement dit, en 2040, la production de 1,7 salarié sera égale à celle de 4 salariés de 1995 : elle pourra donc financer davantage de retraités.

Si, par ailleurs, en France, la population occupée a pu passer de 21 à 22 millions de personnes entre 1973 et 1995 – en dépit d'une diminution de 40 à 35 milliards du nombre total annuel d'heures travaillées dans la nation –, c'est que le volume annuel de travail fourni par chacun de ces actifs s'est abaissé de 1 900 à 1 600 heures. Aux normes de 1973, la population occupée ne s'élèverait, en 1996, qu'à 18,5 millions d'individus. L'alourdissement des charges n'est donc pas aussi considérable, évident et fatal qu'on veut nous le faire admettre.

La crise, rétorquent certains, limite les capacités de financement. Certes, l'augmentation annuelle de la masse salariale n'est plus, depuis 1986, que de 1 %, contre 5 % pendant les « trente glorieuses ». Il faut cependant rappeler ici que, quelle que soit l'assiette d'un prélèvement, c'est toujours, en dernier ressort, le produit national qui détermine les limites de l'économie. Certes, la part des prestations liées au vieillissement et à l'augmentation des pensions est passée de 10,5 % du produit intérieur brut (PIB) en 1981 à 12 % en 1995. Toutefois, si ce dernier continue à s'accroître au rythme annuel – modéré – de 2,1 % constaté cette même année, il aura doublé en 2030. Tout comme le nombre des plus de 60 ans, qui sera passé de 9,3 à 18,8 millions. Il n'y a donc pas d'épuisement des capacités du système.

Face à ces données, l'incohérence des solutions proposées en France laisse songeur. D'une part, concernant les prestations, on met en place des politiques restrictives : allongement de 37,5 ans à 40 ans de la durée de cotisation nécessaire à l'obtention d'une pension pleine, calcul de celle-ci sur les 25 meilleures années au lieu de 10 auparavant, indexation sur les prix et non plus sur le salaire réel. Ces mesures sont prises en pleine récession, et alors que le gouvernement supplie le consommateur... de consommer. D'ailleurs, presque tous les pays de l'Union européenne font face aux conséquences de l'accroissement de l'espérance de vie en différant l'âge du départ à la retraite – ou en « étirant » la période de cotisation. Mais, d'autre part, ils encouragent simultanément la réduction du temps de travail (comme avec la loi Robien en France) ou la multiplication des préretraites – on la propose actuellement aux médecins libéraux de plus de 56 ans. La France est d'ailleurs le pays industrialisé où le taux d'activité des plus de 55 ans est le plus faible : 42 % contre 63 % aux Etats-Unis, 62 % au Royaume-Uni et 52 % en Allemagne. La contradiction saute aux yeux.

La création des fonds de pension organiserait-elle, comme l'affirment ses partisans, le partage entre générations grâce à un système de « capitalisation » dans lequel chaque génération épargnerait pour assurer son propre avenir ? Mais ce qui est ainsi accumulé, ce ne sont pas des biens réels, que l'on retrouverait plus tard, mais des titres et des valeurs ouvrant un droit au partage du produit national... au moment où l'on sortira de la vie active. Quel que soit le mode de financement – répartition ou capitalisation –, la question des retraites se pose toujours en termes de partage du PIB entre actifs et inactifs à un moment donné.

Impératif : le profit immédiat

L'OBJECTIF serait-il de stimuler la croissance économique par un apport de capitaux frais – et nationaux – permettant de réduire la dépendance des entreprises à l'égard de l'étranger ? Dans cette hypothèse, il faut rappeler que cette injection financière ne se produira que pendant la phase de montée en puissance du système. Ensuite, les nouveaux retraités liquideront leur patrimoine mobilier, un patrimoine que se mettront précisément à accumuler les futurs retraités : il s'agira donc d'un transfert et non plus d'une création. De toute manière, contrairement à ce que l'on voudrait faire croire, ce n'est nullement le manque d'épargne qui freine la croissance des entreprises françaises : leur capacité d'autofinancement s'élève à 115 % de leurs besoins ! Le vrai problème, c'est qu'elles en profitent pour développer leur capital financier au détriment de leur capital productif – ce dernier est, il est vrai, moins « juteux » en période d'intérêts réels toujours nettement positifs, en dépit des baisses récentes des taux d'intérêt nominaux.

L'épargne longue représentée par les fonds de pension aurait-elle au moins pour vertu de stabiliser les financements boursiers ? On le répète à longueur de colonnes, mais les faits nous hurlent le contraire : aux Etats-Unis, la durée moyenne de détention d'un titre par les fonds de pension ne dépasse pas sept mois. Les gestionnaires de fonds, introduits dans les entreprises (*corporate governance*), leur imposent des impératifs de profitabilité immédiate, au détriment du long terme. Certains vont jusqu'à publier des listes noires des sociétés ne servant pas suffisamment de dividendes à leurs actionnaires !

Argument ultime censé emporter l'adhésion : il faut renforcer la sécurité des épargnants. Chacun devrait pourtant savoir que, dans le cas d'un krach boursier tel que celui des années 30, les systèmes de capitalisation figurent parmi les premières victimes. Les titres à revenus variables occupent une place importante dans la plupart d'entre eux : 76 % en Grande-Bretagne, dont 21 % d'origine étrangère. Et, lorsque les titres de la dette publique américaine alimentent les fonds japonais, cela signifie que les pensions des futurs retraités nippons dépendront en partie des impôts payés par les contribuables américains. Est-ce là une situation sécurisante ?

Peut-on sérieusement croire à la volonté affichée par le gouvernement français de contribuer au sauvetage du système de répartition en complétant les deux niveaux existants – régime de base et régimes complémentaires – par les apports d'un troisième ? Selon les syndicats, les avantages concédés à l'épargne orientée vers les fonds de pension représentent, pour le système de répartition, une perte de cotisations de l'ordre de 17 à 18 milliards de francs. D'où la possibilité de déséquilibres aggravés, dont il n'est pas exclu que l'on tire un jour argument pour renforcer la capitalisation et laisser péricliter les régimes traditionnels. On s'acheminerait alors vers la situation dans laquelle un système de base dérisoire s'adresserait au grand nombre des plus défavorisés – au Royaume-Uni, ce sys-

* Professeur émérite à l'université Paris-I, auteur de *L'Economique et le Vivant*, deuxième édition, Economica, Paris, 1996.

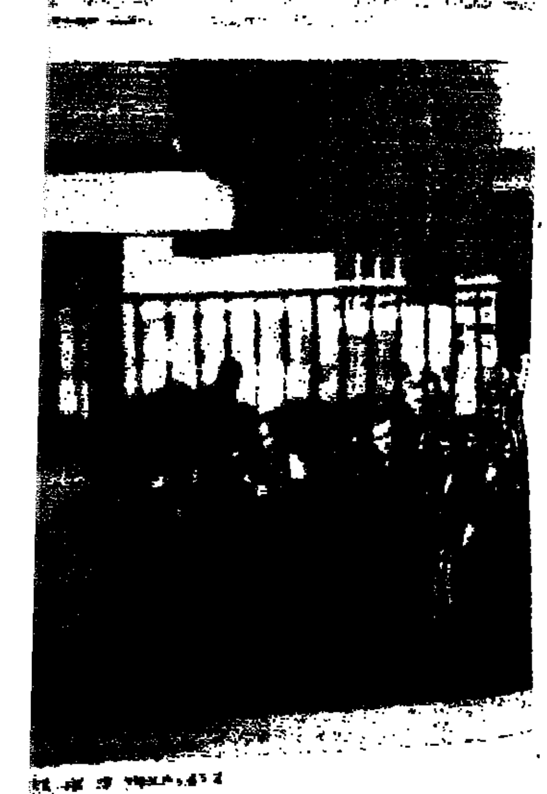
LOISIRS

à l'échelle de la



AVAIL, FORMATION

humaines



LOISIRS, RETRAITES

à l'échelle de la vie

L'alternative est par conséquent fort simple : soit accepter une société avec 15 % – et demain 25 % – de chômeurs dans le secteur marchand, soit organiser de la manière la plus harmonieuse possible la réduction du *temps de travail* pour en permettre le partage et éviter les effets *néfastes* d'une exclusion illimitée. Seule cette seconde solution permettrait une évolution progressive des lieux et des facteurs de socialisation. Avec André Gorz (7), nous avons déjà eu l'occasion d'exposer les conditions d'un « *contrat* social pour l'emploi » adapté à la mutation. Celui-ci suppose le découplage entre l'évolution du pouvoir d'achat et l'évolution de la quantité de travail exigée par l'économie. Il implique une politique de redistributions continuelles et *répétitives du travail* (avec forte réduction de sa durée), mais aussi des richesses et des revenus, esquissant ainsi un projet de dépassement de la société salariale. C'est dans un ensemble géopolitique homogène, comme celui de l'Europe, que ces modalités prendraient encore mieux leur sens.

La durée du travail devrait être réduite périodiquement et par paliers *importants*. Fixée par une loi-cadre et un accord interprofessionnel, elle pourrait, en France, prendre, entre autres, la forme de la semaine de 32 ou 33 heures en 4 jours. Un décrochage de cette ampleur s'impose en raison du volume des sureffectifs existants et des gains de productivité prévisibles. Cette mesure devrait prendre effet dans les six à douze mois pour permettre des enquêtes prévisionnelles sur les besoins qualitatifs et quantitatifs de personnel qu'elle entraînera dans les branches professionnelles, les administrations, services publics et corps de métiers.

Ce délai serait également mis à profit pour la formation ou la conversion professionnelles aux métiers dans lesquels des emplois seront à pourvoir. Simultanément seraient négociées des conventions collectives par branche *et* des accords d'entreprise portant, en particulier, sur la réorganisation du temps de travail, la durée d'utilisation des équipements, des horaires moins contraignants, un contrat de productivité, l'évolution des effectifs, des qualifications et des *salaires*.

La réduction de la durée du travail ne saurait prendre une forme unique. La semaine des 32 heures *en 4 jours* n'est réalisable que pour les salariés stables et à plein temps des administrations, de l'industrie et des grandes entreprises de services, publiques et privées. Dans les autres activités ou entreprises – y compris agricoles –, ses modalités seront *différentes* : droit au travail intermittent, réduction à l'échelle du trimestre, de l'année ou du quinquennat, etc. Il faudra cependant respecter plusieurs impératifs : ne pas majorer les prix de revient *des entreprises* ; leur permettre de réduire leurs coûts salariaux unitaires par des investissements de productivité qui auraient un tout autre sens dans ce contexte ; assurer la survie des services *et métiers artisanaux*.

Un revenu binôme serait mis en place, provenant de deux sources distinctes. D'une part, un *revenu ou salaire, lié* au nombre d'heures travaillées (32 ou 33 dans les conditions étudiées ici). D'autre part, selon l'heureuse formule de Guy Aznar, un « *deuxième chèque* », revenu complémentaire versé par la collectivité, *qui, en tenant compte d'une fraction* de la productivité acquise par l'entreprise, compenserait – intégralement pour les revenus les plus bas (par exemple deux à trois fois le SMIC), partiellement pour des revenus plus élevés – la diminution salariale. La transformation des conditions de production *commande* également de garantir la continuité d'un revenu normal aux actifs, de plus en plus nombreux, employés de manière intermittente, temporaire et à horaires réduits.

Le « deuxième chèque » ne pourra être financé par la seule réaffectation des sommes qui indemnisent actuellement le chômage. Il faudra recourir à une taxation enfin équitable de tous les revenus, en particulier financiers, et à une TVA éco-sociale sur certains produits industriels dont une consommation croissante n'est dans l'intérêt ni de la société ni de l'environnement, afin d'orienter la *production en fonction* de critères socioculturels et écologiques.

Un tel mécanisme permettrait aux citoyens, *en une décennie*, de se préparer aux activités autres que celles du travail dans un temps progressivement libéré. C'est pourquoi les aménagements dans le cadre du système actuel ne sont pas *dénués* d'intérêt : ils peuvent constituer une première étape indispensable en vue d'une solidarité sociale retrouvée dans le secteur du travail marchand. Mais ne nous y trompons pas : la réduction du *temps de travail dans ce secteur* n'est qu'un volet du problème général de l'« emploi ». Il faut, en particulier, l'accompagner par la création, par centaines de milliers, de véritables postes rémunérés dans la production de biens et de services à *valeur* d'usage social, ouvrant la voie à des activités multiples. Mais ce à la triple condition que ces emplois se déploient avec un statut souple, une formation adaptée et une solvabilité garantie sur le long terme.

Ces perspectives s'inscrivent dans une stratégie visant à structurer une économie « plurielle ». En *réalité*, l'économie actuelle est effectivement plurielle : avec *marché et non pas de marché*. Encore faut-il reconnaître la place, aux côtés des activités marchandes, d'un secteur public rénové, d'une sphère de production de biens et de services à usage social permettant la *créativité pour chacun*. Le modèle de développement devra tenir compte au premier chef des impératifs de l'écologie. Enfin, on devra remettre en question l'actuelle conception des monnaies : à côté de celles de l'échange et de l'investissement, faire place aux monnaies de consommation.

Mais tout se tient : une économie plurielle rend nécessaire un arbitrage du politique. D'abord *sur le plan national*, en réaffirmant son primat sur l'économisme et la nécessité, à côté de la démocratie *représentative*, d'une démocratie participative fondée sur la citoyenneté active. Ensuite au niveau mondial, où de telles perspectives conduisent à subordonner les échanges commerciaux et la recherche de la compétitivité à des règles et des normes sociales, écologiques et *culturelles. L'ambition de l'Europe – et* elle en a les moyens – doit être de s'opposer aux ravages d'une guerre économique planétaire et d'une globalisation économique. L'Union européenne pourrait ainsi proposer une certaine préférence communautaire, sans esprit de forteresse, avec des règles de commerce équitable favorisant le développement des pays du tiers-monde sans dumping social et écologique, en même temps que des mesures financières dérivées des propositions de James Tobin (8), bref des contrats entre grands ensembles géopolitiques homogènes.

La réduction par étapes successives de la *durée du temps de travail salarial*, une Sécurité sociale soumise à une logique de santé et non à des impératifs comptables et industriels, une qualité de la vie et du temps libre donnant du sens à nos actions et à nos vies, en particulier par des pratiques culturelles dégagées de *la dictature* du profit à court terme. En fait, les conditions d'une politique de civilisation sont inséparables d'une rupture avec la sauvagerie de la mondialisation actuelle (9). C'est une mutation qui *requiert un changement des mentalités et* des comportements. L'espèce humaine a toujours montré qu'elle savait y faire face. Au prix de quels dégâts ? C'est là l'enjeu essentiel.

JACQUES ROBIN.

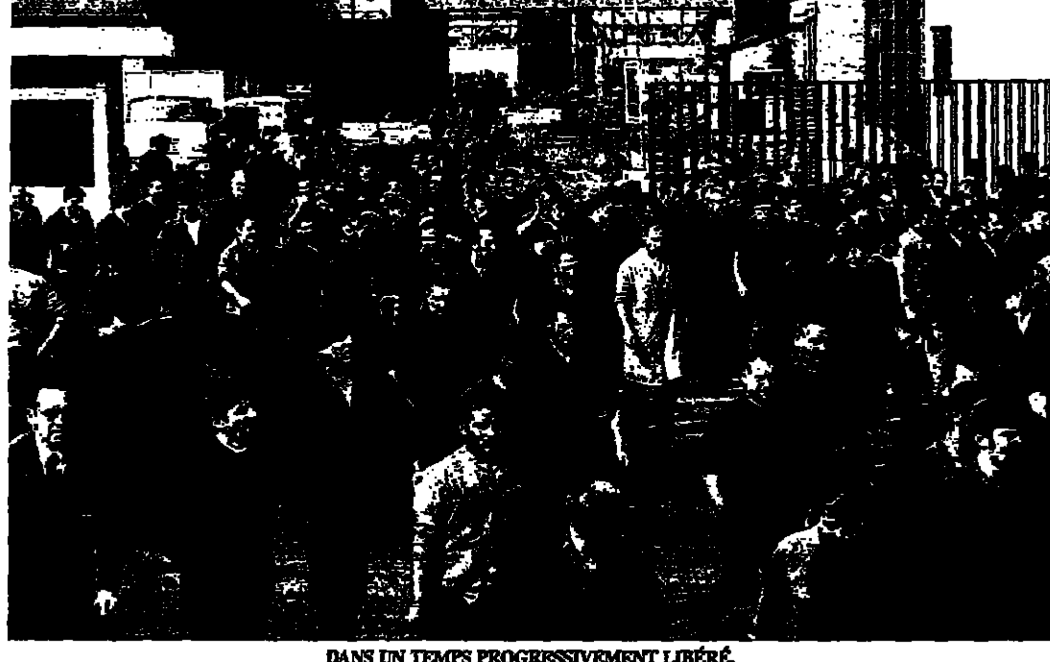
(7) Après la publication du texte « Chômage : appel au débat » (*Le Monde*, 28 juin 1995), un grand nombre de chercheurs et de praticiens de terrain ont lancé un « Appel européen pour une citoyenneté et une économie plurielle » dont le président est Alain Caillé (21, bd de Grenelle, 75015 Paris).

(8) Lire l'article d'Ibrahim Warde dans *Le Monde diplomatique* de février 1997.

(9) Lire *Manière de voir* n° 32, « Scénarios de la mondialisation », *Le Monde diplomatique*, 1996.



À DES ACTIVITÉS D'ÉPANOUISSEMENT...



DANS UN TEMPS PROGRESSIVEMENT LIBÉRÉ.

stification des

fonds de pension

tème assure une pension mensuelle égale à 16 % du dernier salaire et s'élève au montant royal de 60 livres sterling (540 F) par personne – cependant que les mieux lotis seraient seuls en mesure de s'assurer des revenus complémentaires satisfaisants.

Il ne reste donc qu'une seule explication convaincante : si les sociétés d'assurances exercent une telle pression en faveur des fonds de pension, c'est qu'elles convoitent cette manne de capitaux qui, gérés paritairement, ne leur rapportent rien : au-delà des 963 milliards de francs de pensions versés chaque année par la répartition, on estime à *seulement 250 milliards de* francs l'effort de capitalisation des Français *en vue de leur* retraite (1).

Les arguments qui sont avancés pour les retraites s'appliqueront demain à l'ensemble de la protection sociale. Procès d'intention ? Ceux qui veulent nous rassurer en s'autoproclamant gardiens et garants de l'unité du système ont déjà trop menti pour qu'on leur accorde le moindre crédit sur ce point. Ils avaient d'ailleurs une excellente façon de mettre en œuvre leurs idées, sans prêter le flanc au soupçon : créer des fonds de pension gérés communautairement, hors de l'emprise du système financier. Ils ne l'ont pas fait.

Un revenu minimum garanti

POSÉ en termes de changement brutal, le passage à la retraite évoque irrésistiblement le sketch dans lequel l'humoriste Roland Magdane s'interrogeait avec gravité sur ce qui avait bien pu se passer à l'intérieur d'une boîte de conserve dans l'infime fraction de seconde qui avait *précédé* sa date de péremption. Ainsi posée, cette question s'appuie sur la fiction d'un cycle de vie *ternaire* que bouleversent pourtant les évolutions démographiques, économiques et sociales actuelles : jeunesse-dépendance-formation ; maturité-mariage-activité professionnelle ; vieillesse-retraite-pension. *Chacune de ces* phases correspondait, jusqu'à ce jour, à un ensemble convergent de critères biologiques, professionnels et sociaux : coïncidence entre la fin de la vie professionnelle, l'obtention d'une pension de retraite et le vieillissement biologique. Mais le chômage grignote la vie active en ses extrémités. On aborde *celle-ci de plus* en plus tard, et on la quitte de plus en plus tôt, alors même que l'on reste jeune de plus en plus longtemps.

Il n'est d'autre solution qu'une alternance de temps de travail, de formation, de loisir, de culture et d'activités diverses *étalés* tout au long du cycle de vie. Un revenu minimum garanti, permettant à chacun de couvrir ses besoins essentiels sans le dissuader de travailler – et ce qui a été dit plus haut montre que sa réalisation progressive *n'est nullement impossible* –, permettrait d'introduire ces nouveaux degrés de liberté dans la société. Sa mise *en place, progressivement* étendue à tous les citoyens, se justifierait par le fait que le produit national devient de plus en plus un authentique bien collectif.

Sa formation résulte, en effet, de systèmes intégrés « hommes-machines-organisation », *dans lesquels l'identification* de la part qui revient au capital ou au travail n'a plus de sens. Elle dépend d'un réseau d'interdépendance serré que les entreprises tissent à la fois entre elles et avec leur milieu social, institutionnel et naturel. *Le savoir, qui joue un rôle de plus* en plus important dans les performances, est le fruit d'un patrimoine universel issu de l'effort des générations passées et de tous les contemporains dans le monde.

L'existence de ce *revenu minimum* garanti – qu'annonce la part croissante des transferts sociaux dans les budgets familiaux – permettrait de dépasser la dichotomie actuelle entre ceux qui possèdent un emploi et ceux *qui* en sont écartés, et d'instaurer une gradation entre ceux qui *choisiraient de ne pas travailler*, ceux dont l'activité serait occasionnelle ou à temps partiel, et ceux qui œuvreraient à temps plein. Le contrat à durée déterminée, justement décrié dans le *contexte actuel, deviendrait l'instrument* naturel d'une telle évolution. L'emploi n'aurait plus à être mesuré par rapport au nombre d'individus occupés – et donc la notion de plein emploi perdrait sa signification –, *mais s'exprimerait en nombre* d'heures effectuées dans une collectivité au cours d'une période de temps déterminée : jour, semaine, mois ou année. Le passage à la retraite s'effectuerait progressivement, au rythme de chacun, *sans* jamais être irréversible.

On entend déjà ricaner les « réalistes ». Cette vision n'est certes *pas exactement* celle de l'orthodoxie dominante. Mais on ne peut interpréter le présent que dans une *grille de lecture intégrant le long* terme. Les citoyens et les peuples ont besoin de perspectives. Un monde est à portée de main et, faute d'analyse, on leur offre l'idéal enthousiasmant d'éternels sacrifices dont on ne cherche même plus à justifier le sens.

RENÉ PASSET.

(1) François Charpentier, « Votre retraite : le bilan, les solutions », *La Vie française*, Paris, n° 2662, 15-21 juin 1996.

Maccarthysme éditorial

« *IL est certain que, si un livre n'est pas traduit, il ne rentre pas de plain-pied dans le débat français.* » Michel Prigent, directeur des Presses universitaires de France (PUF), vient de livrer cette remarque de bon sens à une revue de bonne tenue (1), *Le Débat*, dont le directeur, Pierre Nora, est un homme déchiré. Dans la dernière livraison de sa publication, il consacre en effet 84 pages au « débat » sur un ouvrage d'Eric Hobsbawm, *Age of Extremes* (2), déjà traduit en vingt langues, mais pas en français. Car ni les PUF de Michel Prigent ni la collection « Bibliothèque des histoires » des éditions Gallimard n'ont voulu accueillir *Age of Extremes*. Or, qui dirige cette prestigieuse collection ? Un certain Pierre Nora...

On imagine donc tout l'intérêt de l'article « Traduire : nécessités et difficultés », dans lequel le directeur de la revue de bonne tenue défend la cause du directeur de collection prestigieuse. La plaidoirie tient en trois petites pages *auxquelles les historiens des idées se référeront utilement pour résumer une* certaine pensée parisienne. Car, après avoir invoqué des « *raisons commerciales* » *interdisant en France – et seulement dans ce pays –* la traduction du livre d'Eric Hobsbawm, Pierre Nora en vient à l'essentiel : « *A ces obstacles matériels s'ajoutent les effets d'une situation bien particulière à la France des années 90. Sans doute, aucun éditeur d'intérêt général ne se détermine en fonction d'orientations politiques ou idéologiques : la plupart, au contraire, s'honorent de pratiquer le pluralisme et de ne considérer que la qualité d'un ouvrage. Mais tous, bon gré mal gré, sont bien obligés de tenir compte de la conjoncture intellectuelle et idéologique dans laquelle s'inscrit leur production.* » Sitôt conclue cette lumineuse apologie du courage éditorial, Pierre Nora précise : « *Il y a de sérieuses raisons de penser que ce livre* (Age of Extremes) *apparaîtrait dans un environnement intellectuel et historique peu favorable. D'où le manque d'enthousiasme à parier sur ses chances* (...). *L'attachement, même distancé, à la cause révolutionnaire, Eric Hobsbawm le cultive certainement comme un point d'orgueil, une fidélité de fierté, une réaction à l'air du temps ; mais en France, et en ce moment, il passe mal. C'est ainsi, on n'y peut rien.* »

N'EXAGÉRONS pas : la situation n'est nullement dramatique. Pour l'histoire du vingtième siècle en général, et pour celle du communisme en particulier, on pourra avoir recours au dernier livre de François Furet (lui « passe » beaucoup mieux en France ; et il est passé partout dans les médias). Il y a aussi les émissions « historiques » de Stéphane Courtois, un chercheur certes un peu fanatique, *mais qui ne refusera jamais une philippique à un journaliste*. Et puis tellement dans « l'air du temps » que François Furet en dit le plus grand bien (3). Ces deux-là pourraient « *débattre* » par livres interposés : l'« *environnement intellectuel* » leur est très « *favorable* » ; nul ne les soupçonnera jamais d'« *attachement à la cause révolutionnaire* ». Quant aux amateurs de points de vue dissidents, ils n'ont qu'à apprendre l'anglais. Ou l'une des dix-neuf autres langues que le maccarthysme éditorial n'a pas encore contaminées.

S. H.

(1) *Le Débat* n° 93, janvier-février 1997.

(2) Eric Hobsbawm, *Age of Extremes*, Michael Joseph, Londres, 1994. Lire Claude Julien, « Le siècle des extrêmes », *Le Monde diplomatique*, mars 1995.

(3) Dans *Le Nouvel Observateur* du 5 décembre 1996, François Furet loua la série d'émissions diffusées par France 3 sous le titre « Hitler-Staline : liaisons dangereuses ». Cette série, à laquelle Stéphane Courtois fut associé, représente un chef-d'œuvre, presque stalinien, de manipulation historique. Sur le livre de François Furet, *Le Passé d'une illusion*, lire Moshe Lewin, « Illusions communistes ou réalités soviétiques ? », *Le Monde diplomatique*, décembre 1996.

La démocratie inachevée

Les femmes ont encore un long chemin à parcourir... Seuls, cinq Parlements à travers le monde comptent plus de 30 % d'élus de « l'autre sexe ». Loin de s'arranger, cette situation, dans son ensemble, s'aggrave : elles étaient 14,8 %, il y a neuf ans, à siéger dans des Parlements ; elles ne sont plus que 11,7 %. Un constat dressé lors de la Conférence internationale sur la parité entre hommes et femmes en politique, qui s'est tenue le mois dernier à New Delhi, à l'initiative de l'Union interparlementaire.

La France, pour sa part, connaît un blocage stupéfiant : il y a aujourd'hui encore moins de femmes parlementaires qu'en 1945. Or les Françaises représentent 53 % de l'électorat, 44 % de la population active et 40 % des revenus des ménages. Que leur voix reste pratiquement inaudible, cinquante ans après qu'elles ont acquis le droit de vote, n'est pourtant pas perçu comme un scandale. Bien sûr, nul n'oserait soutenir que cette mise à l'écart de plus de la moitié de la société est bénéfique mais personne, au sein de la classe politique, ne semble convaincu qu'il y a là une véritable urgence. Sous prétexte que la condition féminine est en France plutôt plus enviable qu'ailleurs, la misogynie en politique (et dans d'autres domaines) est bien souvent niée. Mais égalité des droits ne signifie pas égalité des chances. Affirmer, comme le font certains, que ce ne sont que par leurs qualifications et compétences personnelles que les femmes pourront satisfaire leurs revendications en matière de postes et de mandats politiques relève au mieux de l'utopie, au pis de la mauvaise foi. Prétendre qu'il est humiliant pour les femmes de lier leur parcours à un système de mesures volontaristes, c'est passer à côté du vrai problème, celui de l'inégalité de fait.

Puisque « l'incitation au respect » de l'égalité entre les sexes n'a rien donné, comment refuser d'admettre qu'est venu le temps de la contrainte ? Le débat à l'Assemblée nationale, promis en janvier dernier par le premier ministre, M. Alain Juppé, à Mme Gisèle Halimi (« rapporteure » de la commission politique de l'Observatoire de la parité), devrait avoir lieu ce mois-ci. Pour l'heure, une chose est sûre : la défense des droits des femmes concerne aussi les hommes. Pour les uns comme pour les autres, il s'agit en effet ni plus ni moins que d'en finir avec une « démocratie inachevée ».

FLORENCE BEAUGÉ.

LES BASTILLES TOUJOURS

Comment en finir

Par CHRISTINE DELPHY *

LES chiffres sont connus : le Parlement français est masculin à 94 %. Plus grave, cette proportion n'a pas évolué en cinquante ans. Face à cette situation, un vaste mouvement s'est formé en France pour la parité en politique. Son but : que les assemblées élues soient composées pour moitié de femmes. Selon un sondage effectué l'été dernier, 70 % de la population, femmes et hommes confondus, sont aussi scandalisés que les féministes devant l'accaparement par un sexe de la représentation nationale.

Il faut faire quelque chose, mais quoi ? Les paritaristes pensent que seule une loi, ou un amendement à la Constitution, établissant le principe de « une sur deux » est susceptible de faire évoluer la situation (1). Unique en Europe et dans le monde, cette stratégie trouve sa raison d'être dans une histoire spécifiquement française : un jugement en 1982 du Conseil constitutionnel, qui annulait la loi, dont il s'était autosaisi, à propos des quotas dans les partis politiques (2). Ainsi se retrouvait bloquée l'« action positive », formule choisie partout ailleurs pour combattre les discriminations contre les femmes et, en Amérique du Nord, contre les minorités ethniques. Certaines paritaristes choisirent alors de contourner le Conseil constitutionnel en proposant un amendement à la Constitution elle-même.

L'immobilisme des instances gouvernantes a donc conduit à cette situation absurde : pour atteindre un résultat auquel d'autres pays sont parvenus sans même voter de lois, la France se verrait obligée de changer de Constitution !

Si la revendication paritariste éveille de *l'hostilité*, les raisons des uns et des autres de s'opposer sur ce sujet sont très différentes, pour ne pas dire diamétralement divergentes. L'opposition de droite défend un universalisme abstrait qui a été largement critiqué par les féministes, mais aussi par les Noirs aux Etats-Unis. Cette doctrine permet en effet l'exclusion de catégories entières de la population – certaines analyses soutiennent même qu'elle l'exige. L'universalisme abstrait établit implicitement un modèle du citoyen qui est homme et blanc.

Les féministes qualifient à juste titre cette conception de faux universalisme. Leur critique de gauche appelle un universalisme vrai et la reconnaissance préalable que ce dernier n'existe pas encore. Cette démarche va de pair avec la critique des définitions dites formelles de l'égalité, auxquelles on oppose maintenant, sur le plan international, l'égalité substantielle ; pour atteindre celle-ci, il faut passer par l'action positive.

L'action positive, dont les principes sont énoncés dans la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'encontre des femmes, ratifiée par la France en 1983, est pratiquée dans nombre de pays occidentaux, en particulier les pays scandinaves et ceux d'Amérique du Nord. Sa philosophie diffère tant de la position républicaine que de la position paritariste.

A l'inverse de la position prise par les tribunaux et les universalistes républicains français, elle incorpore une prémisse de base : les femmes (mais aussi les Noirs, etc.) sont opprimées. Prémisse fondamentale, car on ne peut pas lutter contre ce dont on ne reconnaît pas l'existence. L'action positive, comme la parité, attribue les différences de pouvoir – puisque c'est bien de cela qu'il s'agit – entre les femmes et les hommes, les Noirs et les Blancs à une oppression historique des uns par les autres. Puisque c'est la société qui a créé ces inégalités, c'est à elle de les défaire.

Mais la parité vise à établir un équilibre entre des groupes, les hommes et les femmes, qu'elle traite comme s'ils

* Sociologue.

(1) Voir *Nouvelles questions féministes*, Paris, 1994, n° 4, « La parité pour », et 1995, n° 2, « La parité contre » ; et *Cahiers du Geddisst*, 1996, n° 17, « Principes et enjeux de la parité ».

(2) Cette loi prévoyait que les listes présentées aux élections municipales ne pourraient pas comporter plus de 75 % de candidats d'un même sexe.

Pour la parité

Par ELIANE VIENNOT *

LES Français n'ont rien su d'une décision prise récemment et qui les concernait pourtant en premier lieu. Le 2 décembre 1996, le conseil des ministres de l'Union européenne a adopté une recommandation selon laquelle les Quinze s'engagent à mettre en place *« une stratégie intégrée d'ensemble visant à promouvoir la participation équilibrée des femmes et des hommes aux processus de décision, et développer ou instaurer, pour y parvenir, les mesures appropriées, telles que, le cas échéant, des mesures législatives et/ou réglementaires et/ou d'incitation »*.

Les travaux d'enquête qui ont précédé cette recommandation sont eux aussi passés sous silence, de même que les différents programmes pour l'égalité des chances mis en place par l'Europe depuis le début des années 80. Ni le gouvernement, ni les élus, ni les médias n'en ont soufflé mot. Il faut dire que les chiffres déjà connus sont accablants : la France, qui aime se présenter comme un modèle de démocratie, arrive au *dernier rang des Quinze* pour la féminisation de son Parlement : 6 % d'élues, un pourcentage qui n'a pas varié (sauf à la baisse) depuis cinquante ans que les Françaises sont électrices et éligibles.

A l'échelle mondiale, la situation est encore plus consternante : la France se retrouve en 64e position, derrière certains pays considérés comme plus machistes, ou moins démocratiques, ou moins développés (1). Dans les assemblées territoriales, on enregistre bien une petite évolution, mais qui ne change rien au problème de fond. Si les femmes constituent 21 % des élus dans les conseils municipaux, la scène nationale leur reste fermée : en vertu du cumul des mandats (spécificité française), c'est essentiellement parmi les maires de villes de plus de 20 000 habitants, ou les conseillers généraux, que se recrutent les candidats à l'Assemblée ou au Sénat. Or on trouve 7 % de femmes dans la première catégorie et moins de 6 % dans la seconde. Quant aux 12 % de conseillères régionales, elles cachent mal l'extrême rareté des femmes dans les exécutifs des assemblées régionales, et elles sont le produit d'une conjonction d'éléments : le caractère récent de cette instance, le scrutin de liste, et la percée électorale des Verts (2) au début de la décennie (3).

D'autres chiffres encore viennent *contredire les explications jusque-là* avancées pour justifier la rareté des femmes en politique : le peu d'intérêt qu'elles-mêmes auraient pour la chose publique, et l'« arriération » du corps électoral, bref, les mentalités. L'enquête effectuée lors des législatives de 1993, à l'initiative du Conseil national des femmes françaises (CNFF) (4), montre tout d'abord que les femmes sont (presque) aussi nombreuses que les hommes à se présenter au suffrage des électeurs quand elles échappent au filtre des partis : elles constituaient cette année-là 46 % des candidats indépendants. En revanche, seuls (ou presque seuls) les hommes parviennent à obtenir l'investiture de leur formation quand il y a une vraie chance de gagner : en 1993, les quatre grands partis n'ont ainsi présenté en moyenne que 7 % de femmes, dont un certain nombre dans des circonscriptions réputées « perdues d'avance ». Le corps électoral, quant à lui, semble n'avoir aucun problème à voter pour des femmes, pour autant qu'on lui en présente : au second tour de ces élections législatives, il restait 7,6 % de candidates. Il y en eut 6 % à entrer à l'Assemblée.



ROGER-VIOLLET

MANIFESTATION FÉMINISTE VERS 1900
« Princesse du journalisme », Séverine était une des premières suffragettes

Deux faits récents confirment ces constatations. Tout d'abord la décision du Parti socialiste de présenter 30 % de femmes aux législatives de 1998. Cette mesure – qui n'aboutira pas à 30 % d'élues et montre que 70 % des places demeurent « réservées » aux hommes – a néanmoins un mérite : celui d'avoir soudain « révélé » l'existence de dizaines de militantes bien implantées dans la vie locale et bien décidées à entrer dans la compétition. Leur émergence met à mal l'éternelle rengaine des hommes politiques : *« Des femmes, on en voudrait bien, mais on n'en trouve pas ! »* Ensuite, des sondages répétés le prouvent : les Français adhèrent *massivement à l'idée d'une disposition* légale organisant la parité hommes-femmes dans les assemblées élues : ils étaient 86 % des deux sexes à s'y déclarer favorables en novembre 1996, presque aussi nombreux que ceux qui réclamaient une interdiction totale du cumul des mandats : 78 % (5). Les deux chiffres sont d'ailleurs liés : cette France qu'on dit « profonde », voire « conservatrice », rejette l'archaïsme de sa classe politique et le monopole du pouvoir par une petite minorité ; elle émet, avec raison, l'hypothèse selon laquelle l'adoption des deux mesures serait synonyme d'une démocratisation profonde de la vie publique.

La recommandation européenne serait donc rapidement mise en œuvre dans l'Hexagone si la volonté populaire était entendue et si les énergies des femmes n'étaient pas si solidement bridées. Mais elle se heurte à la résistance des élites.

Face aux critiques, la meilleure et la plus ancienne des tactiques est bien entendu le silence, la reproduction du *statu quo* grâce à des règles non écrites (réseaux, cooptation, horaires), et la chasse aux « brebis galeuses » qui ne respectent pas ces règles. Mais cette politique ne marche plus quand s'organise une contestation, comme cela a été le cas plusieurs fois au cours du XIXe et du XXe siècle avec le mouvement suffragiste, et comme c'est le cas aujourd'hui avec le mouvement pour la parité. Ce sont les « clercs », alors, qui prennent le relais, et qui viennent à la rescousse des politiques en justifiant leur immobilisme par de savants discours.

On commence à connaître le rôle tenu autrefois par les intellectuels pour chasser, puis pour maintenir les femmes hors de la sphère publique (6). Le combat mené aujourd'hui par certains – ou mieux par certaines – des plus médiatisés d'entre eux consiste à soutenir que la démocratie serait en danger si des mesures étaient prises pour assurer l'égalité des sexes dans la représentation politique ; que le principe d'universalisme abstrait cher à la France serait bafoué ; que la porte serait ouverte au communautarisme, car toutes les minorités ou catégories sociales pourraient, de la même façon, réclamer d'être représentées à leur juste proportion.

Ces arguments n'ont rien à voir avec la tradition dont se drapent bien souvent les uns et les autres : celle des Lumières. Car avant de crier à l'abandon de l'universalisme, il faudrait prouver que celui-ci a un jour été respecté, ce qui ne semble pas évident étant donnée la composition des assemblées élues, toujours très homogènes par la couleur, le sexe, l'âge et l'origine sociale. Il faudrait rappeler que ce principe a masqué jusqu'en 1848 l'exclusion des droits civiques de l'écrasante majorité de la nation et, jusqu'en 1945 encore, celle de la moitié de la population. Il faudrait expliquer que les femmes ne sont ni une minorité ni une catégorie sociale : qu'elles sont, comme les hommes, l'une des deux composantes de chaque pays, qu'elles se répartissent, comme eux, dans toutes les catégories sociales. Et peut-être conviendrait-il de répéter, après Gambetta, que *« la vraie démocratie, ce n'est pas de reconnaître des égaux, c'est d'en faire »*.

Des mesures volontaristes sont en effet nécessaires lorsque les institutions se révèlent incapables de s'adapter aux évolutions en cours dans la société civile. Ces mesures peuvent être prises par les partis, quand ces derniers ne sont pas coupés, de par leur fonctionnement, des préoccupations de la population ; toujours nécessaire, l'action des femmes sur (ou dans) ces partis donne alors des résultats. En Europe, les trois pays scandinaves et les Pays-Bas ont de cette manière dépassé la barre des 30 % de femmes parlementaires. En Allemagne, le cap des 20 % a été franchi sous la pression des Verts, qui pratiquent en leur sein la parité. En Autriche, au Luxembourg, en Espagne, des partis plus traditionnels ont également pris des dispositions permettant d'atteindre ou de dépasser ce pourcentage. Les sept autres pays européens, qui n'en ont pas fait autant, plafonnent, pour leur part, en moyenne, à 10 % d'élues (7).

L'Etat peut également intervenir. La loi belge exige ainsi, depuis 1993, 33 % de candidates sur les listes électorales – mais le texte reste muet sur leur place dans les listes, ce qui a permis de violer l'esprit des nouvelles dispositions. Une loi italienne imposa en 1993, pour quelques mois, la parité, mais pour 25 % seulement des sièges à pourvoir, et elle fut rapidement cassée par la Cour constitutionnelle. On retrouve là une tactique bien rodée en France entre les deux guerres. Par cinq fois, les députés reconnurent en effet le droit de vote des femmes, sans que jamais les sénateurs ne ratifient leur décision !

Un scrutin binominal

CES différents scénarios montrent bien les limites que tentent (et tenteront) d'imposer les « décideurs » à la remise en question du statu quo : au pis, ils continueront de faire semblant de faire quelque chose ; au mieux, ils finiront par adopter des quotas, afin de limiter le démantèlement du monopole masculin sur la vie publique. Seule, une mobilisation massive de la société civile parviendra à imposer à la classe politique de se réformer, afin d'être, comme elle, composée pour moitié d'hommes et de femmes.

Ces réformes sont à la portée des législateurs. En France notamment, l'absence de volonté politique, et elle seule, freine la mise en place de la parité. Ainsi, la modification de la Constitution ne semble pas nécessaire à bon nombre de spécialistes. Ces derniers font valoir que le Conseil constitutionnel, bien qu'il ait en 1982, de sa propre initiative, annulé la loi imposant aux élections municipales un maximum de 75 % de candidats « de l'un ou l'autre sexe », pourrait réagir différemment. Contrairement aux quotas, la parité ne présente pas en effet de caractère discriminatoire (8). Une série de lois électorales pourrait donc suffire, quitte à envisager ultérieurement une révision de notre texte fondamental si les « sages » – huit hommes et une femme – s'entêtaient.

Quant à l'organisation technique de la parité, elle serait des plus simples. En cas de scrutin de liste, il suffirait d'inscrire dans la loi que, pour être recevables, les listes doivent être composées de femmes et d'hommes en alternance. Le scrutin dit uninominal devrait, quant à lui, être remplacé par un scrutin binominal : dans chaque circonscription, les partis présenteraient non pas un mais deux candidats, un homme et une femme. Cela conduirait, certes, à doubler le nombre des élus mais, pour éviter une telle inflation, on pourrait diviser par deux celui des circonscriptions.

En réalité, les moyens pour instaurer la justice dans ce domaine sont multiples. Mais quelles que soient les options qui seront retenues, les démocraties dignes de ce nom n'ont pas d'autre choix que d'aller de l'avant.

* Maître de conférences à l'université de Corse.

(1) Programme des Nations unies pour le développement, texte préparatoire à la Conférence internationale de Pékin, 1995.

(2) Les Verts ont sur ce sujet une politique volontariste payante (*cf.* l'article d'Alain Lipietz, dans *Nouvelles questions féministes*, novembre 1994).

(3) *Cf.* Françoise Gaspard, « Système politique et rareté des femmes élues, spécificités françaises ? » dans *Les Femmes et la politique*, sous la direction d'Armelle Le Bras-Choppard et Janine Mossuz-Lavau, L'Harmattan, Paris, 1997.

(4) *Parité-Infos*, Paris, n° 1, mars 1993.

(5) *L'Express*, Paris, 7 novembre 1996.

(6) *Cf.* divers articles dans *La Démocratie « à la française » ou les femmes indésirables*, sous la direction d'Eliane Viennot, Presses de l'université Paris-VII, 1997.

(7) Lire *Les Femmes dans la prise de décision en France et en Europe*, sous la direction de Françoise Gaspard, L'Harmattan, 1996.

(8) *Cf.* Francine Demichel, *Sirey 12*, Dalloz, 21 mars 1996.

ASTILLES TOUJOURS

ent en finir

DRESSÉES DE L'INÉGALITÉ

avec l'exclusion des femmes

étaient deux sous-espèces distinctes, dans une démarche connue comme relevant du différentialisme. L'action positive, au contraire, considère le sexe surtout sous sa forme de genre (3), division hiérarchique dont le sexe n'est qu'un prétexte et donc minimise la signification sociale du sexe. Là où les paritaristes veulent inscrire dans la Constitution la *dualité* (4) de l'espèce humaine, la philosophie de l'action positive veut au contraire affirmer l'unicité de celle-ci et la traduire dans les faits.

C'est ainsi que les quotas, qui constituent le dispositif central de l'action positive, ne représentent pas la même chose que le « une sur deux » de la parité. Pour l'action positive, en l'absence de discrimination, les femmes seraient présentes au Parlement – et ailleurs, bien sûr – dans à peu près les mêmes proportions que dans la population. En raisonnant ainsi, l'action positive ne fait que reprendre la remarque de l'homme de la rue, elle-même utilisée et transformée en méthode par les disciplines statistiques et sociologiques : *« Ce n'est pas un hasard si... »* Quand les femmes constituent 50 % des enseignants du supérieur et 10 % des professeurs titulaires et que cela se reproduit année après année, génération après génération, il ne peut s'agir d'un hasard. En France cependant, pour prouver la discrimination, il faut qu'une femme ait été refusée à une promotion, à un concours, à une embauche explicitement en raison de son sexe. Aucun employeur ne se risquant à révéler ainsi naïvement le motif illégitime de son refus, il est donc impossible, en droit français, de prouver la discrimination.



DOLORÈS MARAT. – « La Tête enveloppée » (1991)

« RIVES », ÉD. MARVAL/MÉTIS

Une démarche en plein, non en creux

L'ACTION positive évalue et définit différemment des tribunaux ce que sont la discrimination et l'égalité. Elle procède, pour sa part, au vu des résultats et mène une démarche active d'élimination ou de correction de certains facteurs illégaux de traitement différentiel. Elle considère que la répartition des femmes et des hommes dans les positions de pouvoir, de prestige et d'autorité étant statistiquement anormale, il y a là le signe qu'il s'exerce ou qu'il s'est exercé vis-à-vis des femmes une action préjudiciable. Le terme d'action positive vient de ce qu'il s'agit d'une démarche active, d'une démarche en plein et non en creux, qui a pour but de contrecarrer une action négative s'exerçant au détriment des femmes.

L'action positive abandonne l'idée d'égalité formelle non pas comme insuffisante, mais comme inopérante, magique et même perverse. Inopérante : l'égalité formelle ne peut pas produire de l'égalité, puisqu'elle ignore l'*inégalité*. Magique : l'égalité formelle consiste non pas à rechercher l'égalité, mais à faire comme si les gens étaient déjà égaux. Perverse : c'est le cadre idéal pour reproduire, en les niant, les inégalités. Enfin, l'action positive est une philosophie universaliste mais qui, à la différence du faux universalisme, ne se contente pas de partir de la prémisse d'égalité entre tous les êtres humains : elle veut y arriver.

Inscrite comme principe dans tous les documents internationaux signés par la France, dont la Convention des Nations unies sur les femmes, l'action positive figure aussi dans la loi Roudy (5). Celle-ci est restée lettre morte parce que l'action positive n'a jamais été mise en œuvre (6). Elle ne demande pourtant aucun changement dans la Constitution, ni même de loi. En revanche, elle est coûteuse en termes d'application. Les pays qui l'ont adoptée – en Amérique du Nord et en Scandinavie – ont mis en place des comités nationaux ou fédéraux d'égalité des chances et des comités locaux dans les régions, les villes, les administrations, les universités.

Quelles sont les fonctions de ces organismes ? Surveiller les embauches, les promotions, rappeler aux administrateurs que la discrimination est interdite, recueillir les plaintes, les examiner, faire œuvre de conciliation quand c'est possible, aider les plaignantes à aller en justice quand cela ne l'est pas, recommander des sanctions (par exemple, refuser des contrats de recherche sur fonds publics aux universités qui pratiquent la discrimination). Enfin, établir des objectifs chiffrés – les quotas – parce qu'il s'agit là du seul critère objectif permettant d'évaluer les efforts déployés par l'institution. Les quotas ne sont que la traduction, au niveau d'une institution donnée, de l'obligation de résultats à laquelle les pays signataires de la Convention des Nations unies sur les femmes sont en principe astreints (7).

L'action positive n'est pas une panacée, mais c'est grâce à elle que les Suédoises ont réussi à entrer au Parlement. La présence, même massive, de femmes en politique ne serait pas non plus un remède miracle. C'est pourquoi l'action positive doit s'appliquer dans tous les domaines de la vie : au travail, à l'Université, etc.

Depuis l'arrêt de 1982 interdisant les quotas, la France a ratifié la Convention des Nations unies sur les femmes. Elle ne devrait donc plus pouvoir s'opposer à l'action positive, puisque les conventions internationales l'emportent sur le droit interne. Or cette convention indique explicitement que l'action positive ne peut pas être assimilée – comme l'avait déclaré le Conseil constitutionnel – à une discrimination. Nombre de femmes (et *d'hommes*) estiment inacceptable la philosophie différentialiste, implicite ou explicite, de la parité. Mais elles ne veulent pas non plus que leur refus aboutisse à la défense d'un statu quo également inacceptable. Entre ces deux écueils, l'action positive constitue une troisième voie. L'adopter exigera un combat pour que soient enfin appliquées la Convention des Nations unies sur les femmes et, plus généralement, les conventions internationales.

CHRISTINE DELPHY.

(3) Christine Delphy, « Penser le genre : quels problèmes ? », *in* Marie-Claude Hurtig et *al.*, *Sexe et genre*, Presses du CNRS, Paris, 1991.

(4) Rapport de la commission pour la parité, *Observatoire de la parité*, février 1997.

(5) La loi de 1983 sur l'égalité professionnelle, dite « loi Roudy », établit le principe, et en théorie les moyens, de lutter contre les discriminations *« de sexe »* dans le cadre du travail salarié.

(6) Annie Junter-Loiseau, « La loi française relative à l'égalité professionnelle : au-delà des apparences », *Nouvelles questions féministes*, « L'État français contre l'égalité des sexes », 1995, nº 1.

(7) Rebecca Cook, *Human Rights and Women : National and International Perspectives*, University of Pennsylvania Press, Philadelphie, 1994.

LE TRAVAIL PARTIEL ET SES MIRAGES

Choisir ou subir ?

FACE à la montée du chômage, le temps partiel s'est brusquement paré de toutes les vertus quand il s'est *développé au début des années 80.* Cette solution était supposée, d'une part, créer des emplois ; d'autre part, permettre aux femmes de *concilier vie professionnelle* et vie familiale. Pourtant, ses « vertus » s'estompent au fil des jours et à l'examen des faits.

38,2 % des Français (contre 30 % en 1992) occupant un emploi à temps partiel souhaiteraient travailler davantage et *peuvent être considérés*, selon la définition du Bureau international du travail, en situation de sous-emploi (1). *Sous la pression grandissante* du chômage, le temps « librement choisi » devient le plus souvent une forme *déguisée d'emploi précaire pour les femmes et, pour* les employeurs, un outil facile de gestion d'une main-d'œuvre (2).

Dans les années 80, presque les trois quarts des emplois créés au sein de la Communauté économique européenne ont été des temps partiels (3). Ils représentent aujourd'hui plus de 20 % des emplois totaux en Suède et en *Grande-Bretagne, contre* 16 % en France et 8 % en Italie (4). Ces emplois, concentrés pour l'essentiel dans le secteur tertiaire, sont *occupés par des femmes* dans 76 % à 90 % des cas suivant les pays et sont particulièrement fréquents dans le nord de l'Europe. Au Danemark – où 80 % des femmes travaillent – elles sont 40 % à occuper un temps partiel, aux Pays-Bas 62 %. Cette proportion *diminue dans les pays du sud de l'Europe*, car, là bas, ce n'est pas le travail à temps partiel qui a la faveur des employeurs, mais le *travail temporaire, comme* en Espagne, où il représente 30 % des emplois (5).

EN *France, le temps partiel* a doublé depuis 1973 et touche désormais 3,6 millions de personnes, soit environ une personne active sur six. *Dans 85 % des cas, il* concerne des femmes. *« A la différence des autres pays européens, le temps partiel en France n'est pas un facteur de croissance de l'activité féminine,* explique Margaret Maruani, sociologue au CNRS et directrice du groupe de recherche « Marché du travail et genre ». *Quand les femmes sont entrées sur le marché du travail au début des années 60, c'était à temps plein pour la grande majorité d'entre elles. Le temps partiel s'est développé chez nous non pas parce que les femmes l'ont choisi, mais parce que de nombreux emplois de ce type se sont créés dans des secteurs fortement féminisés, comme le commerce, les grandes surfaces, l'hôtellerie-restauration et les services aux particuliers. »*

Temps partiel en France rime donc bien souvent avec professions sous-qualifiées et secteurs majoritairement féminins. *Pourtant*, dans des secteurs plus qualifiés comme ceux de la santé et de l'enseignement, les femmes sont, là encore, nombreuses à travailler à temps partiel (respectivement 25,1 % et 20,8 %) (6).

En réalité, on comptabilise de la même façon deux types de temps partiels, qui n'ont pas grand-chose à voir l'un avec l'autre. D'un côté, un temps partiel – donc un *salaire partiel, il ne faut pas l'oublier* – de plus en plus subi ; de l'autre, un aménagement du temps de travail *plus souvent choisi.*

LE problème se complique encore *quand il s'agit* d'horaires de travail « décalés », pratiques courantes dans le commerce et certains services aux entreprises, tels que le nettoyage par exemple : tôt le matin, tard le soir, les dimanches, etc. Ces horaires alourdissent encore la charge quotidienne des femmes – ils aggravent, entre autres, le problème de la garde des enfants – et multiplient *les obstacles déjà nombreux dressés sur leur* parcours professionnel : pas de primes, pas d'accès à la formation continue, pas d'évolution de carrière, etc.

Le salaire horaire des employés à temps partiel est en outre souvent inférieur à celui de leurs collègues recrutés *à temps plein.* A cela s'ajoute enfin une autre « pénalité » qui touche les temps partiels : les avantages sociaux, rarement *identiques.*

SOPHIE SENSIER.

(1) Bernard Ernst et Nadine Legendre, « Le bilan de l'emploi en 1995 et au premier semestre 1996 », enquête Emploi de l'Insee, *Économie et statistique*, Paris, 1996, nº 298.

(2) Margaret Maruani, « L'emploi féminin à l'ombre du chômage », *Les Actes de la recherche en sciences sociales*, Paris, décembre 1996.

(3) « Les femmes dans une économie mondiale en pleine mutation », Nations unies, New York, 1935.

(4) Sources OCDE, 1992.

(5) Rachel Silvera, « Emploi et chômage des femme en Europe », *Données & arguments*, tome II, livre publié en mars 1995. Éditions Syllepse pour AC !-(Agir ensemble contre le chômage).

(6) Bernard Ernst et Nadine Legendre, *op. cit.*

« REPRISE », un film d'Hervé Le Roux

Temps modernes

NUL n'a oublié l'une des scènes les plus poignantes et les plus symboliques de ce que fut mai 68 en France. Elle montre les dernières résistances d'une jeune ouvrière des usines Wonder, à Saint-Ouen, aux portes de Paris, refusant de reprendre le travail après la longue grève. Deux délégués syndicaux cherchent à la convaincre. Mais rien n'y fait, elle ne veut pas rentrer.

Ainsi s'achevait un petit film militant de quelques minutes, intitulé *La Reprise du travail aux usines Wonder.* Alors qu'il n'était, au départ, qu'un simple reportage, réalisé sans préparation ni repérage – *« On avait l'habitude pour ce type de reportage d'aller filmer les singes au zoo, se souviennent les auteurs. Puis on s'est retrouvés par hasard devant l'usine Wonder à filmer cette scène »* –, ce court-métrage, réalisé par deux étudiants en cinéma, allait devenir un vrai brûlot révolutionnaire, projeté dans des centaines de meetings politiques.

Hervé Le Roux, réalisateur (*Grand bonheur*, 1992), est resté hanté par ces images et par la détermination de cette jeune ouvrière. Qu'est-elle devenue près de trente ans plus tard ? A-t-elle fini par reprendre son poste ? A-t-elle quitté Wonder ? *« Elle n'avait eu droit qu'à une prise, je lui en devais une deuxième »*, confie-t-il. Le Roux est donc parti à la recherche des protagonistes de cette histoire. Le résultat est un film politique formidable (1). Trois heures trente de reportages et d'entretiens passionnants.

La plupart des témoins de l'époque revoient l'ancien court-métrage devant la caméra d'Hervé Le Roux. Ils n'ont rien oublié. Les conditions de travail déplorables (*« 38 000 piles fabriquées par jour, 38 000 gestes identiques. C'était* Les Temps modernes *de Charlot »*, se souvient un mécanicien), les luttes, les revendications, les maigres résultats obtenus. *« Passée la grève, tout est redevenu comme avant,* rappelle une ancienne ouvrière. *Les patrons ont tout juste installé deux douches dans les ateliers des femmes en 1972, et accordé une pause-toilettes de cinq minutes. »* Mais le travail salissant, à base de brai, et le contact direct avec des éléments très toxiques sont demeurés quotidiens.

A travers le récit de ces femmes (la plupart embauchées dès leur plus jeune âge, sans qualification aucune, payées une misère) et de la saga de l'usine Wonder, c'est une partie de l'histoire récente de la classe ouvrière et de l'ère industrielle qui est évoquée.

Créée en 1916, Wonder a dominé le marché des piles dans les années 60, grâce notamment à l'apparition du transistor et aux commandes militaires liées à la guerre d'Algérie. La situation se dégrade dans les années 70 avec la concurrence américaine puis japonaise. Enfin, en 1984, M. Bernard Tapie, présenté comme un sauveur (mis en scène par Jacques Séguéla dans un spot publicitaire inoubliable), rachète l'usine. *« En quelques mois, par charrettes entières, des salariés ont été licenciés »*, tandis que, à la Bourse, l'action Wonder grimpait de 560 % ! Quatre ans plus tard, M. Tapie vendait la firme Wonder au groupe américain Ralston et cédait le bâtiment de Saint-Ouen à un de ses amis, l'antiquaire Steinitz. Ironie de l'histoire, l'usine est aujourd'hui un dépôt d'antiquités.

CARLOS PARDO.

(1) *Reprise*, d'Hervé Le Roux (1996), sortie le 26 mars 1997.

QUAND LES PAYS-BAS DÉCRIMINALISENT LE PROXÉNÉTISME

Le corps humain mis sur le marché

ALORS que l'aggravation des disparités sociales et l'extension de la pauvreté entraînent une augmentation de la prostitution dans de nombreux pays, une offensive menée par les Pays-Bas vise, au nom de la liberté des femmes, à légaliser le « travail sexuel ». A moins d'être forcée – et que la victime en apporte la preuve – la prostitution deviendrait un libre commerce et la mise en exploitation du corps, un droit reconnu sur le marché international du sexe, pour la plus grande satisfaction des consommateurs et des proxénètes.

Par MARIE-VICTOIRE LOUIS *

Si l'on a beaucoup parlé de la politique des Pays-Bas à propos de la drogue, la question de la libéralisation du marché du sexe, élaborée et menée avec une efficacité redoutable par ce pays – qui préside le Conseil de l'Europe depuis le 1er janvier 1997 – n'a pas encore été abordée. Depuis les années 80, il est le seul Etat au monde à avoir une politique nationale et internationale affichée de décriminalisation des activités liées à la prostitution ; le seul également à s'être donné les moyens conceptuels, financiers, institutionnels de sa mise en œuvre effective.

Les Pays-Bas, dont la politique se veut *« placée sous le signe de la tolérance »*, ne considèrent pas que la prostitution doive, même à long terme, être abolie : *« La suppression de la prostitution produit plus de problèmes, pour les prostituées comme pour la société, qu'elle n'en résout. »* Et, *« même si on le voulait, cette activité ne pourrait être réprimée »*, peut-on lire dans la plaquette officielle de la ville d'Amsterdam, dont *la politique est présentée comme « la politique phare »* du pays. La ville se targue d'ailleurs de ce que son *« quartier chaud »* soit *« connu dans le monde entier »*.

Ce pays ne se contente donc pas de faire de l'existence de la prostitution un pis-aller. Sous couvert d'une analyse assimilant formellement liberté sexuelle et prostitution, estimant que le stigmate social dont les prostituées sont l'objet disparaîtra dès lors que leur *« métier »* sera légalement reconnu, faisant fi de toute éthique, le gouvernement néerlandais affiche, à la veille du XXIe siècle, un nouveau *« droit »* de la personne humaine, celui pour chacun d'être proxénète (1), le droit à la prostitution n'en étant que le paravent.

Les Pays-Bas poussent en effet la logique économique libérale jusqu'à son terme ultime. Dès lors que ce *« gouvernement reconnaît que les femmes doivent pouvoir choisir librement de se prostituer »*, il admet que le corps humain peut être l'objet de transaction et reconnaît qu'une autre personne peut en obtenir un bénéfice : *« Le droit à l'autodétermination dont jouit tout homme ou femme adulte indépendant qui n'a été soumis à aucune influence illégale, implique le droit pour cette personne de se livrer à la prostitution et de permettre qu'une autre personne profite des revenus qu'elle en tire* (2). *»* Cette – formidable – assertion occulte toute analyse des rapports de domination qui sont à la base même de la prostitution. Elle postule en effet que les personnes elles-mêmes – et non seulement les choses – peuvent être l'objet de conventions (3) et remet radicalement en cause l'affirmation du principe, pourtant universel, selon lequel le corps humain est inaliénable.

* Centre d'études et d'analyses des mouvements sociaux, Centre national de la recherche scientifique, CNRS, Paris.

Très significatives sont les mutations du vocabulaire utilisé dans les textes *néerlandais et qui, progressivement*, apparaissent dans les textes internationaux, de même que dans le langage parlé : le *« droit à l'autodétermination »* des femmes se substitue à leur liberté : *« le renforcement du pouvoir des femmes* (4) *»* remplace leurs droits ou l'égalité entre les sexes, tandis que le concept de *« droits sexuels »* ouvre, dans son ambiguïté, la voie à cette commercialisation du sexe. Le *« travail sexuel »*, le *« sexe marchand »* remplace celui de prostitution. Les proxénètes ou les propriétaires de maisons de passe deviennent des *« tierces personnes »*, des *« intermédaires »*, *« des organisateurs du travail des prostituées »*, des *« propriétaires ou gérants de locaux »*, des *« managers de l'industrie du sexe »*. Et les prostituées deviennent des *« travailleuses du sexe »*, ou des *« professionnelles de la sexualité »*. Quant aux clients, devenus des *« consommateurs de prostitution »*, ils restent le plus souvent innommés. Sauf lorsqu'il s'agit d'évoquer la création d'associations hollandaises chargées de *« protéger leurs intérêts »*...

A la base de cette thèse, le raisonnement selon lequel la prostitution doit être considérée comme une activité économique (presque) comme les autres. Seules les *« formes d'exploitation qui comportent un élément de coercition ou de fraude ou s'il y a abus de la situation de dépendance de la prostitution »* doivent, elles, être réprimées. Cette distinction ouvre alors la voie à la reconnaissance de l'existence d'une *« prostitution forcée »*, clé de voûte de cette théorisation. L'ajout de ce simple *mot – « forcée » – implique*, en contrepoint, que la prostitution peut être alors *« libre »*, *« volontaire »*, *« choisie »*, *« fondée sur un choix rationnel »* (traduire : économique) (5).

C'est dorénavant à l'aune de la contrainte sur les seules personnes prostituées que repose donc la définition de la prostitution. La légitimité de ce *« commerce »*, elle, n'est donc plus contestée. De fait, son champ d'action ne peut que s'élargir et les *« contraintes »* (viols, coups, chantages, tortures, assassinats), déjà exercées à l'encontre des prostitué(e)s, ne peuvent que s'aggraver. Les autorités néerlandaises en arrivent même à proposer un nouveau concept, celui de : *« consentement de plein gré à sa propre exploitation »*.

Bien que tombé en désuétude, le code pénal des Pays-Bas pénalise cependant, encore pour un temps, le proxénétisme. Mais ce maintien est plus que symbolique car la gestion des maisons de passe a été transférée aux municipalités. Celles-ci ont le pouvoir de signer des conventions avec les tenanciers. Ces derniers peuvent alors, sous le contrôle de la police, exercer librement leur *« commerce »*, sous réserve que les prostituées soient majeures, en situation régulière, qu'elles prennent soin de leur santé et de celle de leurs clients et... n'aient pas été *« contraintes »*. Or, 80 % des prostituées d'Amsterdam sont étrangères, et 70 % d'entre elles sont dépourvues de papiers. Il n'est donc pas étonnant qu'à ce jour sur les deux cent cinquante *« bordels »* officiellement recensés de la ville, seuls quatre aient signé une convention avec le maire. Des conventions qui n'accordent, de fait, aucun droit aux prostituées dont les Pays-Bas s'affirment pourtant les défenseurs.

L'appréciation de la *« contrainte »* est d'autant plus discrétionnaire que politique en matière de prostitution et politique en matière d'immigration ne sont plus dissociables. Ces femmes, souvent mineures et étrangères, terrifiées, menacées, violentées, le plus souvent dépouillées de leur argent et de leurs papiers, sans contact avec le monde extérieur, *certaines ne sachant même pas dans* quelle ville elles sont, ce sont elles qui doivent dénoncer à la police leur situation contrainte ! Cette même police qui effectue des descentes dans les maisons de passe, quand elle n'est pas complice des tenanciers.



GALERIE NCE PHOTOGRAPHIE CONTEMPORAINE, PARIS

LUCIEN CLERGUE. – « Craquelures »



Même les enfants...

POUR éviter de ternir leur image de champion de la lutte contre le trafic des femmes, les Pays-Bas permettent aux plaignantes de rester sur le territoire néerlandais jusqu'à la tenue du procès qu'elles intentent. Une politique particulièrement cynique, puisque, après le procès en question, ces femmes sont expulsées.

De fait, les trafiquants ont bien peu à craindre de la répression dans ce pays. En 1993, sur un total de neuf procès – en première instance et en appel – pour trafic d'êtres humains : un procès a été *« suspendu pour une période indéfinie »* ; une femme témoin a obtenu une *« compensation »* ; quatre ordonnances de non-lieu, faute de preuves, ont été prononcées ; un trafiquant a été condamné à une peine de neuf mois de prison ferme, un autre à quatre ans. Quant au dernier procès, qui concernait cinq trafiquants de femmes thaïlandaises, également poursuivis pour trafic de drogue, la peine la plus élevée a été de trois ans de prison, dont un avec sursis et une amende ne dépassant pas 35 000 florins (105 000 francs).

Le gouvernement des Pays-Bas s'est donc cru obligé d'affirmer une volonté politique plus nette de lutter contre les trafiquants d'êtres humains. Ainsi a-t-il modifié, en 1994, son code pénal : la peine maximale de prison est passée de cinq à six ans – soit deux fois moins que la répression pour trafic de drogues dures – et à dix ans au maximum, s'il s'agit de trafic organisé d'enfants de moins de 16 ans et/ou accompagné de graves violences physiques.

Sur la scène internationale, les Pays-Bas ont remporté de nombreux succès pour faire adopter leur approche des problèmes de la prostitution. A de rares exceptions près, chaque rencontre internationale est l'occasion d'une nouvelle avancée des thèses néerlandaises. Ainsi La Haye a-t-elle joué un rôle décisif, lors de la rédaction de la plate-forme européenne d'action préparatoire à celle de Pékin qui s'est tenue en septembre 1995. Pour la première fois, à un niveau gouvernemental européen (6) la notion de *« prostitution forcée »* a été entérinée. En outre, il n'est plus demandé aux Etats de ratifier la Convention abolitionniste de 1949, véritable bête noire des Pays-Bas. Dans son préambule, cette convention affirme en effet que *« la prostitution et le mal qui l'accompagne, à savoir la traite des êtres humains en vue de la prostitution, sont incompatibles avec la dignité et la valeur de la personne humaine »*.

Plus encore, les cinquante-quatre pays occidentaux signataires de la plate-forme européenne – ceux-là mêmes qui contrôlent la plus grande part des revenus de cette marchandisation internationale du sexe des êtres humains et fournissent la majorité des clients du « tourisme sexuel » – ont affirmé, sans ambiguïté, qu'ils reconnaissaient expressément *« la prostitution »* comme une réalité qui n'a pas à être remise en cause et dont il faut seulement limiter l'*« expansion »* (7). Quant aux moyens évoqués pour parvenir à ce but, ils consistent simplement à demander *« plus d'efforts internationaux et de coopération »*, ce qui exclut tout renforcement de politiques contraignantes nationales ou internationales en la matière. Dans la foulée, le gouvernement néerlandais – qui s'est dit particulièrement satisfait des résultats de la conférence de Pékin – a obtenu, au finish, l'ajout du terme *« forcé »* à celui de *« prostitution »* dans la déclaration finale.

Enfin, le 29 novembre 1996, lors du Conseil justice-affaires intérieures, le gouvernement néerlandais a empêché l'adoption de deux propositions majeures du projet d'action commune. Alors que la quasi-totalité des Quinze avaient exigé une répression accrue de la pornographie impliquant des enfants, les Pays-Bas se sont opposés à la Belgique qui demandait que soit incriminée la détention d'un tel matériel *« à des fins personnelles »*. La possession de cassettes pornographiques de ce type ne sera donc plus, sur un plan européen, considérée comme élément constitutif de l'« exploitation sexuelle » et échappera à toute sanction. Le droit des enfants à être protégés de toute violence sexuelle a été ainsi sacrifié sur l'autel de la liberté du commerce, pour le plaisir des amateurs de pornographie.

La délégation néerlandaise, soutenue par les Danois, s'est en outre opposée à l'affirmation du principe de l'universalité d'*« extra territorialité sans double incrimination »* pour les crimes suivants : *« exploitation sexuelle des enfants ou le fait d'infliger à ceux-ci des sévices sexuels »* ; *« traite des enfants en vue de les exploiter sexuellement ou de leur infliger des sévices sexuels »*. Autrement dit, les Etats européens ne sont pas contraints de poursuivre leurs ressortissants en dehors de la Communauté, si les crimes reprochés ne sont pas également punissables dans le pays où ils ont été perpétrés. Les agresseurs sexuels d'enfants des pays pauvres peuvent continuer à exercer leurs violences dès lors que leurs victimes vivent dans des contrées qui n'auraient pas, selon ce projet d'action commune européenne, *« pris les mesures appropriées visées à l'article 34 de la Convention des droits de l'enfant »*. Selon cet article, *« les Etats parties s'engagent à protéger l'enfant contre toutes les formes d'exploitation sexuelle et de violences sexuelles »*.

Que les pays européens continuent, dans la réalité, à appliquer leur propre législation nationale en matière de lutte contre le proxénétisme et le trafic des êtres humains n'y change rien : ils ont signé un texte européen indigne, au nom de la règle du consensus qui abolit même le droit à une position minoritaire.

La France est cependant mal placée pour s'opposer au rouleau compresseur néerlandais. Elle défend officiellement la convention de 1949 sans l'appliquer ; elle se prétend abolitionniste mais elle cautionne les nouvelles formes de réglementation de la prostitution (salons de massage, bars montants, etc.) Même si elle reste la plus répressive des Quinze, la justice française a diminué presque par deux, ces dernières années, le nombre des poursuites – ce qui ne veut pas dire les condamnations – à l'encontre des proxénètes : quelque 650 en 1995, contre environ 1 300 en 1988. Et on chercherait en vain une politique cohérente entre les cinq ministères concernés.

A l'heure où la non-commercialisation du sang, de l'utérus, et d'autres organes humains fait l'objet de nombreux débats éthiques comme de réglementations, il semble inadmissible que de telles politiques se mettent en place sans que personne réagisse dans la communauté internationale, en particulier parmi les défenseurs des droits de la personne. Ce qui est en cause dans cette politique présentée comme « moderniste », c'est encore plus d'exclusion des femmes du marché du travail, autant de pouvoir masculin consolidé, et autant de violences contre les femmes, légitimées.

(1) Selon Interpol, les revenus d'un proxénète vivant en Europe de la prostitution d'une personne sont d'environ 720 000 francs par an.

(2) Questions relatives aux droits de l'homme. Position du gouvernement hollandais. Conseil économique et social, Nations unies, *(E/1990/33)*, 3 avril 1990.

(3) *Cf.* l'article 1128 du code civil français : *« Il n'y a que les choses qui sont dans le commerce qui puissent être l'objet de conventions. »*

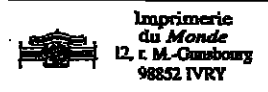
(4) Cette expression, utilisée systématiquement en anglais sous le terme d'*« empowerment »*, est extrêmement dangereuse dans la mesure où elle ne comporte aucune référence juridique normative et ne se réfère à aucune éthique.

(5) Lire « La conférence européenne contre le trafic des femmes. Vers une reconnaissance légale du proxénétisme ». *Projets féministes*, nº 1, mars 1992.

(6) Contrairement à ce que cet intitulé laisse penser, pour l'ONU, la région Europe comprend, en sus des pays européens, les Etats-Unis, le Canada et Israël.

(7) *« La récession ainsi que d'autres problèmes économiques ont provoqué une augmentation de la prostitution dans de nombreux pays. Parce que ce phénomène, qui affecte les droits humains des femmes, est souvent international, plus d'efforts internationaux et de coopération sont nécessaires pour empêcher son expansion. »* Plate-forme d'action, commission économique pour l'Europe, (ONU, E / ECE / : RW/ HLM / 8.), 20 décembre 1994.

● Lucien Clergue, auteur de la photo ci-dessus, Jean Dieuzaide et Edouard Boubat exposent des œuvres qui leur tiennent à cœur jusqu'au 22 mars 1997 à la Galerie NCE Photographie contemporaine, 18, rue des Tournelles, 75004 Paris.



Imprimerie du *Monde*
12, r. M.-Gunsbourg
98852 IVRY

Commission paritaire des journaux et publications : nº 57 438
ISSN : 0026-9395
PRINTED IN FRANCE

A la disposition des diffuseurs de presse pour modification de service, demandes de réassort ou autre, utiliser nos numéros de téléphone verts :
Paris et sa banlieue : 0 800-03-11-36
Province : 0 800-36-11-11.

COLLUSION ENTRE FORCES DE SÉCURITÉ, LOUPS GRIS ET MAFIA

Les liaisons dangereuses de la police turque

SUR tous les fronts, le gouvernement turc, dominé par les islamistes, connaît de sérieuses difficultés : inflation persistante, tiraillements autour de la question de la laïcité, tensions avec la Grèce au sujet de Chypre... Au Kurdistan, comme ses prédécesseurs, le premier ministre, M. Necmettin Erbakan, se révèle incapable de trouver des solutions à une guerre qui se poursuit depuis de longues années et qui coûte de plus en plus cher à l'Etat. Un récent accident de voiture a révélé à une population stupéfaite l'ampleur de la collusion entre les forces de sécurité, l'extrême droite, la Mafia et les milices gouvernementales qui luttent contre la guérilla.

Par MARTIN A. LEE*

Chaque soir, le mois dernier, les familles turques ont éteint lumières et postes de télévision à 21 heures pile et sont restées dans le noir en signe de protestation contre la connivence entre les forces de sécurité gouvernementales et des éléments criminels. A l'origine de cette manifestation inhabituelle : les révélations stupéfiantes qui ont suivi un accident de voiture survenu le 3 novembre 1996, à quelque 150 kilomètres au sud-ouest d'Istanbul.

De l'épave de la Mercedes on a dégagé les corps de Huseyin Kocadag, un haut responsable de la police qui commandait des unités antiguérilla, Abdullah Catli, un homme en fuite, recherché pour trafic de drogue et meurtre, et sa compagne, Gonca Us, une ancienne reine de beauté devenue femme à tout faire de la Mafia. Le quatrième passager a survécu : M. Sedat Bucak, un chef de guerre kurde, dont la milice était financée par le gouvernement turc pour lutter contre la guérilla du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK).

Dans un premier temps, la police a affirmé que, au moment de l'accident, elle procédait au transfert de deux malfrats. Mais des documents recueillis sur les lieux ont révélé qu'Abdullah Catli, le gangster en fuite, était porteur de papiers diplomatiques spéciaux, qui lui avaient été délivrés par les autorités et qu'il avait en sa possession plusieurs pistolets, des permis de port d'armes, sans oublier six cartes d'identité, chacune établie sous un nom différent.

Quand il devint évident qu'Abdullah Catli était de mèche avec la police, et non traité comme un malfaiteur, le ministre de l'intérieur dut démissionner et plusieurs hauts responsables, dont le chef de la police d'Istanbul, furent suspendus de leurs fonctions. Abdullah Catli était connu pour être une figure de premier plan des Loups gris, une organisation terroriste et néofasciste, née à la fin des années 60. Il avait fait son apprentissage dans des gangs de rue, avant de venir renforcer les rangs des Loups gris, dont il était devenu le numéro deux en 1978. La même année, il dut plonger dans la clandestinité, quand il se retrouva mêlé au meurtre de sept militants syndicalistes.

C'est le 13 mai 1981 que les Loups gris se firent connaître dans le monde entier. Ce jour-là, Mehmet Ali Agça, l'un des plus proches collaborateurs d'Abdullah Catli, tira sur le pape Jean Paul II. Quelques mois plus tard, quand Catli témoigna lors du procès de trois Bulgares et quatre Turcs inculpés dans cette affaire, il avoua avoir donné au tueur le pistolet utilisé contre le souverain pontife. Catli avait auparavant aidé Ali Agça à s'échapper d'une prison, où celui-ci purgeait une peine d'emprisonnement pour avoir tué le rédacteur en chef d'un grand journal.

Abdullah Catli entretenait également des liens étroits avec la Mafia turque de la drogue. Plongés jusqu'au cou dans le commerce des stupéfiants, les Loups gris servaient d'intermédiaires au patron de la Mafia, M. Abuzer Ugurlu.

Alors qu'il enquêtait au début des années 80, sur un trafic d'armes et de drogue entre l'Europe de l'Est et la Sicile, le juge Carlo Palermo, un magistrat italien basé à Trente, découvrit qu'une quantité importante d'armes de haute précision de l'OTAN passaient en contrebande d'Europe de l'Ouest vers le Proche-Orient. Les livraisons étaient souvent faites en échange de cargaisons d'héroïne qui, avec l'aide des Loups gris et d'autres trafiquants, pénétraient ensuite en Italie du Nord, où elles étaient récupérées par des hommes de main de la Mafia, puis envoyées en Amérique du Nord. La morphine turque a ainsi alimenté l'essentiel de la filière sicilienne, qui inondait alors les Etats-Unis et l'Europe avec de l'héroïne pure.

Ce vaste trafic attirait comme un aimant les agents des services secrets des deux bords. Kintex, une entreprise d'Etat d'import-export, basée à Sofia et spécialisée dans le commerce des armes, jouait un rôle primordial. Elle était truffée d'espions bulgares et soviétiques, ce qui accrédita la thèse selon laquelle le KGB et ses acolytes bulgares, étant donné leurs relations étroites avec la Mafia turque, avaient téléguidé le complot contre le pape (1). Mais les services de renseignement occidentaux misaient également sur Kintex ; la CIA utilisa cette entreprise pour acheminer des armes aux « contras » du Nicaragua.

Dans sa déposition devant la justice à Rome, en septembre 1985, Abdullah Catli affirma qu'il avait été contacté par le service d'espionnage ouest-allemand (BND), lequel lui aurait promis une somme d'argent rondelette s'il impliquait les services russes et bulgares dans l'attentat contre le pape. Six ans plus tard, l'ancien analyste de la CIA, M. Melvin A. Goodman, révéla que ses collègues, à la demande de leurs supérieurs, avaient falsifié leurs comptes-rendus pour donner de la crédibilité à l'accusation. « La CIA n'avait pas de preuve à ce sujet », déclara-t-il le 25 septembre 1991 devant le comité sur le renseignement du Sénat américain. La thèse de la « filière bulgare » n'en renforça pas moins l'image de l'URSS comme empire du mal, tout en détournant l'attention des liens entre les services de renseignement américains et l'extrême droite turque.

Le responsable de l'antenne de la CIA à Rome au moment de la fusillade contre le pape, M. Duane Dewey Clarridge, avait été en poste à Ankara. Il s'y trouvait dans les années 70, quand les Loups gris commirent une vague d'attentats qui coûtèrent la vie à des milliers de démocrates et de Kurdes. A cette époque, les Loups gris opéraient avec la bénédiction et la protection de l'Organisation de la contre-guérilla, une section du département des opérations spéciales de l'armée turque. Ce département – installé dans le bâtiment de la mission d'assistance militaire américaine à Ankara – recevait des fonds et bénéficiait d'entraînement de conseillers américains. Il s'agissait de créer des escadrons clandestins, formés de civils supposés rester en retrait et mener des actes de sabotage dans l'hypothèse d'une invasion soviétique, sur le modèle répandu dans tous les pays de l'OTAN (2). Mais, en fait, ces agents se concentrèrent sur des cibles intérieures.

Ancien procureur militaire et membre de la Cour de justice suprême turque, M. Emir Deger a établi la preuve de la collaboration entre les Loups gris et les forces antiguérilla du gouvernement ainsi que les liens très étroits entre ces dernières et la CIA. Ces unités paramilitaires clandestines étaient chargées de la traque et de la torture de l'extrême gauche, si l'on en croit M. Talat Turkan, un haut responsable militaire en retraite, auteur de trois livres sur leurs activités (3). Les Loups gris furent ainsi à l'origine d'une partie de la violence politique qui culmina par le coup d'Etat militaire de 1980.

La Realpolitik de l'époque de la guerre froide obligea les Loups gris et leur parrain turc, le Parti d'action nationale, d'accepter une alliance discrète avec l'OTAN et la CIA. Avec à sa tête le colonel Alparslan Türkes, cette organisation défendait une idéologie panturque, réclamant le retour de territoires de l'URSS sous la bannière d'un empire turc ressuscité.

Pendant plus de quatre décennies, l'importance stratégique de la Turquie a tenu au fait qu'elle était pour l'Occident le rempart le plus à l'est contre le bloc soviétique. La CIA utilisait des partisans de la Grande Turquie pour attiser les passions antisoviétiques au sein des minorités turques musulmanes en URSS. Bien que cette politique soit devenue caduque en 1991, elle avait permis l'implantation des Loups gris en Asie centrale. Si bien qu'après, les croisés de la Grande Turquie se répandirent dans les territoires de l'ancienne Union soviétique. Certains devinrent conseillers des gouvernements dans la région.



SELÇUK

Autorisé à reprendre ses activités politiques, malgré la peine de prison (écourtée) purgée dans les années 80, le colonel Türkes se rendit ainsi en 1992 dans l'Azerbaïdjan indépendant, où il fut accueilli en héros. A Bakou, il appuya la candidature du sympathisant des Loups gris, M. Abulfaz Elchibey, qui fut ensuite élu président. Ce dernier choisit comme ministre de l'intérieur M. Iskender Gamidov, un extrémiste incontrôlable affichant son appartenance aux Loups gris et plaidant ouvertement pour la création d'une Grande Turquie qui comprendrait le nord de l'Iran et s'étendrait jusqu'à la Sibérie, l'Inde et la Chine. Il fut forcé de démissionner en avril 1993 après avoir menacé l'Arménie d'une attaque nucléaire.

Abdullah Catli sortait alors de plusieurs années d'emprisonnement. Evadé en 1990 d'une prison suisse, il rejoignit le maquis néofasciste en Turquie. En dépit de son implication dans la tentative d'assassinat du pape, il fut recruté comme organisateur d'un escadron de la mort destiné à mener la sale guerre contre les Kurdes (4.) En échange de la coopération d'Ankara durant la guerre du Golfe, Washington fermait les yeux sur les bombardements de l'aviation turque contre les bases kurdes en territoire irakien. De même, les escadrons de la mort antikurdes purent assassiner en toute impunité plus d'un millier de civils dans le sud-est de la Turquie. Des violations évidentes des droits de l'homme perpétrées par les forces de sécurité turques furent dénoncées par Human Rights Watch, Amnesty International et le Parlement européen.

L'accident du 3 novembre 1996 devait révéler le rôle de Catli dans la persécution des Kurdes. Dans les débris de la voiture se trouvait la preuve de ce que de nombreux journalistes et militants des droits de l'homme soupçonnaient depuis longtemps : les gouvernements successifs turcs avaient protégé des narcotrafiquants, abrité des terroristes et financé des gangs de tueurs pour éliminer dissidents turcs et rebelles kurdes. Le colonel Alparslan Türkes le confirma d'ailleurs : « *Catli a coopéré dans le cadre d'un service secret travaillant pour le bien de l'Etat* (5). » Quant à Mme Tansu Ciller, l'actuel ministre des affaires étrangères, elle prit également sa défense : « *Je ne sais pas s'il est coupable ou non, mais je me souviendrai toujours avec respect de ceux qui ont fait feu ou ont été blessés, au nom de ce peuple, de cette nation et de cet Etat* (6). »

Réclamant une enquête poussée, 80 membres du Parlement turc ont pressé le procureur fédéral de poursuivre Mme Ciller pour activités criminelles et de sanctionner les opérations illicites. L'accident de voiture de Susurluk, firent-ils valoir, offrait une occasion historique de tirer au clair des affaires de meurtres, de trafic de drogue et d'armes longtemps étouffées.

Ce scandale a stimulé la presse turque. Mais nombre de journalistes qui enquêtaient sur les liaisons dangereuses entre trafiquants d'héroïne et de hauts responsables de la police ont été assassinés par des escadrons de la mort au cours de ces dernières années. Quant aux procureurs, ils ont toutes les peines du monde à résister aux pressions de leurs supérieurs. Interrogé, le département d'Etat américain déclare n'avoir aucun commentaire à faire sur l'affaire de Susurluk. Une affaire purement intérieure turque, rien d'autre...

(1) Lire Gilles Perrault, « La grotesque et pitoyable fable de la filière bulgare », *Le Monde diplomatique*, mai 1987.

(2) Lire François Vitrani, « L'Italie, un Etat de "souveraineté limitée" », *Le Monde diplomatique*, décembre 1990.

(3) *Info-Turk Bulletin*, Bruxelles, février 1993.

(4) *Info-Turk Bulletin*, décembre 1990.

(5) *The New York Times*, 19 décembre 1996.

(6) *Ibidem*.

* Auteur de *The Beast Reawakens*, un livre sur la résurgence du fascisme, à paraître en juin chez Little Brown, New York, Londres.

NUAGES SUR LE PAYSAGE

Quand la gauche italienne

L'ALLEMAGNE acceptera-t-elle que l'Italie prenne, dès 1999, le train de l'euro ? Du scepticisme exprimé par les représentants allemands à Davos aux assurances données par le chancelier Helmut Kohl au président du conseil Romano Prodi, en passant par les rumeurs de compromis, cette question a suscité, en février, une vive tension entre Bonn et Rome, mais également au sein de la coalition au pouvoir en Italie depuis avril 1996. Car la gauche italienne a tout misé sur l'Europe. Au point de perdre son identité et de favoriser les forces de droite, voire le sécessionnisme d'un Umberto Bossi ?

Par notre envoyé spécial PAOLO RAFFONE *

On a coutume, hors d'Italie, d'accoler l'étiquette « néocommuniste » au Parti démocratique de la gauche (PDS). Si elle rappelle l'origine de cette formation, née en 1991 de la mutation du Parti communiste italien (PCI), cette caractérisation ne reflète en rien la réalité d'une organisation qui, depuis avril 1996, gouverne la péninsule avec l'aile éclairée de la bourgeoisie italienne, catholique et laïque. Dans la coalition dite de L'Olivier, son emblème, le PDS – comme son congrès l'a confirmé – apparaît plutôt comme une force social-démocrate modérée, qui a su, de surcroît, se ménager l'abstention critique de l'autre héritier du PCI : le Parti de la refondation communiste (Rifondazione comunista), que son premier secrétaire, M. Fausto Bertinotti, présente comme *« une drôle de bête »* (1). Quant aux socialistes italiens, revenus à l'alliance avec le PDS, ils tentent de faire oublier la fin ignominieuse du PSI, dont l'ancien dirigeant, M. Bettino Craxi, a fui en Tunisie pour échapper aux rigueurs de la justice (2).

Quelle est la politique menée par le gouvernement de M. Romano Prodi ? Ses priorités diffèrent peu de celles des autres gouvernements ouest-européens : assainir les finances publiques, assouplir la bureaucratie d'Etat et améliorer l'image de son pays. Son but stratégique est clair : prendre – malgré les résistances de certains groupes d'intérêt en Europe, mais avec le soutien de la France – le train de l'euro, et dans le premier wagon. A tout prix.

Au-delà, L'Olivier entend réformer globalement l'Italie. La remise en cause de l'Etat-providence se conjugue avec une politique économique fondée sur la privatisation de pans entiers de l'économie et la réduction drastique de la dette publique, sur fond de fédéralisation des institutions. Autant d'urgences qui s'expliquent, selon les dirigeants, par la singularité de leur pays.

En Italie comme en Allemagne, l'unité nationale ne s'est réalisée que dans la seconde moitié du XIXe siècle. Construction d'intellectuels, elle n'a pas enthousiasmé – c'est un euphémisme – la masse des habitants, qui ont longtemps continué à se définir d'abord comme Toscans (voire Florentins ou Siennois), Vénitiens, Napolitains ou Siciliens. Qui plus est, elle n'a pas résulté de l'adhésion des provinces à un Etat central, mais de la conquête militaire de l'ensemble de la péninsule par le Nord. Avec ses soldats, puis ses fonctionnaires, ce dernier a imposé un modèle inspiré de l'Etat napoléonien.

Le retard et, plus encore, les conditions très particulières dans lesquelles s'est accompli le Risorgimento n'ont évidemment pas été sans conséquences sur le développement des institutions et de la vie politique. Le centralisme à la française correspondait on ne peut plus mal à l'extraordinaire diversité des situations économiques, sociales et politiques régionales, comme au foisonnement de traditions culturelles dans un pays éclaté. Pis : dans leur volonté de moderniser le pays, les nationalistes n'eurent de cesse de combattre toute forme de « séparatisme » pour mieux affirmer l'identité nationale. Mais, en même temps, ils ne disposaient pas d'un projet de développement fondé sur un compromis social entre classes, régions et villes.

Voilà la source de cette situation de conflit permanent et durable entre réalités contradictoires qui caractérise l'Italie et que seule, peut-être, une solution de type fédéral aurait permis de surmonter. Au contraire, la droite – dans ses composantes libérale comme autoritaire – s'est arc-boutée sur une domination de caractère préindustriel. Que la gauche, socialiste comme communiste, s'est efforcée de questionner, en mettant l'accent – mais sans effet réel – sur l'envers de ce modèle : question méridionale, répartition de la terre, droits des travailleurs, égalité, solidarité et justice sociale...

Vingt ans durant, le fascisme a réprimé cette conflictualité structurelle de la société, donnant une réponse autoritaire à la question de l'identité italienne et imposant un modèle national uniforme. Mis à genoux par l'aventurisme de Benito Mussolini, le pays retomba, à la Libération, dans l'antagonisme économique, social, politique, sans disposer d'une véritable structure étatique. Mais cette faiblesse encouragea la naissance d'une « démocratie des partis ». Dans l'immédiat après-guerre, l'Assemblée constituante s'efforça, pour la première fois, d'élaborer le compromis social qui faisait défaut au pays, avec la participation active des forces catholiques, marxistes et laïques.

A partir de 1948, la guerre froide met fin à ce « patriotisme constitutionnel ». L'unité des forces antifascistes a vécu et, de la Résistance, il ne subsiste que le mythe. L'appartenance de l'Italie à l'Alliance atlantique exclut la gauche du gouvernement. Et il en ira ainsi jusqu'en 1995 ! La péninsule comptera une quarantaine de gouvernements de centre droit autour de la Démocratie chrétienne (DC). Incapable d'avancer un projet d'ensemble, celle-ci règne par le biais d'un système de connivences, de cooptations et de redistribution clientélaire du revenu national. D'où une dette publique qui, calculée par habitant, dépasse celle des Etats-Unis. Croissance et paix sociale ont été assurées au prix d'une grave hypothèque sur l'avenir.

Terrorisme, complots des services secrets, tentation du coup d'Etat : les années 70 voient la démocratie menacée, et mettent en lumière les blocages structurels. Faute des réformes indispensables, le pays s'enfonce dans l'impasse : les partis se partagent fonctions et marchés, la corruption se généralise, l'appauvrissement économique et culturel va de pair avec un recul de la *civiltà* (civilisation, mais aussi savoir-vivre). Et, tandis que la droite rate la modernisation sociale, économique et institutionnelle du pays, la gauche se divise en trois courants : radical, avec la gauche du PCI et des groupes comme Democrazia proletaria, Lotta continua et autres ; *migliorista*, à l'intérieur du PCI, plus ouvert aux compromis avec les gouvernements en place ; réformiste, comme le PSI, lancé – avec succès, pour un temps – dans la construction d'alliances susceptibles de lui ouvrir les portes du pouvoir.

L'effondrement du communisme va coïncider, en Italie, avec celui, scandaleux, de la « première République ». Le débat, difficile, qui s'amorce sur la reconstruction de l'identité nationale débouche sur des réformes visant à adapter les politiques économiques et sociales aux critères de l'Union européenne. Mais ces premiers pas n'empêchent nullement la crise des valeurs de rester au centre de la vie politique, minant tel un cancer la société civile comme son système légal.

Figure de proue et médiateur des politiques conservatrices pendant un demi-siècle, la DC a disparu. Mais les quatre droites qui se disputent – pour reprendre la classification de Norberto Bobbio (3) – l'héritage démocrate-chrétien partagent le même refus d'une démocratie moderne. Au point que M. Massimo D'Alema, le numéro un du PDS, a pu dénoncer *« l'inexistence en Italie d'une droite européenne »* telle qu'elle s'est structurée ailleurs (4). De


MARC GARANGER

AUX OBSÈQUES DE PALMIRO TOGLIATTI, AOÛT 1964
Que reste-t-il du plus puissant parti communiste d'Occident ?

* Chercheur et journaliste, Munich.

(1) Sauf indication contraire, les citations de cet article ont été recueillies directement par l'auteur en décembre 1996.

(2) Aux élections législatives d'avril 1996, les formations de L'Olivier ont obtenu respectivement : le Parti démocratique de la gauche 21,1 % des voix, Rifondazione comunista 8,6 %, les socialistes 0,2 %, les Verts 2,5 % et les catholiques du Parti populaire italien (allié à l'Union démocratique) 6,8 %.

(3) « Dove porta la marcia di D'Alema », *La Stampa*, 6 février 1995.

(4) Les citations de M. Massimo D'Alema sont tirées de son livre *Un paese normale – La sinistra e il futuro dell'Italia*, Mondadori, Milan, 1995.

La longue marche de M. Bossi

Par TOMAS MIGLIERINA *

« *BONNE année, mais seulement à la Padanie. En 1997, nous réglerons nos comptes.* » Avec la brutalité verbale qui le caractérise, M. Umberto Bossi a présenté ainsi ses vœux, le 31 décembre 1996, dans le quotidien *La Stampa*... Et le secrétaire de la Ligue du Nord de menacer : *« Ou on aura des réponses démocratiques* (...) *ou on trichera, et alors la Padanie sera de plus en plus occupée par les* terroni » – les « culs-terreux », comme certains Italiens du Nord appellent leurs compatriotes du Sud.

Région aux contours incertains (1), la Padanie a déclaré son « indépendance » le 14 septembre 1996, à l'occasion d'une manifestation spectaculaire menée de la source du Pô jusqu'à la lagune vénitienne. Selon M. Bossi, 2 millions de personnes y ont participé – 130 000 au grand maximum, d'après les observateurs. Affranchis de l'esclavage de Rome, les dirigeants nordistes espèrent négocier une séparation pacifique, mais prévoient unilatéralement un « référendum d'autodétermination » le 20 avril prochain – tout en avançant à leur congrès de février le mot d'ordre de *« sécession consensuelle »*...

D'ores et déjà, la Padanie a son « gouvernement » et son « parlement », formés de députés et de sénateurs de la Ligue du Nord. Elle dispose même d'une armée... sans armes : la « garde nationale », l'ancien service d'ordre de la Ligue affublé d'uniformes verts et placé sous la direction d'un ex-ministre de l'intérieur, M. Roberto Maroni. *« Une armée du sourire »*, affirme M. Bossi, qui se prend pour Gandhi – il le présente comme un sécessionniste, comme d'ailleurs, depuis peu, Garibaldi ! Au quartier général des Blouses vertes, la police, lors d'une perquisition, n'a trouvé que des tracts et des exemplaires du texte de *Va pensiero*, l'hymne *« national »*...

Bref, la Padanie est un mythe, mais qui prend corps dans la tête des gens : elle est partout, dans les journaux, à la télévision, dans les déclarations de ses ennemis, dans les librairies et même... devant les tribunaux – M. Bossi est l'objet de plus de cent trente procès, dont les motifs vont de l'injure à la reconstitution du Parti fasciste...

Autrefois fonctionnaire de l'Automobile Club, ancien chanteur et poète, ex-play-boy, M. Umberto Bossi est né il y a cinquante-six ans dans un petit village proche de Milan. Comme un prestidigitateur, il a sorti de son chapeau, un jour de juillet 1995, une belle image toute simple : celle du Pô, le plus long fleuve d'Italie, dont la plaine est la plus fertile de la péninsule, mais qui charrie aussi jour après jour tant de détritus. La Padanie indépendante ressemble au Pô : il lui faudra récolter des torrents de frustrations et écouler les détritus du mécontentement pour donner naissance à quelque chose de nouveau.

L'image a connu un immense succès. Le jour même où M. Bossi lisait à Venise sa déclaration d'indépendance, d'ailleurs calquée sur le discours indépendantiste québécois, en Bosnie-Herzégovine se déroulaient les premières élections politiques de l'après-guerre. Et des représentants du gouvernement de Sarajevo demandèrent à l'ambassade italienne quelles avaient été, au Moyen Age, les frontières de... la Padanie.

M. Bossi est le *« joueur de fifre du Nord »*, affirme depuis longtemps le journaliste Paolo Rumiz dans le quotidien *Il Piccolo* de Trieste : avec son imagination et son sens de la formule populaire, il a vaincu l'ostracisme médiatique du système. L'irrésistible montée en puissance du mouvement frappe donc d'autant plus que le rapport de forces ne lui était pas favorable : d'un côté, la Ligue, ses mythes grossiers et ses « nouveaux Barbares » ; de l'autre, la classe politique avec ses moyens d'information. Boursouflés d'arrogance, dirigeants et journalistes n'ont pourtant pas été à la hauteur.

Si le débat politique, en Italie, n'a guère changé d'objet, sa forme s'est transformée, sous l'influence du modèle américain. Faute de convictions idéologiques, la plupart des hommes politiques brassent les mêmes phrases creuses, sans amour ni passion. Jusqu'à la gauche, qui, parvenue au gouvernement, a rangé son drapeau. L'imagination, certes, n'a jamais été au pouvoir, mais elle ne fleurit même plus dans l'opposition. Le secrétaire de la Ligue du Nord, lui, fait incontestablement preuve d'inventivité, même si le résultat n'est pas raffiné. Et c'est ce qui l'a fait sortir du néant. *« Révolutionnaire »*, M. Bossi ? Sans doute, mais dans le genre Coluche et non Che Guevara. Rien d'étonnant qu'il ait séduit une bonne partie des jeunes électeurs. Ce n'est pas non plus un hasard si la « garde nationale » de la Padanie est formée d'hommes de vingt ans – et pas seulement de bergers de la région de Bergame, comme persiflent ses adversaires.

La biographie du dirigeant et l'histoire du mouvement sont aussi riches en faux mythes qu'en vrais mensonges. M. Bossi a fêté trois fois sa maîtrise sans avoir jamais terminé l'université. Il assure avoir été chirurgien-dentiste, mais nul ne s'en souvient. En fait, l'homme n'a jamais eu d'emploi fixe, et sa vision de la réalité semble pour le moins « élastique ». D'ailleurs, il ne tolère pas les dissidents, et le degré de démocratie de son parti est proche de zéro. De toute façon, à la Ligue – observe l'un de ses meilleurs connaisseurs, M. Ilvo Diamanti (2) –, il n'y a pas d'autre dirigeant que M. Umberto Bossi : seuls comptent le chef et sa base. Les cadres ? Des exécutants, sélectionnés pour leur obéissance au chef, et donc leur médiocrité...

En cas de conflit interne, pas de médiation : les collaborateurs en désaccord n'ont d'autre choix qu'un départ rapide, souvent dramatique. Plusieurs compagnons de la première heure en savent quelque chose. Lorsque, en 1989, les Ligues régionales (de Vénétie, de Ligurie, de Toscane, d'Emilie-Romagne, du Piémont) se fédèrent avec leur homologue lombarde pour donner naissance à la Ligue du Nord, elles sont balayées en quelques années, et leurs modestes dirigeants du même coup, par l'encombrant chef charismatique. Même la plus ancienne, celle de Vénétie, n'y échappe pas – sa création remontait pourtant à 1980, une époque où M. Bossi balbutiait encore en matière de fédéralisme...

Longtemps, le chef fut réélu à la tête de la Ligue à main levée. Quand il se risqua au vote à bulletin secret, il obtint un pourcentage soviétique. S'il a accepté l'existence de courants, c'est – il l'avoue dans son livre *Toute la vérité* (3) – pour pouvoir jouer sur plusieurs claviers. Face à ses militants, le secrétaire du dernier parti de masse italien se pose en homme au-dessus de la mêlée politique, investi d'une mission populaire. D'ailleurs, ne refuse-t-il pas le clivage, dépassé, entre gauche et droite ? Seul compte le combat du (bon) fédéralisme contre le (mauvais) centralisme. Aux adversaires et aux indécis, il se présente comme un démocrate, soucieux de modérer la grogne. Et d'affirmer avoir, par deux fois, empêché le Nord de recourir aux revolvers...

La Padanie fait vendre

L'HISTOIRE des idées de la Ligue compte trois chapitres. On trouve le mot d'ordre de sécession dans les premiers tracts de la Ligue lombarde, en 1982, lorsqu'elle s'implante dans les petites villes préalpines. A l'époque, l'indépendance vaguement revendiquée sert de moyen de pression. Exploitant les difficultés sur le terrain, en premier lieu le poids du fisc, M. Bossi attise la révolte contre *« Rome la voleuse »* et accuse les Méridionaux de coloniser l'appareil d'Etat. Au lieu de lui répondre avec des faits concrets, les forces politiques traditionnelles se taisent, inconscientes du danger.

Aux élections du 5 avril 1992, la Ligue triomphe dans le Nord. Même dans ses forteresses, telle la Vénétie, la Démocratie chrétienne s'écroule, et avec elle la « première République ». Le parti de M. Bossi, lui, arrive en tête dans les grandes villes du Nord, en premier lieu Milan, et frôle nationalement les 8 %. Nouvelle victoire lors du scrutin du 27 mars 1994 : 117 sièges à la Chambre et 60 au Sénat. Associée au gouvernement de M. Silvio Berlusconi, la Ligue abandonne ses slogans sécessionnistes pour revenir au discours fédéraliste. Mais la gestion gouvernementale en alliance avec l'empereur de la télévision comporte, M. Umberto Bossi s'en rend vite compte, de graves risques pour le mouvement. Fruit des recherches en marketing mises au service de la manipulation d'une opinion désorientée, le parti de « Son Eminence », Forza Italia, est assez « nordiste » et conservateur pour lui nuire.

Chaude alerte aux élections européennes de juin 1994 : la Ligue recule nettement. Il faut rompre avec M. Berlusconi, avant que ce dernier n'en prenne l'initiative. En quelques mois, M. Bossi impose cette volte-face aux siens, et, en décembre, il fait tomber le gouvernement. Pour la première fois, une partie de sa base renâcle. Alors que chacun pronostique la fin du mouve-

* Journaliste, Milan.

(1) Nul ne sait où passe la frontière de la Padanie : au nord de Bologne ? au sud de Florence ? ou carrément le long du Pô, comme le prétendent les plus extrémistes ?

(2) Professeur d'université, M. Diamanti est notamment l'auteur de *La Lega : geografia, storia, sociologia di un soggetto politico*, Donzelli, Rome, 1995, et *Il Male del Nord. Lega, localismo, secessione*, Donzelli, Rome, 1996.

(3) *Tutta la verità. Perchè ho partecipato al governo Berlusconi. Perchè l'ho fatto cadere. Dovè voglio arrivare*, Sperling et Kupfer, Milan, 1995.

IAGES SUR LE PAYSAG

che italienn



POLITIQUE TRANSALPIN

perd son âme

fait, qu'elle soit classique (Alleanza nazionale) ou néolibérale (Forza Italia, de M. Silvio Berlusconi, chrétiens-démocrates unis et Centre chrétien-démocrate), la droite refuse toujours de réformer l'Etat et l'économie. Les gouvernements de M. Berlusconi, maître en propagande mais incapable de juguler le désordre économique et institutionnel, vont en particulier, aux yeux des tenants des accords de Maastricht, faire perdre à l'Italie un temps précieux pour son intégration dans l'Europe.

C'est cette absence de forces conservatrices stables et modérées qui a poussé la gauche italienne à occuper un espace beaucoup plus large. Ainsi s'expliquent la naissance de L'Olivier comme le « pacte de résistance » conclu avec Rifondazione comunista. Cette large alliance est assurément à l'origine de la dérive de toute la gauche italienne.

Des bases sociales différentes

L'ITALIE dont hérite, en avril 1996, M. Romano Prodi ressemble à *« une fusée à cheval »*, selon l'expression de M. Massimo D'Alema, tant elle se désagrège (5) : poussées séparatistes *(voir l'article ci-dessous)*, institutions à bout de souffle, fonction publique inefficace, économie paralysée par les grandes familles, corruption systématique... Ce retard sur les autres pays européens, L'Olivier l'a transformé en argument de bataille. Et c'est au nom de l'Europe que le gouvernement donne le coup d'envoi de réformes structurelles qui, sans cela, ne passeraient pas. Pour M. Massimo D'Alema, il s'agit de *« bâtir un avenir sûr »* dans lequel *« la justice sociale sera une garantie de sécurité pour les citoyens et la condition de la croissance économique »*. Toutefois, avertit le numéro un du PDS, si la coalition ne réussit pas, non seulement à résister à la droite, mais à devenir le moteur du progrès, elle court à sa perte.

Ce discours, observe M. Fausto Bertinotti, est l'expression du *« courant libéral »* de la gauche italienne, que le dirigeant des Refondateurs communistes oppose au courant, minoritaire, de la « gauche antagoniste », lequel ne soutient que ponctuellement le gouvernement.

Distinction pertinente. Le PDS, selon M. Massimo D'Alema, appartient à la *« gauche européenne »* et *« participe de plein droit à la famille du socialisme européen, travailliste et social-démocrate »*. Il rassemble, précise-t-il, *« différentes âmes de la gauche qui ont en commun le choix de la démocratie politique; l'abandon du mythe de la construction d'une autre société, la conviction que le capitalisme est un mode de production et non une religion, que l'initiative privée crée la richesse mais que le marché ne satisfait pas tous les besoins, que l'intervention publique peut s'effectuer sous la forme non du vieil étatisme, mais de la régulation par le marché »*.

La gauche radicale dont se réclame M. Bertinotti se considère, elle, comme la seule *« force critique du capitalisme et de la mondialisation »*. Elle cherche, certes, à combiner croissance économique et bien-être social, mais entend *« résister à un modèle de modernisation qui serait un facteur de régression de la civilisation européenne »*. Membre du secrétariat national de Rifondazione comunista, M. Franco Giordano décèle dans les options économiques du PDS (et de l'Internationale socialiste) une *« logique néolibérale »*, et dans sa politique sociale une *« accentuation de la rigueur »*. Pour lui, L'Olivier *« tourne le dos à l'enjeu central de la social-démocratie, la redistribution »*. Conclusion de M. Bertinotti : si les deux gauches italiennes divergent, c'est qu'elles *« représentent des bases sociales différentes : les classes moyennes pour le PDS, la classe ouvrière, les exclus et les cultures critiques pour Rifondazione comunista »*.

A ces piques, le PDS répond avec d'autant plus de modération que la survie de la coalition dépend... des élus refondateurs. Ainsi M. Cesare Salvi, le président des sénateurs du PDS, attribue à Rifondazione une politique *« critiquable, mais cohérente »* qui, grâce au très médiatique numéro un, parvient à *« souligner les vrais enjeux et à promouvoir des idées modernes »*. Cependant, enchaîne-t-il, le programme du gouvernement ne peut qu'être « social-démocrate et modéré » : il lui faut prendre en compte les différentes composantes de L'Olivier. Opposé au cours *« ultralibéral de la droite »*, il envisage, comme l'a écrit M. D'Alema, un *« capitalisme social, centré sur le grand objectif de la gauche, c'est-à-dire l'éradication du chômage »*. Ce qui *« signifie la création d'un nouveau modèle social, brisant avec la tradition de la gauche »*.

Attaché à faire marcher, dans cet esprit, le gouvernement comme les juntes régionales, le Parti démocratique de la gauche *« risque de perdre le sens de la perspective*, reconnaît M. Salvi. *C'est pourquoi sa relation avec Rifondazione comunista doit se situer sur la plan de la coopération, et ne pas devenir conflictuelle »*. Il convient en effet d'éviter que l'orientation du gouvernement *« ne prévale sur le projet de la gauche »*. Le PDS, comme auparavant le PCI, s'inspire d'une tradition marquée par le réalisme. Or là se situe justement *« la limite du centre gauche »*. S'il participe au gouvernement, c'est en fin de compte seulement pour transformer l'Italie en un *« pays normal »*, autrement dit le *« faire fonctionner »*...

Pour L'Olivier, minoritaire au Parlement comme le PDS l'est dans le pays, la formation d'un gouvernement de centre gauche appuyé par Rifondazione, reléguant pour la première fois toute la droite dans l'opposition, a représenté un incontestable succès. Mais la politique mise en œuvre depuis par le président du conseil a suscité un profond malaise à gauche, et jusque dans les rangs du parti de M. D'Alema.

Son « réalisme » s'apparente à celui des travaillistes britanniques de M. Tony Blair, estime le numéro un de Rifondazione. *« Engagées*, explique-t-il, *dans une compétition de longue durée »*, les deux gauches italiennes ne sauraient s'accorder sur un même projet, encore moins former un seul parti. D'une tout autre nature est le « pacte de résistance » les unissant actuellement. Sa rupture conduirait à une « grande coalition » entre le PDS et Forza Italia. M. D'Alema n'a-t-il pas souvent réaffirmé son désir d'une entente avec la droite qui donnerait aux réformes envisagées la large majorité parlementaire et sociale nécessaire (6) ? Cette hypothèse, la gauche radicale l'écarte : Rifondazione en tirerait vraisemblablement un grand bénéfice électoral, mais elle se retrouverait isolée.

Or, elle l'est d'ores et déjà sur la perspective européenne. Les « refondateurs » se présentent comme une *« solution de rechange au modèle maastrichtien. L'Italie ne peut pas faire cavalier seul, elle a besoin de l'Europe*, reconnaît M. Bertinotti. *Mais actuellement, l'Italie n'est pas encore entrée en Europe, c'est l'Europe qui est entrée en Italie »*. Autrement dit, dans la péninsule comme ailleurs, *« le monétarisme de Maastricht ruine le compromis social européen »*.

Double défi pour M. Prodi

FAUTE d'alliés sur ce thème en Italie, les « refondateurs » communistes en trouvent à l'étranger. *« Riche en innovations politiques et culturelles »*, souligne M. Giordano, leur démarche rencontre celle de nombreuses forces radicales à travers tout le continent, en particulier Izquierda Unida en Espagne et un SPD allemand à la recherche des *« meilleures valeurs de la social-démocratie européenne »*. Cette unité d'action *« pour empêcher l'avènement du modèle social américain »*, Rifondazione y travaille alors que, note M. Giordano, *« les autres formations politiques abandonnent tout projet d'alternative »*. Il faut agir au niveau européen pour, *« à défaut d'imposer une transformation sociale radicale, défendre au moins les idées de justice, d'égalité et de solidarité »*.

C'est à un double défi qu'est confronté le gouvernement Prodi. S'il lui faut assurer le fonctionnement normal de l'Italie tout en l'intégrant à l'Europe, il doit aussi – pour reprendre la récente mise en garde d'Eugenio Scalfari, le fondateur de *La Repubblica* (7) – *« sauver la gauche italienne du suicide »*. Sans doute cohérent, le réalisme cher au PDS n'en risque pas moins d'accentuer son glissement vers le centre. Et sa stratégie d'adaptation (aurait-il pu en choisir une autre, face à cette droite-là ?) menace de diluer dans une coalition centriste les valeurs d'une gauche dès lors incapable de préserver son identité politique et son autonomie culturelle.

PAOLO RAFFONE.

(5) Lire Pietro Ingrao, « Précaire recomposition du paysage politique en Italie », *Le Monde diplomatique*, avril 1996.

(6) La formation, fin janvier 1997, d'une commission « bicamérale » pour les réformes institutionnelles, présidée par le numéro un du PDS et bénéficiant du soutien du Pôle de la liberté, et de M. Berlusconi en particulier, bien qu'inséparable de la recherche du « consensus » indispensable pour une réforme fondamentale du pays, va exactement dans la direction redoutée par Rifondazione et combattue par la Ligue du Nord.

(7) Le 22 décembre 1996.

rche de M. Bo

vers le séparatisme

ment, il parvient à se maintenir aux élections administratives d'avril 1995. Son autorité ainsi confirmée, le grand dirigeant voit ceux qui avaient douté de sa clairvoyance venir quémander publiquement son pardon...

Et la Ligue enfourche à nouveau le seul cheval de bataille sur lequel elle ne craint la concurrence d'aucun autre parti : la sécession. *« Le Nord s'en va, 70 % du Nord est pour l'indépendance »*, annonce, le 25 juillet 1995, M. Bossi. Voici revenue la rhétorique originelle – contre les fonctionnaires méridionaux, les immigrés non communautaires, bref tous ceux qui semblent différents –, et, avec elle, les dérapages. M. Erminio Boso, chef du courant sécessionniste de la Ligue, suggère de *« faire monter les nègres dans des Hercule militaires et les renvoyer chez eux »*, au nom de la *« défense de la race blanche »* (4). A Vérone, le conseiller municipal Romano Bertozzoun, il est vrai immédiatement exclu, propose de castrer les homosexuels. Comme un signal de la Ligue à l'opinion : nous sommes sortis de Rome et revenus aux sources, dit-elle en substance.

Un an plus tard, le 4 mai 1996, naît le Comité de libération de la Padanie. Le mythe est double : la « terre promise », qui fait son apparition dans la bouche du dirigeant, se conjugue avec la référence à la Résistance. Lorsqu'il n'invente pas, M. Umberto Bossi récupère. Comme avec son contre-gouvernement, en italien *governo umbra*, qu'il préfère néanmoins baptiser « gouvernement soleil » – d'autant que le soleil des Celtes figure sur le drapeau de la Padanie. Tout est bon au héros de l'« autodétermination des peuples »...

Sur la route de la sécession, le chef des nordistes a perdu un autre groupe de dissidents, dont Mme Irene Pivetti, ancienne responsable des rapports de la Ligue avec le monde catholique et ex-présidente de la Chambre. Le chef de la Ligue a toujours entretenu des relations difficiles avec l'Eglise catholique, mais qu'importe : en dépit des attaques des évêques et de l'*Osservatore Romano*, les thèses du mouvement rallient nombre de curés du Nord.

Paradoxalement, la Ligue met à profit les défauts de sa « communication ». Ses déclarations fourmillent de faits historiques inventés, d'inexactitudes, de détails incongrus, mais les médias, eux, publient *tout* : la *Padanie* fait vendre, car elle a rendu le cirque de la politique italienne encore plus drôle qu'au temps de la Cicciolina, l'ex-star du porno devenue députée. Cercle vicieux : M. Bossi et ses amis savent qu'une petite phrase bien tournée leur vaudra la « une »...

La ligne de la Ligue – du moins la dernière en date – est-elle de nature à convaincre les Italiens ? Au vu des sondages, c'est douteux : même dans le Nord le plus profond, la sécession reste une idée très minoritaire (5). A moins que la crise économique, sociale, politique et institutionnelle de l'Italie ne fasse imploser le pays. Plus l'opinion est désorientée, et mieux M. Umberto Bossi sait « vendre » des thèses auxquelles, à l'origine, personne n'aurait cru tant elles semblaient ridicules – quitte à jouer même sur le rire ainsi provoqué. Il y a six ans, la Ligue se réduisait à une poignée de *carbonari* donnant un spectacle digne du boulevard. Désormais, de Turin à Palerme, non seulement on ne parle plus que d'autonomie, mais le terme « fédéralisme » a perdu sa charge subversive et figure dans les projets de réforme présentés par d'autres partis.



GÉRARD FROMANGER. – « Chant » (Série Allegro, 1982)

La réforme, justement : voilà qui fait peur aux nordistes. Que la Ligue vote contre ou s'abstienne lorsque le Parlement débat de changements institutionnels aux allures fédéralistes n'a rien d'un paradoxe : *tout son pari repose sur* l'incapacité de l'Italie à se moderniser, à l'heure de l'intégration européenne. M. Bossi se nourrit des échecs de ses concurrents comme des frustrations qu'ils alimentent. Tel est, autour du Pô, le terreau dans lequel l'éphémère Padanie a pris racine. Pour l'arracher, il faudrait que les partis démocratiques parviennent à articuler des propositions novatrices, et que les Italiens réfléchissent en profondeur au pacte qui les lie, donc au sens de mots comme « Etat », « nation », « intérêt national ».

Habituelle dans bien des pays, cette discussion est insolite en Italie. Ce sera peut-être le mérite de la Ligue de la susciter – après avoir révélé, selon l'expression de M. Diamanti, *« le mal du Nord »*. De virus dangereux, M. Umberto Bossi et sa Padanie pourraient alors devenir un vaccin salvateur pour la démocratie. Mais celle-ci a-t-elle encore, en Italie, un système immunitaire ?

TOMAS MIGLIERINA.

(4) Dans un entretien à *La Stampa* cité par Gian Antonio Stella dans *Dio Po. Gli uomini che fecero la Padania*, Baldini & Castoldi, Milan, 1996.

(5) Selon les derniers sondages, seuls 12,5 %, les habitants du Nord sont favorables à l'indépendance de la Padanie. *Cf. Le Monde*, 18 février 1997.

EN 1609, PREMIER CAS MODERNE DE « PURIFICATION ETHNIQUE »

L'expulsion des morisques d'Espagne

Depuis les récentes guerres dans l'ex-Yougoslavie et le Caucase, on reparle de « purification ethnique », cette pratique qui consiste, dans le but absurde de créer une « communauté homogène », à expulser ou à liquider (comme au Rwanda en 1994) des minorités accusées de tous les maux. Parmi les plus abominables de ces « purifications » figurent les génocides des juifs et des tziganes d'Europe dans les années 40 par le régime hitlérien ou celui des Arméniens dans les années 10 par le jeune Etat turc. Mais le modèle moderne de ces persécutions racistes fut établi dès 1609 en Espagne avec l'expulsion des morisques, ces musulmans convertis de force au catholicisme lors de la prise de Grenade, en 1492, la même année où les juifs étaient chassés du pays.

Par RODRIGO DE ZAYAS *

SIR Richard Fox Vassal, deuxième lord Holland (1773-1840), était anglais, riche et célèbre, ce qui ne l'empêchait pas d'avoir quelques ennuis de santé. En 1802, son médecin lui conseilla un séjour de repos dans un climat sec et salubre. Sir Richard jeta son dévolu sur Madrid et s'y installa avec armes et bagages. Au bout de deux ans, le jeune lord avait appris l'espagnol et se préoccupait de trouver des manuscrits pour la bibliothèque de Holland House, l'imposante *mansion* familiale, que l'on peut encore admirer à Londres. En 1804, il acheta une liasse de documents manuscrits à un certain don Isidoro de Olmo. Sir Richard venait d'acquérir l'acte de naissance du premier Etat raciste de l'histoire.

Homme intelligent et cultivé, lord Holland ne comprit cependant pas toute la portée des documents qu'il emporta à Londres, se contentant d'inscrire, en tête de la liasse, qu'il s'agissait de *« papiers, Mémoires, descriptions et correspondances datés de 1542 à 1610 au sujet des morisques d'Espagne ». « Certains,* note-t-il, *sont des copies, d'autres des originaux ; parmi ces derniers, il y a quelques lettres de Gonzalo Pérez (père du célèbre Antonio)* (1) *adressées à Philippe II, avec des notes marginales autographes qui constituent les réponses de ce monarque. »*

Le 21 novembre 1989, l'ensemble de ces documents fut mis aux enchères à Londres : il se trouve à présent dans mes archives à Séville, sous le titre générique de « *collection* Holland ». L'étude approfondie de cette collection révèle la teneur d'un débat au sein des plus hautes instances de l'Etat espagnol concernant l'importante minorité hispano-musulmane, convertie de force au catholicisme. *Morisque* signifiait exactement : « musulman espagnol converti au catholicisme ». Le problème social et politique posé par cette minorité était celui de la plupart des minorités : une altérité mal tolérée par la majorité.

Altérité religieuse d'abord, car les morisques restaient, en fait, des crypto-musulmans. Altérité linguistique et sociale aussi, parce qu'ils entendaient conserver leur langue (l'arabe), leurs modes vestimentaires, leurs habitudes culinaires et hygiéniques (ils ne mangeaient pas de porc et se lavaient souvent, choses mal tolérées par les chrétiens de l'époque), et leurs jours de fête. Perçue, de surcroît, comme celle d'« agents de l'ennemi étranger », c'est-à-dire comme des alliés actifs de l'Empire ottoman, l'altérité des morisques les désignait d'une manière tangible comme *« une menace pour la République chrétienne ».*

Vers l'Etat raciste

L'ESPAGNE, depuis l'instauration de l'Inquisition comme partie intégrante de l'Etat (1481-1483) par les Rois Catholiques, avait une vocation religieuse nettement unitaire et normalisée. C'est dire qu'il y eut, en Espagne, une « question morisque » qui, par maints aspects de ses causes et de ses conséquences, rappelle la « question juive » des années 30 et 40, et même l'actuelle situation de certaines minorités ethniques en Europe ou ailleurs.

L'intérêt fondamental de la collection Holland, c'est qu'elle révèle le passage d'un Etat sectaire où un membre d'une crypto-minorité religieuse avait la possibilité de se convertir pour s'intégrer à la société majoritaire, à un Etat raciste où cette même minorité devenait l'objet d'une persécution institutionnelle, au-delà de toute considération religieuse.

Le premier pas vers l'Etat raciste fut bien modeste et, en tout cas, antérieur au document le plus ancien de la collection Holland : en 1535, le chapitre de la cathédrale de Cordoue demanda au pape Paul III de sanctionner l'instauration d'une condition de *« propreté de sang » (limpieza de sangre)* pour pouvoir accéder à un poste rémunéré au sein du chapitre. Le pape refusa, mais le chapitre de Cordoue eut recours au roi-empereur Charles Quint. Celui-ci trouva l'idée bonne et fit pression sur le pape pour qu'une telle contrainte fût appliquée sur l'ensemble du royaume. Paul III fut obligé de s'incliner : toute personne désirant obtenir un poste rémunéré en Espagne devait désormais démontrer qu'elle n'avait aucun membre juif ou musulman dans sa famille depuis au moins quatre générations. Devenue loi, cette obligation ne fut pleinement abrogée que le 13 mai 1865, avec une brève interruption pendant le règne de Joseph Bonaparte (1808-1812).


VICENTE CARDUCHO. – « L'expulsion des morisques » (1620 env.)

ARTEPHOT

Concernant, par exemple, les juifs ou marranes, l'Etat espagnol en venait à considérer en quelque sorte qu'il y avait *« conflit entre la tradition nationale (...) et une tradition juive inassimilable », « et l'on sera conduit,* poursuit-il, *à partir de cette idée qu'est juive toute personne qui manifeste soit par des signes décisifs, soit en raison de présomptions suffisamment graves la présence ou la persistance de la tradition juive ».*

Tradition juive ou musulmane peu importe : le problème était exactement le même. Les propos cités ci-dessus sont du pétainiste français Xavier Vallat, publiés dans ses Mémoires après 1945 (2). Mais Vallat était moins exigeant que ses prédécesseurs espagnols, car il se contentait de deux grands-parents non juifs ou moins pour qualifier un citoyen de *« bon Français ».*

On a vu que la *« propreté du sang »* en Espagne, avant 1865, ne s'obtenait que sur quatre générations *« non contaminées » ;* il est, malgré tout, frappant de constater une telle continuité de concepts, au point qu'ils en deviennent interchangeables. Xavier Vallat était un bon catholique, qui ne pouvait en aucun cas être soupçonné de connivence avec les occupants nazis ; ce qui fut d'ailleurs démontré durant son procès devant la Haute Cour de justice en 1947, où il bénéficia du témoignage d'un médecin juif, Gaston Nora.

Peut-on parler de « racisme d'Etat » au temps de Charles Quint ? Non, parce que l'obligation de démontrer la *« propreté de sang »* ne constituait pas encore une définition autre que religieuse du problème. Etait juif ou musulman celui qui pratiquait ces religions : on pourrait tout au plus argumenter que les religions ne se transmettent pas par le sang, c'est-à-dire génétiquement, mais nous ne sommes encore en présence que d'une confusion ou d'une erreur de jugement, une sorte de dérive du sectarisme d'Etat institué par les Rois Catholiques.

Dérive néanmoins significative : les documents de la collection Holland, qui correspondent au règne de Philippe II, apportent une nouvelle définition de la minorité morisque. Il s'agit désormais d'une « nation ». Qu'est-ce qu'une « nation » dans l'Espagne du XVIe siècle ? *Grosso modo,* toute collectivité clairement différenciée peut être définie comme une nation. Ainsi, il existe de nombreux cas de bons catholiques espagnols définis comme appartenant à la « nation morisque ».

La *« propreté du sang »* aboutit à un nouveau critère collectif qui n'est ni plus ni moins absurde que la définition du juif comme appartenant à une « race ». Dès lors, les plus hautes instances du pays – le Conseil suprême de l'Inquisition, le Conseil d'Etat, le Conseil du Trésor, les Etats généraux de Castille et d'Aragon, sans compter les ecclésiastiques les plus influents, sont de l'avis qu'il faut en finir avec la « nation morisque ».

Les avis sont partagés entre les trois principaux degrés de cette élimination étatique : le génocide pur et simple, la déportation en masse et l'assimilation forcée et sous haute surveillance. Il est malgré tout prématuré de parler de « racisme d'Etat » : il n'y a pas encore de loi espagnole interdisant l'existence ou la présence d'une minorité – même définie comme une « nation » – sur son territoire.

Cinq documents de la collection Holland proposent explicitement le génocide, soit par la pendaison, soit par les travaux forcés dans les mines d'Amérique et aux galères, où les morisques n'ont aucune chance de se reproduire. Peu ou pas praticable à cette époque, cette solution est systématiquement rejetée par les rois d'Espagne. Les deux autres suggestions seront appliquées : Philippe II se montrera toujours partisan de l'assimilation, tandis que Philippe III (1598-1621), tout comme Philippe Pétain et Xavier Vallat, appuiera les partisans de la déportation.

Les considérations économiques ne sont pas absentes des choix qui furent effectivement adoptés : pour Philippe II, les revenus des dîmes imposées aux morisques sont un argument majeur en faveur de leur présence. Tout le monde en profite : l'Etat, l'Eglise et les grands seigneurs censiers qui composent l'essentiel des conseils (ministères) laïques de l'Etat.

Philippe II est un roi prudent et réaliste ; il n'est pas insensible aux pressions des grands seigneurs, dont les intérêts sont diamétralement opposés à ceux de l'Inquisition. Il temporise, s'en remet à des commisssions ; bref, il gagne du temps. Les morisques payent. Lorsqu'ils se rebellent dans l'ancien royaume de Grenade (de 1568 à 1571), ils sont vaincus et déportés vers d'autres régions de l'Espagne. Ils sont toujours là et payent encore, un peu moins, il est vrai, parce que la culture de la soie disparaît à Grenade. C'était de loin l'activité morisque la plus lucrative, mais les morisques restent les meilleurs cultivateurs de primeurs dans les zones qu'ils ont mises en valeur et irriguées eux-mêmes depuis des générations.

En revanche, pour Philippe III, la situation se présente sous un autre jour. Ce roi n'a ni l'intelligence ni la volonté de son père. Il remet les rênes du gouvernement entre les mains d'un favori, le marquis de Denia, un Valencien, qu'il fait duc de Lerma puis cardinal. A partir de 1608, l'oncle paternel du duc de Lerma devient Grand Inquisiteur. La thèse de la déportation, fortement appuyée par les partisans du duc de Lerma qui contrôlent l'appareil d'Etat, a aussi son argument économique : les pertes de revenus seront amplement compensées par les gains produits par la confiscation des biens morisques (à Berlin comme à Vichy, on parlera d'« aryanisation » des biens juifs).

La déportation

LE 22 septembre 1609, le roi Philippe III signe un décret qui consacre la naissance du premier Etat raciste de l'histoire. Désormais, aucun membre de la « nation morisque » ne pourra résider sur les territoires soumis à l'autorité espagnole, sous peine de mort. Le principal responsable de ce décret n'est évidemment pas le roi, mais le duc de Lerma.

Le grand théoricien de l'Etat raciste est un dominicain valencien, membre du tribunal de l'Inquisition de Valence. Il s'appelle Fray Jaime Bleda : il est l'auteur d'un livre où il expose ses théories et où il démontre que l'élimination des morisques est une *« nécessité urgente ».* Le livre est un peu touffu pour le roi, et un résumé simplifié est préparé par un dominicain proche de Bleda, Fray Luis Beltran.

Ce document, qui porte le numéro 40 dans la collection Holland, emporte la décision royale. Le duc de Lerma a gagné : 500 000 personnes – hommes, femmes et enfants, seront déportées avec, au moins, 75 % de « pertes ». Tous les biens de ces malheureux iront enrichir le duc de Lerma et ses partisans. A lui seul, le duc possède désormais une fortune très supérieure aux réserves du Conseil du Trésor, qui de toute façon lui appartient aussi.

A cette époque, l'Espagne, qui détient l'hégémonie militaire et politique en Europe, compte huit millions d'habitants, ce qui permet de mesurer l'une des principales raisons de sa décadence postérieure et de sa ruine : dans des régions entières les cultures sont abandonnées et tombent en friche. Les corps de métier les plus prospères disparaissent : les transporteurs, les corporations de maçons, les grands éleveurs de chevaux et de mulets, les constructeurs de réseaux hydrauliques pour l'irrigation, les maraîchers étaient morisques... Ajoutée à l'inflation galopante du XVIe siècle, aux épidémies, à la corruption de l'administration, à l'incurie et à la rapacité du duc de Lerma, et aux guerres incessantes, cette situation plonge l'Espagne dans la période la plus sombre de son histoire.

Depuis qu'elle a signé les accords de Schengen, l'Espagne contemporaine est devenue la gardienne du Sud-Ouest européen. Sa garde civile surveille les côtes de l'Andalousie pour empêcher l'immigration économique des Maghrébins. A l'instar des odieux capitaines qui transportaient les morisques vers Oran, mais les « débarquaient » en pleine mer pour gagner du temps et de l'argent, les capitaines actuels transportent régulièrement des immigrés entre le Rif et l'Andalousie, et les débarquent parfois en pleine nuit assez loin des côtes andalouses où ils se noient. Ceux qui ont, malgré tout, la chance d'atteindre la côte sont arrêtés et refoulés menottes aux poings par la garde civile (3).

Le racisme contre les gitans, dernière minorité clairement constituée et différenciée, devient sporadiquement violent. Mais l'Espagne n'est pas seule en cause, et les mesures de « nettoyage ethnique » entreprises, de 1992 à 1995, par les nationalistes serbes et croates contre les Musulmans en Bosnie nous ont rappelé tragiquement que l'Etat raciste n'appartient pas à un passé révolu.

* Historien et écrivain espagnol, auteur de : *Les Morisques et le racisme d'Etat,* La Différence, Paris, 1992 ; et de la tétralogie romanesque *Ce nom sans écho (la Brigue et le Talion I, les Faussaires II, Shéol III,* et *La Pourpre prophétique IV),* éditions L'Esprit des péninsules (15, rue Trousseau, 75011 Paris), 1996 et 1997.

(1) Antonio Pérez, ministre de Philippe II.

(2) Xavier Vallat dirigea le Commissariat général aux questions juives (CGQJ) entre le 29 mars 1941 et le 19 mars 1942. *Cf.* Michael R. Marrus et Robert O. Paxton : *Vichy et les juifs,* Calmann-Lévy, Paris, 1981.

(3) Lire Maurice Lemoine, « Les naufragés de la migration vers le Nord », *Le Monde diplomatique,* décembre 1992.

T ALBANAIS SOUS LA

nisme dans

égovine

PRESSION POPULAIRE

les Balkans

la guerre. Si les dirigeants serbes ont préféré la seconde option et subi du coup de nombreux revers, Bulgares et Albanais n'en ont eu ni les moyens ni sans doute la volonté (4). Ces derniers n'ont d'ailleurs pas réussi à stabiliser leur situation intérieure, souvent confuse, toujours fragile, même en revenant – comme à Tirana – à des méthodes autoritaires.

Pourquoi la transition, largement engagée en Europe centrale, semble-t-elle peiner dans les Balkans ? Deux facteurs essentiels expliquent les difficultés dans cette région : son sous-développement économique et les spécificités de son histoire.

Les pays en question sont les plus pauvres d'Europe. Avant la guerre en Bosnie, la Serbie était plutôt riche, avec un PIB par habitant (5 400 dollars en 1991) équivalant à ceux de la Pologne ou de la Hongrie : il est tombé à moins de 1 000 dollars, c'est-à-dire au niveau de la Bulgarie et de la Macédoine – le PIB de l'Albanie serait inférieur à 500 dollars (5). De surcroît, tout cet espace est désorganisé, pour des raisons propres à chaque pays, par une crise économique et sociale qui aggrave encore les conditions de vie catastrophiques de la population.

Et, pourtant, l'Albanie, par exemple, donnait depuis 1993 des signes évidents de redressement macroéconomique, avec une *« surprenante croissance »* (13,4 % en 1995) *« due, pour l'essentiel, à la bonne tenue du secteur agricole, à un léger tassement de la récession dans l'industrie, sans oublier le rôle décisif des transferts des travailleurs albanais à l'étranger (380 millions de dollars en 1995) dont l'impact est particulièrement sensible sur le commerce de détail, les services et la construction* (6). »

Toutefois, ce décollage repose trop *« sur des facteurs externes* (aides, crédits, soutien du FMI, rapatriement des capitaux, etc.) *qui entretiennent la réputation d'une économie portée à bout de bras par l'extérieur »*. En fait, la mobilisation des forces productives du pays demeure insuffisante. Production et spéculation se confondent au point que la frénésie capitaliste de la population a tourné, escroquerie aidant, au désastre. Ni le pouvoir, qui avait sous-estimé l'ampleur de la colère, ni la banque centrale, qui avait fini par interdire certaines « pyramides », ne contrôlent plus rien.



Tentations autoritaires et nationalistes

EN Bulgarie, la croissance n'est jamais revenue : la production industrielle n'a cessé de se détériorer jusqu'en 1994, année où une lente reprise, porteuse de quelques espoirs, s'échoua à nouveau sur l'écueil d'une dévaluation incontrôlée. Doublée d'une crise politique, la spirale de l'hyperinflation a fait le reste. Mais ce petit pays souffre aussi de l'héritage empoisonné que constituait sa place particulière dans le « camp socialiste », avec une forte dépendance énergétique à l'égard de l'URSS et un lourd endettement (10 milliards de dollars en 1990).

Autre handicap, l'embargo contre trois des partenaires de Sofia : l'Irak, qui lui remboursait une dette en pétrole, la Serbie et, à un moindre degré, la Macédoine, dont la Grèce fit le blocus à Salonique. Ni ces circonstances ni même l'« absence de réformes » ne justifient pourtant la grande instabilité politique et l'incapacité des gouvernements successifs à mettre en œuvre une quelconque orientation économique – au point que l'on se demande où est le pouvoir économique. *« Le problème de fond,* note un observateur, *est l'incapacité de l'Etat d'imposer à ses propres entreprises le respect de la loi, des contrats privés et d'une discipline financière minimale* (7). »

Sous-développement, désorganisation et pauvreté forment évidemment le terreau de l'économie « grise », avec les réseaux d'intérêts, le clientélisme et les trafics en tout genre que les médias décrivent sous le nom générique d'économie mafieuse. Encore qu'il faille distinguer entre les groupes qui s'enrichissent en maniant crime, racket et un certain commerce (armes, drogue, prostitution, etc.) et ceux qui profitent de leur position politique ou administrative pour faire des affaires. Ce sont parfois les mêmes, mais les conséquences de leur activité, on le constate en Europe centrale, ne sont pas identiques pour l'économie nationale. Dans les pays sortis du communisme, la plupart des grandes fortunes doivent leur capital accumulé à des opérations plus ou moins honnêtes, mêlant intérêts publics et privés, délits d'initié et spéculations. Rares sont les petits épargnants à avoir cassé leur tirelire pour acheter une usine. Généralement, les gagnants de cette accumulation primitive aventureuse se sont mués en capitalistes respectables.

Mais la différence entre ces groupes réside surtout dans le lieu d'investissement de leur capital : dans l'économie nationale, ou à l'étranger ? Dans les cas de la Bulgarie, de l'Albanie et, semble-t-il, de la Serbie, où l'économie grise représenterait plus de la moitié du PIB, l'argent des nouveaux riches quitterait le pays pour aller s'investir en Autriche, en Suisse, en France ou en Italie. Or cette fuite des capitaux privés se produit alors que 70 % à 80 % des grandes entreprises, au bord de la ruine, restent la propriété de l'État (encore un paradoxe !).

Dans l'analyse des spécificités de la sortie du communisme dans le sud des Balkans, les facteurs politico-culturels interviennent également. Ainsi la culture politique héritée de l'occupation turque et de la tradition orthodoxe, avec cette imbrication singulière du religieux et du politique, mais aussi cette persistance des traditions nationales communautaires : Paul Garde rappelle que *« la structure même de l'Empire ottoman, conforme aux préceptes de l'islam, conduisait à classer les habitants selon leur confession religieuse. (...) D'où l'idée, encore répandue aujourd'hui dans ces peuples, que le sol, et pas seulement ses habitants, appartient à une religion donnée. »* Outre les « fantasmes géopolitiques », cette tradition a alimenté une histoire originale qui, *« dans les Balkans, durant cinq siècles, tend donc à définir les individus par leur appartenance à des communautés confessionnelles très conscientes d'elles-mêmes et exclusives les unes des autres. Ces traits de la mentalité balkanique sont le terreau sur lequel se sont développés, à partir du XIXe siècle, les nationalismes importés d'Europe...* (8). »

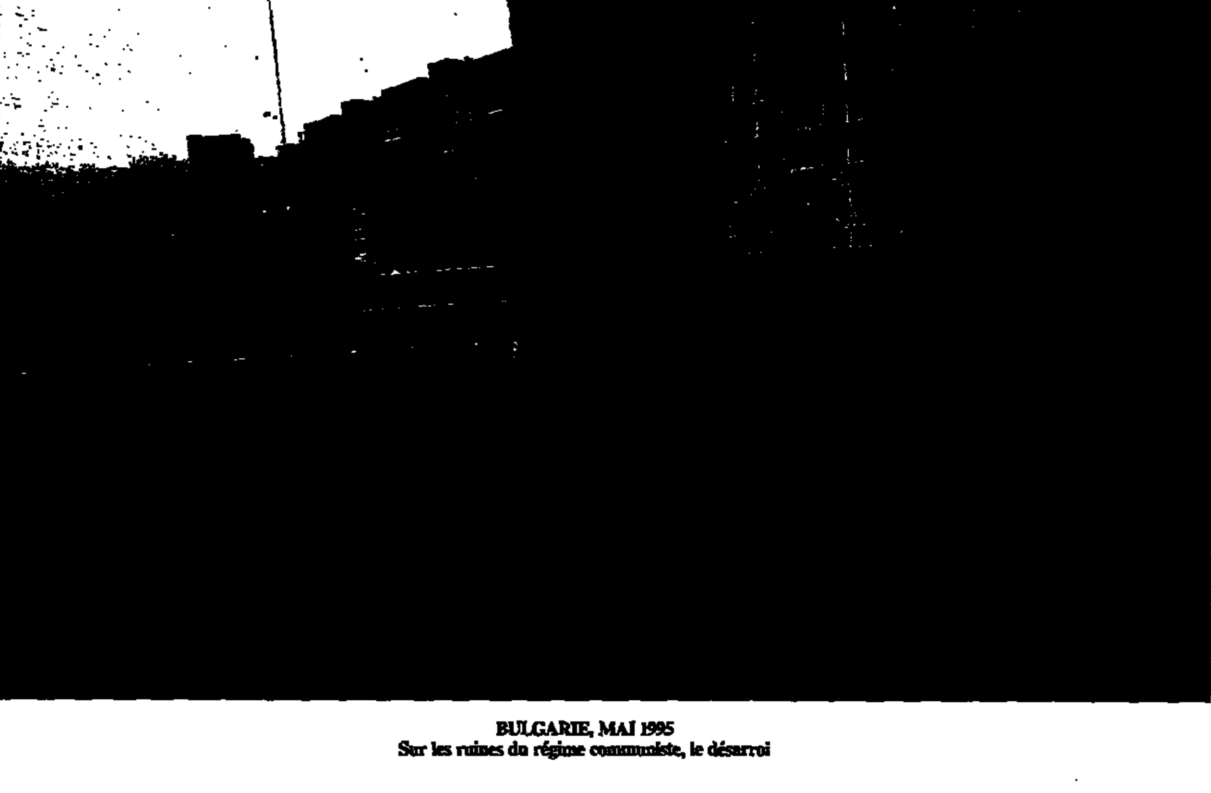
Et, pourrait-on ajouter, les partis communistes dans les phases de consolidation de leur pouvoir. Ceux-ci ont mis à contribution le système des clans et des grandes familles méditerranéennes pour structurer la machine de leur pouvoir, ses hiérarchies, ses solidarités internes, ses exclusions – ce qui n'empêchait d'ailleurs pas le régime de combattre les formes d'organisation indépendantes dans la société. Ce double mouvement a été poussé à l'extrême en Albanie : *« La notion de clan transparaissait dans la manière de gouverner le pays,* écrit Jean-Paul Champseix (9). *Il n'existait pas de nomenklatura comme dans les autres pays de l'Est, mais une élite gouvernante composée d'une vingtaine de clans, liés entre eux par le sang. »* Dans le même temps, *« le clan était senti, avec juste raison, par les dirigeants, comme le dernier obstacle que la société civile opposait au pouvoir politique. (...) Ainsi, tout en émiettant les grandes familles traditionnelles, le pouvoir tentait, à son profit, de combler la lacune affective et sociale qu'il provoquait en élevant la notion de père et de clan au niveau d'un dirigeant et d'un pays tout entier. La mort du clan devait contribuer à l'émergence d'un pouvoir absolu et d'un sentiment national. »*

Sur les ruines du régime communiste, que reste-t-il ? Pour reprendre l'expression de François Maspero (10), le *« contraire d'une société de citoyens : une société de cousins. »* C'est-à-dire une *« société d'accommodements, de solidarités occultes, égoïstes et exclusives, fondée sur ce que l'on avait pu sauver, pour survivre, de la trame séculaire des clans ». (Lire le compte-rendu ci-dessous).*

Caricaturale en Albanie, cette forme spécifique de décomposition et recomposition des organisations sociales et du pouvoir politique s'est développée, à des degrés divers, dans toute la zone. Certes, au nord aussi, les familles, les Eglises et les réseaux ont soudé des solidarités sociales, des oppositions entre « eux et nous », autrement dit une contre-société. Mais, contrairement aux Balkans, ce tissu solidaire d'en bas y a servi de berceau à des mouvements démocratiques d'opposition, le plus souvent laïcs – en Europe centrale prévaut une stricte séparation entre le politique et le religieux, observée par les traditions catholiques comme protestantes. Bref, selon la belle expression de M. Vaclav Havel, il s'agit de contre-sociétés de citoyens *« vivant dans la vérité ».*

Seule la Serbie disposait, au sud-est de l'Europe, d'une culture d'opposition de ce genre. Hélas, les fractions nationalistes ont pris le dessus, engloutissant toute perspective démocratique dans la surenchère guerrière. En Albanie comme en Bulgarie, après quarante ans d'isolement et en l'absence quasi totale d'opposition, *a fortiori* de mouvements sociaux spontanés (comme en Roumanie en 1977 et 1987), les sociétés se sont retrouvées complètement démunies lors de l'effondrement des dictatures. C'est si vrai que les premiers successeurs viendront du sérail communiste.

Quand le Parti démocrate prendra les rênes à Tirana après l'élection de M. Sali Berisha à la présidence, il rompra sans doute avec l'ancien régime, mais pas avec ses méthodes. En Bulgarie, l'Union des forces démocratiques, opposition anticommuniste très hétérogène, ne fera preuve ni de cohérence ni de compétence lors de son rapide passage au gouvernement en 1991. Quant au Parti socialiste bulgare, qui lui a succédé, également divisé en factions, il conserve une solide tradition bureaucratique et des mœurs politiques héritées de l'ancien Parti communiste – il lui reste beaucoup de chemin à parcourir pour ressembler au SLD polonais ou au MSzP hongrois.



KLAVDIJ SLUBAN

BULGARIE, MAI 1995
Sur les ruines du régime communiste, le désarroi

Si ces deux grandes caractéristiques des « transitions » au sud des Balkans – sous-développement et spécificités politiques – ne suffisent évidemment pas à comprendre la région, elles esquissent une ligne de partage entre celle-ci et l'Europe centrale. Et soulignent, au passage, la singularité de la Roumanie. Dans ce pays plutôt engagé sur une « voie balkanique », la victoire de l'opposition démocratique aux trois dernières élections (municipales, législatives et présidentielle) de 1996 laisse désormais entrevoir une autre issue.

Après une transition mouvementée, du fait des réactions autoritaires des ex-communistes au pouvoir, les partis d'opposition ont en effet connu, sur fond de reprise économique (à partir de 1993-1994), une lente maturation. Deux grands partis – les chrétiens démocrates et les sociaux démocrates libéraux – se sont alliés avec le parti des Hongrois de Roumanie (UDMR) pour former un gouvernement centriste. L'avenir dira si ce changement radical de majorité politique conduira le pays vers un modèle de développement de type centre-européen. Il lui épargne en tout cas, jusqu'ici, les tourments de ses voisins balkaniques.

De Bucarest parvient ainsi une note plus optimiste. Si l'opposition roumaine gagne son pari, pourquoi les oppositions serbes ou bulgares n'y parviendraient-elles pas ? Deux exigences semblent déterminer, en même temps que la reconstruction économique et sociale, l'émergence de véritables démocraties : la garantie de la liberté et de l'indépendance des médias, enjeux du pouvoir central par excellence, et l'essor de la démocratie locale, facteur décisif de régénération des formations politiques. Or ces deux revendications ont été au cœur des trois grands mouvements populaires évoqués ici. Leur satisfaction garantirait l'affirmation d'une solution de rechange aux tentations autoritaires et nationalistes qui rôdent toujours dans cette région.

JEAN-YVES POTEL.

(4) Lire Christophe Chiclet, « La question albanaise, autre piège des Balkans », *Le Monde diplomatique*, décembre 1996.

(5) Données de la Banque mondiale pour 1994 et 1995. A titre de comparaison, pour les mêmes années, le PIB par habitant était de 7 160 dollars en Tchéquie, 5 740 dollars en Hongrie, 4 880 dollars en Pologne et 2 800 dollars en Roumanie.

(6) Edith Lhomel, « L'économie albanaise 1995-1996 », *in Courrier des pays de l'Est*, La Documentation française, Paris, mai-juin 1996.

(7) Jérôme Sgard, *Le Monde*, 22 octobre 1996.

(8) Paul Garde, *Les Balkans*, Flammarion, Paris, 1994, p. 66.

(9) Jean-Paul Champseix, « Communisme et tradition : un syncrétisme dévastateur », *in Albanie utopie*, Autrement, Paris, 1996, p. 57.

(10) François Maspero, *Balkans-Transit*, Le Seuil, Paris, 1997, p. 63 *(lire ci-contre)*.

« BALKANS-TRANSIT », de François Maspero

Le voyage d'un passeur

COMMENT décrire le choc étrange – choc de *« reconnaissance », dans tous les sens du terme* –produit par ce très dense et si humain récit des voyages dans l'espace, mais aussi dans l'histoire, de *François Maspero à travers des Balkans* du Sud *au cours* de ces six dernières années (1) ?

Comment dire que l'ami slovène qui l'accompagne, *Klavdij Sluban, polyglotte et « dromomane »,* a su rendre, lui, justement par ses photos, l'indicible, quelque chose que l'on a perçu lorsqu'on a soi-même voyagé là-bas dans ces mêmes années, mais qu'on n'a pas pu ou su exprimer : la mélancolie, l'errance, le mystère de ces vies qui passent (transitent ?) *sur fonds de paysages pelés et désolés ?*

Combien de fois, angoisse et émerveillement mélangés, n'a-t-on pas *voulu parler de la culture de l'usure,* du palimpseste, des strates de civilisations, *« quelque chose qu'il est vain de chercher mais qui reste pourtant indéfinissablement présent »* ? Mais combien de fois aussi n'a-t-on pas été saisi d'un vague effroi : la guerre, les guerres – passées, présentes – n'étaient pas loin, surtout vues de Macédoine ou d'Albanie, au Kosovo. C'était presque là, comme dans la Bosnie, au centre pudique du livre, alors que déjà ces pays, notamment *la Bulgarie et la Roumanie,* qui tentaient de sortir de la *« déglingue du paradis communiste »* semblaient se tourner, avec une brutalité sournoise, vers une *« société sauvage qui demain prévaudra dans toute l'Europe »*...

Le récit se veut comme mu par le hasard, sur la crête de vagues, *« léger »,* dit l'auteur. En fait, il est lent, profond, visionnaire, sous-tendu d'humour, surtout de chaleur humaine. L'auteur est souvent revenu sur ses pas pour vérifier, comparer, livrer des textes et documents parfois inédits. L'ouvrage méritait bien ce sérieux, ainsi que ce diagnostic : *« Les Balkans n'étaient pas, ne sont pas une parenthèse dans l'Europe, et, s'il y a abcès, il n'est pas balkanique mais européen. »*

Les racines des nettoyages ethniques contemporains, on peut les trouver, analysées, entre autres, par le rapport de 1994 de la Fondation Carnegie pour la paix. Les camps dans cette région n'étaient pas des vues de l'esprit, et François Maspero est l'un des rares à avancer des chiffres : *400 000 internés dans les camps albanais,* 186 000 dans les camps bulgares, par exemple.

La responsabilité des intellectuels, notamment français, qui n'ont pas su voir est évoquée sans complaisance, mais sans haine. Sans hâte, surtout. Tout participe *de la reconstitution subtile de ces paysages traversés,* y compris des fragments de Mémoires, comme ceux livrés par la parente roumaine d'une jeune Française dans la tourmente de la première guerre mondiale.

On aura deviné que le voyageur est un passeur d'âmes dépossédées de leur histoire, dans le passé, le présent et sans doute l'avenir. Ce sont ces âmes que l'on entrevoit sur les photos. L'anodin n'est pas anodin. Les ombres des anonymes aussi indispensables que celles de Byron, de Panaït Istrati, de Faik Koniça.

TOUT est précieux : comprendre comment le régime de Todor Jivkov a basculé ; comprendre que *« si l'Europe reste sourde aux appels d'Ibrahim Rugova* [le dirigeant des Albanais du Kosovo], *ce sera à nouveau le désastre » ;* mais comprendre aussi, au ras du sol, et n'en déplaise aux promoteurs de l'agressivité des peuples, qu'un paysan macédonien n'a pas de *« haine ancestrale »* pour un paysan voisin d'Albanie ; que des mondes s'écroulent dans la sérénité poignante des monastères, qu'à Sarajevo il y avait, à l'intérieur, *« des bons gardiens compatissants »* qui allaient ensuite *« prendre un café ou une* slivovic *avec les nazis »*.... Comprendre, enfin, comme on vous le dit si souvent là-bas, et ainsi que l'auteur le rapporte, que *« vous ne pouvez pas comprendre »* et que, comme le dit Klavdij Sluban, *« quand on voyage, on ne peut pas éclaircir tous les mystères».*

Il en est un, pourtant, qui ne se rapporte pas à l'ultime question que l'on peut se poser : pourquoi arrive-t-on presque toujours « trop tard » (pour reprendre le titre du film du Roumain Pintilié) ? En Albanie, par exemple, en 1991, *presque tous les arbres étaient déjà coupés*... Non, ce mystère, puisqu'il s'agit d'un livre, se rapporte à l'œuvre elle-même, au regard de François Maspero : il *donne cette impression, très déroutante et stimulante* pour son lecteur-voyageur, que ce dernier *« reconnaît »* les gens, les villes, jusqu'aux anecdotes entendues, parfois. *Qu'enfin quelque chose est écrit, d'à la fois simple et* fondamental, sur cette Europe du Sud dévastée, sinistre et belle. Cette impression de fraternité du regard relève *sans doute de ce mystère qu'on nomme le talent.*

MARIE-FRANÇOISE ALLAIN.

(1) François Maspero, *Balkans-Transit*, photographies de Klavdij Sluban, Le Seuil, Paris, 1997, 395 pages, 149 F.

UNE COOPÉRATION latino-améri

L'Europe face aux at

La visite du président français, M. Jacques Chirac, en Bolivie, au Brésil, en Uruguay, au Paraguay et en Argentine, du 11 au 18 mars, devrait permettre de réparer une fâcheuse bévue : le 1er janvier 1995, dans le programme proposé à l'Union européenne (UE) par la présidence française; nulle mention ne fut faite de l'Amérique latine. Négligence d'autant plus regrettable que, depuis les années 80, les actions de l'Union avaient été fort importantes en faveur de l'Etat de droit et de la résolution pacifique des conflits sur ce continent. Principal fournisseur d'aide au développement, devant les Etats-Unis, l'Union européenne est, de surcroît, le deuxième partenaire commercial de l'Amérique latine. Mais l'Europe apporte aussi un appui quasi inconditionnel au « consensus de Washington », l'équivalent local de la « pensée unique ». En son nom, les économies ont été réorganisées à base de « libéralisations », « dérégulations » et « privatisations » (dont profitent largement les firmes espagnoles, allemandes et françaises...).

De la Caraïbe à la Terre de feu, les inégalités se sont accrues, et les systèmes de protection sociale dégradés, y compris au Chili. Au Pérou, 750 000 travailleurs ont perdu leur emploi depuis 1990, et 79,4 % de la population vivent, selon la Banque mondiale, sous le seuil de pauvreté. En Equateur, la même pauvreté, en hausse vertigineuse, touche 40 % de la population urbaine et 67 % des ruraux. Faut-il alors s'étonner que, à Lima, depuis le 17 décembre 1996, un commando du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) retienne plusieurs dizaines d'otages ? Ou que, à Quito, le président récemment élu, M. Abdala Bucaram, vienne d'être destitué après avoir engagé un programme ultralibéral qui a jeté la population dans la rue ? Signes révélateurs de la persistance d'un terreau fertile pour toutes les révoltes et tous les drames. Y compris la résurgence des guérillas et le retour des dictatures. Au risque de préparer les orages de demain, l'Europe et, donc, M. Jacques Chirac, au-delà des intérêts commerciaux et des louables déclarations d'intention, auraient tort de croire que la croissance économique, à long terme, est soutenable sans justice sociale.

M. L.



JUAN CARLOS CACERES

Par JEAN-JACQUES KOURLIANDSKY*

IL y a quelques mois, à Marseille, le président français Jacques Chirac envisageait avec M. José Maria Aznar, chef du gouvernement espagnol, de proposer aux Quinze l'organisation d'une conférence euro-latino-américaine. L'agenda de la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC), après la Méditerranée et le Proche-Orient, l'Afrique des Grands Lacs, les pays d'Europe centrale et orientale (PECO), devrait donc s'enrichir bientôt d'une ambition nouvelle. Cependant, si la proposition hispano-française a pour mérite de signaler une intention, elle a pour principal défaut l'oubli d'acquis qui ont doté l'Europe et l'Amérique latine d'outils de coopération diversifiés et toujours disponibles.

Dans les années 80, en plein regain de « guerre fraîche », les Dix, rejoints un peu plus tard par l'Espagne et par le Portugal, eurent, avec l'Amérique latine, un intérêt partagé : stopper la dynamique des blocs, génératrice de tensions en Europe, de conflits en Amérique centrale (Nicaragua, El Salvador, Guatemala) et de dictatures militaires dans le cône Sud. L'Allemagne, dès les années 70, dans la foulée de l'*Ostpolitik*, avait occupé le terrain grâce aux fondations, la Friedrich Ebert et la Konrad Adenauer, liées respectivement au Parti social-démocrate (SPD) et à l'Union démocrate chrétienne (CDU). Les internationales démocrate chrétienne et socialiste, sous leur impulsion, avaient accueilli de nouveaux membres latino-américains partageant, plus que l'idéologie, un souci de non-alignement et de paix.

La France, à deux reprises, en 1964 et en 1981, fit une apparition furtive et remarquée, avec le général de Gaulle et François Mitterrand (1). Portées par ces deux Etats, les plus intéressés par la détente avec l'Est, les initiatives pour la paix en Amérique centrale donnèrent naissance, en septembre 1984, malgré les efforts des Etats-Unis pour le faire capoter, au forum dit de San José (capitale du Costa Rica où se tint la réunion constitutive) (2).

Moins d'enthousiasme

L'ÉLARGISSEMENT de la Communauté à l'Espagne et au Portugal, en 1986, accéléra cette dynamique. L'Espagne, qui venait de normaliser son rapport au monde et à l'Europe, avait besoin d'un grand projet extérieur pour asseoir son influence. M. Felipe Gonzalez s'attacha à tisser un réseau de relations bilatérales, sanctionné par les conférences ibéro-américaines *(voir ci-dessous l'article de Gilles Luneau)* qui assurèrent à Madrid un rôle durable de pont entre les deux continents.

Depuis l'ouverture du dialogue de San José, entre les Dix (aujourd'hui les Quinze) et les Centraméricains, 55 % de l'aide reçue par ces pays est d'origine européenne. Le montant total des crédits de coopération versés par la Commission européenne a doublé entre 1990 et 1994, cette région recevant 40 % en moyenne des crédits destinés à l'ensemble de l'Amérique latine. Les fonds débloqués sont passés de 38 millions d'écus (3) en 1984 à 170 millions d'écus en 1994 (4).

* Chercheur à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), université Paris-Nord.

La paix, motivation initiale et fondatrice de la relation mutuelle, a entretemps fini par s'imposer (au Nicaragua, le 23 mars 1990 ; au Salvador le 16 janvier 1992 – et tout dernièrement, le 31 décembre 1996, au Guatemala). Les Centraméricains ont intégré, grâce à ce dialogue bilatéral, l'habitude du travail collectif, leurs sommets y ont gagné en légitimité. La relance du Marché commun centraméricain (MCCA) sous le nom de Système d'intégration centraméricain (SICA), la mise en œuvre d'une coopération politique sont issues de cette expérience diplomatique avec les Européens. La coopération centraméricaine a aussi, compte tenu des liens qu'elle entretient avec d'autres ensembles géographiques, orienté l'Europe vers l'aide au développement et le soutien à la consolidation démocratique.

Les Etats d'Amérique du Sud, sortis des dictatures au milieu des années 80, partageaient la préoccupation de l'Europe pour l'Amérique centrale. Y gagner le pari de la paix et de l'Etat de droit était, pour eux, le meilleur moyen de garantir leur propre pérennité démocratique. Ils constituèrent en 1983 u noyau restreint, le groupe de Conta dora (Mexique, Panama, Colombi Venezuela), élargi en août 1985 à u groupe d'Appui (Argentine, Brési Pérou, Uruguay) pour constituer finalement conjointement, en 1987, l Groupe de Rio (5). Dès sa naissance cet ensemble ouvrit un dialogue avec l Communauté économique européenn (CEE), dialogue officialisé à Rome e 1990. Initialement centré sur les questions centraméricaines, ce lie d'échange s'est élargi. Il a facilité le coopérations dans plusieurs opération de paix parrainées par les Nation unies dans l'ex-Yougoslavie, Haïti o au Cambodge, au Salvador et au Guatemala.

Un troisième front diplomatique fu ouvert par la CEE avec les pays du Pacte andin (6) en 1990. Prenant le contre-pied de la politique nord-américaine, les Douze accordèrent aux pays affectés par la production de la coca et le commerce de la drogue un accès privilégié au marché européen. Ces préférences à droit nul ont été reconduites en 1994.

De façon plus classique, la Communauté a négocié et régulièrement renouvelé des accords de coopération – assortis pour les derniers d'une clause sur les droits de l'homme – régionaux ou bilatéraux avec la quasi-totalité de l'Amérique latine, même si les négociations ouvertes avec Cuba et le Mexique ne sont toujours pas terminées. Ce cadre a été assorti d'une enveloppe financière, les entreprises latino-américaines étant par ailleurs éligibles au programme de partenariat ECIP (7). Depuis 1976, le budget communautaire a consacré à l'Amérique latine plus de 3 milliards d'écus d'Aide publique au développement (APD). En 1994, les engagements atteignaient 464 millions d'écus, en augmentation de 47 % par rapport aux 314 millions d'écus engagés en 1991. Globalement, en 1993, l'UE apportait 61,5 % de l'APD totale reçue par le sous-continent, dépassant largement les parts additionnées du Japon et des Etats-Unis (8).

Le mouvement engagé fut donc suffisamment puissant pour se perpétuer dans les circonstances nouvelles issues de l'après-guerre froide. Mais, les motivations qui avaient justifié cette rencontre originale ayant disparu, l'Europe, à l'heure de la PESC, semble peiner à capitaliser *« son plus grand succès en matière de politique étrangère commune* (9) *»*.

Retour rem

Par GILLES LUNEAU*

VINGT ET UN chefs d'Etat, dont le roi d'Espagne et le président du Portugal, signaient, le 11 novembre 1996, la déclaration finale du sixième sommet ibéro-américain tenu à Viña del Mar (Chili). *« Nous réaffirmons notre attachement à la démocratie, à l'Etat de droit et au pluralisme politique, au respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, à la reconnaissance du droit international et des principes consacrés par la charte des Nations unies... »* (paragraphe I, article 2).

Si, pour vingt des participants, la signature allait de soi, il en est un dont le paraphe restera dans l'histoire : M. Fidel Castro. Sa seule présence à un sommet consacré au passage de la démocratie formelle à la démocratie participative avait alimenté polémiques et débats. Certains y voyaient un affront à la démocratie. Il y eut, à Santiago, une soixantaine de manifestants pour protester contre sa venue ; le lendemain, 5 000 personnes scandaient *« Fidel, Fidel... »* dans le même parc Almagro. Le général Augusto Pinochet s'effaça, après un laconique : *« Nous* [militaires] *n'avons rien à voir avec les sommets »*, laissant l'armée chilienne présenter les armes au président cubain. La signature de M. Fidel Castro changera-t-elle quelque chose à Cuba ? Nul ne le sait, mais ce qui est sûr, c'est qu'en Amérique latine cette *cumbre* confirme une évolution démocratique déjà largement engagée.

C'est à Guadalajara, au Mexique, en juillet 1991, que pour la première fois, à l'instigation du roi d'Espagne, les chefs d'Etat et de gouvernement ibéro-américains (de tous les pays d'Amérique et d'Europe de langues espagnole ou portugaise) institutionnalisent leur réunion – *« sans que personne les convoque »*, dira M. Fidel Castro. Une rencontre des plus hauts représentants de 500 millions d'Américains, sans le président des Etats-Unis... ce qui, d'emblée, permet une certaine liberté de ton. La déclaration de Guadalajara sera l'expression d'une aspiration communautaire : *« A cinq cents ans de distance de notre première rencontre, et comme un des grands espaces qui font le monde contemporain, nous sommes décidés à projeter la force de notre communauté dans le troisième millénaire. »*

Les sommets suivants – Madrid (Espagne), 1992 ; Salvador de Bahia (Brésil), 1993 ; Cartagena (Colombie), 1994 ; San Carlos de Bariloche (Argentine), 1995 – aborderont tous les sujets sensibles du moment. Les présidents se prononcent tant pour l'interdiction des armes nuclaires, chimiques et biologiques que contre le recours aux armes de destruction massive. Ils condamnent le narcotrafic, réaffirment la primauté du droit et de la souveraineté nationale, avancent l'idée d'un plan régional de protection de la nature. La reconnaissance des différentes ethnies et cultures indigènes est évoquée.

En juin 1994, à Cartagena, la réflexion porte sur « commerce international et intégration ». La pression croissante de la mondialisation des échanges économiques pousse les chefs d'Etat à étudier la convergence de la vingtaine de groupes et accords existants : Groupe andin, Groupe des trois (G-3) (1), Communauté des Caraïbes (Caricom), Marché commun centraméricain (MCCA), Marché commun du Sud (Mercosur) (2). L'attachement au libre-échange, au multilatéralisme, à la garantie des investissements est réaffirmé, enveloppé de vœux (pieux ?) sur la mise en place de politiques sociales et de plans de lutte contre la pauvreté.

Modèle démocratique, version occidentale

OMBRE au tableau, en effet, les politiques mises en place contredisent trop souvent, au quotidien, la rhétorique des déclarations d'intention. Ainsi, si un fonds indigène est créé, la place des peuples autochtones dans les sommets ressemble-t-elle à celle qui leur est dévolue dans nombre d'Etats : un strapontin. On les croise dans les couloirs, les antichambres des ambassades, on accuse réception de leurs doléances et on range le problème au rayon « lutte contre l'exclusion ».

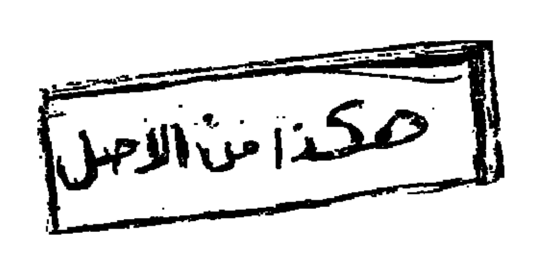
En ce sens, la tenue du sixième sommet, à Viña del Mar, n'est pas loin de symboliser toutes les contradictions existant entre ces spectaculaires « grand-messes » et la réalité. Institutionnellement, le Chili n'est pas encore sorti de la dictature, même s'il aperçoit le bout du tunnel avec le départ en retraite – prévu pour le début de 1998 – du général Pinochet, ce qui devrait permettre de revoir la Constitution taillée sur mesure par et pour l'ancien dictateur. Les indicateurs économiques sont au beau fixe, l'extrême pauvreté est en diminution, la presse est libre, mais la classe moyenne est érodée par l'ultralibéralisme et 30 % des Chiliens demeurent en dessous du seuil de pauvreté (*li*[...] *page 18, l'article de Benoit Guillou)*. La réussite des élites économiques tarde à irriguer le reste de la société. Encore s'agit-il là d'un pays à l'économie particulièrement performante. Partout ailleurs, à des degrés divers, l'écart s'intensifie entre « inclus » et exclus (on ne parle plus de riches et pauvres), le désastre social s'amplifie au rythme de la « modernisation ».

Maintenues aux marges, les populations grondent, les grèves, les mouvements protestataires, les occupations de terres se multiplient. Lassés par des partis politiques qui, alternativement, mettent en œuvre les mêmes recettes économiques, et avec les mêmes effets, les électeurs, quand ils ne se détournent pas des urnes, cherchent le salut en portant au pouvoir l'« homme providen-

* Journaliste.

Nos précédents articles :

- Au Mexique, les fausses promesses de l'Alena, par *Keren Lehman* (novembre 1996).
- La banane, fruit de toutes les convoitises, par *Ghislain Laporte* (octobre 1996).
- Guerre aux pauvres ! par *Eduardo Galeano* (août 1996).
- Coupes claires dans l'aide extérieure, par *Ibrahim Warde* (novembre 1995).
- *Les embûches du nouvel ordre latino-américain*, par *Jeanette Habel* (juin 1995).
- La Communauté européenne, un rêve bolivarien, par *François Vitrani*, supplément « Présence et vitalité de l'Amérique latine » (février 1993).

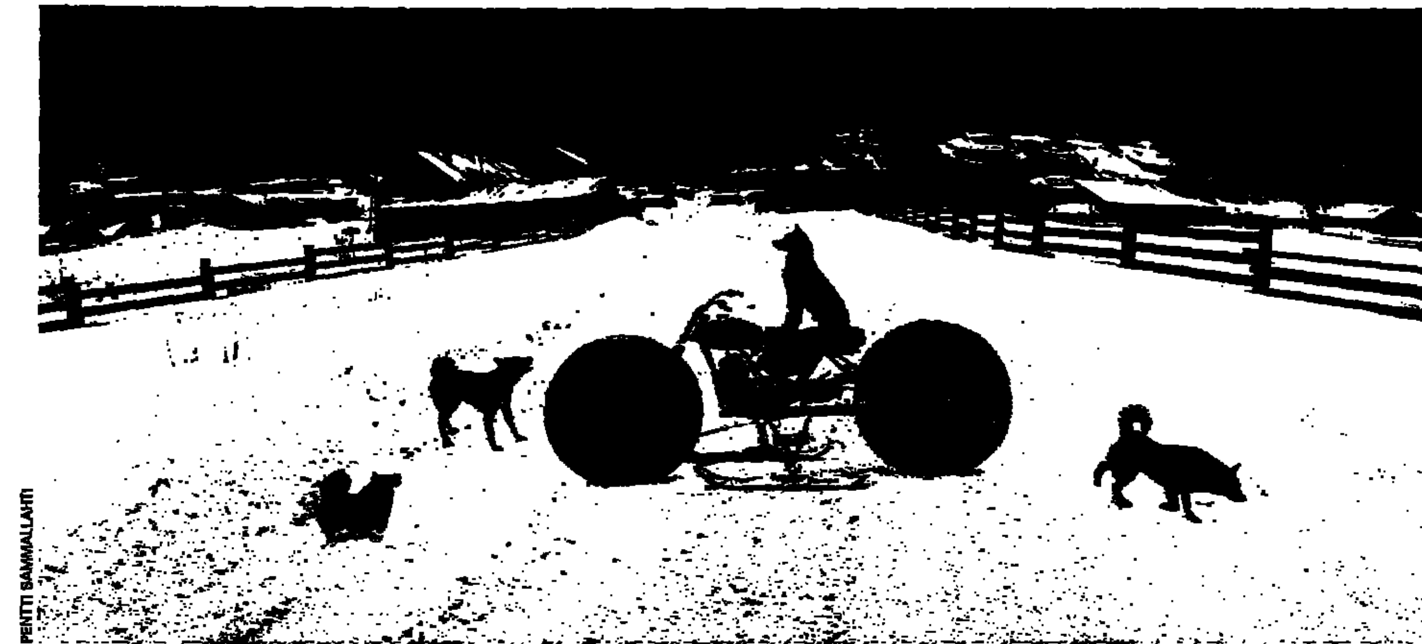


NOUVEL ÉQUILIBRE APRÈS LES ÉLECTIONS PROVINCIALES

Les régions défient Moscou

L'ÉTAT de santé du président Boris Eltsine continue d'alimenter les ambitions des prétendants à sa succession et les rumeurs d'arrangement excluant le recours au suffrage universel. Face au premier ministre, M. Viktor Tchernomyrdine, et au maire de Moscou, M. Youri Loujkov, le général Lebed craint que le temps ne joue contre lui. Démis en octobre dernier de ses fonctions de secrétaire du Conseil national de sécurité, il apparaît peu dans les médias. La popularité que lui a valu la fin de la guerre en Tchétchénie risque de ne pas suffire, pas plus que l'alliance avec l'ex-chef de la garde présidentielle, le général Korjakov, auquel il a offert son siège de député. C'est sans doute pourquoi il mise sur le soutien de l'Occident, auquel il s'efforce de donner des gages. Il a ainsi entamé une véritable campagne électorale aux Etats-Unis et en Europe, en particulier en France. Quoi qu'il en soit, le président de la Fédération de Russie devra compter avec des élites régionales, sensiblement renforcées par les élections en cours depuis six mois.

Par notre envoyé spécial JEAN RADVANYI*



PENTTI SAMMALLAHTI

SUR LA ROUTE DE LA MER BLANCHE
Un extraordinaire besoin de décentralisation

Depuis le 1er septembre 1996, la plupart des provinces russes élisent leurs dirigeants : quarante-huit gouverneurs de région – *kraï* (territoire), *oblast* (région) et *okrougs* (districts) – et six présidents de République (dont la Tchétchénie). S'y ajoute, dans vingt-cinq cas, l'élection des assemblées territoriales (1). Semaine après semaine, la presse russe se fait passionnément l'écho de cette campagne, occultée en Occident par l'importance accordée à la maladie du président Boris Eltsine. Seule l'élection du président tchétchène a focalisé l'attention de la presse internationale, quoique cette République fasse, à bien des égards, figure d'exception *(voir encadré)*.

Souvent passionnée, la campagne est très suivie par l'opinion, et le pourcentage de votants élevé. Malgré quelques couacs – un ou deux sortants ont tenté d'annuler le scrutin qu'ils voyaient perdu ; un perdant a tenté d'instaurer l'état d'urgence ; et deux élections ont été annulées pour fautes de procédure –, l'opinion et les dirigeants s'habituent lentement aux règles de la démocratie.

Encore faut-il préciser que le Kremlin a tout fait pour retarder ces scrutins. Si les présidents des Républiques avaient été, pour la plupart, élus par leur population dès 1991-1993, M. Boris Eltsine a obtenu par deux fois – lors du putsch d'août 1991, puis lors des événements d'octobre 1993 – le droit de nommer et de révoquer les gouverneurs régionaux. Cette prérogative a garanti à la présidence un contrôle direct sur l'administration des régions alors même que se décidaient les grands programmes de privatisation et que se mettaient en place les structures du pouvoir issues de la Constitution de 1993.

Le choix de la date et de la forme des scrutins régionaux va dans le même sens. En faisant commencer la campagne après la tenue de l'élection présidentielle de juin-juillet 1996, et en décidant d'étaler les élections plutôt que de fixer une date unique pour toutes les régions, le gouvernement et l'administration présidentielle se sont donné les moyens d'aider au mieux leurs protégés – le plus souvent, les gouverneurs sortants, nommés par le président – et d'éviter une défaite comparable à celle qu'ils avaient subie lors des élections au Parlement le 17 décembre 1995.

Quoique l'on vote encore ici ou là, l'essentiel des résultats sont connus et permettent de dégager quelques grandes tendances. Paradoxalement, alors que plus de la moitié des sortants ont été vaincus, la majorité et l'opposition crient victoire. La première se dit satisfaite d'avoir pu sauver quelques gouverneurs sortants, présentés comme en difficulté au vu des scrutins fédéraux (à Saratov, Astrakhan, Oulianovsk). La seconde argue du nombre de duels qui ont tourné à son avantage, confirmant du même coup l'existence d'une « ceinture rouge » rurale et méridionale (Briansk, Voronej, Koursk, Volgograd, Stavropol et Krasnodar).

Une interprétation plus fine s'impose. En ces temps de récession prolongée et au terme d'une campagne marquée par les débats houleux autour des salaires et des retraites impayés, peu de prétendants se réclamaient ouvertement de l'un des partis favorables au président Eltsine – aucun d'entre eux n'est d'ailleurs organisé dans toutes les régions du pays... A part un gouverneur élu avec le soutien déclaré du parti de M. Vladimir Jirinovski (à Pskov), deux proches du général Alexandre Lebed et plusieurs gouverneurs affiliés au Parti communiste, la plupart des candidats s'affichaient « sans étiquette », dirigeants régionaux ou chefs d'entreprise connus surtout localement pour leur maîtrise des dossiers concrets. Et plusieurs bénéficiaient du double soutien de l'administration présidentielle et de l'opposition.

La presse gouvernementale s'est d'ailleurs réjouie du souhait exprimé publiquement par la plupart des élus – y compris le bouillant général Alexandre Routskoï, après son élection à Koursk – d'entretenir de bonnes relations avec le centre. Comment en irait-il autrement, sachant la part des dotations et transferts du budget fédéral dans les recettes régionales ? Pour une moyenne de 22,5 % en Russie, elle oscille entre 30 % et 40 % dans la plupart des régions rurales et des Républiques « pauvres », dépassant 60 %, voire 70 % dans le Caucase nord ou dans certaines Républiques de la Volga et de Sibérie. La réputation de mauvais payeur que s'est forgée l'Etat russe relativise néanmoins cette dépendance. Bref, nul ne s'aventure à prédire quelle sera la position des gouverneurs sur les sujets brûlants, ni comment ils se détermineront en cas de crise sérieuse à Moscou.

En revanche, tous les observateurs s'accordent au moins sur un point : l'élection des gouverneurs au suffrage universel est un fait sans précédent dans l'histoire du pays. Jamais les dirigeants régionaux n'avaient à la fois disposé d'autant de pouvoirs et joui d'autant d'indépendance. Choisis comme fonctionnaires du tsar, « élus » dans le cadre de la nomenklatura soviétique ou nommés par le président Eltsine, leurs prédécesseurs furent toujours soumis à l'autorité supérieure, et leur autonomie demeura toute relative. A l'inverse, les prérogatives des actuels gouverneurs ou présidents de République sont étendues : nomination d'une partie importante des cadres régionaux et locaux ; mise en œuvre des politiques fédérales ; contrôle et exécution des budgets et, plus largement, de toutes les décisions incombant à des collectivités renforcées par la décentralisation.

Confortés par la légitimité incontestable du suffrage universel, les élus ne vont-ils pas profiter de leur situation pour contester le pouvoir central ? Certains s'en inquiètent, à l'instar de M. Alexandre Kazakov : selon le numéro deux de l'administration présidentielle, l'organisation des élections régionales fut une erreur, la présidence s'est trop hâtée (2). Dans un article intitulé « Et le roi moscovite est nu ! », un commentateur explique cet état d'esprit d'une partie de l'administration fédérale : *« Un gouverneur élu, ce n'est plus un fonctionnaire, c'est un politicien (...) avec ses propres vues et convictions* (3). » Autrefois, le centre pouvait contrôler ses élites régionales en jouant sur *« le knout et le pain d'épice »*, variante russe de la carotte et du bâton. Mais, ajoute le commentateur, le knout n'est plus guère efficace (un gouverneur ne saurait être révoqué, sauf procédure pénale pour agissements illicites), et, vu le déficit constant du budget de l'Etat, il ne reste plus de pain d'épice...

Cette vision n'est pas du goût du président. M. Boris Eltsine a préféré insister sur le pas décisif franchi, avec ces élections, vers plus de démocratie dans les rapports entre le Centre et les régions. Selon lui, *« il ne faut pas partager les élus entre "les nôtres" et "les autres". L'administration fédérale et les élites régionales doivent coopérer, quelle que soit la "couleur" des responsables, pour surmonter les problèmes du pays* (4) ». Ce relatif optimisme s'appuie sur l'analyse des effets de la stratégie mise en œuvre, depuis 1994, envers les régions.

Vers un vrai fédéralisme

EN signant, en février de cette année-là, un « traité sur le partage des compétences » entre l'administration fédérale et celle du Tatarstan, la présidence imprima un tour inattendu aux rapports entre Moscou et la périphérie. Semblant se détourner du texte même de la Constitution de 1993 – qui affirmait l'égalité en droit des quatre-vingt-neuf « sujets » de la Fédération –, l'administration centrale choisit une approche bilatérale, multipliant les traités séparés avec régions et Républiques, définissant dans chaque cas des modalités particulières censées refléter les spécificités de chaque territoire. Vivement critiquée par l'opposition communiste et nationaliste, qui y voyait le passage d'une fédération constitutionnelle à une fédération « contractuelle », elle-même prélude à une confédération amorphe, cette stratégie s'est révélée plutôt payante.

Par un jeu d'aides et de libertés accordées au cas par cas, le centre amenuisa – même s'il ne la supprima pas complètement – la tendance centrifuge assez forte dans les régions sibériennes. Il évita que ne se précisent des menaces ponctuelles, comme la séparation des Républiques biethniques (5) ou le divorce entre les *okrougs* du Nord sibérien et leur région de rattachement (6). Il obtint de plusieurs Républiques riches – qui, comme le Tatarstan ou le Bachkortostan (ex-Bachkirie), bénéficiaient jusqu'en 1993-1994 de privilèges fiscaux jugés exorbitants par nombre de leurs voisins – qu'elles rentrent dans le rang et contribuent à leur mesure à l'alimentation d'un budget fédéral de toute façon déficitaire. De la sorte, il parvint à apaiser le mouvement, naissant en 1993, de transformation de certaines régions en Républiques et empêcha la constitution d'un front des régions « russes » hostiles à la dissymétrie de traitement dont bénéficiaient, selon elles, les Républiques « nationales »...

Que va signifier l'arrivée d'une vague de gouverneurs élus, qualifiés par la presse de *« dirigeants pragmatiques »*, mais en tout cas déterminés à défendre les intérêts de leur région ? Elle ne facilitera certainement pas la vie des administrateurs fédéraux, habitués à donner des ordres tout au long de cette « verticale du pouvoir » tissée depuis des siècles. Ainsi le ministère des affaires étrangères ne dissimule pas son hostilité à des « traités sur le partage des compétences » qui offrent souvent aux dirigeants régionaux la possibilité de nouer directement des relations officielles avec l'étranger. Nombre d'observateurs redoutent – légitimement – le manque de cadres compétents, certains présageant la multiplication d'affaires de prévarication et la prolifération de mafias sous la protection de gouverneurs peu scrupuleux. Il n'empêche : un pays aussi vaste que la Russie a indubitablement besoin d'une profonde décentralisation, dont l'élection des gouverneurs constitue une étape, et ce même si la formation de gestionnaires vertueux, soucieux de servir à la fois les intérêts de l'Etat et ceux de leur territoire, prendra évidemment du temps.

Deuxième enjeu, plus inattendu, de ces élections : l'équilibre même des institutions pourrait se voir, une fois encore, remis en cause. Comme le prévoit la Constitution, chacun des élus – chefs de l'exécutif régional (gouverneur de région ou président de République) comme d'assemblée territoriale (président de Douma régionale) – devient membre de droit du « Sénat » russe, le Conseil de la Fédération. L'opposition pourrait ainsi, sur certains sujets déterminants, disposer d'une majorité qualifiée dans la seconde Chambre du Parlement, ce qui lui permettrait de voter des amendements constitutionnels.

Sans attendre les derniers résultats, le président en exercice du Conseil de la Fédération, M. Iegor Stroev, a jeté quelques pavés dans la mare en proposant tout un champ de réformes constitutionnelles (7). Sur le plan stratégique, d'abord. Tout en estimant naturellement que la Tchétchénie fait et fera partie intégrante de la Russie, il tire les premières leçons du scrutin à Grozny : ces élections, observe-t-il, constituent *« un fait politique d'autodétermination du peuple* [tchétchène] *»* et ouvrent enfin un *« espace pour la recherche d'un accord mutuel »*. Selon lui, il faut modifier la Constitution afin d'exclure qu'un engagement militaire – et pas seulement à l'étranger, comme c'était prévu jusqu'ici – puisse être décidé sans l'accord explicite du Sénat.

Dans le même temps, de fortes pressions s'exercent pour une redéfinition des règles du fédéralisme russe dans deux domaines cruciaux : la répartition des compétences entre l'administration centrale et les régions, et la définition des budgets régionaux, trop soumis, selon les responsables locaux, aux décisions du ministère des finances et du Trésor public fédéral. Si une alliance entre l'opposition communiste et certains réformateurs critiques est peu probable sur des sujets directement politiques (comme l'éventuelle limitation des pouvoirs présidentiels) ou de stratégie économique (l'amendement des réformes économiques), il en va tout autrement s'agissant des rapports centre-périphérie.

Au cours des deux dernières années, on a assisté à la montée en puissance de plusieurs lobbies « régionalistes », qui semblent bien déterminés à obtenir des concessions du gouvernement. Autour du maire de Moscou, M. Iouri Loujkov, s'est ainsi rassemblée une sorte de « club des régions riches », qui réunit la dizaine de régions fournissant, depuis 1992, l'essentiel des recettes fiscales du budget russe : outre Moscou, ville et région, il s'agit de Saint-Pétersbourg, Nijnyi Novgorod, Tioumen – avec les *okrougs* de Khanty-Mansi et Iamalo-Nenets –, Samara, Sverdlovsk, Perm, Tcheliabinsk, Krasnoïarsk... Ce groupe des « donneurs », comme on les désigne en russe, qui a vu la plupart de ses gouverneurs réélus, joue également un rôle moteur dans les huit associations régionales qui regroupent tous les « sujets » de la Fédération (sauf la Tchétchénie), constituant autant de groupes de pression régionaux.

Or la plupart de ces dirigeants sont très critiques vis-à-vis de l'administration fédérale : ils en vitupèrent à la fois le bureaucratisme, la lenteur de décision, la cécité à l'égard des problèmes concrets de la vie des régions, et bien sûr la toute-puissance. Il arrive que le ressentiment des élites locales trouve un écho facile dans des populations ulcérées par un abandon dont ils accusent Moscou. C'est en particulier le cas en Extrême-Orient, où les gouverneurs réclament une remise à plat de tout le système des prix (de l'énergie, des transports) et des taxes (à l'importation comme à l'exportation) afin de compenser les distances considérables qui les séparent de la partie européenne.

« Les dirigeants régionaux ne veulent pas couper la Russie en morceaux, écrit M. Iegor Stroev, *mais leur âme aspire à un vrai fédéralisme* (...) *dans lequel les droits des sujets seraient plus largement représentés qu'aujourd'hui, quand le centre fédéral, comme par le passé, dispose de tous les leviers de gestion dans les régions... Après les élections, le Conseil de la Fédération sera plus exigeant, plus sourcilleux. »*

(1) Parmi les quatre-vingt-neuf « sujets » de la Fédération de Russie, les élections avaient déjà eu lieu, avant l'automne 1996, à Moscou, Saint-Pétersbourg, dans une douzaine d'*oblasts* ainsi que pour quatorze présidents de République.

(2) *Rossiiskie Vesti*, 22 janvier 1997.

(3) *Nezavisimaïa Gazeta*, 26 novembre 1996.

(4) Boris Eltsine : « Les terres russes ont désigné elles-mêmes leurs leaders », *Rossiiskie Vesti*, 27 décembre 1996.

(5) Comme la Kabardino-Balkarie. Seule la Tchétchéno-Ingouchie a éclaté, début 1992, à la suite de la décision unilatérale du président Doudaev, entraînant les Ingouches dans un conflit sanglant avec leurs voisins ossètes.

(6) A l'exemple de l'*okroug* des Khanty-Mansi, qui envisageait de se séparer de l'*oblast* de Tioumen, dans laquelle il est inclus, au risque d'entraîner une redistribution fondamentale des enjeux spatiaux en Sibérie : les *okrougs* du Nord renferment la majorité des ressources naturelles : hydrocarbures, minerais...

(7) « Le peuple tchétchène a fait son choix, et nous devons respecter sa volonté », *Rossiiskaïa Gazeta*, 28 janvier 1997.

* Professeur à l'Institut national des langues et civilisations orientales, auteur de *La Nouvelle Russie*, Armand Colin, Paris, 1996.

Quel statut pour la Tchétchénie ?

LE dirigeant indépendantiste Aslan Maskhadov a remporté l'élection présidentielle en Tchétchénie dès le premier tour, le 27 janvier 1997, avec près de 70 % des voix. Dans une population dramatiquement marquée par un conflit de plus de dix-huit mois, qui a fait quelque 80 000 victimes, ce scrutin a suscité un réel engouement. Et le vote s'est déroulé de manière satisfaisante, selon les observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), dépêchés sur place par dix-huit pays européens. Ce résultat ouvre en tout cas la voie à la négociation politique prévue par l'accord conclu, le 31 août 1996, entre M. Alexandre Lebed et M. Aslan Maskhadov. Son objectif : établir un nouveau statut pour la République rebelle.

Autant dire que les discussions seront difficiles. Officiellement, la Russie et la communauté internationale continuent de considérer la Tchétchénie comme partie intégrante de la Fédération de Russie. Manifestement, les électeurs tchétchènes, en élisant leur président et leurs députés, ont également voté, eux, pour la reconnaissance d'une indépendance acquise *de facto* et considérée comme irréversible par tous les candidats.

APRÈS s'être entêtée dans la sanglante recherche d'une issue militaire, Moscou saura-t-elle dégager la possibilité d'un compromis politique sur ce point crucial ? La gageure est périlleuse, la marge de manœuvre étroite. La presse russe n'en agite pas moins plusieurs idées (1). Les « traités de partage des compétences » passés avec les Républiques diffèrent, observe-t-on, jusque dans la définition du statut de la République : Etat souverain dans la fédération, République souveraine, associée... Ne serait-il pas possible de trouver, pour le cas tchétchène, une formule qui éviterait de nouveaux conflits ? La Biélorussie ne vient-elle pas de demander à fusionner avec la Russie... tout en conservant un statut d'Etat souverain ?

(1) Lire Marie-Claude Slick, « A Moscou, le statut de la Tchétchénie divise les experts », *Le Monde diplomatique*, octobre 1996.

UNE CROISSANCE SANS DIVIDENDES SOCIAUX

Le Chili malade de la santé

DEPUIS douze ans, le Chili affiche des taux de croissance jugés dignes de ceux des « tigres » asiatiques. Ce pays n'est-il pas le premier d'Amérique latine à avoir cessé ses demandes de nouveaux crédits à la Banque interaméricaine de développement ? Cependant, on a souvent tendance à simplifier le « miracle » chilien. Les performances économiques ne parviennent pas à occulter le fossé des inégalités, non seulement parce que l'écart des revenus s'élargit, mais aussi parce que l'accès aux services fondamentaux que sont l'éducation et la santé demeure discriminatoire pour les pauvres.

Par notre envoyé spécial BENOÎT GUILLOU *

La clinique privée de Las Condes figure parmi les plus prestigieuses de Santiago du Chili. Située dans la banlieue chic de la capitale, elle propose des prestations de grand standing : chambres individuelles et suites, système d'examen à résonance magnétique nucléaire (il n'en existe aucun dans le secteur public), 200 médecins pour 142 lits. Parmi les conditions d'accès : la remise d'un chèque en blanc à l'entrée. On ne prend pas de risque avec des malades que l'on qualifie simplement de « clients ». Seuls, les Chiliens disposant d'un revenu supérieur peuvent bénéficier des prestations de cette médecine privée, qui gère environ 12 000 lits contre 30 000 dans le public.

Depuis vingt-sept ans, le professeur Etienne Parrochia dirige le service de médecine interne de l'hôpital de San Juan de Dios, un établissement vétuste qui couvre un secteur populaire de plus d'un million d'habitants à l'ouest de Santiago. Dans son bureau chauffé au poêle, il constate : *« Il m'a fallu deux ans de démarches pour obtenir un bronchoscope. »* En 1996, le déficit de cet établissement, qui compte 600 lits, atteignait 1 milliard de pesos (12,5 millions de francs français). Responsable d'une équipe de 120 médecins, le professeur Parrochia perçoit 500 000 pesos (6 250 francs) par mois, l'équivalent du salaire d'un jeune ingénieur. Dans le privé, il pourrait gagner six fois plus.

Chaque jour, après 18 heures, il assure quelques consultations pour son propre compte et confie que c'est l'activité de son épouse qui lui permet de rester fidèle au service public. Ses confrères, en revanche, ont pour habitude de partager leurs journées entre les hôpitaux publics et privés. Faute de ce personnel qualifié, les blocs opératoires fonctionnent à mi-temps et nombre de chambres restent inoccupées. En dehors des urgences, les patients peuvent attendre des semaines pour une hypothétique intervention chirurgicale.

Le système distributif de la Sécurité sociale, qui datait de 1952, a été remplacé en 1981, sous la dictature du général Augusto Pinochet, par un système de capitalisation individuelle administré par des sociétés privées : les institutions prévisionnelles de santé (Isapres). Tout salarié doit obligatoirement cotiser à hauteur de 7 % de son revenu, (un plafond maximum de 54 000 pesos est fixé, ce qui correspond plus ou moins au revenu minimum). Ces cotisations sont ensuite librement versées, soit aux Isapres, soit au système de prévoyance public, le Fonds national de la santé (Fonasa). Si l'adhésion au Fonasa se fait sans discrimination, en revanche, l'accès aux Isapres s'effectue après une sévère sélection de dossier. Un « plan de santé » individuel est proposé. Son montant est élaboré en fonction de critères tels que l'état sanitaire, l'âge, le sexe, (selon une étude, la prise en charge des femmes serait en moyenne trois fois plus élevée)...

Le niveau de revenu représente l'élément déterminant : pour obtenir une couverture satisfaisante, en particulier pour des pathologies jugées « catastrophiques », (maladies dégénératives, cardiovasculaires, cancers, etc.), le bénéficiaire devra verser une cotisation plus élevée. Au préalable, suivant les cas de figure, un seuil maximum de remboursement aura été défini. Vingt-trois Isapres sont ainsi présentes sur le marché, offrant pour certaines jusqu'à mille contrats différents.

A propos de la prise en charge des personnes du troisième âge, le président exécutif de l'association des Isapres, Rafael Caviedes, explique sans détour : *« Si les personnes âgées arrivent à se maintenir à un niveau de vie raisonnable, elles pourront rester dans le système privé. Si elles s'appauvrissent, l'Etat devra les aider ou elles devront retourner au système public. »* Et lorsqu'on demande à cet ancien directeur du Fonasa (durant la dictature) si la santé est un droit fondamental, il répond : *« Manger est aussi un droit de l'homme, pourtant les boulangeries sont privées. Au Chili, le prix du pain est libre depuis 1973. »*

La coexistence de ces deux systèmes parfaitement étanches conduit naturellement à une fracture dans l'accès aux soins. Le secteur privé, accessible à simplement 23,7 % de la population dépense en moyenne 230 dollars par personne et par an (1), face au service public qui doit prendre en charge 63,4 % des Chiliens (2) ; avec 130 dollars dépensés par personne et par an, ce dernier assure mal la protection sociale des plus défavorisés.

En 1995, les Isapres ont dégagé un bénéfice global de 20 milliards de pesos. Avec une rentabilité du capital se situant entre 25 % et 30 %, elles représentent un négoce prospère. Suffisamment pour permettre par exemple à la holding détentrice de l'Isapres Cruz Blanca SA, d'acquérir la compagnie de chemin de fer bolivien. Un autre groupe, détenteur de l'Isapres Banmédica SA, possède deux cliniques, une entreprise de distribution de matériel médical et un service d'ambulances équivalant à notre SAMU ; il contrôle enfin l'une des plus grandes Isapres colombiennes. Après quinze ans d'existence, les Isapres sont considérées comme un « modèle » à adopter partout en Amérique latine, au même titre que le système de retraite par capitalisation institué en 1981 avec la création des fonds de pensions.



THOMAS HOEPKER-MAGNUM

SANTIAGO DU CHILI, « POBLACION » LA PINTANA
L'envers du décor du « laboratoire social » chilien

Le docteur Marcos Vergara, directeur de la division planification et stratégie au ministère de la santé reconnaît que *« ce dualisme n'est pas viable dans la durée »*, et qu'il est *« socialement intolérable »*. Le jour de sa prise de fonctions, en mars 1994, le président Eduardo Frei promettait pourtant : *« La lutte contre la pauvreté sera la tâche principale de mon gouvernement. »* Peu de temps avant le premier sommet mondial sur le développement social à Copenhague (dont le Chili était à l'initiative), en 1995, le président réaffirmait cette volonté tout en déclarant : *« En Amérique latine, le Chili est devenu leader du développement équitable* (3). *»*

Grâce à la croissance économique et à l'effort social de l'Etat, le nombre de pauvres a en effet été ramené de cinq à quatre millions en l'espace de cinq ans. Le budget de la santé publique a doublé sur la même période. Il faut souligner que les indicateurs classiques, en particulier ceux de la mortalité infantile, sont nettement meilleurs que ceux des autres pays de la région. Mais si l'on prend les dépenses du gouvernement central pour la santé en 1995, le ministère de l'économie et des finances affiche un montant de 614 682 millions de pesos, soit 2,5 % du PIB.

En fait, comme cette somme intègre les 7 % de cotisations des Chiliens, l'apport fiscal ne représente en réalité que 1,2 % du PIB. Il était certes de 0,8 % durant le régime Pinochet, mais il atteignait 3,2 % avant le coup d'Etat de septembre 1973. Un apport financier par conséquent insuffisant, tandis que l'Etat continue de verser une subvention implicite aux Isapres par le biais des 2 % de réduction d'impôt accordés aux entreprises afin de permettre à leurs employés les plus modestes d'avoir accès à un plan de santé privé.

Après une période, sous le mandat de l'ancien président Patricio Aylwin, caractérisée par des investissements en équipements hospitaliers, l'Etat semble désormais se désengager, notamment avec le projet d'hôpitaux publics autonomes mettant en avant l'autofinancement. Corrélativement, pour pallier les déficiences publiques, des mécanismes de solidarité sinon de charité se mettent en place. Le président du conseil de l'ordre, le docteur Enrique Accorsi, ne cache pas sa principale inquiétude : *« L'absence d'un projet de santé clairement défini. »*

Après dix-sept années de gouvernement militaire et une longue « négociation » pour le retour à la démocratie, le général Pinochet avait instauré un certain nombre de verrous politiques. Il aura fallu plus de deux années de durs débats au Congrès pour modifier la loi (n° 18 933) relative au fonctionnement des Isapres et pour, finalement, n'obtenir que des modifications mineures en 1995. En fait, si aucun changement structurel n'a été introduit en matière de santé, c'est qu'une logique de consensus national domine (4). Sous couvert de compétitivité internationale, l'orthodoxie économique l'emporte avec le sentiment qu'il n'existe pas d'alternative.

Cette nouvelle culture s'accompagne d'un mercantilisme parfois effréné qu'illustrent les choix de la profession médicale. Sur 16 400 médecins que compte le pays, près de 45 % exercent exclusivement dans le secteur privé. Le prix de consultation, de l'ordre de 6 000 pesos (75 francs) dans le public, oscille entre 10 000 et 30 000 dans le privé. Aussi, nombre de praticiens sont devenus actionnaires ou propriétaires d'Isapres, de laboratoires ou de cliniques. *« La santé représente un cocktail explosif d'intérêts politiques et économiques »*, affirme le jeune avocat Alejandro Ferreiro, directeur de la Superintendencia (organisme public d'arbitrage entre les Isapres et les cotisants), résumant parfaitement la situation.

Le Chili se distingue, après le Brésil, par la plus forte concentration de richesses d'Amérique du Sud (5). Une situation récurrente dans un pays où l'imposition des entreprises est de 15 % : le niveau le plus faible après celui de la Bolivie, selon une étude récente effectuée dans une quarantaine d'Etats (6). Mais la cohésion sociale de ce pays qui se considère comme le « jaguar » de l'Amérique latine est désormais (ou à nouveau) menacée. Les premiers mouvements sociaux de 1993 ne sont-ils pas apparus chez les médecins – mais aussi chez les professeurs – mal payés ?

La croissance constante des coûts médicaux, liée au développement des techniques ainsi qu'à l'évolution des profils épidémiologiques, soulève nécessairement la question d'une prise de conscience de la notion d'intérêt collectif. *« Pour que l'accès aux soins devienne un droit de l'homme accessible à tout citoyen, en particulier sans distinction de revenus, il faut renoncer à considérer la santé comme un bien de consommation courante*, estime Mme Marie-Charlotte Bouësseau, cardiologue et chercheur en santé publique. *C'est en engageant une responsabilité collective de l'ensemble des citoyens et une transformation du rôle de l'Etat que la santé peut devenir un véritable projet social. »*

* Journaliste.

(1) *Boletin estadistico Fonasa* 1994-1995, conseil de l'ordre des médecins.

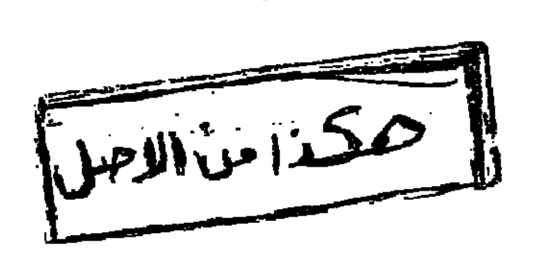
(2) Réparties en quatre catégories suivant leur revenu, 8,69 millions de personnes étaient affiliées au Fonasa en 1994, dont 6 millions (les plus démunies) bénéficiaient de prestations totalement gratuites. Enfin, 2,7 % des Chiliens cotisent à un système spécifique aux Forces armées et 8 %, comme les professions libérales, sans protection.

(3) *Cf. La Croix*, Libre opinion, 11 novembre 1995.

(4) Lire Bernard Cassen, « Au Chili, les sirènes de l'oubli et les dividendes du libéralisme », *Le Monde diplomatique*, février 1995, et Gérard Teulière, « Démocratie sous surveillance au Chili », *Le Monde diplomatique*, juillet 1993.

(5) Dial, Paris, n° 2044, janvier 1996.

(6) Cf. *Revista Hoy*, Instituto Libertad y desarrollo, Santiago, décembre 1995. Le taux d'imposition des entreprises est actuellement de 30 % dans les principaux pays d'Amérique latine.



UNE COOPÉR... QUÊTE DE BOUSSOLE

...pe face aux ...ntes latino-américaines

Or, si les instruments mis en place ont perdu de leur vitalité initiale, ils sont toujours là. Il serait donc hasardeux de vouloir reconstruire le rapport euro-latino-américain sur le modèle partiellement réussi de la Conférence euro-méditerranéenne de Barcelone. La globalisation diplomatique, économique et culturelle opérée par celle-ci a été rendue possible par l'ouverture, sous l'autorité des Etats-Unis, d'un dialogue entre Arabes et Israéliens. Non seulement le cadre d'un dialogue de ce type avec l'Amérique latine existe depuis plusieurs années, mais il a été forgé avec une ambition différente, celle de gagner la paix en dépit de l'URSS et surtout des Etats-Unis.

La situation est donc paradoxale. Les bouleversements internationaux et européens ont conduit les Douze, puis les Quinze, à élargir le champ en matière de coopération extérieure, le traité d'Union européenne posant, en 1992, la première pierre d'une coordination diplomatique renforcée, la PESC. Or si, il y a dix ans, la Coopération politique européenne (CPE), forme de coopération informelle, fonctionnait bien entre Européens et Latino-Américains, et si la PESC s'est inscrite dans cette continuité, elle roule sur la vitesse acquise avec les structures héritées, sans cap particulier ni impulsion renouvelée. Les rendez-vous sont respectés, les lignes budgétaires maintenues, les négociations engagées se poursuivent. Pourtant, le constat d'une perte de substance a été fait des deux côtés.

Les parties au dialogue de San José ont tenté d'en redéfinir la nécessité, signant un accord-cadre en 1993. Deux ans plus tard, la conférence (San José XI) qui se tenait à Panama, s'est conclue sur une déclaration signalant la nécessité d'une refondation : *« L'enthousiasme pour le dialogue entre les deux régions est tombé. A partir de 1990, la compréhension entre Centraméricains et Européens a été affectée par les nouvelles politiques mondiales et régionales* (10). » Le changement d'époque a, de façon générale, bouleversé les critères de puissance et les stratégies. Le monde est devenu plus incertain, l'idéologie et les armes ont fait place au commerce et à l'économie. L'Amérique latine, hier divisée par la bipolarité, est un champ ouvert aux intérêts concurrents, disputé par les Etats comme par les entreprises. Les Latino-Américains jouent de cette concurrence sauvage, en vue d'opposer les puissances et ainsi d'équilibrer les risques de vassalisation. Le Chili, ouvert sur l'Asie, l'Europe et l'Amérique du Nord, constitue de ce point de vue le modèle le plus accompli de ce type de comportement.

Les Quinze en ordre dispersé

CETTE nouvelle donne a favorisé l'émergence de fortes contradictions entre Européens, comme entre Européens et Centraméricains. En témoigne l'« affaire » de la banane. Peu après le règlement des conflits au Nicaragua et au Salvador, l'Espagne, la France, la Grèce, le Portugal et le Royaume-Uni ont imposé la mise en œuvre d'une Organisation commune du marché de la banane (OCM) (11) ; l'Union européenne (UE) choisissant de privilégier ses producteurs nationaux et assimilés – principalement ceux des Canaries, des Antilles françaises et des ex-colonies européennes de l'accord Afrique-Caraïbe-Pacifique (ACP) – au détriment des producteurs d'Amérique latine (bien souvent sous contrôle nord-américain). Mais les intérêts intraeuropéens n'étant pas sur cette question partagés, l'Allemagne – premier consommateur européen de bananes – et le Danemark engagèrent une offensive juridique tenace, mettant en évidence les tendances centrifuges (12). De fait, l'Allemagne a défini les axes d'une politique latino-américaine autonome, reposant sur la défense d'intérêts économiques et d'échanges, mais aussi sur la recherche de la réforme de l'ONU et de son Conseil de sécurité. Le président allemand, M. Carl Friedrich von Weistaker, a visité l'Equateur (31 octobre au 10 novembre 1993) et a assisté à un sommet des chefs d'Etat centraméricains. Le chancelier Helmut Kohl s'est rendu en Argentine, au Brésil et au Mexique (14 au 21 septembre 1996). Les membres du gouvernement fédéral se sont répartis les autres pays.

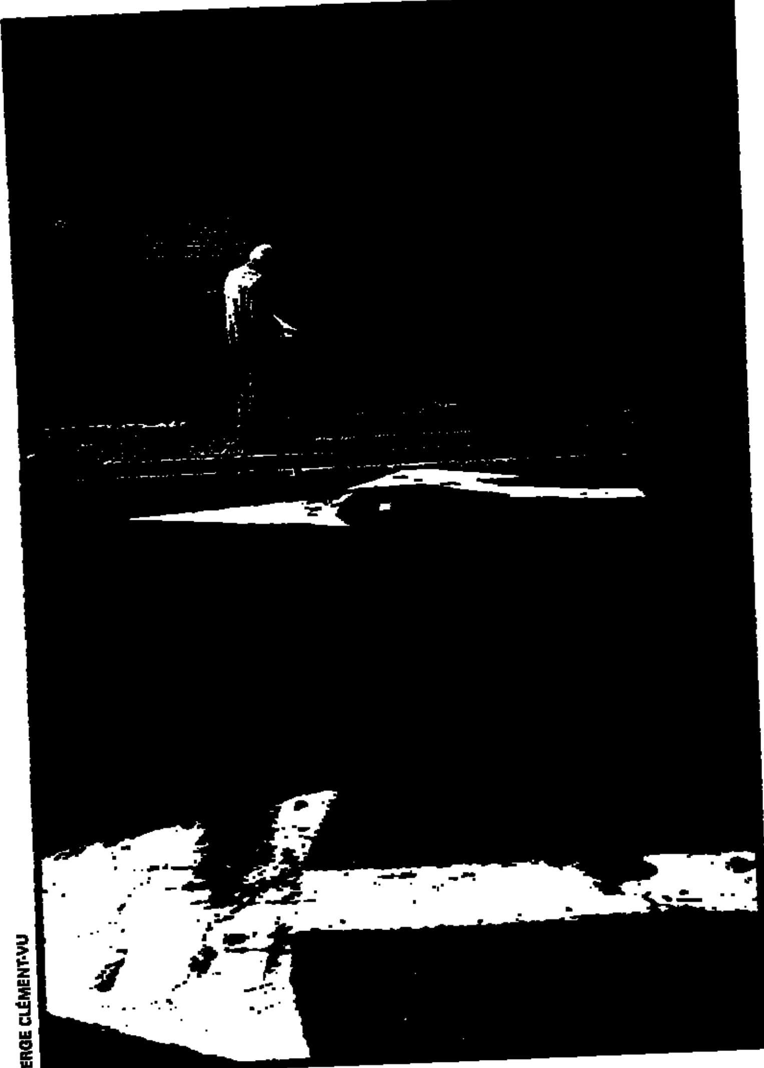
L'Espagne a choisi un rapprochement avec les Etats-Unis, matérialisé par la suspension de l'aide publique accordée à Cuba par le gouvernement de M. José Maria Aznar. Ce choix a réduit l'espace diplomatique dont disposait Madrid en Amérique latine. Au dernier sommet ibéro-américain, à Viña del Mar (Chili), le 11 novembre 1996, pour la première fois le chef du gouvernement espagnol n'a pas occupé une place privilégiée. Le Portugal tente de mettre sur pied une communauté lusophone avec ses anciennes colonies africaines et brésilienne, en dépit de la concurrence... du Brésil qui caresse le même projet mais voudrait voir son centre de gravité à Brasilia.

La France, de son côté, a laissé faire ses entreprises qui ont racheté une part appréciable des entreprises privatisables dans plusieurs pays, notamment en Argentine. De façon diffuse à partir de la cohabitation de 1993 et délibérée depuis 1995, elle pratique une diplomatie volontairement commerciale. Celle-ci a montré ses limites en 1993 lors du conflit de la banane ; en 1995 après la reprise d'essais nucléaires vivement contestés en Amérique latine et, de façon plus générale, avec la difficulté à gérer une présence physique (souvent qualifiée de coloniale) dans la Caraïbe et en Guyane. Les département français d'Amérique sont certes projetés dans leur environnement avec l'adhésion française à l'association des Etats de la Caraïbe, le 25 mai 1996, mais leur intérêt est très souvent en concurrence avec ceux de leurs voisins.

Dans ce monde flou, un partenariat européen n'est plus aussi nécessaire aux Latino-Américains. L'Europe, les Etats-Unis, le Canada, la Chine et Taïwan, le Japon et la Corée, sont alternativement et concurremment sollicités. Les retrouvailles permises par la position commune adoptée sur la loi nord-américaine Helms-Burton renforçant l'embargo unilatéral imposé à Cuba relèvent elles aussi de l'air du temps (13). Dans un monde défini par la liberté des échanges, la décision de Washington a fait un tollé général, et pas seulement chez les Européens.

Dans un environnement toujours plus fluide et générateur d'antagonismes fluctuants, l'Europe a du mal à rénover et à élargir les coopérations engagées avec l'Amérique latine. Plus que d'une conférence, d'une énième « usine à gaz » qui ne pourrait qu'ajouter de la confusion à l'incertitude, c'est d'une pause critique dont aurait besoin la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) pour se redéfinir face à l'Amérique latine. La question étant de savoir si les intérêts des Quinze européens sont vraiment communs et si le commerce peut tenir lieu de définition extérieure...

JEAN-JACQUES KOURLIANDSKY.



SERGE CLÉMENT-VU

BUENOS-AIRES, 1988
Une modernisation sans participation populaire

(1) A Cancun (Mexique), François Mitterrand plaide pour l'instauration de nouveaux rapports Nord-Sud et, le 28 août 1981, il défie les Etats-Unis en reconnaissant, conjointement avec le Mexique, les insurgés salvadoriens du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN).

(2) Le groupe de San José comprend alors la CEE, le Costa Rica, le Guatemala, le Honduras, El Salvador et le Nicaragua, plus le groupe de Contadora – Mexique, Panama, Colombie, Venezuela –, qui s'est fixé pour objectif de parvenir à une solution négociée des conflits en Amérique centrale.

(3) 1 écu = 6,57 F (au 14 février 1997).

(4) *Rappport sur la communication au conseil concernant le renouvellement du dialogue de San José entre l'Union européenne et l'Amérique centrale*, Commission des affaires étrangères, de la sécurité et de la politique de défense, Parlement européen, Bruxelles, 19 décembre 1996.

(5) Connu initialement comme le « Groupe des Huit », le Groupe de Rio s'est ultérieurement élargi. En font actuellement partie : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Equateur, Mexique, Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay, Venezuela.

(6) Devenue, depuis mars 1996, la Communauté andine, elle comprend la Bolivie, la Colombie, l'Equateur, le Pérou et le Venezuela (le Chili du général Pinochet a rompu en 1976).

(7) EC Investment Partners, programme créé en 1988.

(8) *Union européenne-Amérique latine, actualité et perspective du renforcement du partenariat, 1996-2000*. Commission des Communautés européennes, Bruxelles, 23 octobre 1995.

(9) Lire Albert Galinsoga, « Balance del proceso de San José », *Afers internacionals*, Barcelone, CIDOB, 1995, n° 31.

(10) *Cf.* Fernando Carrera Castro, *Renovando el dialogo : retos y oportunidades para Centroamérica y Europa en la década de los noventa*. Fundacion Friedrich Ebert, Madrid, 1995.

(11) Lire Marie-Claude Céleste, « Les âpres enjeux du marché de la banane », *Le Monde diplomatique*, juillet 1994, et Jean-Jacques Kourliandsky, « Amérique latine-Europe, discorde autour de la banane», *Universalia*, Paris, 1996.

(12) En mars 1994, un accord fut trouvé avec les producteurs, augmentant les quotas d'importation de bananes latino-américaines pour 1994 et 1995. Cependant, en février 1996, les Etats-Unis, soutenus par quatre pays latino-américains, ont déposé une plainte contre l'UE devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

(13) Lire Janette Habel, « Miser sur l'Eglise pour sauver la révolution cubaine ? », et Maurice Lemoine, « Quand les Amériques disent "non" », *Le Monde diplomatique*, février 1997.

Retour ...arqué de l'Espagne et du Portugal



DR

JULIO LARRAZ – « Tarmac » – (1994)

tiel » : M. Collor de Melo au Brésil (des-
titué peu après pour corruption) ;
M. Carlos Menem en Argentine, vain-
queur de l'hyperinflation (mais portant
le chômage à plus de 18 %) ; M. Alberto
Fujimori au Pérou, qui suspend les
garanties constitutionnelles tandis que
s'étend l'extrême pauvreté (50 % de la
population) ; M. Abdala Bucaram, élu
en juillet 1996, en Equateur. Reniant ses
démagogiques promesses électorales,
celui-ci, avant d'être contraint de démis-
sionner en février dernier, a conduit le
pays à la grève générale, au chaos, et a
redonné aux militaires un rôle
d'arbitre (3). On est loin du sommet de Madrid, dont les participants s'engageaient à rédiger... un code de sécurité sociale !

Dans cette optique, la déclaration de Viña del Mar (assortie comme tous les sommets de ce type – entre autres ceux de l'Organisation des Etats américains – de l'incontournable promesse de lutter contre la pauvreté, l'exclusion et les inégalités sociales) engage tous les participants dans le modèle démocratique version libérale occidentale. Néanmoins, on ne peut passer par profits et pertes le fait qu'on parle haut et fort de démocratie sur des terres qui, il n'y a pas si longtemps, buvaient le sang des démocrates.

Le thème aurait été perçu, il y a peu encore, comme une ingérence dans les affaires intérieures de chacun des pays. Sans atteindre une fonction de formation permanente, ces sommets ont permis un échange mutuel, en confiance. Une revue de fond et de détails, à huis clos, de ce qui va et ne va pas sur le continent. Un exercice que l'on aimerait voir se faire ailleurs et qui n'est pas étranger à l'apaisement du conflit Pérou-Equateur... (4).

Qui plus est, les *cumbres* développent un élan et une pédagogie qui ne laissent pas Cuba sur le bord de la route. Parce que le peuple cubain fait partie de l'Amérique latine, parce que c'est chez lui que certains des dirigeants politiques présents dans les allées du pouvoir ou dans l'opposition se sont réfugiés pendant les années kaki du cône Sud, de l'Amazonie ou des Andes. Parce qu'à cette époque Cuba était le seul lieu du sous-continent où, pauvre, on avait l'assurance de manger, d'être éduqué et soigné, et que cela résonne encore dans les mémoires des faubourgs centre et sud-américains – même si cet eldorado fantasmé devait plus aux perfusions de Moscou qu'à la réussite du socialisme tropical.

Un conseil de famille

C'EST pour cela aussi que les chefs d'Etat ibéro-américains peuvent enjoindre au président Fidel Castro de les suivre, et lui accepter de les écouter comme on écoute un conseil de famille. La condamnation énergique et unanime de la loi Helms-Burton, à Viña del Mar, s'inscrit dans cette perspective. Les « jaguars » économiques ibéro-américains, tous peu ou prou élèves de l'Oncle Sam, ont rappelé au maître qu'il trichait au jeu qu'il leur avait appris. Washington ne peut, d'un côté, professer la liberté de circulation des hommes et des marchandises quand cela sert ses intérêts, et l'interdire quand cela l'arrange aussi.

Concernant Cuba, l'enjeu est clair pour les Etats-Unis : être les seuls à décider de la chute du régime castriste, pour être les premiers à prendre pied sur une île prometteuse de profits. Il n'est donc pas question que d'autres investissent avant eux. Washington pense que l'ouverture économique cubaine annonce une fin programmée du régime. Le problème n'est plus Fidel Castro, mais l'après-Fidel Castro. Une réponse cubaine est à inventer, un choix doit être opéré entre des investissements diversifiés, entre autres ibéro-américains (et européens), et une version *made in USA* déjà prête et garantie pur fiel. L'espace ibéro-américain dont M. Fidel Castro est un membre assidu lui offre une occasion politique : la *cumbre* de l'an 1999 est programmée à... La Havane. La « famille » y vérifiera l'application de l'accord de Viña del Mar. La politique, en cette partie du monde, est encore crédible, même si nombre de politiciens ne le sont plus. La situation argentine est telle que le président Carlos Menem, populiste converti à l'ultralibéralisme, cerné par la corruption, va devoir, sous la pression de la rue, du marché et des relations politiques régionales, faire le ménage s'il prétend conserver le pouvoir. A 5 500 kilomètres de Buenos Aires, le paradoxe colombien fait que le président de la République, M. Ernesto Samper, est accusé de liens avec le narcotrafic, à grand renfort de preuves fournies par les services secrets nord-américains, qui verraient d'un bon œil disparaître avec lui le volet social de sa politique et la souveraineté du pays à juger ses ressortissants (5).

Le continent commence à se penser comme tel, mais il faudra aux hommes politiques ibéro-américains trouver le chemin étroit entre les spectres dictatoriaux et le rouleau compresseur idéologico-économique. Faute de répondre aux aspirations sociales de leurs concitoyens qui, par la pression des urnes et de la rue, écrivent à leur manière le cahier des charges démocratique, les discours, aussi respectables soient-ils, ne suffiront pas.

GILLES LUNEAU.

(1) Colombie, Mexique et Venezuela.

(2) Le Mercosur réunit le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay.

(3) M. Bucaram a été destitué par le Congrès
équatorien – au terme d'une procédure
inconstitutionnelle – pour *« incapacité men-*
tale » alors que ses mesures « de choc » avaient
jeté la population dans la rue. Après qu'il eut
refusé sa mise à l'écart, l'Equateur s'est
réveillé, le 6 février 1997, avec trois « prési-
dents » : M. Bucaram, Mme Rosalia Artaga,
vice-présidente en exercice, et M. Fabiàn Alar-
con, président du Congrès, l'armée intervenant
fermement pour les obliger à négocier une sor-
tie politique à la crise. C'est finalement
M. Fabiàn Alarcon qui présidera l'Equateur par
intérim pendant dix-huit mois.

(4) Conséquence de contestations frontalières datant de 1942, une guerre non déclarée (la guerre du Condor) a opposé le Pérou à l'Equateur du 26 janvier au 28 février 1995. Un cessez-le-feu a été finalement accepté sous l'égide du Brésil, du Chili, de l'Argentine et des Etats-Unis. Un conflit du même type avait déjà eu lieu en 1981.

(5) Accusé d'avoir reçu des fonds (6 millions de dollars) du cartel de Cali pour financer sa campagne électorale en 1994, M. Ernesto Samper s'est vu retirer, en juillet 1996, son visa d'entrée aux Etats-Unis. Le 1er mars 1996, Washington avait refusé d'accorder la « certification » (délivrée aux pays ayant montré leur efficacité dans la lutte contre le narcotrafic) à la Colombie, lui coupant l'accès à l'aide économique américaine. Ce malgré d'évidents progrès dans l'éradication de cultures de coca, la destruction de laboratoires et l'arrestations de nombreux trafiquants qui, au grand dam de Washington, et en vertu de la loi colombienne, ne peuvent être extradés aux Etats-Unis.

APRÈS LA MORT DE DENG XIAOPING

Paradoxale modernisation de la Chine

LA mort du vieux dirigeant chinois Deng Xiaoping n'a provoqué à Pékin ni trouble dans le fonctionnement du régime ni manifestation particulière dans la population. Stabilité des institutions et continuité des orientations, tels sont les mots d'ordre qu'a tenu à souligner le chef de l'Etat, M. Jiang Zemin, au lendemain de cet événement attendu de longue date. L'année 1997, notamment marquée par la récupération de Hongkong le 1er juillet et par le quinzième congrès du Parti communiste à l'automne, devrait permettre de vérifier la permanence des politiques en cours et la solidité des équipes en place.

Par JEAN-LOUIS ROCCA *

Quelle Chine Deng Xiaoping laisse-t-il derrière lui ? Une Chine en route vers le capitalisme et la démocratie, c'est-à-dire en route vers la modernité ? Ou, au contraire, une Chine subissant une « croissance sans développement », une Chine déboussolée par d'insupportables tensions dues aux inégalités de revenus, aux renforcements des pouvoirs locaux, au décalage entre les succès économiques et l'apparent surplace politique ? Aussi séduisantes soient-elles, ces deux hypothèses ne sont pas pleinement satisfaisantes. Risquons-en donc une troisième, celle d'un pays offrant le visage d'une « modernisation paradoxale » : à la fois pleinement entré dans le monde moderne (ou postmoderne), mais dans le même temps encore fort éloigné de la modernité.

A travers la déconcentration des pouvoirs, la décollectivisation des terres et la disparition de la planification centrale, l'héritage économique laissé par Deng Xiaoping est moins marqué par une transformation des structures sociales que par une mise en mouvement. La politique dite de « réforme » a permis à la société – telle qu'elle se présentait à l'aube des années 80 – d'explorer les voies de l'accumulation (1). L'importance des solidarités traditionnelles et l'influence de trente années de socialisme ont conduit la société chinoise à interpréter le slogan « Enrichissez-vous » sur des bases communautaires fortement liées au pouvoir politique, et non selon les principes de l'économie libérale. Les bureaucraties locales ayant su tirer parti de l'occasion que leur offrait le relâchement des contraintes étatiques, l'accès au pouvoir politique est devenu le sésame de la réussite économique.

Pour l'essentiel, ce sont des groupes d'intérêts territorialisés (villages, cantons, villes) ou en réseaux (familiaux ou bureaucratiques) qui sont à l'origine du « miracle chinois » (2). Le dynamisme économique provient très largement des entreprises rurales créées par les autorités locales (gouvernements et administrations), dont le succès est dû tout autant à leur avantage comparatif en termes de coût du travail qu'à leur imbrication avec le pouvoir politique, qui les favorise systématiquement. Les groupes d'intérêts prennent aussi la forme de réseaux d'origine familiale ou bureaucratique (branche industrielle, entreprises publiques, syndicats, armée, police, etc.), qui contrôlent des empires industriels de grande dimension.

Les entreprises privées ont souvent comme principaux (et discrets) actionnaires des fonctionnaires locaux, associés à leurs affaires par d'ingénieux et prudents entrepreneurs. Certaines entreprises publiques officiellement déficitaires pratiquent la double, voire la triple, comptabilité, afin de dégager des ressources financières, « exportées » illégalement à l'étranger grâce à des amitiés politiques, puis réinvesties dans les zones économiques spéciales ou les places boursières étrangères (3). Quant à l'armée, elle est parmi les plus grands opérateurs économiques « privés ».

* Chargé de recherches au Centre d'études et de recherches internationales, Fondation nationale des sciences politiques, Paris. Coauteur, avec Patrice de Beer, de *La Chine à la fin de l'ère Deng Xiaoping*, Le Monde Editions, Paris, 1995 (nouvelle édition sous presse).

Dans ce contexte, un des ressorts essentiels de la prospérité tient dans la capacité des acteurs économiques à jouer sur tous les tableaux : la pesanteur bureaucratique et le dynamisme privé, la respectabilité officielle et les activités illégales, le réseau relationnel et l'accumulation capitalistique, la rationalité économique et les raccourcis du politique. User d'une position officielle pour obtenir le droit de trafiquer sur les marchés, utiliser la puissance des conglomérats pour détourner des fonds et investir en Bourse, profiter de ses fonctions de défenseur de l'ordre pour opérer dans l'économie criminelle – c'est le cas de la police pour la prostitution, de l'armée pour la contrebande –, miser sur les relations sociales (matrimoniales ou amicales) pour accumuler des ressources financières, telles sont les bonnes recettes.

Le capitalisme chinois est donc un étrange objet, bien éloigné de l'idéologie libérale. Les échanges n'y sont que très partiellement régulés par le marché. En raison du rôle prépondérant des relations bureaucratiques, il est souvent beaucoup plus fructueux et plus simple d'utiliser ses « amitiés » que de se lancer dans l'aventure – les escrocs sont nombreux – de la recherche du meilleur prix. Accepter de favoriser telle entreprise peu performante et peu compétitive, mais dirigée par une personnalité importante, permettra d'obtenir un appui ultérieur. Sans oublier le réflexe protectionniste, qui amène les autorités à dresser des barrières douanières illégales ou à défavoriser systématiquement des concurrents étrangers à la région afin de préserver les intérêts locaux en matière d'emploi et de production.

Ce capitalisme ne repose pas sur une logique étatique de construction d'un espace économique. Ayant abandonné le terrain économique, l'Etat se concentre sur des tâches moins exaltantes, mais essentielles, qui visent à atténuer les tensions produites par le relâchement des contraintes. Il finance aujourd'hui les entreprises publiques avant de devoir, demain, financer le volet social de leur liquidation. On parle déjà de *« nouvelle pauvreté urbaine »* à propos de ces millions d'ouvriers qui seront mis à la porte à un rythme plus ou moins soutenu dans les années à venir si la politique actuelle se poursuit (4).

On assiste ainsi à une véritable désindustrialisation du pays au profit de secteurs plus dynamiques, mais à l'avenir très incertain (les entreprises rurales) ou peu porteurs d'emplois (les groupes financiers parapublics). Dans les campagnes, l'Etat doit calmer – parfois par des mesures concrètes, plus souvent par de bonnes paroles ou par l'envoi de la troupe – la colère des paysans à l'encontre d'une bureaucratie locale qui abuse de la pression fiscale. Il doit convaincre avec toujours plus de difficultés les provinces riches de contribuer au budget central et les bureaucraties locales d'accepter un minimum de collaboration entre elles. Il doit surtout « gérer » la fantastique crise du travail qui menace de plus en plus l'équilibre social.

Si la Chine a créé nombre d'emplois – notamment dans l'industrie rurale et dans les services –, elle en a aussi beaucoup perdu. Ainsi, la main-d'œuvre surnuméraire dans les campagnes oscille entre 100 et 150 millions de personnes. En ville, ce sont de 30 à 40 millions de personnes qui sont au chômage, complet ou partiel. Sans compter, bien entendu, les foules de jeunes qui se préparent à entrer sur le marché de l'emploi. Des importants flux migratoires vers les villes à la croissance continuelle des taux de criminalité, de multiples phénomènes évoquent déjà la gravité du défi de l'emploi. Pour régler la question, l'Etat pourra de moins en moins compter sur les entreprises rurales, qui n'ont créé que 5 millions d'emplois entre 1993 et 1995 (contre près de 100 millions entre 1978 et 1993).

Quant à l'ouverture économique, elle n'apporte guère d'oxygène. Les trois quarts des investissements étrangers proviennent de Hongkong et de Taïwan. Or les industriels de ces régions n'employaient que 2,7 millions de personnes en 1995. Certes, l'influence étrangère va bien au-delà des simples investissements directs, puisque le système de la sous-traitance avec Hongkong et d'autres opérateurs étrangers est particulièrement développé, mais les emplois créés en sous-traitance sont déjà comptabilisés, pour la plupart, dans la main-d'œuvre des entreprises rurales. Quant aux grandes multinationales, elles investissent essentiellement dans des industries capitalistiques qui créent peu d'emplois (5).

Le capitalisme à la chinoise, comme le capitalisme tout court, est porteur d'injustices. Certes, une part assez importante des bienfaits de la prospérité, provenant de l'activité productive, de la spéculation ou de la corruption, est redistribuée aux clientèles des patrons politico-économiques, irriguant ainsi la société. Mais la manne n'est précisément accessible qu'à condition de faire partie d'un clan ou d'un réseau, ce qui exclut une frange de plus en plus large de la population. Pour l'essentiel, les individus qui réussissent sont ceux qui sont nés là où il faut (dans les régions côtières) et dans les bonnes familles (celles qui ont des relations). Un seul exemple : dans les entreprises rurales, les emplois les mieux rémunérés et les meilleures conditions de travail sont réservés aux habitants du cru, tandis que les immigrés d'autres régions sont « exploitables » à merci. Ce déterminisme est évidemment tempéré par la trajectoire de chaque individu – la plus grande réussite étant promise à celui qui sait jouer au mieux de ses multiples attaches –, mais dans des limites très étroites.

Pourtant, malgré ses archaïsmes, la modernité de la Chine est indéniable ; ou, plus exactement, la Chine s'est adaptée avec un certain succès au monde moderne. En expérimentant les deux mouvements – « mondialisation » et « renouveau identitaire » – qui caractérisent la période actuelle, elle a pris sa place parmi les nations, elle s'est banalisée.

L'affaiblissement de la place de l'Etat dans l'édification économique et son rôle social pour atténuer les tensions rappellent étonnamment les dynamiques à l'œuvre en Europe. Le recul de la production, l'affaiblissement de la pure logique du marché et la montée en puissance des activités financières, de la spéculation ou de l'économie criminelle, le recours au protectionnisme pour éviter les dangers du marché (6) rejoignent des évolutions que l'on retrouve dans maint pays du Sud. Comme la plupart des pays du globe (7), la Chine connaît une crise du travail productif et ne bénéficie que marginalement du mythique *« déplacement des capacités de production vers les pays où le coût du travail est plus faible »*. Entrée de la Chine dans le marché international et crise du travail sont deux phénomènes concomitants (8).

Certes, la Chine semble mieux lotie que beaucoup de régions du monde, grâce au gigantisme de sa population (masse de travailleurs, mais aussi de consommateurs), qui attire les appétits des investiseurs à la recherche du *« plus grand marché potentiel du monde »* et en fait un des enjeux de la mondialisation. Mais l'absence d'une véritable politique économique, la fragmentation de son espace, la destinent à être une proie facile pour nombre d'opérateurs étrangers. Ainsi, il n'existe que très peu de marques chinoises à dimension nationale capables de résister à l'internationalisation des besoins du consommateur en matière d'alimentation. Après la disparition de l'industrie nationale de l'automobile, on peut s'attendre à de retentissants succès des multinationales de l'électroménager.



LIJIANG, DANS LA PROVINCE DU YUNNAN
L'écart des revenus entre les campagnes et les villes ne cesse de se creuser.

La Chine est également « moderne » par le rôle qu'y jouent les références identitaires et surtout par la façon dont elles se construisent et s'articulent. Il ne s'agit pas d'identités fossilisées dans un déterminisme religieux ou ethnique, mais d'identités sans cesse construites, déconstruites et reconstruites. Chaque individu possède une multitude de références sur lesquelles il joue. Celles, traditionnelles, de la famille et du voisinage ; celles, issues de la communauté du travail socialiste (entreprises et bureaucraties) ; et celles, nouvelles, fondées sur le contact avec les flux économiques et culturels de la mondialisation. En Chine, comme ailleurs (9), les identités constituent rarement des obstacles à la mondialisation, mais représentent plutôt des points d'appui à partir desquels il est possible de créer des réseaux économiques performants – on pense évidemment à la diaspora chinoise et au rôle financier de Hongkong – pouvant s'étendre sur l'ensemble du globe.

Cette multiplicité des références est assez éloignée du communautarisme spontané et « massif » qui serait le propre des populations asiatiques. Les individus peuvent jouer sur leurs différentes identités, les trahir ou les mêler, rendant ainsi l'espace social à la fois mouvant et instable. Ce phénomène, que l'on retrouve dans la plupart des régions du monde (10), n'est pas le moindre défi que devra relever la Chine après l'ère Deng Xiaoping.

(1) Pour un état de la Chine au début des réformes, voir Jean C. Oi, *State and Peasant in Contemporary China. The Political Economy of Village Government*, Berkeley, Los Angeles, Oxford, University of California Press, 1989, et Andrew G. Walder, *Communist NeoTraditionalism. Work and Authority in Chinese Industry*, Berkeley, University of California Press, 1986.

(2) Un « miracle » contesté dans son ampleur par l'économiste Lester Thurow dans son dernier ouvrage, *Les Fractures du capitalisme*, Editions Village mondial, Paris, 1997. Lester Thurow recommande de *« soustraire au moins quatre points de l'actuel taux de croissance officiel »* (10 % l'an, en moyenne, depuis 1979).

(3) Jean-Louis Rocca, « L'entreprise, l'entrepreneur et le cadre. Une approche de l'économie chinoise », *Les Etudes du CERI*, Paris, n° 4, avril 1996.

(4) Antoine Kernen, « Shenyang, ou l'échec de la transition », *Le Monde diplomatique*, juin 1996.

(5) Sur la question de l'insertion de la Chine dans l'économie mondiale, voir Françoise Lemoine, « L'intégration de la Chine dans l'économie mondiale », *Revue Tiers-Monde*, Paris, n° 147 (juillet-septembre 1996), p. 493-523.

(6) Pour l'Afrique, voir Béatrice Hibou, *L'Afrique est-elle protectionniste ? Les chemins buissonniers de la libéralisation extérieure*, Karthala, Paris, 1996.

(7) William J. Wilson, *When Work Disappears*, Knopf, New York, 1996.

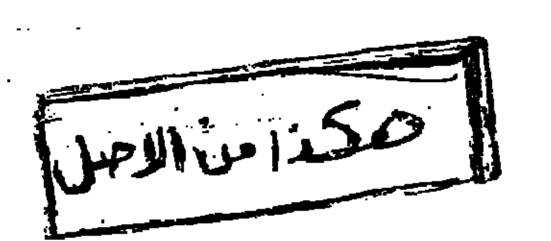
(8) Certes, on peut argumenter sur le fait que le recul de l'emploi n'est que potentiel pour l'instant en raison de l'absence de mesures radicales de dégraissage. Mais, si l'on se place dans une vision prospective, le potentiel et le réel se rejoignent.

(9) Jean-François Bayart (sous la direction de), *La réinvention du capitalisme*, Karthala, Paris, 1994, pp. 47-72.

(10) Jean-François Bayart, *L'Illusion identitaire*, Fayard, Paris, 1996.

Nos précédents articles

- Retour sans joie de Hongkong à la « mère-patrie », par *Bernard Cassen* (juillet 1996).
- La mégalomanie en action pour maîtriser le Yangtsé, par *Jean-Philippe Beja* (juin 1996).
- Shenyang, ou l'échec de la transition, par *Antoine Kernen* (juin 1996).
- Comme le pays, un bateau dans la brume..., *par Jean Chesneaux* (juin 1996).
- Pékin-Taïwan, par-delà les diktats, par *Selig S. Harrison* (avril 1996).
- Fantasmes de conflit en mer de Chine méridionale, par *Virginie Raisson* (mars 1996).
- Moscou, Pékin, Hanoï : les prédateurs au pouvoir, par *Gabriel Kolko* (décembre 1995).
- La Chine, le riz et le pare-chocs, par *Jacques Decornoy* (novembre 1995).



INTÉGRATION ÉCONOMIQUE ET ÉPURATION POLITIQUE

Pékin « rééduque » le Tibet

LA mort de Deng Xiaoping ***(lire page 20)*** **interrompra-t-elle la guérilla diplomatique que se livrent Pékin et Taïpeh ? Celle-ci connaît un nouvel épisode avec la visite, annoncée pour ce mois-ci, du dalaï-lama à Taïwan. Pour la première fois, le chef religieux tibétain a accepté de se rendre dans l'île nationaliste, en dépit des mises en garde de Pékin. Son programme ne devrait pas comprendre, toutefois, de rencontres avec les autorités qui, à l'instar de celles du continent, considèrent le Tibet comme partie intégrante de la Chine. Au même moment se déroule, dans la région autonome, une intense campagne de rééducation idéologique.**

Par TICA BROCH *

Dans les hautes sphères de la diplomatie et de la finance internationales, il est de bon ton de croire que le développement économique de la Chine s'accompagnera nécessairement d'une libéralisation politique. Le moins que l'on puisse dire est que cette certitude ne se vérifie pas au Tibet. A Lhassa, capitale de la région autonome, bâtiments modernes et chantiers de construction ne se comptent plus ; le nombre de commerçants chinois ne cesse d'augmenter, ainsi que, conséquence moins heureuse de cette fièvre marchande, celui des maisons de passe. Et pourtant, les autorités de Pékin mènent ici, avec ardeur, la plus intense campagne de « rééducation politique » que les habitants aient subie depuis la révolution culturelle.

Lancée en mai 1996, au monastère de Ganden, situé à 40 kilomètres à l'est de Lhassa, où les autorités pensaient avoir des alliés au sein du comité de gestion (1), cette campagne s'est heurtée à la résistance des moines. L'armée est intervenue, faisant officieusement deux morts, cinq blessés, et une soixantaine d'arrestations. Une cinquantaine de personnes sont toujours détenues. De nombreux moines se sont enfuis ou sont partis en exil. D'autres ont été chassés du monastère, qui est resté totalement fermé jusqu'au 15 octobre 1996.

Composées de militants chargés de diffuser l'idéologie du Parti communiste, les « équipes de travail » (2) politique sont, en Chine, un instrument de la propagande officielle. Leur création remonte aux origines du régime maoïste, en 1949. Au Tibet, l'autorité de Pékin exigeait, pour s'imposer, le démantèlement préalable des institutions administratives et sociales autochtones. Un mandat plus « musclé » fut confié à des équipes constituées surtout de cadres de l'Armée populaire de libération (APL). Elles s'illustrèrent dans la persécution religieuse : à partir de 1956 dans le Tibet oriental, puis dans le Tibet central, à la suite de la fuite forcée du dalaï-lama en Inde en 1959 (3) et, enfin, pendant la révolution culturelle (4).



Le rôle prépondérant de l'armée chinoise au Tibet s'explique par l'importance géostratégique de cette région pour Pékin. Confortablement installée derrière ses nouveaux remparts himalayens, l'Armée populaire de libération bloque toute expansion, même commerciale, de l'Inde vers le nord. D'autre part, le contrôle du Tibet occidental ouvre à Pékin un passage vers le golfe Arabo-Persique. Maîtresse du haut-plateau tibétain, l'armée chinoise y entretient d'immenses exploitations agricoles et de grands élevages, commercialise le bois, construit les routes à son gré, prospecte et exploite des gisements miniers : or, uranium, métaux non ferreux, terres rares. Bref, l'occupation du Tibet a réalisé le rêve inachevé de la dynastie des Qing (1644-1911), en ajoutant à la mère patrie 2 millions de kilomètres carrés de terres (5), sur lesquelles la densité du peuplement est cent cinquante fois inférieure à la moyenne chinoise.

Après la tourmente de la révolution culturelle, le Parti communiste chinois, sous l'impulsion de Hu Yaobang, son secrétaire général, pratiqua au Tibet, dans les années 80, une politique plus ouverte, marquée par le départ de nombreux cadres chinois et l'octroi d'une plus grande autonomie en matière d'éducation et de culture. Cette libéralisation se poursuivit et même s'accentua après la nomination, en 1985, à la tête de l'organe régional du Parti, de M. Wu Jinghua, un cadre communiste issu de la minorité Yi. Une partie des restrictions à la pratique religieuse furent levées, un plus grand nombre de livres en tibétain publiés. L'éviction de Hu Yaobang en janvier 1987, puis les manifestations antichinoises à Lhassa, au mois de septembre suivant, sonnèrent le glas des réformes.

Tableau réalisé par Robert Combes pour l'association de soutien au peuple tibétain May All Beings Be Happy.

« Ecraser la tête du serpent »

L'AGITATION tibétaine n'ayant pas faibli, la loi martiale fut imposée à Lhassa en mars 1989. Les événements de la place Tiananmen, à Pékin, au mois de juin, finirent de convaincre les dirigeants chinois qu'il était dangereux de laisser un cadre non chinois à la tête du comité régional du Parti au Tibet. Accusé de *« laxisme réformiste »*, M. Wu Jinghua fut évincé. La décision prise au sein du PC de rejeter la responsabilité des troubles de 1989 sur les *« forces extérieures hostiles »* donna le coup de grâce à un éventuel dialogue avec le dalaï-lama et marqua la fin de la politique de concessions au particularisme culturel tibétain.

Depuis lors, les équipes de rééducation idéologique jouent de nouveau un rôle important au Tibet. A partir de 1990, après treize mois de loi martiale, elles ont été l'outil, en liaison étroite avec les unités de sécurité, d'une stratégie préventive qui repose sur le *« dépistage »* des opposants potentiels. En quelques mois, ce *« dépistage »* a provoqué le renvoi de 200 religieux des monastères de la vallée de Lhassa – des *« agitateurs »*, selon les autorités, *« les moines les plus qualifiés pour former les novices »*, selon les lamas.

Essentiellement composées de fonctionnaires tibétains désignés par leurs administrations respectives, mais dirigées par des cadres chinois spécialisés, les équipes de rééducation s'installent à demeure pendant des semaines, voire pendant des mois, dans les institutions religieuses. Elles visitent également les unités de travail (écoles, hôpitaux, usines, entités commerciales et financières) après tout incident *« contre-révolutionnaire »*. Il faut noter que le personnel chinois est dispensé de ces séances de *« discussions »* politiques.

Dans les monastères plus distants de Lhassa, comme Shalou, Sakya et Gyantsé, on compte désormais un cadre politique pour quatre moines. La proportion est moindre à Séra, l'un des grands monastères de la vallée de Lhassa : 70 cadres pour 450 moines. A Drépoung, où vivent également 450 moines, 180 fonctionnaires se sont installés en août 1996. Le régime ne varie guère : séances quotidiennes d'endoctrinement politique, répétition pendant parfois quatre heures d'affilée des mêmes consignes et slogans, dénonciations inlassables du dalaï-lama.

Cet « enseignement » distille le contenu de quatre fascicules, d'une centaine de pages chacun, qui portent sur *« la vraie histoire du Tibet »*, la *« religion »*, le *« droit »* et le *« séparatisme »*. Au bout du compte, il s'agit de faire entrer dans la tête des moines l'idée simple selon laquelle le dalaï-lama est *« la cause première de l'instabilité du Tibet »*, parce qu'*« il prône l'indépendance en tant que chef d'un groupement politique »*, qu'il est *« l'outil des forces internationales antichinoises »*, enfin, qu'il est *« l'obstacle principal à l'instauration harmonieuse de la tradition bouddhiste tibétaine »*.

Pour Pékin, l'objectif de cette campagne politique est d'enfoncer un coin entre les religieux et leur chef exilé. Chaque moine est poussé à signer, individuellement, une déclaration en ce sens. Or, pour les religieux, renier le dalaï-lama, maître bouddhiste incontesté, reviendrait à trahir leur foi et à commettre un acte d'apostasie. Mais refuser de signer, c'est courir le risque d'être expulsé du monastère. Les autorités chinoises ne font pas mystère de leur intention de séculariser les moines les plus récalcitrants.

Selon le bureau du Haut-Commissariat pour les réfugiés de l'ONU au Népal, 60 % des réfugiés en provenance du Tibet fuient les persécutions religieuses, un chiffre en progression constante. On ne peut d'ailleurs exclure que les autorités cherchent à provoquer le départ à l'étranger des moines désireux de rester fidèles au dalaï-lama. En tout état de cause, le PC a décidé de réduire les *« effectifs monastiques »* de moitié, en commençant par renvoyer les moines nés au-delà des frontières de la région autonome. Premiers visés : les novices âgés de moins de 18 ans.

Cette politique d'ingérence est contraire, en tous points, aux principes énoncés dans la Déclaration sur l'intolérance religieuse adoptée par les Nations unies en 1981 et à laquelle la Chine avait pourtant paru vouloir se conformer. A la suite de son voyage à Pékin et à Lhassa en novembre 1994, le rapporteur spécial nommé par la Commission des droits de l'homme de l'ONU avait déjà révélé à quel point les rares textes juridiques chinois en la matière visent davantage à limiter les activités des croyants qu'à les protéger (6). Les nombreuses communications qu'il a transmises au gouvernement chinois après la disparition du jeune panchen-lama (7) et d'autres dignitaires religieux sont restées sans réponse.

La campagne idéologique actuelle résulte très directement de la ligne adoptée, en juillet 1994, lors du troisième Forum sur le travail politique au Tibet (8). Les deux principales orientations retenues lors de cette réunion furent la modernisation accélérée de la région et l'assimilation de ses habitants. Dès le mois de septembre se déployait une campagne de *« purification »* des cadres autochtones coupables de *« manque de patriotisme et de vigilance »*, ou de *« sentiments religieux ou nationalistes »*. Depuis lors, il est interdit aux cadres tibétains de posséder des objets religieux ou des photos du dalaï-lama. Ce dernier est qualifié de *« tête de serpent qu'il faut à tout prix écraser pour mettre fin au séparatisme* (9) *»*.

La politique tibétaine de Pékin est prise entre deux feux. D'une part, la permanence de la résistance à l'assimilation chinoise et l'expression d'une contestation ouverte ont dissipé le mythe de l'intégration pacifique du Tibet à la Chine. D'autre part, les dirigeants des riches provinces côtières chinoises, qui alimentent les caisses de l'Etat central, voient d'un mauvais œil s'engloutir des milliards de yuans dans ce territoire lointain et instable. Pour réaliser la politique de modernisation accélérée, le troisième Forum a préconisé un transfert massif de capitaux, de technologies et de main-d'œuvre (10). Les provinces prospères ont reçu l'ordre de s'impliquer à fond, autant pour alléger le fardeau du gouvernement central qu'afin de réaliser l'intégration définitive du Tibet à l'économie chinoise.

Mais cette « ouverture » économique du Tibet a ses limites. Alors que les provinces côtières doivent, pour une bonne part, leur essor aux investissements et au savoir-faire en provenance de l'étranger, les frontières du Tibet avec ses anciens partenaires commerciaux – l'Inde, le Pakistan, le Népal – restent partiellement fermées ou, du moins, les échanges ne s'y font qu'au compte-gouttes. Dans quelle mesure cette politique peut-elle, d'autre part, convaincre une population soumise quotidiennement à l'arrogance et à la corruption des fonctionnaires chinois, à la répression de toute manifestation identitaire et à la régression programmée de sa langue et de sa culture ?

La vision pacifique du dalaï-lama, consistant à prôner une relation étroite entre la Chine et le Tibet fondée sur une autonomie réelle et une tolérance mutuelle, ne risque-t-elle pas à la longue, dans un tel climat, de ne plus satisfaire les jeunes Tibétains, qui ont grandi en marge de la nouvelle société de consommation chinoise ? Exposés à l'assaut de l'immigration chinoise, exclus du réseau de relations qui gouverne l'accès à l'enseignement supérieur, aux formations professionnelles et au marché de l'emploi, auront-ils la patience d'attendre ?

* Représentante à Genève du Minority Rights Group.

(1) Depuis 1962, l'administration chinoise a imposé ces comités de gestion, qu'elle reconnaît comme seuls interlocuteurs dans les monastères, en lieu et place de la structure monastique traditionnelle.

(2) *Gongzuo dui*, en chinois ; *ledeun rouka*, en tibétain.

(3) Le nombre de réfugiés qui ont suivi le dalaï-lama en exil est estimé à 80 000. *Cf.* Jérôme Edou et René Vernadet, *in Tibet, les chevaux du vent*, Asiathèque, Paris, 1993.

(4) Selon Buchung Tsering, vice-président de la région autonome du Tibet, sur les 2 700 monastères recensés sur le territoire en 1959, il n'en restait que 550 en 1966 et 8 en 1978. Déclaration faite au cours de la conférence de presse donnée à l'occasion de la visite du chancelier Helmut Kohl à Lhassa, le 19 juillet 1987.

(5) Au-delà de la région autonome du Tibet (1,2 million de kilomètres carrés), le haut plateau tibétain s'étend jusqu'au Gansu et recouvre 85 % de la province du Qinghai (720 000 kilomètres carrés), ainsi que 35 % de celle du Sichuan (560 000 kilomètres carrés).

(6) *Cf.* le rapport remis à la Commission des droits de l'homme, E/CN. 4/1995/91, New York.

(7) L'enfant reconnu le 14 mai 1995 par le dalaï-lama comme la réincarnation du dixième panchen-lama, décédé en janvier 1989, est tenu au secret à Pékin, qui a imposé, en novembre 1995, une autre procédure de sélection. Le président Jiang Zemin a reçu en grande pompe à Pékin, le 12 janvier 1996, l'enfant ainsi choisi par le régime. Sur cette affaire, Marie Louville et Pierre Balbert ont tourné clandestinement sur place, en 1996, un document, *J'ai six ans et je suis tibétain*, qui sera diffusé le 16 mars sur France 2.

(8) Réuni en février-mars 1984, le deuxième Forum avait adopté 43 projets à réaliser au Tibet, un programme loin d'avoir été mené à son terme. Le premier Forum s'était tenu en avril 1980, pour préparer la visite, le mois suivant, de Hu Yaobang dans la région autonome.

(9) Cité dans *Un pont doré vers la nouvelle ère*, document officiel de 96 pages publié par le comité de propagande du parti de la région autonome.

(10) 62 projets ont été retenus pour une valeur de 3,4 milliards de yuans. *Cf.* Agence Xinhua, 19 novembre 1996.

LA MÉMOIRE TROUBLÉE DE

Madagascar entre

MADAGASCAR va commémorer avec ferveur, à partir du 29 mars, le 50e anniversaire d'un soulèvement qui fut l'une des premières manifestations nationalistes dans l'empire français. La répression, avec près de 100 000 morts – un des grands massacres coloniaux de l'après-guerre, sur lequel la France a étendu un voile de silence –, a fauché toute une génération de cadres malgaches ; et accru le trouble d'une nation jadis fière et unie, mais défaite par les intrusions étrangères, et impuissante depuis à retrouver ses équilibres ancestraux. Et avec le retour, le 9 février dernier, de l'amiral Didier Ratsiraka à la tête de l'Etat, puis la désignation, le 21 février, d'un nouveau premier ministre, M. Pascal Rakotomavo, la politique risque de s'orienter dans une direction apparemment très éloignée des vieux idéaux nationalistes.

Par notre envoyé spécial PHILIPPE LEYMARIE *

Aux marges de l'Afrique, mais proche de l'Asie par une partie de sa population, située dans une zone stratégique, entre le Cap et le Golfe, Madagascar, la grande île du sud-ouest de l'océan Indien, tour à tour social-démocrate (Ire République), nationaliste et révolutionnariste (IIe), puis libérale, populiste et chrétienne (IIIe), se veut aujourd'hui *« humaniste et écologique »* pour tenter, dans un quotidien obsédé par la survie, de sauver ce qui peut l'être.

« Ce 29 mars 1947, se souvient M. Guy Razanamasy, ancien premier ministre, actuellement maire de la capitale, *on projetait* La Bataille du rail, *le film de René Clément. »* Involontaire et bientôt douloureuse ironie : les insurgés avaient commencé par couper des voies ferrées ; certains d'entre eux devaient périr ensuite dans des wagons, au fil d'une répression qui – sur trois ans – a pris l'allure d'une véritable guerre coloniale *(lire l'article ci-dessous).*

« J'avais dix-huit ans. L'insurrection nous a fait comprendre que nous étions malgaches. C'était national, pas seulement merina », insiste M. Guy Razanamasy, dont un oncle, lieutenant rallié aux rebelles, avait été exécuté. La revendication politique du Mouvement démocratique pour la rénovation malgache (MDRM), qui, à la faveur des premières élections dans ce qui était devenu l'Union française, avait réussi à faire élire ses députés, dépassait largement les limites des Hauts-Plateaux merinas et betsileos. De même, l'insurrection armée déclenchée par des sociétés secrètes a-t-elle eu pour cadre essentiel la côte est, avec sa forêt, ses voies stratégiques de chemin de fer, ses plantations coloniales.

Pendant plusieurs décennies, il n'a plus été question, officiellement du moins, de la « rébellion », comme l'appelaient les Français, ou du *tabataba* (les événements), comme disaient les Malgaches. Un drame vécu par beaucoup comme une saignée doublée d'un incompréhensible malheur. Il avait fallu attendre 1967 pour que le président Tsiranana, fondateur de la Ire République, décrète pour la première fois le 29 mars « journée de deuil », mêlant bourreaux et victimes, anticolonialistes et collaborateurs, dans un même regret silencieux, comme marqué par la faute et la malédiction. A la fin des années 70, l'anniversaire commence à être célébré dans la fierté et la reconnaissance, comme *« une révolution certes manquée, mais préparant la voie aux luttes nationalistes qui devaient suivre* (1) ».

On écrit encore parfois à Mme Gisèle Rabesahala, secrétaire générale de l'AKFM-KDRSM et infatigable animatrice du Comité de solidarité de Madagascar, à l'en-tête de *« Mme la Présidente des Evénements de 1947 »*, puisqu'elle avait eu à cœur, comme ministre de la culture sous la IIe République « démocratique », de faire rechercher les charniers, dresser dans tout le pays des obélisques et apposer des stèles commémoratives. Elle souhaite, maintenant que la plupart des acteurs sont âgés ou disparus, qu'on adopte une vue plus scientifique sur cette époque et que Paris ouvre ses archives, et surtout reconnaisse cette page peu glorieuse... *« Il ne s'agit pas de se recouvrir la tête de cendres. Juste accepter les faits : c'était, en proportion, comme si à l'époque on avait tué un million de Français... Pourquoi les diplomates français, invités comme tous les autres depuis 1977, n'ont-ils jamais osé participer aux cérémonies d'anniversaire ? »*

* Journaliste

Assumer le passé

L'AMIRAL Didier Ratsiraka, qui vient d'être réélu à la tête de l'Etat, souhaite également un geste : *« J'en parlerai à la mi-mars, à Paris, au président Chirac... »* Recevant à Toamasina (ex-Tamatave), sa ville natale, au cours d'une tournée dans les régions du Nord-Est, partiellement dévastées par un cyclone, il affirme que son rôle est de *« préparer psychologiquement les Malgaches et les Français »* à assumer ce passé : *« Entre la France et l'Allemagne, il y a eu deux guerres mondiales. Cela ne les empêche pas de marcher ensemble : des troupes allemandes ont bien défilé, ces dernières années, sur les Champs-Elysées ! Ici, il y a eu les exactions, les fusillades, la répression contre des nationalistes qui croyaient leur cause juste. Mais la colonisation aussi croyait en sa mission de civilisation. »*

Lors de son investiture, le 9 février dernier, le président Ratsiraka a annoncé que les 4 032 combattants et mutilés survivants de cette période vont bénéficier d'une pension régulière, et que le 50e anniversaire du soulèvement de 1947 sera célébré solennellement. Il reconnaît que, côté malgache aussi, ce *« travail de deuil »* n'avait pu être mené à bien sous la IIe République, qu'il avait fondée et dirigée entre 1975 et 1992 : *« Le passé était trop sensible. »*

S'imposant toujours à la vue, à des dizaines de kilomètres à la ronde, la silhouette familière mais décharnée de l'ancien Palais de la Reine, avec ses quatre tours posées sur la plus haute colline de la capitale, en est le témoignage. Cet ensemble de bâtiments royaux, pour l'essentiel en bois, a en effet brûlé corps et biens le 6 novembre 1995, ne laissant qu'une massive enveloppe carrée de pierre donnant sur le vide, là où jusqu'à la fin du siècle dernier les souveraines merinas – l'ethnie dominante des Hauts-Plateaux malgaches, qui avait fini par assurer l'unité du pays, et constituer plus tard le principal foyer nationaliste – juraient, devant cour, diplomates étrangers, soldats et sujets, qu'elles ne concéderaient pas aux étrangers *« le plus petit coin de terre, pas même la surface que couvre un grain de riz »*.

Le spectacle de ce brasier nocturne, considéré d'emblée comme d'origine criminelle mais toujours inexpliqué, qui anéantissait un lieu sacré, témoignage de la splendeur d'antan, avec ses palais, ses objets et ses sépultures royales, avait plongé la capitale dans le désespoir et l'angoisse. *« C'était notre âme qui brûlait »*, se rappelle un spectateur, tandis que se passaient de main en main les quelques palanquins, tableaux, vêtements, livres ou ustensiles royaux arrachés au feu par d'intrépides jeunes gens (2). Le drame renvoyait le pays à un passé glorieux et quasi mythique, mais aussi à ses vieux démons, alors qu'une fois de plus la mémoire de l'île partait en cendres (3). *« On a voulu provoquer un début de guerre civile*, estime le prêtre jésuite Rémy Ralibera, *et jeter dans la rue des Tananariviens pourtant fatigués des émeutes en s'en prenant à ce qu'ils ont de plus profond, quelle que soit leur caste. »* Un ancien ministre avait alors *« appelé les Merinas à réagir »*. Mais c'était oublier, selon le prêtre, rédacteur en chef du journal catholique *La Kroan'i Madagasikara*, que les originaires des provinces côtières vivent le plus souvent en parfaite harmonie avec les autres habitants de la capitale, dans les quartiers ou les églises, comme en témoignent les mariages mixtes ou la composition des conseils paroissiaux ou communaux. Et qu'une « chasse aux côtiers » dans la capitale aurait tôt fait d'entraîner des représailles contre les familles de fonctionnaires ou commerçants natifs des Hauts-Plateaux, nombreux à exercer à l'intérieur du pays...

Condamnés à vivre ensemble

LES fondements de l'unité sont pourtant évidents pour l'historien Ignace Rakoto, ministre de l'enseignement supérieur durant treize ans sous la IIe République : une langue unique, permettant aux dix-huit tribus de la Grande Ile de parler de l'essentiel avec les mêmes mots. Et une tradition institutionnelle commune, s'appuyant sur les *kabary* – des adresses au peuple, suivies de réponses et de concertations – et sur un pouvoir royal élu ou héréditaire, selon les régions. L'historien y voit un signe que les Malgaches, *« prisonniers de leur île »*, sont condamnés à vivre ensemble, malgré une diversité due à des apports successifs de population et aux difficultés de communication : des particularismes *« qui ne sont pas des obstacles à l'unité, mais au contraire sa garantie »*, avec des patrimoines qu'il convient de valoriser et non d'étouffer, en faisant entrer dans les faits une décentralisation qui n'a été réussie par aucune des Républiques.

Le sens des « événements » de 1947 ? *« Quand on voit l'état du pays après trente-sept ans d'indépendance, c'est inimaginable !* commente le général Ramakavelo, ministre de la défense sous la IIIe République. *Les gens qui se sont battus à l'époque auront eu le temps de se retourner plusieurs fois dans leurs tombes... Cela en valait-il la peine ? »*

Pour ce militaire rompu à la politique et écrivain à ses heures, mieux vaut se projeter vers le passé lointain : *« Madagascar avait sa place dans le monde entier, au siècle dernier. Il avait une cohésion. On était conscient de nos valeurs... Aujourd'hui, alors que toutes les ambassades vantent notre potentiel minier ou humain et que les touristes nous prétendent bénis des dieux, notre* vita gasy (made in Madagascar) *est une appellation péjorative, et* ramatoa *(synonyme, au siècle dernier, de* lady*) désigne la bonne... »*

Il est vrai que le pays est à bout. L'Etat n'assure plus les fonctions essentielles : sécurité, transport, éducation, santé. L'espérance de vie atteint à peine cinquante ans. Les trois quarts de la population, selon un rapport secret de la FAO, sont sous-alimentés. Madagascar a régressé, en 1996, à la 150e place (sur 174) dans le classement des Nations unies sur le *« développement humain durable »*. Moins de la moitié des enfants sont scolarisés dans le primaire, moins d'un dixième dans le secondaire. Avions et navires militaires sont immobilisés. L'économie, abandonnée presque sans contrôle à l'initiative privée, fait la part belle aux trafics de zébus, vanille, or et saphirs, qui profitent de l'« archipellisation » du pays (4).

Faute d'accord avec le FMI, l'Etat s'est lancé à la recherche de financements parallèles douteux, Madagascar devenant – après les Comores, Maurice et les Seychelles – une nouvelle cible des barons de la drogue. Dans la majorité des villages, il n'y a encore ni route, ni électricité, ni poste de radio. Le prix du riz, première denrée alimentaire, a explosé : *« Madagascar est un des seuls pays où le rendement de la riziculture n'a pas augmenté en trente ans »*, souligne M. Jean-Hervé Fraslin, expert en crédit agricole.

La capitale, Antananarivo, avec ses 1 200 000 habitants – sur 14 millions dans le pays –, est un concentré des malheurs de l'île : développement anarchique, habitat insalubre, enfants des rues (20 000 sans-abri), embouteillages, eaux contaminées, pollution de dix à cent fois supérieure aux normes

(1) *Cf.* Fulgence Fanony et Noël Jacques Gueunier, « Témoins de l'insurrection », *Foi et Justice*, Antananarivo, 1997.

(2) Trois d'entre eux ont péri dans les flammes.

(3) *Cf.* Françoise Raison, « La mémoire en cendres de Madagascar », *Le Monde diplomatique*, décembre 1995. Ces dernières années, l'hôtel de ville, des archives judiciaires, celles du ministère des finances, ainsi que plusieurs demeures de politiciens ont été détruits par les flammes, dans des conditions qui n'ont jamais été élucidées. Les manifestants, lors de *rotaka* (émeutes), ont souvent recouru au feu, notamment contre des commerçants *karana* (indo-pakistanais). Les feux de brousse, pour renouveler les pâtures ou dégager des espaces de culture, qui sont une pratique courante – bien qu'ils soient interdits – ont, de tout temps, constitué des signes de mécontentement ou de résistance populaire.

(4) *Cf.* Philippe Leymarie, « Longue patience à Madagascar », *Le Monde diplomatique*, octobre 1995.

Chape de silence sur une effroyable

« ON disait "oiseau" : si celui d'en face répondait "feu", c'était un ami. S'il répondait différemment, c'était un ennemi : on le tuait... »*, raconte M. Monja Jaona, un des chefs insurgés. Ce 29 mars 1947, dans la nuit de samedi à dimanche, le camp de la gendarmerie Tristani à Moramanga, sur la voie de chemin de fer entre Antananarivo et Tamatave, est soudainement attaqué, de même que des concessions du fleuve du Bas-Faraony et la ville de Manakara, sur la côte est. Ailleurs, malgré l'effet de surprise, le soulèvement généralisé échoue : la majorité de la population ne suit pas...

C'était pendant la saison des pluies, raconte le Père Jacques Tronchon, coordonnateur de la conférence épiscopale, dont le livre *L'Insurrection malgache de 1947* fait toujours autorité, dans la nuit du dimanche des Rameaux et dans la période du Fandroana, la « fête du bain », la célébration nationale du temps des reines, où sont exaltés la mystique de la patrie, du renouveau, ainsi que le culte des ancêtres et les valeurs traditionnelles malgaches (1). La France, défaite par l'Allemagne, avait dû s'appuyer sur l'empire pour rallier le camp des vainqueurs du nazisme : elle n'était plus invincible. Avec son discours de Brazzaville, le général de Gaulle promettait aux peuples d'outre-mer, avec l'Union française, un accès à la citoyenneté. Même si, de Sétif à Haïphong, l'armée française continuait à torturer et à massacrer (2).

Déjà, en Indochine, Ho Chi Minh se disait « trahi ». A Madagascar, le petit et le grand colonats ainsi qu'une partie de l'administration, qui s'inquiétaient d'éventuelles visées britanniques ou sud-africaines sur la Grande Île, supportaient mal la spectaculaire montée en puissance du Mouvement démocratique de la rénovation malgache (MDRM), à la fois national et pacifiste, dont se réclamaient les trois députés malgaches : *« L'ambiance était fervente, nous étions envoûtés par la nostalgie du pays,* raconte M. Jacques Rabemananjara, le plus jeune d'entre eux. *Devenir de plus en plus français tout en étant malgache, telle était notre devise...* (3) ». En janvier 1947, le MDRM – dirigé, selon le président du conseil socialiste Paul Ramadier, par *« une aristocratie décadente de grands* hovas (4) » – s'était imposé aux élections locales et avait annoncé un congrès pour le mois d'avril...



1947 : LE CORPS EXPÉDITIONNAIRE FRANÇAIS À TAMATAVE
« Selon l'état-major, la "pacification" a fait 89 000 morts »

Formées dans le culte des mouvements de résistance à la colonisation, les deux principales sociétés secrètes du moment, Panama (Patriotes nationalistes malgaches) et Jiny (du nom d'un oiseau rouge qui volette de vallée en vallée), entendaient arracher l'indépendance par la force. Avec le recul, elles considèrent cependant qu'elles ont été jetées prématurément dans la bataille : un groupe manipulé par la police avait lancé le signal de l'action, les obligeant à suivre. La thèse de la provocation – de la police, des colons, voire des Anglo-Saxons – est désormais retenue par la plupart des chercheurs.

Fondateur du Jiny dans le Sud, M. Monja Jaona est un des seuls chefs nationalistes à avoir reconnu sa responsabilité dans le déclenchement de ce que les colons avaient baptisé la *« rébellion »*, et que les Malgaches eux-mêmes appelèrent ensuite les *« événements » : « Mes ancêtres étaient morts pendant l'occupation française, fusillés par les Sénégalais. Je devais lutter pour venger mon père. J'étais en colère. Je disais : nous sommes alliés en France ; nous avons combattu les Allemands, défendu la France, pays des Français... Pourquoi ne défendons-nous pas notre patrie ? Levons-nous ! Abolissons les travaux forcés ! J'avais appelé le peuple à la grève...* (5). »

Deux zones de guérilla s'installent, dans la grande forêt de l'Est, montagneuse et dense, et font tache d'huile. Une « bataille du rail » s'engage, avec la complicité d'une partie des cheminots. Plusieurs « armées » se créent, avec leurs « généraux », leurs « ministres de la guerre » : d'anciens militaires, fraîchement démobilisés, encadrent les rebelles, de même que de nombreux *mpanjakas* (chefs traditionnels).

Dès avril débarque un corps expéditionnaire français de 18 000 hommes – ses effectifs grimperont

(1) *Cf.* Jacques Tronchon, *L'Insurrection malgache de 1947*, Karthala, Paris 1986. L'auteur a pu recueillir cent quarante témoignages et avis, et a eu accès en France, en raison d'un concours de circonstances, à vingt-deux liasses d'archives secrètes.

(2) *Cf.* Yves Benot, *Massacres coloniaux, 1944-1950 : la IVe République et la mise au pas des colonies françaises*, La Découverte, Paris, 1994.

(3) Extrait de *L'Insurrection de l'île rouge, Madagascar 1947*, coproduction La Sept/Arte, « Point du jour », 1994, documentaire de Danièle Rousselier et Corinne Godeau.

(4) Comme beaucoup d'hommes politiques français au long de la colonisation, Paul Ramadier confondait les *hovas* – la bourgeoisie des Hauts-Plateaux, détentrice du pouvoir réel – avec les *andrianas*, les nobles, dont par exemple le député Ravohangy-Andrianavalona, condamné à mort à la suite de l'insurrection de 1947. Les Français, notamment socialistes, se posaient couramment en défenseurs des « opprimés » malgaches face à leurs exploiteurs des hautes classes. C'est ainsi qu'avait été justifié, sur le plan idéologique, le soutien français au Padesm, d'abord machine antinationaliste, puis matrice du futur Parti social-démocrate du président Philibert Tsiranana, qui permit à la France de conserver Madagascar dans son giron durant la Ire République (1958-1972).

(5) Monja Jaona, décédé en 1994, n'aura cessé de lutter contre « l'étranger », sous toutes ses formes, depuis les années 30. Fondateur en 1958 du parti Monima (Madagascar aux Malgaches), il avait lancé une révolte dans le Sud, en mars 1971, durement réprimée par Philibert Tsiranana, premier président de la République indépendante, puis rallié la IIe République avant de la combattre. Il avait été gravement blessé par des militaires, en 1992, en conduisant une manifestation en faveur d'une Constitution fédéraliste dans l'île.



la Chine

UNE NOUVELLE DE KAIZER MABHILIDI NYATSUMBA

On aura tout vu

Roelof, un Blanc afrikaner, avait toujours été le maître. Et puis soudain les choses changèrent. C'était à lui d'obéir et de baisser la tête pendant que ses anciens serviteurs le traitaient de tous les noms. Cauchemar ou réalité ?

LE réveil sonna continûment avant que Roelof Swanepoel se tourne pour l'éteindre. Il se recoucha et tira les couvertures sur son visage. C'était un matin froid d'hiver et la perspective de passer une longue journée de plus dans le jardin de Mofokeng ne lui souriait guère. C'était l'un de ces matins d'hiver typiques de Johannesburg. Tout somnolent qu'il était, Roelof savait qu'il ne pouvait se permettre de perdre son emploi en ces temps de fort chômage. Il se leva et se dirigea lentement vers la porte, non sans bâiller.

A mi-chemin, il se retourna. Il avait devant lui son galetas pauvrement meublé : un vieux lit grinçant, une petite table et des chaises, quelques vêtements dans la vieille armoire... Il s'agenouilla devant le lit et tira de sous le sommier une cuvette. Il lui fallait se préparer sans tarder s'il voulait être à l'heure au travail et éviter encore une altercation avec son impitoyable patron, Mofokeng. Il ouvrit la porte et alla jusqu'au robinet extérieur, où il emplit d'eau la cuvette. Dehors soufflait une forte bise, qui le fit rentrer à la hâte.

Il regarda sa montre : six heures et demie. Dans une demi-heure, il lui faudrait être au travail. Il acheva sa toilette, tout en écoutant Radio Highveld, qui passait de la bonne musique en afrikaans. C'était la seule station de la Radiotélévision sud-africaine à avoir survécu dans la nouvelle République populaire d'Afrique du Sud. Les nouvelles stations, toutes d'État, avaient des drôles de noms : La Voix du Peuple, Radio Réconciliation, Radio RPAS et même, chose étonnante entre toutes, Radio Azanie !

A l'écoute de la boere musiek, un sentiment de nostalgie s'empara de Roelof. Il s'assit sur le lit et ferma les yeux ; alors il vit, comme s'il les revivait, les jours anciens qu'il essayait tant d'oublier. La grande maison, celle qu'occupait à présent Kgomotso Mofokeng, lui appartenait à l'époque, et sa femme Annemarie – bénie soit son âme ! – y avait passé de longues et mémorables années.

Roelof et Annemarie, après plus de vingt ans de mariage, étaient restés sans enfants. Tous deux avaient été déclarés stériles par les médecins. Choc douloureux, qui avait ébranlé leur foi en Dieu. Eux qui adoraient les enfants ! Non, s'étaient-ils dit, die Here (le Seigneur) ne pouvait être aussi cruel. Pendant six mois, ils n'avaient plus remis les pieds à l'église ni fréquenté personne dans leur petite ville de Fauresmith, dans la province d'Orange. Leur vie était vite devenue monotone : les jours de semaine, ils partaient le matin pour le collège Verwoerd où ils enseignaient, lui l'afrikaans et elle l'histoire ; au travail, ils ne parlaient pas beaucoup avec leurs collègues ; l'après-midi, ils rentraient chez eux lire la Bible et bavarder entre eux.

Au bout de six mois exactement, Dieu s'était manifesté aux Swanepoel. Ils étaient dans leur chambre lorsque Roelof s'écria soudain : « Ja, my Here. Goed, Here. Dankie, Jésus, dankie. (Oui, Seigneur. Entendu, Seigneur. Merci, Jésus, merci). » Il continua à s'exclamer, même après qu'Annemarie, inquiète, eut aussitôt crié « Amen » et ouvert les yeux. Quand Roelof s'arrêta enfin de prier, il demeura silencieux quelques instants. Puis il annonça à Annemarie que Jésus lui avait parlé, pour lui dire que c'était la volonté de Dieu qu'ils n'aient pas d'enfants. Ainsi donc des miracles se produisaient encore !

Dieu avait voulu qu'ils soient sans enfants et ils le resteraient. Mais les gens dont ils avaient volontairement fui la compagnie les isolaient à leur tour. Pendant des mois, tout Fauresmith lorgna le ventre de Mme Annemarie Swanepoel, guettant quelque signe de grossesse. Les Swanepoel, pour discrets et croyants qu'ils étaient, se retrouvèrent de plus en plus isolés et devinrent l'objet de plaisanteries grossières qu'on racontait dans leur dos.

Incapables de supporter plus longtemps la trahison de leurs coreligionnaires du volk, ils avaient fait leurs valises, pour partir à Johannesburg, où personne ne les connaissait. Ils y avaient acheté une belle maison avec un grand jardin et enseignaient au collège afrikaans du secteur. De Fauresmith, ils avaient ramené leur jardinier ou *garden boy* (il avait quarante-trois ans...), Kgomotso Mofokeng. Depuis des années qu'ils le connaissaient, Mofokeng – qu'ils avaient une fois pour toutes baptisé Piet – avait toujours été un bon et fidèle *kaffir boy*, qui savait rester à sa place et ne se plaignait jamais, même quand ils lui criaient dessus et le traitaient de tous les noms.

Et maintenant voilà !

« Roelof ! Roelof ! Où est cet âne d'Afrikaner ? » Swanepoel, en pleurs, s'arracha à sa rêverie. C'était Mofokeng qui l'appelait. Il regarda sa montre : il était sept heures et demie. Était-il resté assis sur son lit tout ce temps ?

« Roelof, où es-tu ? », appela de nouveau Mofokeng, debout sur le perron et encore en pyjama.

Swanepoel sortit de sa pièce dans le jardin pour rejoindre Mofokeng. A travers ses sandales usées, il sentit le froid sur la pelouse au contact de ses orteils nus avec l'herbe enneigée.

« Roelof, pourquoi n'as-tu pas pris ton travail à sept heures comme d'habitude ?

– Je vous demande pardon, monsieur, je suis en retard.

– En retard ? Au moins d'une demi-heure ! Souhaites-tu toujours travailler ici, Roelof ?

– Encore pardon, M. Mafikeng. Oui, je souhaite toujours...

– Mofokeng, abruti ! Mo-fo-keng. Combien de fois faut-il que je te dise avant que tu te le mettes dans le crâne, tête de buse d'Afrikaner ? tonna Mofokeng.

– Ek is jammer, meneer. Baie jammer (Excusez-moi, monsieur. Vraiment navré)...

– Baie jammer se kak ! (Au diable tes excuses) Tu m'entends ? Imbécile ! Je croyais t'avoir déjà dit qu'il est interdit de parler afrikaans ici !

– Je vous prie de m'excuser, monsieur. Oui, vous me l'avez déjà dit, monsieur. »

Il y eut quelques instants de silence. Le visage de Mofokeng se rembrunit et s'éclaircit cent fois, cependant que Swanepoel, debout devant lui, tremblait comme un écolier devant le directeur.

« Pourquoi es-tu en survêtement et en sandales, au lieu de ta salopette et de tes bottes ? demanda Mofokeng.

– Je vais me changer tout de suite, monsieur.

– Tu as intérêt. Et vite ! », dit Mofokeng en faisant demi-tour pour regagner la bonne chaleur de la grande maison.

Swanepoel obéit sur-le-champ.

C'était pendant ces moments difficiles que sa femme Annemarie manquait surtout à Swanepoel. Chère Annemarie. Une bonne chrétienne, une bonne épouse afrikaner. Jamais elle n'avait haussé la voix contre lui, ni même mis en doute son jugement. Dieu avait voulu que l'homme fût le chef de famille, et il en serait toujours ainsi.

Tout s'était passé trop vite pour les Swanepoel à Johannesburg. Piet était demeuré à leur service ; une fois par trimestre, il partait revoir sa femme et ses enfants restés au Qwaqwa. Tout alla bien, jusqu'au jour où les dirigeants du Parti national légalisèrent à nouveau les organisations politiques, libérèrent les prisonniers politiques et, à Dieu ne plût ! abolirent l'apartheid. C'était difficile à accepter pour les Swanepoel. Ces ardents défenseurs du Parti national ne l'en quittèrent pas moins, pour adhérer au Parti conservateur. Chez eux, ils se montrèrent plus durs envers Piet, qui, de son côté, se politisait. Il adhéra au Congrès national africain (ANC) et au Syndicat sud-africain du personnel domestique et commença même à répondre aux Swanepoel.

Un soir, Roelof Swanepoel surprit Piet à lire des documents de l'ANC et du Syndicat dans sa pièce dans le jardin. Il en fut si furieux qu'il perdit son sang-froid et agressa Mofokeng. Mais les choses changèrent. Les Noirs prirent le contrôle du pays et Piet, qui voulait désormais qu'on l'appelle Kgomotso Mofokeng, prit également le contrôle de leur maison et les relégua au jardin, dans la pièce où il vivait auparavant. C'en fut trop pour Annemarie : elle mourut d'une crise cardiaque.

Et maintenant voilà !

SWANEPOEL travaillait au jardin depuis plusieurs heures et commençait à avoir faim. Il était dix heures et il n'avait toujours pas eu son petit déjeuner. Il ne pouvait pas continuer à travailler le ventre vide. Il allait s'asseoir lorsqu'il vit la nouvelle bonne afrikaner s'approcher de lui avec son casse-croûte. Swanepoel s'assit pour manger. Il venait de terminer lorsqu'il s'arma de courage et alla parler à Mofokeng. Assis sur la véranda, il lisait un journal ; Swanepoel vint se poster à côté de lui et toussa.

« Euh... excusez-moi, monsieur, dit-il au moment où Mofokeng leva les yeux.

– Oui. Qu'y a-t-il ?

– Euh... monsieur, est-ce que je peux partir de bonne heure ce soir ?

– Pourquoi, Roelof ?

– Parce qu'aujourd'hui, c'est jour férié, monsieur.

– Quel jour férié ?

– C'est le 31 mai, monsieur. La Fête de la République. »

Mofokeng s'esclaffa.

« Les choses ont changé, Roelof, dit-il. C'est nous qui dirigeons le pays. Le 31 mai n'est plus jour férié. Tu devrais le savoir.

– Oui, monsieur, je le sais. Officiellement ce n'est pas jour férié, mais ce jour compte beaucoup pour nous. Pour moi. Si vous vouliez bien, monsieur...

– Tu as la mémoire courte, Roelof. Il n'y a pas si longtemps, alors que ton gouvernement de minorité blanche était encore au pouvoir dans ce pays, le 21 mars, le 16 juin et le 12 septembre comptaient beaucoup pour nous, mais jamais tu ne me les donnais. Si je ne travaillais pas ces jours-là, tu ne me payais pas. Pourquoi veux-tu que je te traite différemment ?

– J'étais dans l'erreur, monsieur. Maintenant je sais. S'il vous plaît, monsieur.

– Non.

– Mais, M. Mofokeng...

– Le sujet est clos, Roelof.

– ... aujourd'hui c'est la Fête de la République et je..

– J'ai dit que le sujet était clos ! »

Swanepoel garda le silence. Puis, à voix basse et tremblante, il demanda :

« Mais pourquoi êtes-vous si cruel ? Pourquoi me traitez-vous de cette façon ?

– Parce que tu ne m'as pas mieux traité quand tu étais le maître. Ton gouvernement ne nous a pas mieux traités quand il était encore au pouvoir. Comme le disent si bien tes cousins anglophones : what is sauce for the goose is sauce for the gander, ce qui sert de sauce pour l'oie servira de sauce pour le jars ! »



BRUCE CLARKE

* * *

« ROELOF, Roelof, mon chéri, qu'y a-t-il ? Réveille-toi ! », murmura Mme Annemarie Swanepoel, en poussant doucement son mari.

Roelof continua à hurler et son corps, couché près d'Annemarie, à s'agiter. Il était en sueur.

« Liefling (chéri), que se passe-t-il ? Je t'en prie, réveille-toi ! », essaya-t-elle encore.

Roelof ouvrit lentement les yeux.

« Annie ? Annemarie, c'est toi ? dit-il quand il vit sa femme.

– Mais oui, c'est moi, Roelof. C'est moi. Que se passe-t-il ? » Il ne répondit pas. Il attira violemment Annemarie contre lui et l'étreignit, les larmes aux yeux.

« Oh ! tu es vivante. Ma chérie est vivante !, cria-t-il entre ses baisers et ses étreintes.

– Vivante ? Bien sûr que je suis vivante, Roelof. Qu'imaginais-tu ? » Il la serrait, l'embrassait sur la bouche, sur la joue, sur le front, sur le cou, partout.

« Sortons ! dit-il en la prenant par la main. Je veux voir quelque chose.

– Mais on est encore en pyjama, Roelof !

– Peu importe, liefling. Ça ne peut pas attendre. »

Annemarie, en bonne épouse afrikaner chrétienne qu'elle était, obéit. Ils se rendirent d'abord à la cuisine, où ils trouvèrent la bonne en plein travail. Roelof lui dit bonjour et bavarda avec elle. Annemarie et la bonne en furent surprises. Dehors, les Swanepoel trouvèrent Mofokeng, au travail.

« Môre (Bonjour), Piet ! salua aimablement Roelof.

– Môre, Baas (maître) Swanepoel », répliqua Mofokeng.

Roelof Swanepoel eut un sourire triomphant. Au bout du compte, c'était encore lui le maître ! Il fit demi-tour pour rentrer. A mi-chemin, il se retourna et regarda Mofokeng.

« Piet, dit-il, tu peux arrêter maintenant. Tu en as fait assez pour aujourd'hui. Tu peux partir en congé et profiter d'un long week-end. »

Mofokeng fut stupéfait. Il ne savait que penser de cette nouvelle attitude verligte (libérale).

« Baie dankie, Baas (merci beaucoup, maître) Swanepoel. » C'est là tout ce qu'il put marmonner.

Les Swanepoel rentrèrent. Roelof était d'humeur euphorique et bavarde, mais sa femme se demandait bien pourquoi il se conduisait si étrangement ce matin-là.

« Viens, Annie, dit-il, en la tirant par la main tandis qu'ils regagnaient leur chambre. Je vais te raconter. »

(Traduit de l'anglais (Afrique du Sud) par Jean-Pierre Richard.)

Kaiser Nyatsumba est un jeune journaliste et nouvelliste sud-africain qui a déjà fait paraître un recueil intitulé : *A Vision of Paradise* (éditions du Congrès des écrivains sud-africains, Johannesburg, 1991). Il a aussi publié un livre de poèmes : *When Darkness Falls...* « On aura tout vu » est tiré d'un recueil inédit de onze nouvelles intitulé *In Love With a Stranger*.

Grâce à une bourse d'études, Kaiser Nyatsumba a pu compléter sa formation de journaliste aux États-Unis. Collaborateur du quotidien libéral *The Star*, il est assez représentatif d'une génération montante appelée à prendre la relève de cette élite intellectuelle noire qui a accompagné toute la société africaine dans sa lutte contre la domination blanche.

BATAILLE MONDIALE POUR

Les marchands à

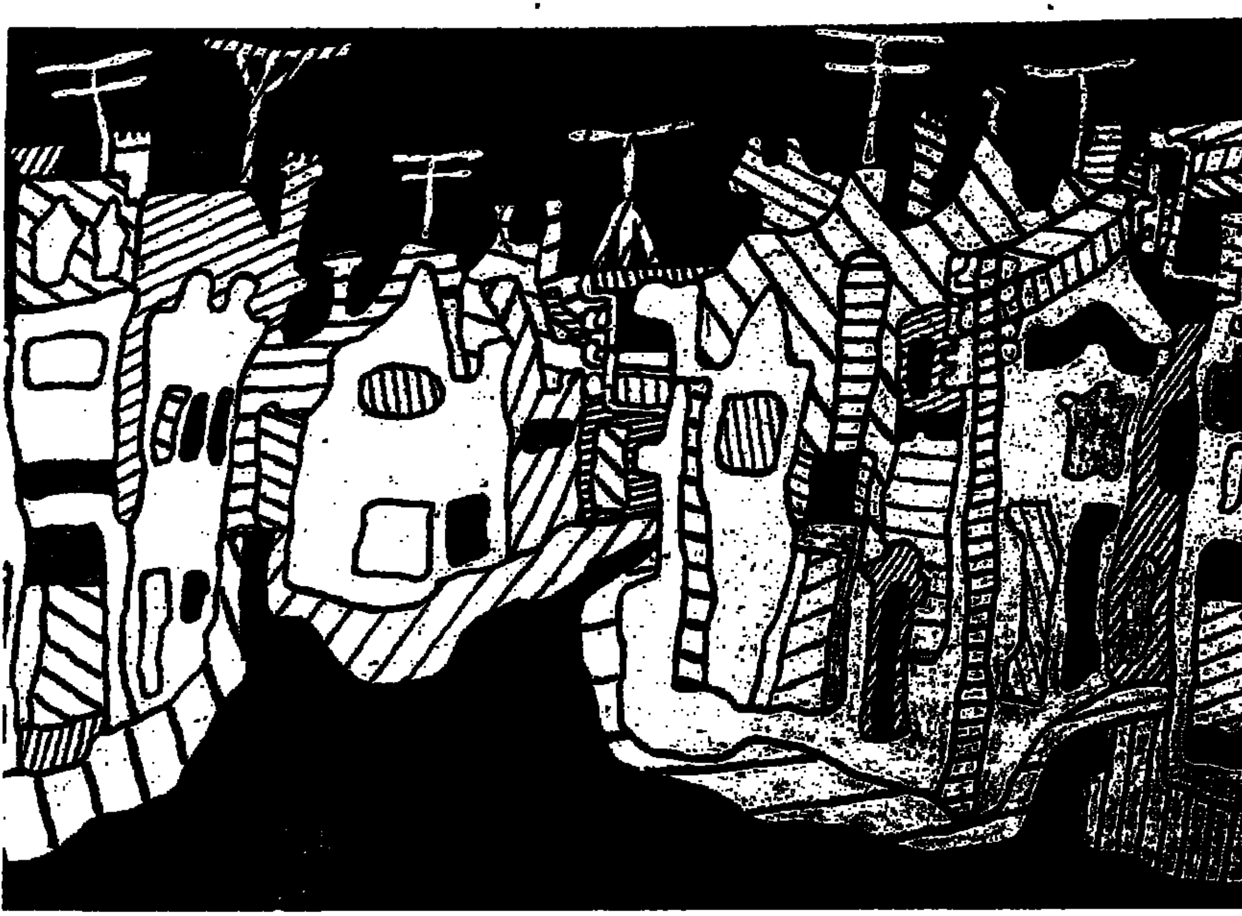
(Suite de la première page.)

Aux Etats-Unis, conscients que leurs industries sont en voie de fusion, les fabricants de logiciels, les propriétaires de chaînes de télévision, les grands groupes de presse, les producteurs de films et les câblo-opérateurs manœuvrent pour s'assurer le maximum d'atouts dans la féroce compétition qui s'amorce.

C'est dans le domaine de la standardisation des télévisions numériques que, sur l'immense marché américain, cette bataille se développe avec le plus de violence. Les entreprises d'informatique ont remporté la première victoire et préparent désormais le terrain à ce qu'un observateur appelle *« un combat titanesque pour la conquête des salons américains »*. Les fabricants de programmes de télévision et les fabricants d'ordinateurs *« veulent créer la machine numérique unique qui produira toutes les images* (2) *»*. En fait, cet affrontement épique sera encore plus large, notamment parce que le réseau Internet doit désormais être doté d'une infrastructure stable.

Des alliances stratégiques, souvent de dimension planétaire, se sont multipliées. Microsoft et DirecTV – une filiale de GM's Hughes Corporation dans laquelle AT&T est actionnaire minoritaire – ont lancé DirecPC, qui utilise le satellite pour transmettre des émissions télévisées sur ordinateur, moyennant un abonnement mensuel dont le prix équivaut à celui des chaînes câblées (3). Philips Magnavox et Sony ont mis sur le marché Web TV, un décodeur d'images et de sons diffusés en numérique. Time Warner et d'autres géants du câble et de la communication sont en train de conclure des contrats avec des fournisseurs de décodeurs pour pouvoir exploiter les nouveaux systèmes qui diffuseront les chaînes Internet sur les futurs postes de télévision équipés de cet accessoire (4).

Les services sur réseaux adoptent de plus en plus la tendance actuelle à transformer Internet en un média de la passivité *(push medium)* plutôt qu'un média de l'activité *(pull medium)*. Ainsi, Interpublic Group, une holding majeure de la publicité, a conclu un partenariat avec Ifusion Com afin de créer Arrive, système de diffusion de programmes sur Internet. Ce système, à l'instar de Pointcast, Backweb Technologies et Intermind, diffusera directement des émissions sur l'écran des ordinateurs. Un bouquet présélectionné de sources d'informations sera automatiquement à la disposition de l'utilisateur, qui n'aura plus à *« chercher dans la quantité énorme d'information disponible sur la Toile* (5) *»*. Dans un tel contexte, le contrôle des écrans (des téléviseurs comme des ordinateurs) devient un enjeu décisif.



DR

JEAN DUBUFFET. – « Faveur de la télévision dans la province picarde » (1964)

Aussi bien la firme Netscape (qui vend des logiciels de navigation sur Internet) que Microsoft, l'entreprise géante de M. Bill Gates, convoitent ces écrans qu'un observateur qualifie de *« plate-forme de réception des émissions Internet* (6) *»*. Microsoft s'apprête à utiliser son système d'exploitation Windows pour créer Active Desktop. L'une des chaînes proposées par Active Desktop sera exploitée par PointCast, dont le réseau de diffusion d'informations et de publicités en ligne a déjà séduit 1,7 million d'abonnés (7). Le *Wall Street Journal* qualifie cette initiative de Microsoft *« d'expérience importante dans le domaine de création d'audience »*. Elle convient spécialement aux *« nouveaux consommateurs qui ne sont pas encore branchés en ligne* (8) *»*. Mais la définition de ces « nouveaux consommateurs » reste floue.

Intel, premier fabricant mondial de semi-conducteurs, a mis au point le système InterCast, qui permet aux ordinateurs équipés d'un microprocesseur Pentium de recevoir des signaux audio et vidéo. Naviguer sur la Toile et regarder simultanément la télévision est désormais possible grâce à InterCast, qui offre aussi un contenu spécialement conçu pour compléter ou établir des liens avec des émissions de télévision. L'initiative dépend des grandes chaînes de télévision privées, dont NBC de General Electric, CNN de TimeWarner, MTV de Viacom et même, ce qui est assez significatif, WGBH, la chaîne publique de Boston (9).

Dans le même esprit, M. Bob Pitman, fondateur de MTV il y a une quinzaine d'années, vient d'être embauché par America Online (AOL), un des premiers fournisseurs d'accès à Internet. Il doit *« soigner l'image de la première marque à sortir dans le cyberespace* (10) *»*. Les huit millions de clients de l'AOL ne sont peut-être pas nombreux comparés aux dizaines de millions d'internautes, mais ils constituent une base solide sur laquelle l'entreprise AOL peut s'appuyer pour concurrencer les chaînes câblées. Cette firme sera peut-être en mesure de trouver le moyen de fusionner le public de la télévision avec les usagers d'Internet. Oprah Winfrey, dont le *talk-show* attire quotidiennement 15 millions de téléspectateurs, a réussi à entraîner une partie de son audience vers son programme proposé également sur AOL (11). L'un des sites les plus populaires sur la Toile, Sportszone, de la chaîne de télévision ESPN, a mis au point une passerelle semblable entre les deux médias.

La compétition est également féroce au sujet des moyens les plus efficaces pour attirer l'attention des internautes, en particulier sur les messages publicitaires (12). Nielsen, service d'évaluation de l'audience de la télévision, est en train de développer des méthodes de mesure d'audience sur Internet, domaine dans lequel la concurrence est déjà vive. Les sites Web et les annonceurs recourent de plus en plus aux services de DoubleClick, société d'études du réseau. A travers une analyse des comportements sur la Toile, DoubleClick élabore une typologie des internautes dont elle se sert pour envoyer instantanément des publicités correspondant aux différents profils. Depuis mars 1996, DoubleClick a pu définir les préférences de presque dix millions d'internautes et estime que chaque jour près de 100 000 nouveaux profils s'ajoutent à ceux déjà répertoriés. Le Internet Advertising Bureau [Association des annonceurs sur Internet], dont le but est de *« transformer l'éclectique Toile en une machine absolue de marketing fonctionnant 24 heures sur 24 »*, voudrait doter ces annonceurs d'une institution représentative (13).

Selon Joan Voight, reporter à AdWeek, *« les annonceurs veulent coproduire le contenu des pages Web en partenariat avec les éditeurs »*. Par exemple, le site ParentTime, coproduit par les firmes Procter & Gamble et Time Warner, est conçu pour conseiller les parents de manière interactive et pour promouvoir les revues du groupe Warner comme *Parenting* et *Sports Illustrated for Kids*. Procter & Gamble compte neuf autres sites sur la Toile, chacun spécifique à l'une des marques du groupe, et des dizaines d'autres projets sont prévus. ParentTime est aussi une expérience pilote sur les programmes interactifs susceptibles d'intéresser les consommateurs les plus convoités par les publicitaires : les femmes (14).

(2) Mark Lander, « Industries agree on US standards for TV of future », *New York Times*, 26 novembre 1996. Lire aussi Bryan Gruley, « Television and Computers Makers Reach An Accord on Design of Digital-TV Sets », *Wall Street Journal*, édition californienne, Los Angeles, 26 novembre 1996 et Joel Brinkley, « Defining TV's and computers for a future of high definition », *New York Times*, 2 décembre 1996.

(3) Katherine Stalter, « NBC, intel link to channel TV or PC », *Variety*, Los Angeles, 1-14 juillet 1996.

(4) Mark Robichaux, « Time Warner Inc. is expected to order up to $ 450 millions of TV set-top boxes », *Wall Street Journal*, 10 décembre 1996.

(5) Stuart Elliot, « Advertising », *New York Times*, 20 novembre 1996.

(6) David Bank, « How net is becoming more like television to draw advertisers », *Wall Street Journal*, 13 décembre 1996.

(7) David Bank, « Microsoft picks on-line news from PointCast », *Wall Street Journal*, 12 décembre 1996.

(8) Don Clark, « Microsoft's on-line services goes to a TV fomat », *Wall Street Journal*, 9 décembre 1996.

(9) Amy Dunkin, « PC Meets TV : the plot thickens », *Business Week*, New York, 23 décembre 1996.

(10) Cathy Taylor, « Welcome! you've got Bob Pittman », *MediaWeek*, New York, 2 décembre 1996.

(11) Deidre Donahue, « But some wonder if people are really reading », *USA Today*, Arlington (Virginie), 12 décembre 1996.

(12) Jane Greenstein, « Advertisers still trying to get a line on net users », *Los Angeles Times*, 2 décembre 1996.

(13) Joan Voight, « Beyond the banner », *Wired*, décembre 1996.

(14) Jeff Harington, « P&G programming push », *USA Today*, 25 novembre 1996.

LA MONDIALISATION DE LA COMMUNICATION. – Armand Mattelart

• PUF, coll. « Que sais-je ? », Paris, 1996, 128 pages, 40 F.

Un sujet capital. D'une formidable actualité. Et superbement traité dans un ouvrage synthétique, par le meilleur des spécialistes : Armand Mattelart, professeur à l'université de Rennes et auteur d'autres ouvrages sur la question. *« L'interconnexion des économies et des sociétés,* écrit l'auteur, *est le point d'aboutissement d'un mouvement vers l'intégration mondiale qui a débuté au tournant du XIXe siècle »*. C'est l'histoire passionnante de ce mouvement que retrace le livre et que complète une analyse fouillée de la situation actuelle. Description des enjeux économiques et technologiques ; présentation des multiples acteurs, publics et privés : balisage de la topographie des réseaux et des systèmes de communication à l'échelle mondiale : étude du phénomène Internet ; leçons géopolitiques et idéologiques. Le plus pédagogique des livres sur une question – celle des enjeux des nouvelles technologies de la communication et de l'information – centrale à l'aube du XXIe siècle.

NANCY DOLHEM.

« LA COMMUNICATION DU SAVOIR A DISTANCE »

L'école renouvelée

SI l'on s'avise, en médiologue très ordinaire, que le mode de transmission transforme les contenus, l'avènement du télé-enseignement n'est pas une question annexe. Elle concerne aussi bien les épistémologues que les charcutiers soucieux de formation continue, à ceci près que les premiers devront mettre les bouchées doubles pour rattraper le retard qu'ils prennent sur les autodidactes. L'allergie proverbiale des intellectuels à la technique et les paresses françaises en matière d'*open university* constituent au moins deux raisons pour rendre impérative la lecture du dernier livre de Jacques Perriault, *La Communication du savoir à distance* (1), le seul qui, à ce jour, dresse un état complet de la question, en langue française.

L'enseignement par correspondance de papa, lié au monopole de l'écrit, relevait de la graphosphère. La formation à distance appartient à la vidéosphère, dont elle est sans doute le fleuron le plus prometteur. Et socialement le plus nécessaire. De la roue de secours pour personnes empêchées, on passe à un service public en première ligne et de nature nouvelle, puisque permettant une pédagogie élastique et adaptable à chacun, en temps continu. L'« industrie du savoir » (désagréable anglicisme) pourrait bien réhabiliter des apprentissages personnels de nature artisanale. Le tutorat interactif est à l'horizon. Les transferts horizontaux de savoir, et les échanges réciproques aussi. Assisté par ordinateur, l'enseignement de la seconde chance deviendrait alors la première chance des citoyens, nouveaux échangistes de la connaissance. Si, et seulement si, la logique marchande ne s'empare pas d'ici là de l'outil, transformant l'apprenti en client et le médium, en moyen de profit, il n'est pas utopique de voir là, pour l'école républicaine, une source de renouvellement et non d'étouffement.

ON se reportera en particulier aux chapitres finaux sur la nécessaire élégance technologique, comme politesse du médium envers l'utilisateur. Qualité esthétique mais aussi politique. Il est temps en effet de donner à nos outils télématiques non seulement une dignité culturelle, mais un certain prestige mythique si l'on veut que tout un chacun ait envie de se les approprier. Ainsi transformera-t-on le gadget utilitaire en instrument de civilisation.

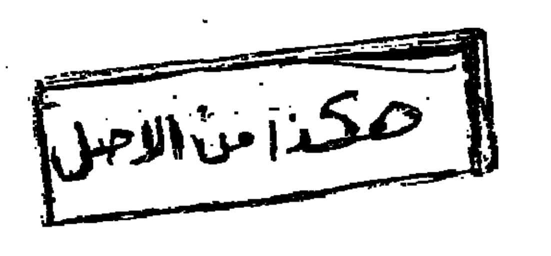
RÉGIS DEBRAY.

(1) Jacques Perriault, *La Communication du savoir à distance*, L'Harmattan, série « Référence », Paris, 1996, 256 pages, 140 F.

Calendrier des fêtes nationales

1er-31 mars 1997

1er	BOSNIE-HERZÉGOVINE	Fête de l'indépendance
3	BULGARIE	Fête nationale
3	MAROC	Fête nationale
6	GHANA	Fête de l'indépendance
12	ILE MAURICE	Fête nationale
17	IRLANDE	Fête nationale
20	TUNISIE	Fête de l'indépendance
21	NAMIBIE	Fête nationale
23	PAKISTAN	Fête nationale
25	GRÈCE	Fête de l'indépendance
26	BANGLADESH	Fête de l'indépendance



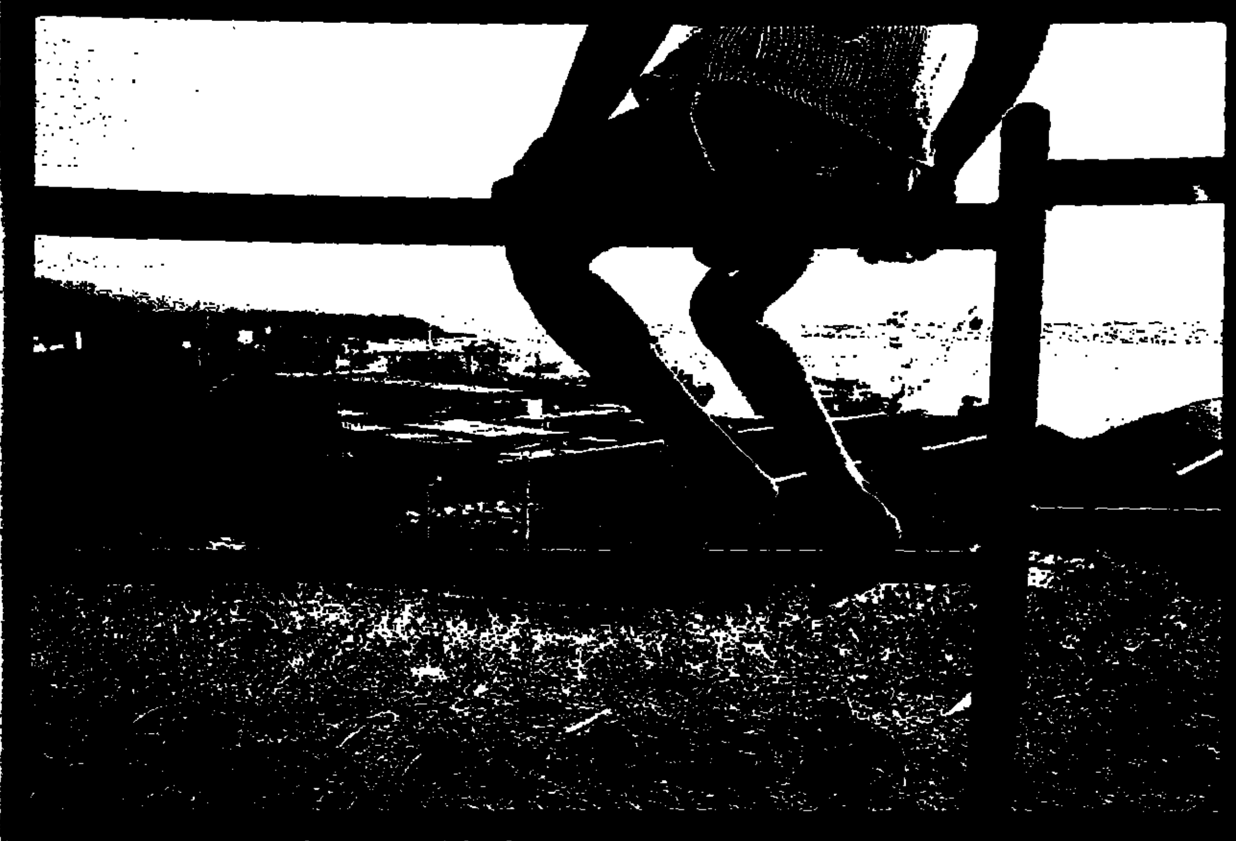
L'INSURRECTION ANTICOLONIALE DE 1947

nationalisme et survie

de l'OMS, sous-emploi (60 % des actifs, dont de nombreux diplômés), triomphe de l'informel, insécurité, malnutrition... (5) Et, bien sûr, des inégalités criantes, l'insolente opulence des 4 × 4 rutilants importés d'Asie côtoyant le petit monde des 2-chevaux et 4L éternellement rafistolées, témoignage décati de l'ancienne prospérité néocoloniale franco-malgache...

Dans un tel contexte, estime le pasteur Joshua Rakotonirainy, secrétaire général du Conseil des Églises chrétiennes (FFKM), une notion comme le nationalisme ne peut qu'avoir *« disparu de l'horizon de l'homme moyen »*. Plus grave : les références morales et culturelles, par exemple le *fihavanana* (solidarité), qui faisaient le ciment et la dignité de la société malgache, sont de plus en plus rejetées dans une île où les « richards » se donnent en exemple et investissent la classe politique, où des évangélistes *d'andafy* (outre-mer) font recette à grand renfort de moyens douteux, et où les sectes se multiplient (6). Les Eglises traditionnelles, au contraire, cèdent du terrain, après s'être brûlées au contact de la politique (7).

Mais, sur fond de mondialisation galopante et après la signature, en novembre dernier, d'un accord avec le FMI, suivant quatre ans de rupture, existe-t-il un espoir de développement autocentré ? Le général Ramakavelo en doute, qui recense les abandons de souveraineté exigés par le Fonds monétaire international : les entreprises du secteur public privatisées au profit des étrangers ; les experts internationaux ou français à nouveau imposés dans les ministères ; les aides publiques qui transitent de plus en plus par des centaines d'ONG, plus ou moins sérieuses, faisant souvent le lit de l'« ingérence humanitaire » ; le libre accès à la propriété, pour les non-nationaux, et la libéralisation des visas (alors même que l'Europe se barricade et humilie les élites francophones) ; la politique du « ciel ouvert », avec le débarquement des « Jumbo » de la compagnie française Corsair, qui menace l'existence même d'Air Madagascar, obligée de renoncer progressivement à ses dessertes de « service public » sur les contrées isolées de la Grande Île ; l'abandon du contrôle des changes et des prix. Le tout légalisé par huit projets de loi adoptés à la va-vite, par l'Assemblée, en août 1996. *« La fierté nationale, l'insurrection de 1947 : tout cela est si loin... »*, conclut le général.



FRED KIHN

LE PORT DE DIEGO-SUAREZ
Existe-t-il un espoir de développement autocentré ?

Retour à l'ajustement structurel

Le président Didier Ratsiraka, rescapé d'une expérience malheureuse de « socialisme révolutionnaire », rappelle que, dès 1983, il avait négocié *« pied à pied »*, lui, les premières facilités d'ajustement structurel avec le FMI. Il compte poursuivre, dans la ligne du « Document-cadre de politique économique » récemment préparé en collaboration avec les institutions de Bretton Woods, mais avec *« quelques adaptations »*, et surtout en ramenant la discipline : *« On ne peut s'enrichir impunément sur le dos des autres »*, lance-t-il, en faisant valoir que l'affairisme, au temps de « sa » IIe République, n'était que *« péché véniel »*, à côté des trafics, coulages et autres scandales de la IIIe.

Le chanteur Rossy, sacré pour la deuxième fois « meilleur artiste de l'année » par le principal quotidien de la capitale, et véritable « tombeur » de l'ancien président Albert Zafy, avec son tube *Lera* (C'est l'heure !), veut y croire lui aussi. *« Je suis né avec l'indépendance, je suis un pur produit de la période socialiste »*, dit cet originaire de la côte, âgé de trente-cinq ans et habitué des tournées internationales, dont l'enfance a été bercée par les défilés et spectacles politiques. *« A l'école, on apprenait* L'Enfant noir, *de Camara Laye, Emile Zola, la théologie de la libération, Mandela. Pour nous, 1947 avait un sens. Et on retenait du premier Ratsiraka qu'il avait su dire "Non" aux* Vazahas (les Blancs) *: on tient ça de lui* (8). *»*

Déçu – comme beaucoup de sa génération, et de la précédente – par l'expérience socialiste des années 80, Rossy avait entonné alors un chant anticorruption, baptisé *L'Afrique est malade* : une manière aussi, pour ce côtier, de revendiquer sa négritude, face à une haute société merina volontiers condescentante à l'égard des *andevo* (descendants d'esclaves) des plateaux, et plus encore à l'endroit des *maintys* (Noirs) de la côte.

La France a cessé d'investir à Madagascar, estime M. David André Silamo, secrétaire général du Syndicat chrétien de Madagascar (Sekrima), laissant le champ libre aux Asiatiques, relayés sur place par la communauté *karana* (les Indo-Pakistanais), qui contrôle traditionnellement les circuits de commerce de proximité, même si elle fait les frais, périodiquement, de flambées d'hostilité populaire et subit les anathèmes nationalistes mais intéressés de la bourgeoisie « nationale».

« Pendant la colonisation, c'était tout pour les Français ; sous la Ire République, tout pour le Parti social-démocrate du président Tsiranana ; sous la IIe, tout pour l'Arema et la centrale coopérative Procoops du président Ratsiraka. Les gens n'ont pu penser à eux que depuis ces années 90 : il n'y a jamais eu autant de constructions, entreprises, trafics. L'idée de l'initiative individuelle a commencé à prendre, le goût du risque, de travailler sans l'Etat... et sans avoir peur de lui. Si le nouveau chef de l'Etat ne le comprend pas, ca va faire mal ! », explique ce dirigeant pour qui l'action syndicale passe désormais par l'informel, le développement et l'esprit d'entreprise.

Certains hommes d'affaires ont investi le champ politique : M. Heri-Zo Razafimahaleo, patron d'un groupe prospère, a créé le parti Leader. Il avoue n'avoir à proposer, en guise de programme, que ses propres succès (*« Vous allez réussir avec moi... »*), et comme méthode, celle du marketing (*« Je vends un produit... »*). Avec 15 % des voix, il avait créé la surprise lors du premier tour de l'élection présidentielle, avant de rallier au second le camp de M. Didier Ratsiraka.

« Les Malgaches sont spéciaux, estime M. Jean-Aimé Rakotoarisoa, directeur de l'Institut de civilisations, à propos des chances de décollage et d'autonomie de l'île. *C'est, par exemple, le seul pays du monde où la viande de porc, que l'on produit en un an, est plus chère que le bœuf... Ils ne comprennent rien au marché, ne travaillent qu'en fonction d'un besoin, évitent de paraître trop s'enrichir, mélangent les religions, colmatent toutes les brèches avec la solidarité familiale ou villageoise... »* Selon lui, le courant est coupé depuis longtemps entre administration et population. *« Avec ce nouveau départ, on va revenir dans le vent, redresser les équilibres, maîtriser l'inflation. Mais entre-temps, combien de cadavres ! En 1986-1987, déjà, la suppression des subventions sur les produits de première nécessité avait abouti à un génocide indirect : qui a compté les bébés mourant dans les dispensaires ou au fin fond des campagnes ? »*

« Dans le fond de Ratsiraka, on sent le nationalisme, même aujourd'hui », se console Mme Gisèle Rabesahala, qui se prépare à exalter, à partir du 29 mars, l'épopée dramatique de ses compagnons lors de l'insurrection de 1947. *« On ne peut penser à un redressement national sans tenir compte des traditions, de la culture. »* La secrétaire générale du parti AKFM, héritier de 1947, n'est pas sûre que l'idée du nouveau chef de l'Etat – une « République humaniste et écologique », pour tenter notamment de sauver une île qui « saigne », perdant sa terre, sa faune, ses forêts (9) – puisse être aisément comprise de l'opinion. *« Certes*, conclut-elle à propos des chances de son pays de rester lui-même, *il y a les fourches Caudines ; mais l'atout du nouveau président, c'est d'être capable de ne pas laisser imposer tout et n'importe quoi... »*

PHILIPPE LEYMARIE.

(5) Selon une enquête réalisée dans le cadre du projet « Madio », 62 % des habitants de la capitale seraient en dessous des 1 810 calories, considérées comme le seuil de subsistance. *« Est-ce mieux en dehors de la capitale ? »*, se demande l'hebdomadaire *La Kroan' i Madagasikara* ?

(6) *Cinq cents associations évangéliques sont* officiellement constituées (*Midi-Madagascar*, 26 août 1996). La Vierge Marie serait apparue à des paysans, à une centaine de kilomètres de la capitale, en novembre 1990. Et plusieurs observateurs signalent une recrudescence des cultes traditionnels.

(7) *Cf.* Sylvie Brieu, « La Grande Île sous l'influence des Églises », *Le Monde diplomatique*, octobre 1995.

(8) Le capitaine de frégate Didier Ratsiraka, attaché militaire à Paris, nommé ministre des affaires étrangères après les manifestations anti-françaises de 1972 et 1973, avait dénoncé les *« accords d'esclavage »* avec la France, et obtenu l'évacuation des bases militaires françaises de Tananarive et Diego-Suarez, alors commandées par le général Marcel Bigeard. De nouveaux accords de coopération, plus équilibrés, avaient été négociés, en dépit de l'hostilité de M. Michel Debré, alors ministre des affaires étrangères.

(9) *L'expression a notamment été utilisée par* les premiers astronautes américains, apercevant les torrents de boues rouges s'écoulant dans l'océan. Mais on parlait depuis le siècle dernier de l'« île rouge ».

répression

jusqu'à 30 000. Il lui faudra un an pour réduire les maquis nationalistes : privés d'armes, de chefs et de ravitaillement, les derniers rebelles survivants sortent de la forêt, affamés, vingt et un mois après le déclenchement de l'insurrection. *« Ils cherchaient à éliminer tous les cadres*, raconte Me Gisèle Rabasahala, à l'époque secrétaire des avocats français du MDRM, qui prit ensuite la tête du comité chargé de défendre et réhabiliter les emprisonnés, *et il suffisait d'avoir un pantalon et des chaussures pour être suspect.. » « C'était le coup d'assommoir*, renchérit Jacques Tronchon. *On a parlé pacification après avoir tout écrabouillé. »* Selon les comptes de l'état-major, auxquels se fie Jacques Tronchon, la « pacification » a fait 89 000 morts, avec tortures, exécutions sommaires, regroupements forcés, mises à feu de villages. Le haut-commissaire de Chevigné, à l'Assemblée nationale, avait donné une fourchette plus large : entre 90 000 et 100 000. Et, pour beaucoup de Malgaches, la saignée a été plus massive encore. On rodait alors les nouvelles techniques de guerre coloniale, notamment en matière d'action psychologique, tout comme, lors de la conquête en 1895, les forces françaises avaient testé à Madagascar une partie de leurs armements, moins de vingt ans avant le premier conflit mondial, sous la houlette des généraux Gallieni, Joffre et Lyautey, les futurs « vainqueurs de la Marne ».



Plus de sept cents nationalistes avaient *été transférés*, dès 1947, au bagne de Nosy-Lava, une île au *nord-ouest* du pays. Le bagne est toujours en service : *la photo de ce détenu mis aux fers a été* prise l'an dernier. *Un document* exceptionnel, obtenu par un reporter-photographe malgache, M. Daniel Rakotoseheno.

Quant aux insurgés, ils sont responsables de la *mort* de 550 Européens et d'environ 1 900 Malgaches. *C'est que, durant les premières semaines, une guerre civile effroyable a mis aux prises, en marge de la guerre coloniale, les nationalistes et certains membres du Parti des déshérités de Madagascar* (Padesm). *Soutenue par l'administration, cette* formation – qui recrutait notamment parmi les *Mainty* (Noirs) et les descendants d'esclaves, sur les Hauts-Plateaux, ainsi que parmi les habitants des provinces côtières – accusait le MDRM d'avoir *« fomenté la rébellion dans le but de restaurer l'ancienne monarchie et l'hégémonie* hova (6) ».

Les trois députés de Madagascar sont arrêtés. Lors du procès, Paris, écartant l'accusation de provocation policière, retient la thèse du complot organisé par le MDRM : les parlementaires sont condamnés à mort (ils seront graciés), le mouvement est dissous. A Madagascar, comme en Indochine et en Algérie, le contact avec les nationalistes est rompu. Six ans plus tard, ce sera la défaite de Dien Bien Phu en Indochine. Et l'insurrection de la *Toussaint rouge* en Algérie...

Ph. L.

(6) *Cf.* Lucile Rabearimanana, « Les événements de 1947 à Madagascar », *Omaly Sy Anio*, revue de la faculté des lettres, Université de Madagascar, 1988-2, Antananarivo.

Au temps de la gauche

POUR certains sujets, la recherche bibliographique est vite rassemblée : il faut compter en lignes, pas en paragraphes, encore moins en chapitres. Vingt-neuf lignes dans un livre de 410 pages *consacré à la politique étrangère de la France entre 1944 et 1949* (1), *vingt-sept dans le premier des trois volumes d'une histoire de la IVe République* (2), *rien ailleurs* (3). *Le grand tort des milliers de* victimes malgaches de 1947 (selon le plus prolixe de ces trois auteurs, *« les évaluations varient entre 10 000 et 90 000 morts »* ...) est sans doute de ne pas avoir été tués par des soldats soviétiques, mais bien par des militaires français. Et, qui plus est, aux ordres d'un gouvernement où siégeaient des ministres socialistes et communistes.

L'insurrection malgache, qui se traduisit d'abord par le massacre d'une centaine de colons français, *éclata en effet dans la nuit du 29 au 30 mars 1947. Le socialiste* Paul Ramadier dirigeait alors le gouvernement. *Et le communiste Maurice Thorez était encore* (pour peu de temps) vice-président du Conseil. *En conseil des ministres justement, il défendit bien les parlementaires malgaches (qui furent dépouillés de leur immunité, condamnés à mort, puis finalement graciés). Mais quand la grande rupture de la* coalition gouvernementale tripartite (PC-SFIO-MRP) aura lieu, cinq semaines plus tard, le 5 mai 1947, ce sera à cause de Renault, pas de Madagascar.

A vrai dire, personne en France ne se souciait de Madagascar. La grande presse ne se réveilla qu'au moment du procès des inculpés malgaches, pour les agonir d'injures. *« L'assassin Raseta »*, titra avec délicatesse un quotidien du matin quand ce député fut jugé. Quant *aux massacres de colonisés, il y en avait déjà eu beaucoup*, il y en aurait tant d'autres... Des morts de Sétif, en Algérie, le 8 mai 1945, jour de la capitulation allemande (de 6 000 à 8 000 d'après les militaires français ; 20 000 selon le ministre des affaires étrangères de l'époque, Georges Bidault ; 45 000, chiffres officiels algériens) (4), aux canonnades de Haïphong qui, en novembre 1946, marqueraient le déchaînement de l'interminable guerre d'Indochine.

« L'assassin Raseta » : Albert Camus expliqua dans *Combat*, le 10 mai 1947, pourquoi la population française pouvait être si facilement chauffée à blanc contre ceux que leur pays opprimait. *« Si des Français apprennent sans révolte les méthodes que d'autres Français utilisent parfois contre des Algériens ou des Malgaches, c'est qu'ils vivent, de manière inconsciente, sur la certitude que nous sommes en quelque manière supérieurs à ces peuples et que le choix des moyens propres à illustrer cette supériorité importe peu. »*

Et sur ce sujet comme sur beaucoup d'autres, la gauche gouvernante fit comme les autres. Du temps du Cartel des gauches (1924-1926), elle avait confié à un certain maréchal Pétain la tâche de liquider les soldats rifains d'Abd-el-Krim. A la Libération, ses victimes furent les Algériens, les Malgaches et les Vietnamiens. Restaient les Irakiens : *elle s'en occupa*, il y a très peu de temps en somme.

SERGE HALIMI.

(1) Pierre Gerbet, *Le Relèvement*, Imprimerie nationale, Paris, 1991, pp. 404-405.

(2) Georgette Elgey, *La République des illusions*, Fayard, Paris, 1965, pp. 272 et 276-277.

(3) Alfred Grosser, *La IVe République et sa politique extérieure*, Armand Colin, Paris, 1961.

(4) Lire Ali Habib, « Les massacres de Sétif », *le Monde*, 14-15 mai 1995.

UNE FABULEUSE MANNE FINANCIÈRE

Capitaliser en Bourse

PENDANT que les comités d'éthique discutent de la brevetabilité du vivant, les grands industriels du médicament, spécialement ceux travaillant sur le génome humain, investissent des milliards de dollars pour être les premiers à s'approprier les découvertes d'une recherche souvent conduite sur fonds publics. Faute de résistance des politiques et des chercheurs eux-mêmes, le marché investit ainsi l'ultime sanctuaire : celui du corps humain. Alors même qu'une expérience réussie de clonage de moutons laisse entrevoir la possibilité de créer des animaux génétiquement modifiés pour des applications destinées à l'homme.

Par PHILIPPE FROGUEL et CATHERINE SMADJA *

Les sociétés pharmaceutiques sont généralement considérées comme des modèles de rentabilité et d'efficacité. Cependant, cette industrie est entrée dans une crise durable, qui va conduire à la disparition d'un grand nombre d'entreprises moyennes de ce secteur très morcelé (le numéro un, le géant Glaxo-Wellcome, pèse moins de 5 % du marché mondial). Avec l'entrée dans le domaine public des molécules qui ont fait la fortune des laboratoires (comme les anti-ulcéreux), le marché américain est constitué à 75 % par la vente de médicaments génériques qui procurent des marges bien plus faibles. En outre, avec des modalités différentes, tous les pays restreignent les dépenses de santé.

Les compagnies pharmaceutiques mondiales dépensent chaque année des sommes colossales en recherche et développement – 400 milliards de dollars – et seules une ou deux molécules innovantes sont mises sur le marché (à comparer avec les douzaines de *« me too »*, énièmes copies de médicaments efficaces, lancées pour grignoter quelques parts du marché). Faiblesse des résultats, inflation des coûts de développement due à la rigueur croissante des procédures d'enregistrement : chaque nouveau médicament revient au moins à 300 millions de dollars.

Seuls 10 % des nouveaux produits connaîtront une réussite économique. Dans ces conditions, on comprend la volonté des entreprises de minimiser les risques de la recherche, ou de les partager. On constate donc, depuis quelques années, une frénésie de rachats et de fusions, dont les premières conséquences sont des licenciements massifs (10 % des effectifs globaux, en 1995, quand le britannique Glaxo a racheté Wellcome), touchant en priorité les divisions de recherche. Les industriels du médicament ont en effet décidé, pour la première fois de leur histoire, de déléguer totalement des étapes-clés de la recherche thérapeutique à des entreprises spécialisées qui travaillent directement avec les hôpitaux et les médecins. Il s'agit d'identifier les gènes responsables des maladies pour trouver les cibles idéales (par exemple : un récepteur hormonal) sur lesquelles les futurs médicaments devront agir (1).

La génétique est en effet considérée comme le vecteur principal des nouvelles stratégies de recherche thérapeutique. Jusqu'aux années 80, en étudiant des maladies déjà constituées, on en comprenait les signes et l'évolution, mais sans progresser dans la connaissance des étiologies. Les médicaments actuels traitent donc la conséquence, et non la cause. Il s'agit désormais de comprendre les déterminants génétiques et environnementaux des maladies les plus fréquentes – cancers, maladies vasculaires et métaboliques, maladies immunologiques... – de manière à inventer des stratégies thérapeutiques et préventives réellement efficaces.

On pourrait s'étonner que la vague déferlante de la génétique médicale soit si récente (moins de dix ans), alors que l'ADN *(voir glossaire)* a été décrit en 1953 par James Watson et Francis Crick. Mais, pour s'attaquer de front aux maladies génétiques, il a fallu attendre la découverte des polymorphismes de l'ADN (qui traduisent la diversité de l'espèce humaine), la mise au point de techniques efficaces d'analyse de l'ADN et, depuis 1990, l'élaboration de cartes précises du génome *(voir glossaire)* humain (principalement financées sur fonds publics aux Etats-Unis et par des œuvres caritatives en Europe). Enfin, il a fallu convaincre les médecins de la nécessité de constituer des « banques » d'ADN de familles atteintes par des maladies génétiques.

Ces conditions sont actuellement remplies, et l'on estime que, d'ici au début du prochain millénaire, le génome humain sera entièrement exploré, ses gènes répertoriés, ce qui rendra possible l'identification des gènes de prédisposition aux principales maladies humaines.

Dans le passé, la recherche publique a joué un rôle moteur dans les progrès de la médecine, et donc indirectement dans l'essor de l'industrie pharmaceutique. On attribue généralement le leadership américain dans la recherche médicale à l'initiative folle du président Richard Nixon pour *« éradiquer le cancer à la fin des années 80 »*, qui a permis d'injecter des sommes considérables et a abouti non pas à vaincre le cancer, mais à asseoir les bases de la biologie moléculaire. De plus, le soutien public américain, qui continue à être important, a construit le réseau mondial le plus dense d'instituts de recherche médicale, et a attiré les meilleurs scientifiques mondiaux.

D'une manière générale, la génétique médicale a largement profité de l'expérience de laboratoires comme le Généthon (financé grâce aux dons du Téléthon), mégastructures d'un type nouveau, à la fois usines de production, bureaux d'ingénierie et laboratoires de recherche traditionnels qui ont accumulé les succès majeurs. Il fut ainsi démontré que la concentration des moyens dans quelques centres d'excellence aboutissait à des résultats bien supérieurs au « saupoudrage » traditionnel des crédits publics vers une multitude de projets mal coordonnés.

Face à la baisse des financements publics, et à la versatilité prévisible des responsables d'associations, les scientifiques à l'origine de ces Human Genome Centers ont rapidement acquis la conviction que la pérennité de leur œuvre passait par la création de structures privées consacrées à la génétique. Leur succès foudroyant est venu de l'engouement soudain des sociétés pharmaceutiques pour la génomique, et d'une confiance surprenante du marché boursier américain envers ces « mutants » de la biotechnologie, qui ne produisent en général rien, ne vendent rien, mais promettent des bénéfices aussi substantiels que virtuels grâce aux portefeuilles de brevets nouveaux qu'ils espèrent constituer.

La nouveauté est donc la constitution d'une myriade d'entreprises de recherche fondamentale, qui reposent sur un simple credo : la génétique va permettre de trouver les médicaments de demain – et sur l'utilisation judicieuse d'une méthodologie souvent entièrement publique. Le succès de ces *start-up* (2) dépend donc étroitement du savoir-faire de scientifiques prestigieux, qui non seulement parrainent le projet, mais, de plus, s'engagent totalement pour le vendre auprès des investisseurs, des clients potentiels, et pour le développer. A partir d'une mise initiale d'environ 5 à 8 millions de dollars venant des *venture-capitalists* internationaux, ces sociétés de génomique – nées aux Etats-Unis, mais qui commencent à envahir l'Europe (3) – se sont rapidement développées grâce aux contrats de l'industrie pharmaceutique. Cela a permis, malgré leur jeunesse et leur manque de rentabilité démontrée, leur introduction en Bourse dans les « nouveaux marchés » et une capitalisation boursière de l'ordre de plusieurs centaines de millions de dollars (4).

On distingue en fait deux types de sociétés, reposant sur deux stratégies très différentes (5) : pour certaines *start-up*, comme les américaines Millenium, Sequana ou Myriad, l'identification des gènes de maladies, à partir de familles atteintes et de modèles animaux, permettra de déterminer les cibles de futurs médicaments. Le brevet des gènes morbides est donc l'objectif désigné. Leurs contrats industriels (de plusieurs dizaines à plusieurs centaines de millions de dollars) fixent des étapes successives à franchir, chacune d'entre elles aboutissant au paiement d'un bonus (*milestone contracts*) par le client. En cas de réussite, la société pharmaceutique a l'exclusivité des droits des gènes identifiés à des fins thérapeutiques, les *start-up* se réservant généralement les droits à une exploitation diagnostique (mise au point de tests génétiques).

SELÇUK

* Respectivement généticien (CNRS, Unité 10, Institut Pasteur et centre hospitalo-universitaire de Lille) et administrateur civil au ministère de l'économie.

(1) « Focus is on development », *Financial Times*, Londres, 26 novembre 1996.

(2) Une « start-up » est une société privée en émergence, dans la phase de constitution de son capital. Celle-ci va de la première levée significative de fonds – en général à partir de capitaux risques – jusqu'à un deuxième tour de table ou à la mise de la société sur le marché boursier.

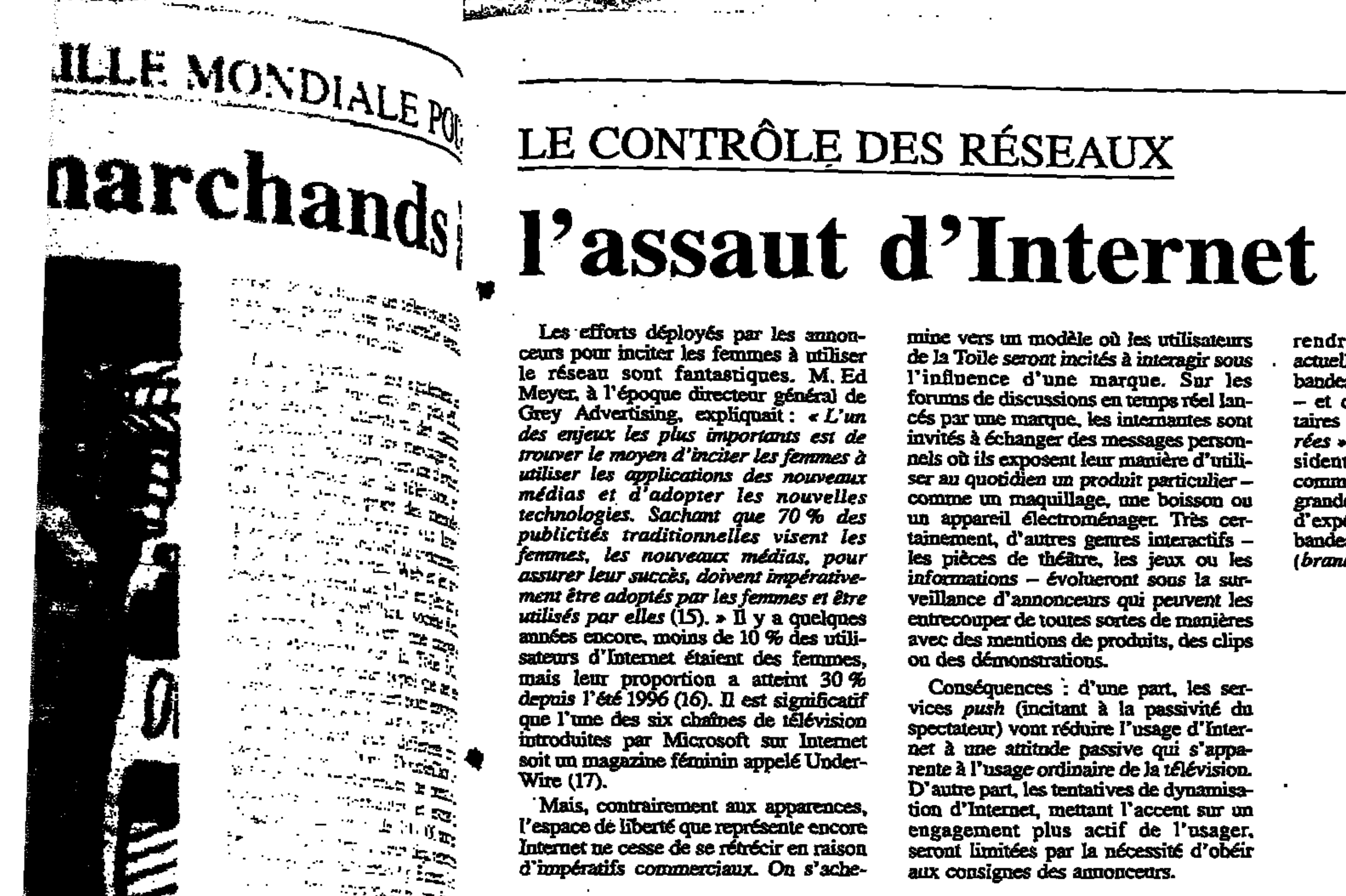
(3) Si la plupart des sociétés de génomique sont encore américaines, on voit apparaître quelques sociétés européennes, comme Genset, qui s'est particulièrement illustrée en 1996 par sa bonne introduction sur le marché boursier américain et sur le nouveau marché français. Ces sociétés ne sont « européennes » que de domiciliation : elles sont principalement orientées vers le marché américain (marché boursier et marché pharmaceutique), où elles ouvrent leurs principaux bureaux.

(4) « Capitalizing the genome », *Nature Genetics*, New York, janvier 1995.

(5) « Tracing the way ahead », *Financial Times*, *op. cit.*

Glossaire

ADN : acide désoxyribonucléique. Composant essentiel des 23 paires de chromosomes, il constitue le support de l'information génétique.
Polymorphisme : variation de l'ADN qui constitue la base de la diversité humaine.
Bases nucléotidiques : l'ADN n'est formé que de quatre molécules (adénine, guanine, cytosine, thymine), appelées bases nucléotidiques, dont l'enchaînement constitue la séquence chromosomique.
Séquencer un gène : déterminer l'enchaînement nucléotidique exact, ce qui permet de déduire la séquence des acides aminés de la protéine correspondante.
Traduction d'une protéine : la lecture de l'information génétique contenue dans un gène permet l'assemblage des acides aminés qui forme la protéine spécifique de ce gène.
Génome : information génétique contenue dans l'ensemble des 23 paires de chromosomes.
Carte génétique : lorsque tous les gènes auront été localisés, ce sera la carte situant ces gènes sur chaque chromosome. Elle n'est encore que partielle.



LE CONTRÔLE DES RÉSEAUX

l'assaut d'Internet

Les efforts déployés par les annonceurs pour inciter les femmes à utiliser le réseau sont fantastiques. M. Ed Meyer, à l'époque directeur général de Grey Advertising, expliquait : *« L'un des enjeux les plus importants est de trouver le moyen d'inciter les femmes à utiliser les applications des nouveaux médias et d'adopter les nouvelles technologies. Sachant que 70 % des publicités traditionnelles visent les femmes, les nouveaux médias, pour assurer leur succès, doivent impérativement être adoptés par les femmes et être utilisés par elles* (15). » Il y a quelques années encore, moins de 10 % des utilisateurs d'Internet étaient des femmes, mais leur proportion a atteint 30 % depuis l'été 1996 (16). Il est significatif que l'une des six chaînes de télévision introduites par Microsoft sur Internet soit un magazine féminin appelé UnderWire (17).

Mais, contrairement aux apparences, l'espace de liberté que représente encore Internet ne cesse de se rétrécir en raison d'impératifs commerciaux. On s'achemine vers un modèle où les utilisateurs de la Toile seront incités à interagir sous l'influence d'une marque. Sur les forums de discussions en temps réel lancés par une marque, les internautes sont invités à échanger des messages personnels où ils exposent leur manière d'utiliser au quotidien un produit particulier – comme un maquillage, une boisson ou un appareil électroménager. Très certainement, d'autres genres interactifs – les pièces de théâtre, les jeux ou les informations – évolueront sous la surveillance d'annonceurs qui peuvent les entrecouper de toutes sortes de manières avec des mentions de produits, des clips ou des démonstrations.

Conséquences : d'une part, les services *push* (incitant à la passivité du spectateur) vont réduire l'usage d'Internet à une attitude passive qui s'apparente à l'usage ordinaire de la télévision. D'autre part, les tentatives de dynamisation d'Internet, mettant l'accent sur un engagement plus actif de l'usager, seront limitées par la nécessité d'obéir aux consignes des annonceurs.

Coloniser le cyberespace

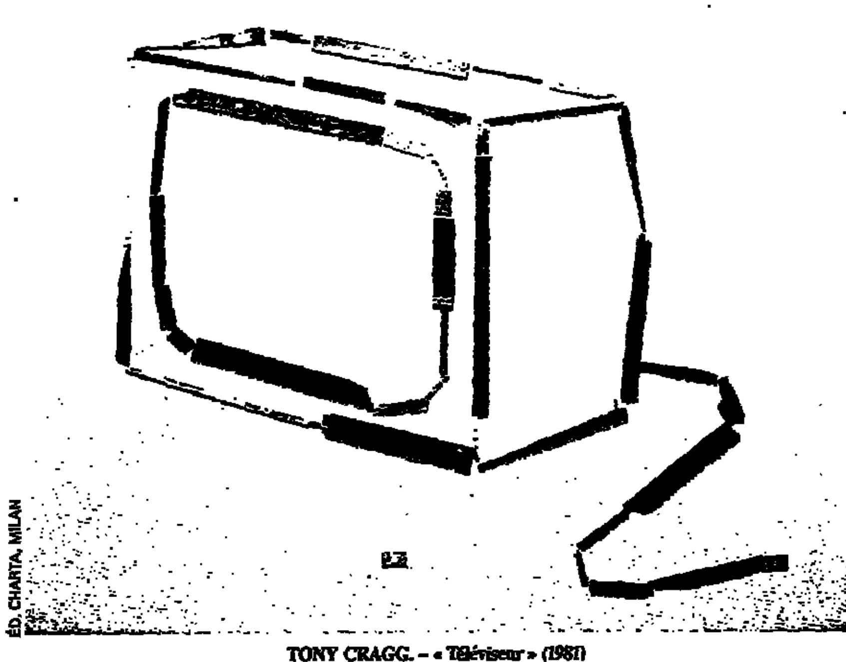
QUELLES autres conséquences entraîne cette convergence de la télévision et de l'ordinateur qui est en train de changer le visage d'Internet ? La principale est le triomphe de l'esprit marchand qui envahit désormais le cyberespace. Internet devient une sorte de « télévision commerciale en réseau ».

Dans cette perspective, Microsoft investit annuellement 400 millions de dollars dans le développement de sites sur Internet, investissement qui ne sera rentable que dans quelques années. C'est aussi ce que font, par exemple, la Fox Broadcasting Network de M. Rupert Murdoch ou *USA Today*, le journal du groupe Gannet. On estime à 2 milliards de dollars la somme totale investie par l'ensemble des entreprises de communication dans le développement de sites sur la Toile. On peut penser que l'un ou l'autre des groupes géants de communication finira par trouver le moyen de rendre ces investissements profitables. Mais il est plus difficile de déterminer l'étendue de la domination qu'ils exerceront sur le marché émergent d'Internet.

Les diffuseurs qui utilisent Internet cherchent essentiellement à capter et à stabiliser l'audience la plus large. Afin d'y parvenir, et accroître leurs parts de marché, ils explorent toutes les possibilités offertes par les services *push*, ils multiplient les accords d'exclusivité, sacrifient au star-system et investissent dans les programmes à succès, ainsi que dans les logiciels de système. Cette tentative pour stabiliser les relations entre la programmation et l'audience est elle-même largement dépendante du modèle commercial des annonceurs. Le *Wall Street Journal* a parfaitement résumé ce remue-ménage tentaculaire dans ce titre « How Net Is Becoming Like Television To Draw Advertisers » [« Comment Internet imite la télévision pour attirer les annonceurs »]. La croissance exponentielle des émissions sur Internet révèle bien que les annonceurs ont réussi à la plier à leurs propres objectifs.

La télévision est l'outil de vente le plus efficace. Elle a, à cet égard et depuis fort longtemps, supplanté la radio comme premier média. Les annonceurs ne sont pas certains qu'Internet préfigure une étape nouvelle dans l'évolution du modèle de vente, mais ils ne veulent pas rater cette éventualité.

C'est ce qu'exprimait M. Ed Artzt, alors directeur général de Procter & Gamble, dans un discours prononcé devant l'American Association of Advertising Agencies. Il exhortait ses collègues à secouer leur apathie et à *« se saisir de la technologie à bras-le-corps »* pour assurer l'accès des sponsors commerciaux aux nouveaux médias (18). Désormais, la question n'est plus de savoir si la publicité et le marketing investiront Internet, mais de rendre plus efficaces les formes actuelles, un peu frustes, de publicité – bandeaux-annonces et sites d'entreprise – et de trouver des pratiques publicitaires *« nouvelles, originales et améliorées »*. M. Hunter Madsen, vice-président du département de stratégie commerciale à Hotwired, accorde une grande importance à l'effort continu d'expérimentation dans la réalisation de bandeaux ou de « modules de marques » *(brand modules)* moins standardisés ainsi qu'à l'intégration des aspects éditorial et commercial *(content cobranding)* (19). Car les formes de la publicité et du parrainage commercial Internet ne sont pas encore stabilisées.



ÉD. CHARTA, MILAN

TONY CRAGG. – « Téléviseur » (1981)

L'enjeu principal n'est pas la forme finale que revêtira la publicité sur Internet. Les annonceurs ont proclamé la nécessité de coloniser le cyberespace et de le rendre dépendant d'eux. Ils n'abandonneront pas cette folle ambition. Pas question pour eux d'affirmer que la culture d'Internet est élitiste ou futuriste. Ils croient désormais au succès planétaire d'Internet, et cela pour des raisons structurelles liées aux fondements de l'économie.

Le but principal de la publicité (qu'elle soit ou non efficace dans un domaine donné) a toujours été le besoin de tous les secteurs de l'industrie de lier la consommation à la production (20). La gestion de marque, le marketing et la publicité pour les produits de consommation ont toujours été les auxiliaires d'une économie qui a atteint un certain niveau de productivité et où la production de biens et de services dépasse la capacité de la société d'absorber ce surplus. Les annonceurs ne se sont pas plongés dans le cyberespace pour le simple plaisir de se frotter à un nouveau milieu. Ils se situent dans le prolongement d'une stratégie de vente définie dès la fin du XIXe siècle, et qui s'est exprimée à travers des médias successifs (presse, cinéma, radio, affiche, télévision). Il est prouvé depuis longtemps qu'un sponsor publicitaire modifie profondément les pratiques et le contenu d'un média ainsi que sa relation avec le public.

Ce n'est pas une question de principes éthiques frileux ou de standards caducs, mais d'une orientation générale systématique. Les annonceurs exigent que les médias leur garantissent un nombre d'auditeurs précis. En outre, cette audience doit obéir à un certain nombre de critères de composition et de qualité. Par exemple, les annonceurs voudraient atteindre des femme âgées entre 18 et 49 ans ou des hommes de 25 à 45 ans. Les services *push* ne signifient rien d'autre que le retour d'une vieille nécessité *mais sous des habits nouveaux* : l'accès à une audience stable, c'est-à-dire mesurable et prévisible.

Lorsque les annonceurs garantissent une proportion importante du chiffre d'affaires d'un média, ils peuvent influencer son travail quotidien, en imposant des pressions et des limitations à la relation qu'entretient ce média avec son public. Cette domination implique d'accorder plus d'importance à certaines formes de programmes et aux priorités qu'elles véhiculent, et à certaines pratiques créatives et pas à d'autres. Ces pratiques, qui sont désormais transposées sur Internet, sont imposées par les lois du marché et ont un objectif unique : vendre (21).

Les « forces du marché », c'est-à-dire l'empire des affaires, paraissent les seules maîtresses de l'avenir. Si cette tendance n'est pas brisée, les multinationales de la communication domineront Internet. Et l'intervention sur le « réseau des réseaux » d'acteurs sociaux, comme les Eglises, les organisations d'intérêt public, les groupes communautaires, les institutions d'enseignement, les musées, les bibliothèques ou les syndicats, sera marginalisée.

Naguère, aux Etats-Unis, le débat sur la propriété des stations radio financées par la publicité avait duré des années (22) et provoqué un ressentiment anticommercial de la part de responsables politiques haut placés, des chefs d'Eglise, d'hommes d'affaires, d'éducateurs et d'organisations philanthropiques. En revanche, actuellement, le débat sur la marchandisation du cyberespace n'est même pas amorcé. Les médias gardent le silence, et une maigre attention est accordée aux graves questions soulevées par la commercialisation d'Internet. Qu'attend-on pour se mobiliser afin que ce continent nouveau de la culture et de la démocratie ne soit pas immédiatement saccagé en tombant sous l'emprise des marchands ?

DAN SCHILLER.

(15) « InterViews », *Advertising Age*, Chicago, 13 mars 1995.

(16) Andrew Kantor et Michael Neubarth, « Off the charts : the Internet 1996 », *Internet World*, Westport (Connecticut), décembre 1996.

(17) Don Clark, « Microsoft's on-line sevices goes to a TV format », *Wall Street Journal*, 9 décembre 1996.

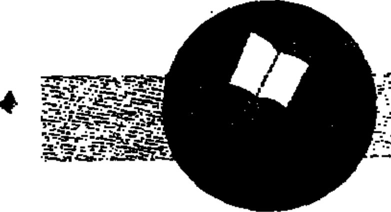
(18) Matthew P. McAllister, *The Commercialisation of American Culture*, Sage, Thousand Oaks, Californie, 1996.

(19) Hunter Madsen, « Reclaim the Deadzone », *Wired*, San Francisco, décembre 1996.

(20) A ce propos lire Richard Ohman, *Selling Culture*, Verso, Londres, 1996.

(21) Pour de plus amples informations sur le rôle de la publicité dans la télévision, lire Eric Barnouw, *The Sponsor*, Oxford University Press, New York, 1978.

(22) Robert W. Mc Chesney, *Telecommunications, Mass Media and Democracy*, Oxford University Press, New York, 1993.



LES AMIS DU *MONDE DIPLOMATIQUE*

Au moment où nous mettons sous presse, près de 9 200 membres, dont environ 3 000 ont déjà renouvelé leur cotisation pour 1997 : l'association est en bonne santé et le développement de ses activités, dont témoignent les rencontres annoncées ci-dessous, est particulièrement encourageant. Mais le premier objectif que nous nous sommes fixé – 10 000 membres – n'est toujours pas atteint. Avant l'assemblée générale du samedi 3 mai, nous appelons ceux de nos lecteurs – et nous les savons nombreux – qui, pour des raisons diverses, n'ont pas encore adhéré, à franchir le pas et à devenir, eux aussi, des Amis du *Monde diplomatique*.

MARSEILLE. Le mercredi 5 mars à 19 heures, à l'Ecole de journalisme et de communication, 21, rue Virgile-Marron, réunion des Amis de la région marseillaise pour poursuivre l'élaboration de leur programme d'activités. (Contact : Dominique Pons. Tél. : 04-91-03-89-26.)

LUXEMBOURG. Le mercredi 5 mars, à 19 h 30, au Centre culturel français, en collaboration avec le service culturel de l'ambassade de France, rencontre-débat : « L'Europe est-elle un rempart contre la mondialisation ou en est-elle le fourrier ? ». Avec Bernard Cassen.

Les Amis du *Monde diplomatique* du Luxembourg et des régions voisines se réuniront pour élaborer un programme d'activités le mercredi 23 avril à 19 h 30 au centre universitaire. (Contact : Alain Simonetti. Tél. : (352) 311 357 ou 43-00-38-31.)

GENÈVE. Le jeudi 6 mars à 20 h 15, à l'Uni-Mail, salle 0080, conférence-débat : « Paradis fiscaux et mal-développement ». Avec Christian de Brie. En partenariat, notamment, avec le Cercle Condorcet de Genève et le Forum civique européen. (Contact : Nicolas Furet. Tél. : (33) 04-92-73-05-98, ou Antenna Internationale (41 22) 731 10 34.)

MONTPELLIER. Le jeudi 6 mars à 20 h 30, salle Guillaume-de-Nogaret, rue Pitot, conférence-débat : « Société en crise et verrouillage de la pensée : quel citoyen face au diktat de l'économie ? Avec Claude Julien. En partenariat avec le Cercle Condorcet.

Avec Eurasis, les Amis de Montpellier organisent également, le vendredi 28 mars à 20 h 30, et au même endroit, une conférence-débat : « Le miroir chinois de la mondialisation ». Avec Guilhem Fabre. (Contact : Jean-Jacques Gandini. Tél. : 04-67-52-75-00.)

LILLE. Le samedi 15 mars à 17 heures, à la Maison de la nature et de l'environnement (MNE), 23, rue Gosselet, rencontre-débat : « Les scénarios de la mondialisation ». Avec Christian de Brie. (Contact : Christophe Boussemart. Tél. : 03-20-19-36-43.)

NAMUR. Le vendredi 21 mars à 19 heures, faculté Notre-Dame-de-la-Paix, faculté de médecine, place du Palais-de-Justice, réunion des Amis et sympathisants de Belgique pour constituer une association belge des Amis du *Monde diplomatique*. Avec Gabriel Maissin, Pierre Galand et Riccardo Petrella. (Contact : Pierre Galand. Tél. : 02 231 01 74.)

SAINT-BRIEUC. Le mardi 25 mars à 20 h 30, salle du Crédit mutuel de Bretagne, 1, rue Voltaire (centre-ville, parking Champ-de-Mars), rencontre-débat : « L'Europe, le tiers-monde et la mondialisation ». Avec Roger Lesgards. (Contact : Pierrick Hamon. Tél. : 02 96 63 95.)

PAU. Le mercredi 2 avril à 19 heures, à l'amphithéâtre de la présidence de l'université de Pau et des pays de l'Adour, avenue de l'Université, rencontre-débat : « Mondialisation, Europe, Afrique ». Avec Bernard Cassen. Dans le cadre du projet Continent Afrique, et en partenariat avec la section Pau-Béarn de la Ligue des droits de l'homme. (Contact : Roger Mayaud. Tél. : 05-59-21-57-22.)

M. ☐ Mlle ☐ Mme ☐ Association ou société ☐

Nom ou raison sociale (en capitales) : ____

Prénom : ____ Nom de jeune fille : ____

Né(e) le : ____ Profession ou raison sociale : ____

Adresse : ____

____ Code postal : ____

Ville : ____ Pays : ____

Téléphone : ____ Fax : ____

☐ **Adhère à l'Association des Amis du *Monde diplomatique***

● Je suis actif, retraité ou personne morale :

☐ 600 F ____ + 100 F (cotisation 1997) ____ total 700 F

Apport supérieur à 600 francs :

☐ ____ + 100 F ____

● Je suis étudiant, appelé sous les drapeaux ou chômeur

☐ 200 F ____ + 100 F (cotisation 1997) ____ total 300 F

Apport supérieur à 200 francs :

☐ ____ + 100 F ____

☐ **Verse ma cotisation 1997 d'un montant de 100 F** N° de carte de membre ____

☐ **Procède à un nouvel apport de : ____ F**

● **J'effectue le règlement :**

☐ Par chèque bancaire ou postal ☐ Par carte bancaire : N° de carte ____

Date d'expiration : ____

Signature ____

Coupon à retourner, accompagné de votre règlement, à la délégation générale Association des amis du *Monde diplomatique*, BP 461-07, 75327 Paris Cedex 07

QUAND LE SECRET INDUSTRIEL PRIME SUR LA SANTÉ PUBLIQUE

Du Pont de Nemours, pesticide et profit

LES multiples procès intentés contre Du Pont de Nemours aux Etats-Unis mettent en évidence le souverain mépris de cette multinationale de la chimie pour la santé publique. Forte de ses gigantesques moyens financiers, la firme de Wilmington mobilise des bataillons d'avocats, ainsi que les scientifiques et les institutions bénéficiant de ses largesses, pour peser sur les décisions des tribunaux et imposer la loi du silence aux victimes de certains des pesticides qu'elle commercialise. Il ne faut surtout pas attenter à la liberté du commerce, à la recherche du profit et à la préservation des secrets de fabrication...

Par MOHAMED LARBI BOUGUERRA *

La multinationale E. I. Du Pont de Nemours emploie 141 000 personnes ; elle a réalisé, en 1995, un chiffre d'affaires de plus de 42 milliards de dollars et déposé 454 brevets d'invention (1). Formidable puissance financière et scientifique, Du Pont a son siège à Wilmington dans le Delaware. Outre le Nylon, le Dacron et les chlorofluorocarbones (CFC), la firme produit des pesticides, des médicaments, du caoutchouc synthétique et les armes Remington.

Elle est, par ailleurs, copropriétaire de la centrale nucléaire de Salem, connue par ses fissures et ses fuites d'eau radioactive. Du Pont, qui a toujours fourni le Pentagone, se vanta, à une certaine époque, d'être *« l'armurier de la République »*. De fait, les explosifs ont fortement contribué à sa fortune. La firme a également pris part à la fabrication des bombes atomiques A et H, fourni du plutonium militaire et acquis la compagnie pétrolière Conoco, propriétaire d'énormes réserves minières d'uranium et d'usines de traitement de ce minerai.

A ses débuts, en 1970, le Benlate DF (alias Benomyl) – premier fongicide systémique jamais commercialisé – connut un succès foudroyant ; après 1972, il devint le pesticide (2) le plus profitable pour la firme. Pourtant, sa mise au point fut laborieuse : les premières moutures avaient des effets si désastreux sur les testicules et la prostate des animaux qu'on envisagea de l'utiliser comme stérilisant chez l'homme (3). Du Pont fait actuellement face à de nombreux procès intentés par plus de 1 600 agriculteurs et horticulteurs américains. Ceux-ci ont vu leurs exploitations dévastées – surtout en Floride – suite à l'utilisation de ce fongicide : feuilles jaunies et flétries, développement anormal, croissance stoppée, sol frappé de stérilité... *« Le pire désastre agricole jamais produit de main d'homme »*, selon le responsable du département de l'agriculture de l'Etat de Floride. Des exploitants ont subi le même sort au Royaume-Uni, en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Australie et en Colombie.

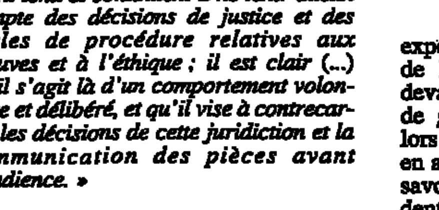
* Universitaire, auteur de *La Recherche contre le tiers-monde*, Presses universitaires de France, Paris, 1993.

Suite à une première alerte, Du Pont avait retiré, en 1989, certains lots contaminés par un herbicide. Le fabricant dut renouveler l'opération en juin 1991, indemnisant à l'amiable (4) les exploitants lésés, pour un total de quelque 500 millions de dollars. Du jamais vu dans les annales de l'agriculture américaine.

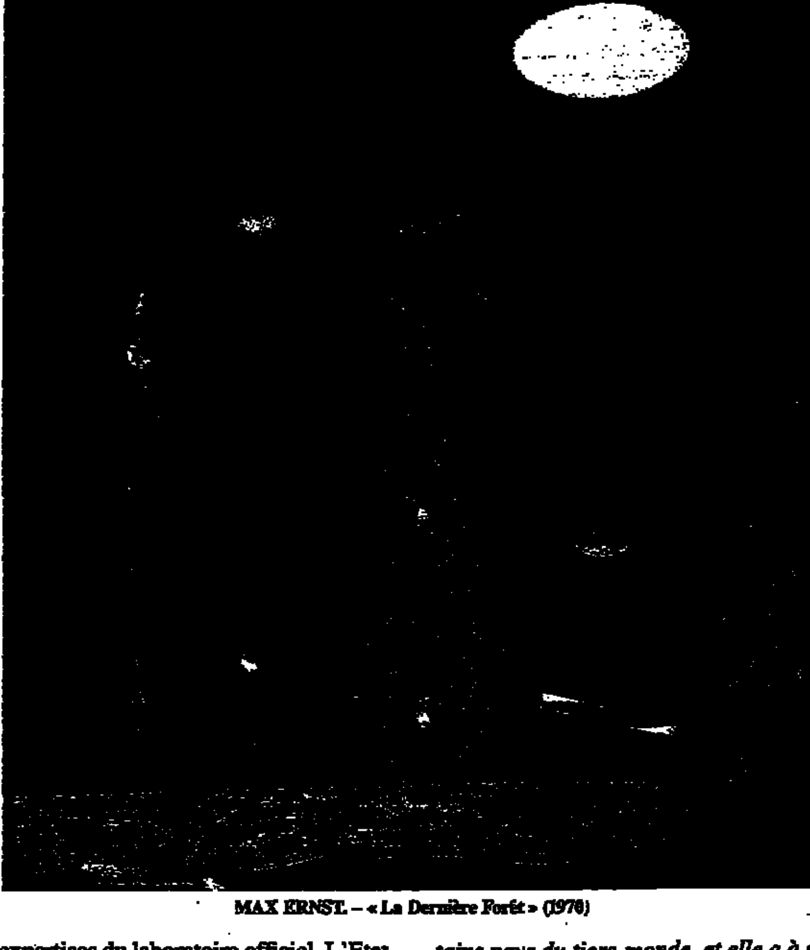
Les analyses devaient cependant prouver que le Benlate DF était contaminé par divers autres fongicides, dont le flusilazole, qui n'est pas homologué aux Etats-Unis. Ce que l'on sait de ce produit et de ses dangers potentiels est couvert par le *« secret industriel »* et ne peut être communiqué ni aux victimes ni même à l'Etat de Floride, écrivaient les journalistes Paul Power Jr et Jan Hollingsworth dans *The Tampa Tribune* (Floride), en décembre 1995. On sait cependant qu'en 1988, Du Pont mettait en garde contre la présence de femmes là où on manipulait ce produit. En novembre 1992, Du Pont mit fin aux transactions amiables avec les agriculteurs, sous prétexte que ses spécialistes innocentaient complètement le Benlate DF. Curieuse coïncidence !

Au cours du printemps 1992, en effet, de nombreux utilisateurs lui avaient imputé la détérioration de leur état de santé voire, pour certains, la mort de leurs proches. La famille du petit John Castillo, né sans yeux (anophtalmique) en 1990, accusa le fongicide d'être à l'origine de l'infirmité de l'enfant qui aurait été exposé *in utero*. En juin 1996, un tribunal condamna Du Pont à verser 4 millions de dollars aux Castillo. La firme a fait appel.

En août 1995, le juge fédéral J. Robert Elliott, au terme d'un procès intenté en 1993 pour « dégâts agricoles », condamna Du Pont à 115 millions de dollars d'amende pour *« fraude et destruction de preuves »*. Dans ses attendus, le juge Robert Elliott fut on ne peut plus clair : *« La Cour a découvert que la conduite de Du Pont est la plus grave violation que cette juridiction ait eu à relever dans sa longue pratique et la plus grave violation jamais enregistrée dans les annales judiciaires* (...). *Pour parler comme tout le monde, Du Pont a fraudé* (...) *consciemment, délibérément et intentionnellement* (5). » La firme nie évidemment tout en bloc et a, encore une fois, interjeté appel. Mais un grand jury – décidant de la mise en accusation – a été saisi.



Déjà, en janvier 1995, un juge de Hawaï avait infligé à Du Pont une amende de 1,5 million de dollars pour rétention d'informations dans un procès l'opposant à des agriculteurs dont les récoltes avaient été endommagées par le Benlate DF. En juin 1996, en Floride, la société fut condamnée à 20 000 dollars de dommages et intérêts pour avoir caché les résultats de tests réalisés au Costa Rica (6) prouvant la phytotoxicité de son produit. Quand elle se décida finalement à les communiquer aux plaignants, ils étaient illisibles. Dans ses conclusions, le juge Donner put écrire : *« Il est clair, pour la Cour, que Du Pont et ses conseils n'ont tenu et continuent à ne tenir aucun compte des décisions de justice et des règles de procédure relatives aux preuves et à l'éthique ; il est clair* (...) *qu'il s'agit là d'un comportement volontaire et délibéré, et qu'il vise à contrecarrer les décisions de cette juridiction et la communication des pièces avant l'audience. »*



DR

MAX ERNST. – « La Dernière Forêt » (1970)

Le droit de savoir

CES procès contre une multinationale disposant de moyens colossaux posent de graves questions sur le secret de fabrication, la validité de l'expertise scientifique et le droit à l'information des consommateurs. Ainsi, au procès de Hawaï, les victimes ont rendu public un mémoire interne de Du Pont définissant sa stratégie pour discréditer les chercheurs opposés à ses intérêts, ainsi que les conseils de ses avocats qui prônent une ligne de défense unique : ne jamais identifier l'agent responsable des dégâts causés aux cultures des plaignants. Suite à la mise en cause du Benlate DF en Grande-Bretagne, la douloureuse question des enfants sans yeux fut soulevée non par des scientifiques mais par l'hebdomadaire *The Observer* (7). Le gouvernement de M. John Major affirma promptement qu'il n'existait pas de preuves suffisantes pour incriminer le produit. Quant aux autorités médicales, elles conclurent que, au vu des statistiques, elles ne pouvaient ni infirmer ni confirmer cette association (8).

L'avocat de la famille Castillo cita les travaux scientifiques montrant que le Benlate provoquait l'anophtalmie chez l'animal. Du reste, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait signalé les effets tératogènes (9) du Benomyl. Pour l'expert en toxicologie du fœtus et de l'enfant de l'université de Liverpool, témoignant pour Castillo, la responsabilité du fongicide dans l'infirmité du petit John ne faisait pas de doute. Mais, pour un professeur de la faculté de médecine de l'université de Philadelphie, cité par Du Pont, les facteurs génétiques étaient seuls responsables. Le dédommagement de 4 millions de dollars accordé à la famille de l'enfant ne fut pas du goût de la présidente d'un tout nouveau Centre pour les études de justice civile qui évoqua, dans les colonnes du *Wall Street Journal*, *« une science de pacotille »* et regretta que l'on prive les agriculteurs d'un *« produit utile »*.

Des cas d'anophtalmie liés au fongicide ont été signalés au Royaume-Uni et en Nouvelle-Zélande. Récemment, les tribunaux américains ont déclaré recevables quatorze plaintes en préjudice physique, sur les quarante et une déposées à l'encontre de Du Pont. Au cours des procès qui se plaident actuellement, la firme est seule à produire des données scientifiques. Un juge administratif de Floride a même tranché en sa faveur, en septembre 1995, et rejeté les expertises du laboratoire officiel. L'Etat de Floride a invoqué, sans succès, devant les tribunaux, une loi interdisant de garder secrets des documents dès lors qu'il s'agit d'*« un danger public »*, en arguant de la supériorité du droit de savoir des citoyens sur celui de la confidentialité dans l'intérêt du fabricant (10). Du Pont refusa la communication de 150 000 pièces rétorquant que la loi – qu'il qualifia *« d'hostilité législative sans précédent contre les fabricants »* – *« ne peut autoriser un libre examen des archives d'un industriel simplement parce qu'un produit constitue prétendument... un danger public »*.

De fait, la firme a produit des millions de pièces, pas toujours exploitables par les victimes et souvent sur injonction. Mais un document, produit lors d'un procès plaidé à Hawaï, mit le feu aux poudres. Un laboratoire indépendant avait découvert, dans le sol d'une exploitation affectée par le Benomyl, des traces d'un puissant herbicide. Du Pont intervint pour que le laboratoire diminue la sensibilité de sa méthode d'analyse, de telle sorte que le contaminant ne soit plus détecté. Les débats tournèrent autour de l'interprétation des données scientifiques, mais le juge Robert Elliott, comme on l'a vu, ne fut guère impressionné. Le Benomyl n'inspire cependant guère les chercheurs, peu désireux de subir le sort du professeur Hilton Biggs, de l'université de Floride, qui assure avoir vu tarir ses crédits de recherche, puis avoir été mis d'office à la retraite après avoir accusé le fongicide. Le *Tampa Tribune* révèle que Du Pont est membre de la President's Academy, club de très généreux donateurs de l'université...

Quant à M. Robert Schneider, l'expert des agriculteurs, il fut menacé de mort par le spécialiste de Du Pont au cours d'un procès tenu à Miami, ce qui amena la justice à ordonner le réexamen de l'affaire. Au grand dam de Du Pont qui fit appel. L'avocat des victimes commenta ainsi cet incident : *« Les plaignants, dans ce procès, ont très peu d'experts, alors que Du Pont est la première compagnie de chimie du monde. Elle réalise des bénéfices annuels supérieurs au produit intérieur brut de certains pays du tiers-monde, et elle a à sa disposition un énorme vivier de spécialistes. »*

Pour nombre d'observateurs, ni l'Agence fédérale de protection de l'environnement (EPA) ni l'Etat de Floride ne firent preuve d'une grande combativité au cours de ces procédures judiciaires. En avril 1993, alors qu'elles battaient leur plein, M. William Reilly quitta la direction de l'EPA pour rejoindre le conseil d'administration de... Du Pont. Quant aux caisses de retraite de Floride, elles possèdent un joli portefeuille d'actions Du Pont d'où, sans doute, la prudence de l'Etat de Floride.

Entre 1992 et 1994, plus de 5 millions de livres de Benomyl ont été exportées des Etats-Unis par une firme anonyme (pratique légale dans ce pays) domiciliée à Wilmington (11). La même firme a exporté, en 1992 et 1993, plus de 25 millions de livres de pesticides non identifiés (12). Du Pont affirme que son fongicide *« se vend bien dans le monde entier »*, mais refuse de donner des précisions. On sait cependant que ses ventes de pesticides ont augmenté de 8,9 % en 1995. La liberté des marchés et la préservation des *« secrets de fabrication »* semblent peser plus lourd que la santé des individus (13), celle des générations à venir et celle de la planète.

---

(1) *Chemical & Engineering News*, Washington, 26 août 1996, p. 59.

(2) Le terme générique pesticide englobe les insecticides, les herbicides et les fongicides... ces derniers étant plus spécifiquement destinés à détruire les champignons parasites.

(3) David A. Hounshell et John Kenly Smith Jr, *Science and Corporate Strategy. Du Pont R&D 1902-1980*, Cambridge University Press, New York, 1989.

(4) L'indemnisation à l'amiable présente beaucoup d'avantages pour les multinationales. Elle évite le procès public, le regard de la presse et des consommateurs. La victime n'a le droit de préciser ni les raisons de l'indemnisation ni le danger encouru. Elle ne doit même pas admettre que la transaction a effectivement eu lieu. Ensuite, cette procédure dégage définitivement la responsabilité de l'industriel vis-à-vis de la victime, quelle que soit l'évolution ultérieure des dommages à sa santé ou à ses biens.

(5) Elisabeth M. Kirschner, « Du Pont faces recent Benlate losses on health and plant damage claims », *Chemical & Engineering News*, 29 juillet 1996, pp. 20-23.

(6) Lire Ghislain Laporte, « La banane, fruit de toutes les convoitises », *Le Monde diplomatique*, octobre 1996.

(7) Alison Boulton, « Pesticides fears as number of babies born blind doubles », et « Fresh evidence in tragedy of eyeless babies », respectivement dans *The Observer* (Londres) du 31 janvier 1993 et du 30 mai 1993.

(8) Eduardo E. Castilla (Centre international des malformations congénitales de Rome), « No further clues from global investigation », *British Medical Journal*, Londres, vol. 308, 15 janvier 1994, p. 206.

(9) *Benomyl, Health and Safety Guide*, n° 81, International Programme on Chemical Safety, Organisation mondiale de la santé (OMS), Genève, 1993.

(10) Les progrès de l'analyse sont tels que tout industriel peut savoir ce que contient le produit d'un concurrent. Seul le public est tenu dans l'ignorance de la composition des pesticides commercialisés.

(11) Carl Smith, « Exporting risk. Pesticide exports from US ports » 1992-1994, *Global Pesticide Campaigner*, San Francisco, juin 1996, pp. 3-8 et 16.

(12) *Ibid.*

(13) Elisabeth Kirschner, « Du Pont loses Benlate birth defect trial », *Chemical & Engineering News*, 17 juin 1996, pp. 7-8.

Les éditions en langues étrangères du « Monde diplomatique »

Italie. Le journal est traduit, publié et diffusé en supplément mensuel par le quotidien romain *Il Manifesto* (via Tomacelli 146, Rome 00186), dont la diffusion moyenne est de 100 000 exemplaires.

Allemagne. Le journal est traduit, publié et diffusé en supplément mensuel par le quotidien berlinois *Die Tageszeitung* (Kochstrasse 18, 10969 Berlin), dont la diffusion moyenne est de 70 000 exemplaires.

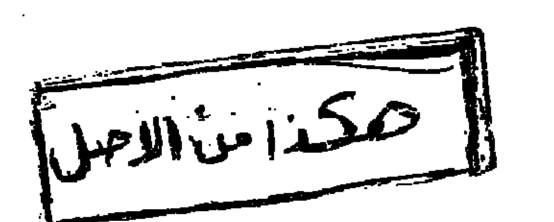
Suisse. L'hebdomadaire *WochenZeitung* (Luisenstrasse 7, Postfach 8031 Zurich) diffuse en supplément mensuel notre journal en langue allemande à quelque 20 000 exemplaires.

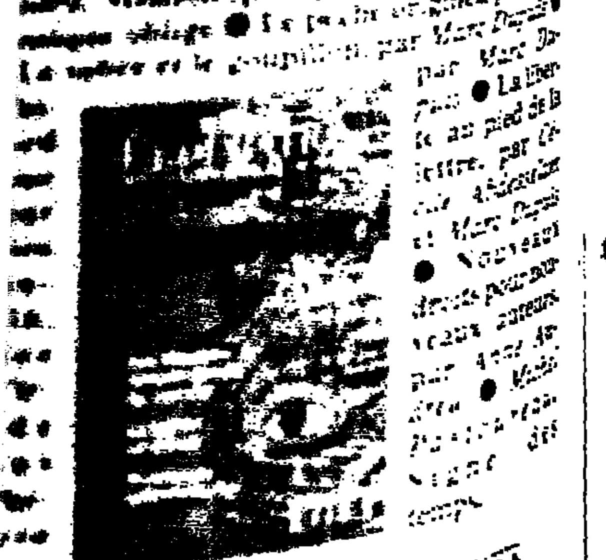
Espagne. Le journal est traduit et édité par L. Press (Plaza Marina Española, 5-2° D, 28013 Madrid). Sa diffusion est d'environ 25 000 exemplaires.

Monde arabe. Une édition trimestrielle en arabe est publiée en Tunisie par Impact (le Méridien, bureau 344, 50, avenue Habib-Bourguiba, Tunis 1000). Elle tire à 15 000 exemplaires.

Grèce. Il existe une édition en langue grecque de notre trimestriel *Manière de voir* (Editions Dromeas Epe, Ch. Trikoupi 106, Athènes 11472), diffusée à 10 000 exemplaires.

Au total, la diffusion du *Monde diplomatique* (260 000 exemplaires en français) et de ses différentes éditions étrangères est d'environ 500 000 exemplaires.





POUR L'INDUSTRIE DU MÉDICAMENT

le génome humain

D'autres sociétés privées de génomique (comme Incyte, Human Genome Science) cherchent au contraire à détenir des informations exclusives sur la localisation chromosomique des gènes humains, leur expression tissulaire, leur régulation. Elles vendent très cher aux *sociétés* pharmaceutiques (plusieurs *dizaines* de millions de dollars) l'accès à ces *données qui* doivent hâter la *découverte* des *gènes* de maladies *et* la *compréhension* des *mécanismes* de ces maladies.

On voit déjà se former des réseaux complexes d'alliances entre *start-up*, de manière à contrôler l'ensemble de la chaîne qui va de la collecte de familles (6) au médicament. Plus flexibles et plus dynamiques qu'une grosse entreprise traditionnelle, ces réseaux élargissent la gamme des compétences et des moyens disponibles.

La stratégie de Rhône-Poulenc-Rorer (RPR) est sur ce point très instructive (7). Constatant que la plupart des sociétés de biotechnologies ne possédaient qu'une seule technologie, alors qu'il fallait en combiner un grand nombre pour parvenir à mettre au point des thérapies géniques, et que les principales sociétés spécialisées seraient trop coûteuses à acquérir (alors qu'il est très difficile de prédire quelles seront les gagnantes), RPR (8) a préféré mettre en place un consortium regroupant une douzaine d'équipes (publiques, parapubliques et privées), ayant des compétences-clés. D'autres *sociétés* pharmaceutiques cherchent à *conclure des alliances* avec des *consortiums internationaux de groupes universitaires ayant une place de leader dans leur domaine.*

Une double course de vitesse est *engagée* : d'une part, *les géants* du *médicament luttent* avec *acharnement pour trouver les premiers la molécule révolutionnaire* (qui accaparera l'essentiel du *marché d'une maladie donnée*), multipliant les coups de poker, quel qu'en soit le coût. D'autre part, les *start-up* sont en concurrence avec les Human Genome Centers, qui mettent progressivement dans le domaine public les résultats de leur exploration systématique du génome, savonnant la planche des sociétés de génomique privées.

Face au succès du laboratoire géant français Généthon, les Américains ont subventionné des programmes lourds qui leur ont permis de combler leur retard en matière de carte génétique, et de reconquérir leur suprématie un instant perdue. Certains États américains, tout particulièrement les moins développés économiquement, cherchent à favoriser la création de *start-up* par des scientifiques à qui on propose des conditions très avantageuses dans des universités de deuxième *catégorie*. En *fin de compte, la recherche génétique américaine profite* largement de la *concurrence entre les systèmes publics et privés, qui sont sont tous deux financés à des niveaux très élevés.*

A cet égard, l'Allemagne va plus loin, en engageant à la fois un plan « génome humain » d'aide à la recherche publique (de 40 millions de marks par an), et en créant un fonds de soutien à la biotechnologie. Partie avec retard dans cette course scientifique, elle a rejoint la France en 1996 (10). Le Japon, constatant la part trop faible de son effort public de recherche, a décidé, à l'inverse de la France, de doubler son budget d'ici à l'an 2000. La Commission européenne, quant à elle, a toujours refusé de soutenir massivement la recherche génétique publique, préférant que le secteur privé s'y substitue progressivement.

La politique française en la matière reste très hésitante. D'un côté, le gouvernement souhaiterait favoriser la création de sociétés privées, y compris en permettant à des chercheurs fonctionnaires d'y participer ; de l'autre côté, il semble reculer devant la nécessité de modifier en conséquence leur statut. Dans le même esprit, le ministère chargé de la recherche a soutenu, en septembre 1996, la création d'une société de chimie combinatoire, contrôlée majoritairement par l'Institut Pasteur de Lille. En outre, il a décidé de créer à Evry, sous la direction de M. Jean Weissenbach (actuel directeur du Généthon), un centre public de grand séquençage des génomes, doté de 80 millions de francs de budget annuel.

En revanche, on attend toujours la définition d'une politique globale de soutien à la génétique médicale française, qui permettrait à la recherche *publique et à l'industrie pharmaceutique de profiter des résultats obtenus dans le centre* d'Evry. *En effet, face à la vague* des *start-up*, qui, partie de la génomique pure (découverte des gènes des maladies), pourrait progressivement submerger l'ensemble du champ de la recherche sur les maladies fréquentes, il est indispensable de maintenir une recherche publique performante, qui pourra concurrencer sérieusement les sociétés privées (ou collaborer avec elles de manière équilibrée).

Pour cela, il est nécessaire de favoriser le regroupement d'équipes reconnues en misant sur leur *complémentarité* et sur *la mise en commun d'outils technologiques comparables à ceux des start-up, et de les doter d'un financement suffisant* (associant fonds publics et contrats avec des industriels). Cette politique volontariste, *qui* bénéficiera à l'industrie européenne du médicament, ne doit pas être engagée dans le seul cadre national, *mais* devrait être soutenue par la Commission européenne. Affirmer que la recherche fondamentale dans le domaine médical doit pouvoir échapper aux lois du marché est bien, mais encore faut-il s'en donner les moyens...

Les sirènes de la concurrence

FINANCÉES par la Bourse et par leurs mirifiques contrats industriels (au total 300 millions de dollars pour la seule Millenium), les *start-up* ont réussi en moins de trois ans à constituer des équipes de recherche de 200 à 300 personnes. Attirant vers *elles* les meilleurs *éléments* mondiaux de la génétique, elles leur offrent la possibilité de travailler mieux, *plus* rapidement, et de toucher les dividendes de leurs découvertes. *Ainsi* la mondialisation de l'*économie* et la *déréglementation* libérale *viennent-elles d'atteindre un des derniers sanctuaires, jusque-là protégé des sirènes de la concurrence.* S'il *est* vrai que certaines découvertes significatives ont été obtenues par ces sociétés de génomique, notamment contre le cancer du sein et l'obésité, jusqu'à *présent* ces *avancées* ont été *surtout* rendues *possibles par* l'utilisation (le piratage ?) de résultats de la recherche publique, et simplement valorisés plus rapidement par les *start-up*.

En d'autres termes, si leur principal mérite a été d'insuffler de l'oxygène dans un monde scientifique volontiers frileux et fermé, et de permettre une critique constructive des structures universitaires existantes, les sociétés de génomique ont encore à faire la preuve de leur caractère irremplaçable. On peut, par ailleurs, s'alarmer des risques de dérapage de ces structures à but hautement lucratif, dans un domaine considéré comme majeur pour le devenir de l'espèce humaine.

Il est impossible d'anticiper sur le bilan final de ces entreprises. Sur le plan purement commercial, leurs performances sont plutôt décevantes, mais *il leur est* beaucoup pardonné compte tenu de *la* difficulté de leurs programmes de recherche (9). Il est pourtant à *parier que* Wall *Street se détournera d'elles rapidement si aucune d'entre* elles *ne parvient* à un *résultat* tangible (*un nouveau médicament*) dans les prochaines années. Quel sera alors l'état des centres de recherche publique en génétique ?

Les politiques menées sont très variables. Aux Etats-Unis, tête de pont des *start-up*, l'Etat fédéral a plutôt décidé de rester neutre, tout en continuant à subventionner à un niveau élevé les groupes universitaires, à travers le National Institute of Health.



CULTURE DE CELLULES POUR LA THÉRAPIE GÉNIQUE
Une course de vitesse pour un profit maximum.

PHILIPPE FROGUEL
et CATHERINE SMADJA.

(6) L'étude génétique des maladies nécessite de comparer les caractéristiques d'individus atteints et d'individus *sains dont le* patrimoine *génétique* est par ailleurs le plus proche possible (jumeaux, fratrie), et d'examiner la transmission des gènes entre les générations et à l'intérieur d'une même famille. L'idéal est donc de disposer de familles *nucléaires comprenant* au *moins* deux enfants atteints et leurs parents. Plus les maladies sont complexes, et multifactorielles, plus il est important de disposer d'un grand nombre de familles. Les *familles volontaires doivent* accepter de subir un prélèvement de sang (à partir duquel sera extrait leur ADN), quelques analyses et de répondre à un questionnaire sur leurs antécédents *médicaux*, et leurs habitudes de vie.

(7) « The rise of networking in R&D », *The Thunderbird Script Magazine*, Fair Oaks, Californie, juillet 1996.

(8) RPR a ensuite acquis l'une des compagnies du consortium, Applied Immune System.

(9) « Long way from maturity in spite of the promises », *Financial Times*, *op. cit.*

(10) Voir notamment Ernst & Young Thrid, *Annual report on the European Biotechnology Industry*, Ernst & Young, Londres, mars 1996.

Pillage de la recherche publique

A l'*opposé* de l'industrie pharmaceutique, *étroitement* contrôlée par la puissance publique (et *surveillée* par l'opinion, comme on l'a vu dans le cas du sida), les sociétés de génomique n'ont de comptes à rendre à personne, et certaines emploient des méthodes contestables. Ainsi, il y a trois ans, Millenium faisait la une (1) pour avoir tenté d'obtenir le transfert à Boston de l'ADN des diabétiques et des obèses collecté grâce à la mobilisation des familles françaises. Millenium visait en outre l'obtention de l'accès exclusif à cet ADN. Il fallut l'intervention du premier ministre de l'époque, M. Édouard Balladur, pour éviter que ce « patrimoine national » soit accaparé. Cette affaire suscita de nombreux commentaires dans la presse scientifique et, d'une certaine façon, fit jurisprudence, rendant difficile « l'achat » de banques d'ADN constituées dans des pays développés.

C'est pourquoi Millenium et d'*autres start-up* (mais aussi des *laboratoires universitaires*) se sont tournés vers la *Chine*, qui cherche à acquérir la *technologie génétique* à des fins politiques : *une loi eugénique* visant à *interdire* à *tout couple* potentiellement porteur d'une *tare génétique* d'avoir *des enfants* a été *promulguée* en 1996. L'accord d'exclusivité *récemment* signé entre l'Académie des sciences de Pékin et la société française Genset a suscité d'ailleurs *des critiques* sévères (2).

En 1995, *une polémique* a opposé *Myriad au groupe londonien* qui avait découvert – et *révélé dans Nature* – le gène responsable d'une *forme de* cancer du sein. En cherchant à *breveter* leur découverte, les chercheurs *eurent* la surprise de s'apercevoir que Myriad venait de déposer un brevet portant *sur* le même gène, décrit de manière un peu plus précise. En fait, Myriad avait eu accès le plus légalement du monde aux séquences brutes de la région chromosomique explorée, mises sur le réseau Internet par le Human Genome Center – public – de Cambridge.

Une indiscrétion, venant du groupe londonien, et portant sur la taille inhabituelle d'un élément de ce gène, aurait suffi à Myriad pour reconstituer le puzzle et reconnaître, parmi les millions de bases nucléotidiques publiées, celles qui correspondaient au gène convoité. Il ne lui restait plus qu'à décrire la structure du gène et à attendre que la publication dans *Nature* le valorise. La double légitimité du brevet du gène BCRA2, basée sur l'antériorité de la publication pour l'équipe britannique, et sur l'ancienneté du premier brevet pour Myriad, a conduit les deux équipes à s'entendre et à cobreveter. Il reste que l'essentiel du travail avait bel et bien été réalisé par la recherche publique, et que les bénéfices seront partagés avec la *start-up*.

Dans certains cas, les sociétés de génomique sont moins heureuses dans leur compétition avec la recherche universitaire : en décembre 1996, Millenium a perdu la bataille qui l'opposait à un consortium franco-anglo-américain, et dont l'enjeu était la découverte d'un gène du diabète situé sur le chromosome 12. Millenium a alors organisé une campagne de désinformation avec conférence de presse « bidon », quelques jours avant la publication des travaux européens. Le journal *Nature* salua ironiquement cet exploit sous le titre « L'histoire de la nouvelle qui n'en était pas une (3). »

L'argent avant la santé

LE danger principal lié aux sociétés de génomique réside cependant ailleurs : leur logique est à la fois le brevetage systématique de tout ce qui peut avoir une valeur quelconque, ou quand ce n'est pas possible, la non-publication de quantités énormes d'informations génétiques pourtant potentiellement utiles à tous, en attendant des conditions plus propices à leur valorisation éventuelle. Il leur suffit de clamer qu'elles ont « en banque » des gènes potentiellement importants pour augmenter leur valeur en Bourse !

On voit ainsi apparaître *les effets* pervers de la *réglementation, pourtant* bien intentionnée, restreignant les possibilités de breveter des gènes (4). Les autorités ont en effet voulu éviter que soient déposés des brevets portant sur des gènes dont on ne connaissait pas la *fonction*, dans le seul but de se réserver *une* antériorité, et donc de toucher des *royalties* sur de futures découvertes. Le *chercheur* qui travaille sur une maladie *rare (donc* qui n'intéresse pas l'industrie) *n'aura* aucune chance d'avoir accès aux banques privées du génome comme celle d'Incyte, qui contiennent peut-être le gène responsable.

Les sociétés de génomique innovent en permanence, en matière de brevetage, dans le but avoué de faire jurisprudence. Ainsi, le 21 novembre 1996, Genset a déposé une demande de brevet concernant l'implication potentielle de plusieurs régions chromosomiques dans le cancer de la prostate, en se basant sur de simples études statistiques. L'objectif est d'affirmer ensuite ses droits sur le brevet de gènes de prédisposition au cancer de la prostate, et qui seront un jour découverts dans les régions brevetées (5). Les prétentions de Genset sont dangereuses, leur acceptation risquant d'entraîner le blocage de programmes entiers de la recherche, ou la multiplication des procès entre parties affirmant chacune ses droits sur la découverte génétique.

P. F. et C. S.

(1) *Cf. Le Canard enchaîné*, 9 et 30 mars 1994.

(2) « Chinese deal sparks eugenic protests », *New Scientist*, Londres, 16 novembre 1996.

(3) « News story that was'nt », *Nature*, Londres, 1996, n° 384, p. 389.

(4) « Ownership and the human genome », *Nature*, Londres, 1996, n° 371, pp. 363-364.

(5) « Biotechnologie : Genset dépose un brevet », *La Tribune*, Paris, 4 décembre 1996.

Vers le brevetage du vivant

LES progrès de la génétique et *le développement de sociétés spécialisées dans l'identification des gènes qui constituent le patrimoine héréditaire* de l'homme ont vite conduit à des questions juridiques, touchant à la brevetabilité du génome. Sur ce point, l'Europe est longtemps restée sur une position critique : au nom de l'éthique, beaucoup de scientifiques et d'hommes politiques ont considéré qu'il ne fallait pas breveter ce qui était un constituant du corps humain. Cette position s'est très vite révélée difficile à tenir face aux Etats-Unis, *qui, eux, acceptaient ce type de brevets : les découvertes des scientifiques européens ne pouvaient être protégées* par la propriété industrielle, *mais* les chercheurs américains, particulièrement ceux des sociétés privées, brevetaient toutes leurs découvertes.

Ce débat éthique semble désormais malheureusement dépassé, mais toutes les questions juridiques n'en sont pas pour autant résolues. Elles sont parfaitement illustrées par une récente polémique autour du gène du récepteur de la leptine (1). Ce gène, OBR, revêtait une importance commerciale particulière dans la mesure où il était censé jouer un rôle essentiel dans le contrôle du poids, marché très prometteur. En *décembre 1995, des chercheurs de Millenium et d'Hoffmann-La Roche annoncèrent* avoir cloné *le gène du récepteur* de la leptine, après avoir travaillé à partir de banques de séquences de gènes humains et de souris, et en publièrent la séquence, après avoir déposé un brevet.

MAIS *on s'aperçut qu'une autre société, Progenitor, avait déjà breveté une séquence très semblable, mais en la reliant à d'autres fonctions métaboliques ;* en fait le contrôle de l'obésité n'était mentionné que dans un communiqué de presse, mais non dans le brevet lui-même. Comment déterminer les droits de chacun ? Est-il plus important d'avoir séquencé et identifié le gène, ou d'en avoir déterminé le rôle ? Quel peut être l'intérêt scientifique (et commercial) d'une *séquence d'ADN* dont on *ne connaît pas les fonctions ?* Inversement, *déterminer la fonction d'un gène sans* en connaître la séquence *fait-il beaucoup avancer la recherche d'un médicament ?*

Le partage des droits d'inventeurs va donner beaucoup de travail aux théoriciens et aux praticiens du droit de la propriété industrielle , mais ce n'est pas, il *s'en faut, le seul intérêt de cette polémique.* En effet, deux conceptions de la *recherche génétique* s'opposent : une première stratégie consiste à séquencer systématiquement l'ensemble du génome humain, pour, ensuite, dans un second temps, tenter de comprendre les fonctions des gènes. La seconde approche réside dans l'étude d'un certain nombre de maladies dont on cherche à comprendre les bases génétiques.

DE la réponse que donneront les *juristes à la polémique* Millenium-Progenitor et *aux autres controverses en cours dépendra* le choix de l'une ou *l'autre stratégie par les laboratoires pharmaceutiques* et les sociétés de bio*technologie*, et donc les progrès de la recherche. Or, c'est certainement la *seconde stratégie qui est* la plus prometteuse et qu'il appartient de privilégier. Pour cela, il faut réfléchir à un partage des droits d'inventeur plus favorable aux découvreurs des fonctions d'un gène qu'à ceux qui en ont établi la séquence. Ce ne serait d'ailleurs que justice, dans la mesure où le séquençage est devenu un acte quasi automatique, et qui ne relève donc plus vraiment de la recherche. Il est aussi essentiel que les centres de séquençage financés par les Etats se hâtent de mettre le plus de séquences possible dans le domaine public.

Les enjeux du brevetage dépassent de beaucoup de simples querelles d'inventeurs ; ce ne sont pas des juristes, aussi éminents soient-ils, qui doivent décider des moyens de mener le plus efficacement possible la recherche de nouveaux médicaments. C'est aux scientifiques de les déterminer, et aux politiques de les mettre en œuvre.

(1) « Structure and function in gene patenting », *Nature Genetics*, New York, février 1997.

LES LIVRES

AGUIRRE, COLÈRE DE DIEU

Le pouvoir, la folie et la mort

LE CHEMIN DE L'ELDORADO, d'Arturo Uslar Pietri, traduit de l'espagnol par Philippe Dessommes-Flùrez, Critérion, Paris, 1997, 340 pages, 139 F.

LE rêve héroïque et brutal d'un conquistador lancé à la recherche de l'Eldorado avec une poignée de soldats, tel est le thème de ce roman qui réunit tous les éléments d'une grande aventure : la forêt de l'Amazonie, où vivent des Indiens cannibales ; le fleuve et ses rapides, sur lesquels se lance la petite troupe à bord de frêles radeaux ; les personnages, Espagnols aventuriers et féroces. Leur chef, Lope de Aguirre, s'est rebellé contre son roi Philippe II et les entraîne dans la folle poursuite de son rêve. La fièvre de l'or l'habite et, plus encore, une volonté de puissance qui ne connaît pas de limites. Il sera décapité.

On a, dans les premières pages, la sensation de partager un contact physique, une vibration tactile avec un personnage d'épopée, un décor, un paysage. La périlleuse navigation commence. Apparemment, sur les rives, nulle vie autre que végétale. Le cri perçant d'un oiseau traverse l'espace, puis le hurlement d'un singe et, soudain, c'est l'immense enchaînement de bruits entremêlés, de trilles et de vociférations qui constitue le réveil brutal de la forêt. Nous sommes en plein dans le « réel merveilleux », mouvement littéraire créé dans les années 20 à Paris par le Cubain Alejo Carpentier, le Guatémaltèque Miguel Angel Asturias et précisément le Vénézuélien Arturo Uslar Pietri ; ce qui, plus tard, s'appellera le « réalisme magique ».

La fantaisie est constamment sollicitée par la splendeur des descriptions, mais chez Uslar Pietri l'esprit reste disponible pour une analyse. Ecrivain, humaniste et homme politique, il tente de concilier dans ses œuvres deux tendances qui s'opposent : littérature contre économie. L'histoire républicaine du Venezuela n'a été, selon lui, qu'une longue chaîne d'erreurs ayant pour origine la violence engendrée par le divorce constant entre des propositions doctrinaires et la réalité, tant socio-économique que culturelle ou politique.

Son livre s'inscrit dans une longue série de films et romans qui évoquent la figure historique de Lope de Aguirre. Les quelques soldats qui se perdent au cours d'une expédition comptent peu. Chaque auteur s'est servi d'eux pour exorciser ses démons. L'Espagnol Ramun Sender a mis dans *L'Aventure équinoxiale de Lope de Aguirre* son mépris pour l'entourage de l'homme (une catégorie de républicains espagnols exilés en Amérique latine ?) et sa haine envers l'Inquisition. Le cinéaste allemand Werner Herzog a peut-être évoqué dans *Aguirre, la colère de Dieu* le passé de son pays.

USLAR PIETRI situe l'épopée d'Aguirre dans sa recherche des mythes fondateurs de la nation vénézuélienne et découpe son récit en tableaux qui cassent l'action au profit d'une allégorie de l'histoire nationale : *« Voir ce que nous avons été, ce que nous sommes, ce dont nous avons besoin et ce que nous pouvons être. »*

C'est un autre écrivain vénézuélien, Miguel Otero Silva, qui a le plus stimulé Uslar Pietri. Concernant Aguirre, Otero Silva répond en 1979 au despote d'Uslar Pietri par son roman *Aguirre, prince de la liberté*, où le héros est le précurseur de Bolivar et de la geste de Che Guevara.

Si l'on veut situer Lope de Aguirre dans le contexte vénézuélien, il faut lire ce livre superbe, mais aussi celui de Miguel Otero Silva ; et si l'on veut comprendre l'histoire politique et culturelle des quarante dernières années de ce pays, rien de mieux que de se plonger dans les œuvres parallèles de ces deux grands écrivains.

RAMON CHAO.

EUROPE

THE TROUBLE WITH FRIENDSHIP. Why Americans Can't Think Straight about Race. – Benjamin DeMott

★ Atlantic Monthly Press, New York, 1996, 214 pages, 22 dollars.

Dans un livre précédent, Benjamin DeMott s'était attaqué à la mythologie apaisante, disséminée par les hommes politiques et par les médias, d'une société américaine sans classes. Cette fois, avec le même talent, c'est l'*« orthodoxie de l'amitié »* interraciale qu'il prend à partie. Favorisée par l'essor, aux Etats-Unis, d'une classe moyenne noire – une société blanche qui déteste les Noirs et les pauvres déteste moins les Noirs quand ils sont riches... –, cette *« orthodoxie »* répand l'illusion que la discrimination raciale aurait pour fondement l'état des rapports singuliers entre personnes de races différentes. Et, dès lors que, de *Forrest Gump* à *Independence Day* en passant par *Philadelphia*, le cinéma ne cesse de juxtaposer des « copains » blancs et noirs, seul l'état d'esprit obtus de quelques « racistes » semble entraver encore le règne de l'amitié universelle. Une telle *« utopie interraciale »* permet d'ensevelir sous des monceaux de *sentimentalité la longue histoire du* racisme et la réalité contemporaine de ses survivances structurelles actuelles. Il ne reste plus après qu'à s'impatienter quand les Noirs américains ne se montrent décidément pas à la hauteur de la société égalitaire virtuelle qu'on leur jette à la figure.

S. H.

HISTOIRE

DURRUTI 1896-1936. – Album de photographies

★ Anselmo Lorenzo (Madrid) - Active-Beastie (Londres) - Nautilus (Hambourg) - Zero in condotta (Milan) - L'Insomniaque (Paris), 1996, 192 pages, 100 F.

Pour célébrer le centenaire de la naissance du chef anarchiste espagnol Buenaventura Durruti, cinq petits éditeurs européens publient ce recueil de photographies, souvent inédites, légendées en cinq langues et complétées de textes de nombreux témoins – des plus célèbres, George Orwell, aux combattants les plus anonymes. L'assassinat, en 1936, de ce dirigeant castillan constitua un tournant capital dans le conflit espagnol : le projet de révolution allait définitivement céder la place à une guerre civile et à la stratégie militaire. Ce très bel album voit le jour grâce notamment à Abel Paz, compagnon et biographe de Durruti, qui a ouvert ses archives personnelles.

CARLOS PARDO.

PROCHE-ORIENT

LES SEPT VIES DE YASSER ARAFAT – Christophe Boltanski et Jihan El-Tahri

★ Grasset, Paris, 1997, 406 pages, 139 F.

La vie de Yasser Arafat a déjà inspiré bien des biographes, les uns en quête de sensation, les autres avides de comprendre – c'est notamment le cas d'Alan Hart, avec *Arafat, Terrorist or Peacemaker ?* (Sidgwick et Jackson, Londres, 1984). Pourquoi Christophe Boltanski, correspondant de *Libération* à Jérusalem, et Jihan El-Tahri, de la BBC, ont-ils tenté à nouveau l'aventure ? C'est qu'entre-temps le président de l'OLP peut espérer, avant de disparaître, réaliser – ne serait-ce que partiellement – son rêve de toujours : jeter les bases d'un Etat palestinien. L'excellente idée des deux journalistes est, par flash-back successifs, de réexaminer le parcours d'Abou Ammar à la lumière de son ultime fonction, celle de président de l'Autorité palestinienne, aux difficultés de laquelle ils consacrent une bonne partie de leur livre. Evitant l'hagiographie comme le dénigrement, ils ont rassemblé des dizaines de témoignages pour cerner au plus près la vérité d'une existence encore mystérieuse, par-delà les caricatures haineuses de ses ennemis et les demi-vérités égrenées au fil des années par le principal intéressé. Avec la force de leur intime conviction : le rôle central de la question palestinienne dans le drame que vit le Proche-Orient et le caractère nécessairement original de sa solution. Yasser Arafat, soulignent-ils, *« conduit un processus unique dans l'Histoire, qui inverse l'ordre habituel des facteurs. Ici, la réconciliation prépare la paix. »*

D. V.

AFRIQUE

HISTOIRE DU ZAÏRE, DE L'HÉRITAGE ANCIEN À L'ÂGE CONTEMPORAIN. – Isidore Ndaywel e Nziem

★ *Editions Duculot, Agence de la francophonie*, Paris, 1997, 917 pages, 250 F.

Fabuleux, mystérieux Zaïre ! Actuellement encore, on s'obstine à le dire indéchiffrable. Cependant, cet immense espace, qui s'étend sur toute la cuvette centrale reliant le bassin du Nil à celui du Congo, n'est pas l'assemblage hétéroclite et voué à imploser, à être démembré que l'on décrit trop souvent et trop vite. Il s'agit, au-delà des ethnies et des différences, d'un véritable peuple, uni par plus de luttes et de traits communs que d'oppositions. Il fallait qu'un historien zaïrois, en ces temps de doute, fasse un tel cadeau à ses compatriotes : plonger dans le passé, y retrouver, avant la colonisation sinon malgré elle, cohérence, évolution logique, finalité.

Pour ce faire, Isidore Ndaywel, historien zaïrois réputé, n'a pas seulement étudié les œuvres de ses prédécesseurs, belges pour la plupart. Il a aussi recouru à la mémoire vive de son peuple, aux récits oraux, aux anecdotes, aux souvenirs personnels. En ces temps d'incertitude, l'auteur a fait œuvre essentielle : il a donné à ses compatriotes une vision d'ensemble de leur histoire, posant le socle de l'identité nationale. Où est le mécène qui, au Zaïre, mettra un jour ce livre entre toutes les mains ?

COLETTE BRAECKMAN.

MÉDIAS

LA TÉLÉVISION. – Jean Cluzel

★ Flammarion, coll. « Dominos », Paris, 1996, 126 pages, 39 F.

« Un exposé pour comprendre. Un essai pour réfléchir. » Tel est le projet que se fixe Jean Cluzel, auteur d'un indispensable rapport annuel sur l'audiovisuel, à l'heure où, en France, les bouquets de la télévision numérique se multiplient et que les téléspectateurs solvables peuvent s'abonner à des dizaines de nouvelles chaînes.

L'auteur souhaite clarifier un débat qui ne cesse de se complexifier autour de la télévision, ses programmes, sa fonction civique, son influence idéologique et son magistère culturel. Après avoir fort rigoureusement décrit le paysage audiovisuel mondial et en avoir identifié les principaux enjeux, Jean Cluzel traite à fond trois questions qui passionnent les citoyens et concernent les relations télévision-société : la violence, l'information et la culture.

Alors que, sur ces trois aspects, l'influence du modèle américain est chaque jour plus forte, l'auteur conclut, non sans courage, en exhortant la France à *« résister à la pression de puissances qui, faute de contre-pouvoirs, pourraient entraîner l'uniformisation des peuples au plus bas niveau, en gommant toute identité culturelle »*.

NANCY DOLHEM.

LA CYBERPRESSE. – Serge Guérin

★ Hermès, Paris, 1996, 156 pages, 145 F

Dans le contexte de la crise de la presse écrite, l'avènement d'Internet et des journaux électroniques ne représente pas une solution de rechange, mais offre un prolongement des moyens d'information traditionnels. Le passage de l'écrit à l'écran ne signe pas la fin de l'imprimé, mais, en revanche, permet d'explorer d'autres outils d'expression. La presse en ligne, qui bénéficie d'un mode de production et de diffusion extrêmement souple, invente de nouvelles formes d'écriture et d'interprétation du monde en proposant différents niveaux de lecture, grâce notamment au lien hypertexte. Le contenu et la façon de le valoriser, soit en offrant un choix personnalisé au lecteur, soit en ajoutant à l'analyse des faits des compléments documentaires, sont des éléments déterminants du succès de ce média.

Plutôt constat qu'analyse, ce livre nous entraîne dans un grand tour d'horizon des formes d'écriture multimédias – du Minitel à Internet, en passant par le cédérom et la télévision numérique – pour montrer que les réseaux sont les seuls supports permettant à la presse de conserver ses objectifs tout en développant une écriture spécifique.

OLGA RUIZ.

LA FIN DU « MODÈLE SCANDINAVE »

Femmes ordinaires

LE CAMÉLÉON EXTRAORDINAIRE, d'Inger Edelfeldt, traduit du suédois par Marc de Gouvenain et Lena Grumbach, Actes Sud, Arles, 1996, 270 pages,

UNE brève rencontre entre deux êtres se révèle plus dangereuse et plus passionnante qu'un voyage dans la Lune. Brusquement, tout peut basculer. Ici, plusieurs jeunes femmes nordiques vont entrecroiser les trames de leurs vies. Esquisse d'une nouvelle Suède, celle d'un pays désenchanté, tracée avec un naturel qui évite les pièges d'une certaine tradition littéraire empreinte de désespoir, de morale, de versets bibliques ou d'humour de commande envers un Etat Père Fouettard.

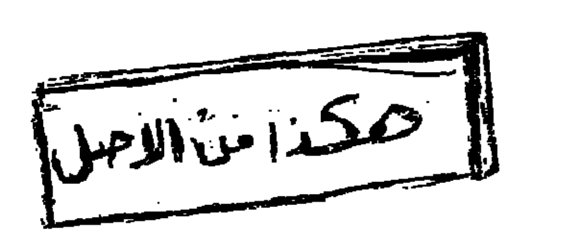
Mais pourquoi ces récits laissent-ils un si faible champ d'action aux hommes ? Exprimeraient-ils un credo prompt à évacuer le mâle ? L'auteur repousse farouchement cette hypothèse. *« Ce livre n'a rien à voir avec la littérature féministe. Naturellement, je parle de femmes. Puisque j'en suis une. Mais, pour moi, les rôles sexuels ne sont pas importants. Pourquoi enfermer les êtres dans des cases ? Le destin n'a pas de sexe. »*

Telle que la décrit Inger Edelfeldt, la vie au quotidien récuse toute banalité. Si, au premier coup d'œil, elle peut sembler anodine, très vite le lecteur ressent l'épaisseur et la complexité des mystères et longe des précipices ; comme un funambule, car personne ne tombe. Homme ou femme, l'observateur devient complice des personnages, s'unit à leur courage, frissonne devant leur respiration hachée. Cette jeune chômeuse sans nom et si peu anonyme prise dans un enchaînement de pulsions aussi désordonnées qu'ambiguës, légers cas de cleptomanie et d'empoisonnement – juste un peu de somnifère écrasé dans le verre de vin de Patrik, son ex-compagnon, et le lait du chat nommé Hemingway. Fine poudre d'humour réjouissant. Ils vont s'en tirer indemnes tandis que la fille va se lover au cœur de l'irréalité, l'univers « parfait », Ikea et rose fluo – qu'elle abhorre. Le rose : affreuse couleur de désespoir !

DANS un autre récit, une mère vit une souffrance insupportable devant la mort de sa fille écrasée par un camion ; cependant, au fil de l'insoutenable, elle va renouer avec son tout petit garçon, son cadet négligé. Autre destin : entre exaspération, amour et haine, voici l'admirable confrontation entre une femme encore jeune et sa fille adolescente, vindicative et jalouse. Rupture, ressaisissement.

La *« merveilleuse odeur de peur »* imprègne ces contes du présent. Inger Edelfeldt sonde les zones sombres de la féminité. Sans céder à un ennuyeux désespoir. Pas un mot de trop dans une écriture très visuelle, très contemporaine, strict refus du pathos, réjouissante énergie. Efficace et subtile, elle engage le lecteur à se poser ses propres questions : *« Comment peut-on être à la fois normal et anormal ? Qu'est-ce que la faiblesse ? Et qu'est-ce que la force ? »* Mais quelle puissance dérangeante dans ces confrontations avec les aléas de destins féminins !

INGRID CARLANDER.



AVAIL, FORMATION

humaines



ification des

« L'ÉTAT CONFESSIONNEL », de Mahdi Amil

Dépasser le communautarisme libanais

UN silence pesant règne sur les problèmes du Liban. Dans ce contexte, la traduction de l'ouvrage de Mahdi Amil, *L'Etat confessionnel* (1), consacré au communautarisme, est particulièrement bienvenue. L'auteur, assassiné en 1987, a fait partie de l'intelligentsia marxiste qui a tenté de penser le dépassement du système communautaire, décrit comme un mode libanais d'exploitation du pays par sa bourgeoisie.

Avec verve et perspicacité, Mahdi Amil « déconstruit » les différents discours sur le confessionnalisme et son dépassement. Il montre comment les analyses libérales et celles d'inspiration marxiste restent engluées dans le discours dominant sur le Liban, pluriel *« par essence »*. Son approche épistémologique est percutante : il remet en cause tout le discours « essentialiste » sur les communautés religieuses qui caractérise la littérature politique libanaise de toutes les tendances. En ce sens, le travail de Mahdi Amil continue d'être tout à fait pertinent, alors que les accords de Taëf, signés en octobre 1989, ont consacré la pratique communautaire dans l'exercice du pouvoir.

POUR l'auteur, la communauté religieuse est un *« rapport politique »* et non une essence primaire. C'est pourquoi une solution durable à la crise libanaise ne réside pas dans de nouveaux arrangements communautaires diminuant les prérogatives d'une communauté pour augmenter celle d'une autre. Pour pouvoir abolir les mécanismes d'oppression qu'entraîne un tel système, l'auteur montre qu'il faut d'abord se défaire de la pensée essentialiste sur la nature des communautés religieuses, pensée qui est de type mythique. Il conteste que le système communautaire libanais soit issu du système ottoman des « millet » (2). Pour lui, c'est une construction moderne de la France mandataire au Liban, reprise et renforcée par l'élite dirigeante locale depuis l'indépendance. Pour sa perpétuation, le système a besoin d'être affublé d'un discours essentialiste sur le pluralisme communautaire, qui lui fournit les apparences d'un dogme éternel qu'il est vain de vouloir renverser.

Certes, des lecteurs pourront regretter que ce travail soit inscrit dans un cadre marxiste et être choqués de termes passés de mode comme colonialisme, bourgeoisie, exploitation, etc. Mais la « déconstruction » du langage politique libanais à laquelle il *se livre, y compris* dans sa version marxiste, sonne trop vrai et se révèle trop pertinente pour qu'on se laisse arrêter par la terminologie employée. Pleines d'ardeur et d'intelligence, ces pages font regretter encore plus vivement la disparition prématurée de Mahdi Amil. Toute la pratique politique et économique de la nouvelle couche dirigeante au Liban, depuis les accords de Taëf, est une illustration parfaite de ce qu'il dénonçait : la vanité de tout effort pour dépasser le communautarisme par de nouveaux arrangements communautaires.

GEORGES CORM.

(1) Mahdi Amil, *L'Etat confessionnel. Le cas libanais*, éditions La Brèche, Montreuil, 1996, 278 pages, 150 F.

(2) Système politique décentralisé, il organisait les religions en communautés autonomes dans l'Empire ottoman.

« HISTOIRE DE L'ESPAGNE »

Le roman ibère

JUSQU'À présent, tous ceux qui s'intéressaient à l'histoire de la péninsule Ibérique ne disposaient, en langue française, que du *Que sais-je* (Presses universitaires de France) de Pierre Vilar – un petit livre plein d'ouvertures – et de l'*Histoire des Espagnols VIe-XXe siècle*, ouvrage collectif dirigé par Bartolomé Bennassar (Lafont, Paris, 1985).

Il manquait une histoire politique qui ne se limitât pas à une synthèse des courants de pensée, de polémiques d'historiens et de philosophes, mais offrît une vision globale de la naissance de la nation espagnole. Joseph Pérez s'est lancé seul dans cette entreprise colossale. Le résultat est ce livre lumineux par son écriture, par la précision de son vocabulaire et par son plan très clair, dans la lignée des manuels encyclopédiques (1).

L'auteur n'hésite pas à lancer des affirmations abruptes, provocatrices même : l'Espagne *est le pays le plus européen du* Vieux Continent. Il énumère alors une série de faits pour nous prouver que ce pays – et dans une moindre mesure le Portugal – appartient effectivement à la famille des nations européennes, non seulement depuis son adhésion aux institutions communautaires, mais depuis toujours. Ou presque, car nous demeurons avides de connaître son analyse sur au moins dix siècles des Espagnes wisigothe, romaine et préromane, trop brièvement survolés dans l'introduction.

Les Arabes n'ont jamais envahi la péninsule, écrit-il plus loin, pour enchaîner avec une leçon magistrale sur la trahison du comte don Julian, l'arrivée des Berbères et celle, plus tardive, des Almohades et Almoravides.

TOUT au long d'un millier de pages, Joseph Pérez réussit à faire la synthèse entre le récit historique, le mythe et les causes logiques de ces événements. Il amène le lecteur à tirer ses propres conclusions, sans que celui-ci se sente manipulé. Le chapitre IV comporte un maillon désormais indispensable pour connaître les mécanismes de l'antisémitisme et les avatars de l'Espagne. Souvent, les personnages historiques prennent âme et chair : Isabelle la Catholique, Philippe II, son demi-frère Juan de Austria, son fils don Carlos... et l'histoire se lit alors comme un roman.

RAMON CHAO.

(1) Joseph Pérez, *Histoire de l'Espagne*. Fayard, Paris, 1996, 921 pages, 198 F.

« ENQUÊTE SUR ABRAHAM », un film d'A. Segal

Eternel sacrifice

TOUT commence à Hébron : Abraham, à qui Dieu a promis un pays et une descendance, choisit d'être enterré dans ce qui deviendra le caveau des Patriarches. Et tout finit dans Hébron occupée, devant le sanctuaire divisé – l'accord intervenu depuis a laissé un cinquième de la ville aux mains des colons et des soldats israéliens. Entre-temps, durant une heure quarante-deux minutes (1), Abraham Segal nous entraîne dans une véritable enquête, qu'il a confiée à Sélim Nassib.

Qui était Abraham ? A-t-il vraiment existé, et quand ? Qui a écrit son histoire, et pourquoi ? Que signifie le sacrifice, arrêté à l'ultime instant, de son fils ? Que représente Abraham pour les trois religions monothéistes ? Et pour le conflit israélo-palestinien ? A la recherche de réponses à ces questions fondamentales pour les croyants comme pour les non-croyants, l'auteur joue sur tous les registres : tour à tour historique, théologique, philosophique et, bien sûr, politique, le cheminement des idées s'enrichit d'un interlocuteur à l'autre, à un rythme soutenu que soulignent le dynamique montage de Michel Pérez et la musique de Jacques Rémus.

INTELLIGENT, le dialogue atteint parfois des sommets. Lumineuse, la démonstration de l'historien biblique Albert de Pury, montrant comment le personnage d'Abraham – *« sur lequel se focalisent toutes les traditions »* – apparaît en 530 avant notre ère, lorsque les juifs revenant d'exil à Babylone cherchent à asseoir leur ascendant sur ceux restés en Judée. Originale, l'interprétation du sacrifice par l'écrivain Avraham B. Yehoshua : un *« théâtre »*, dit-il, qu'Abraham, se souvenant avoir renversé les idoles de son père, aurait mis en scène pour éviter que son fils ne renie Dieu, en lui présentant ce dernier comme son sauveur. Terrible de cohérence, le philosophe Yeshayahou Leibovitz qui, interrogé sur le silence de Dieu à Auschwitz, s'en prend à ceux qui croient, non en Dieu, mais en l'aide de Dieu : seule compte, explique-t-il, *« la foi pour elle-même »*...

Vibrant d'idées, le film d'Abraham Ségal fait aussi toute sa place à l'émotion. Ainsi quand Moaz, un jeune garçon d'Hébron, raconte la mort de son père, victime – comme vingt-huit autres Palestiniens – de la haine meurtrière de Baruch Goldstein, avant d'avouer son rêve de vengeance. Ou lorsque le peintre et sculpteur Menashe Kadishman éclaire son *« obsession »* pour le thème du sacrifice : *« Mon père m'envoya à la guerre, il fut Abraham et moi Isaac. Puis je devins père, et je fus Abraham envoyant son fils Isaac au sacrifice. Et l'histoire recommence sans cesse. »* Et l'infinie tristesse du Père Rafiq Khoury, déambulant dans les rues du camp de Dehaishé et peignant en victoire d'Isaac sur Ismaël le sort misérable de ces réfugiés auxquels les accords d'Oslo n'apportent pas le moindre espoir...

RESTE l'indicible beauté du voyage, parallèle à l'enquête proprement dite, à travers les représentations, excellemment commentées, du sacrifice d'Abraham. Des mosaïques du VIe siècle après J.-C. aux tableaux du Caravage et de Rembrandt, en passant par les psautiers du XIIIe siècle et la Hagadah de Sarajevo du XIVe, sans oublier les sculptures de la cathédrale de Chartres...

En transformant son livre (2) en émission de télévision, puis en film, Abraham Ségal fait plus que lui donner une seconde vie : il met au service de sa création la force des images, qui viennent aiguillonner le désir d'en débattre à plusieurs voix. Rien n'est sans doute plus important, à l'heure où se poursuit le sacrifice des enfants d'Abraham.

DOMINIQUE VIDAL.

(1) *Enquête sur Abraham*, un film d'Abraham Segal, produit par 13 Production et l'Institut national de l'audiovisuel avec La Cinquième, France 2, le Centre national de documentation pédagogique (CNDP) et Chaïm Sharir, en salles à partir du 12 mars.

(2) Lire Haïm Vidal Sephiha, « La mystérieuse figure du père », *Le Monde diplomatique*, mars 1996.

DANS LES REVUES

☐ **POLITICA EXTERIOR.** A lire : deux textes sur la transition à Cuba, un ensemble d'articles fort bien documentés sur l'Afrique des Grands Lacs et un long article de Samuel P. Huntington intitulé : « Occident unique, pas universel ». (Vol. XI, n° 55, janvier-février, bimestriel, 1 300 pesetas. – Padilla, 6, 28006 Madrid.)

☐ **REVISTA ESPAÑOLA DE DEFENSA.** Trois articles : « La crise en Russie », « Les missions de maintien de la paix de l'ONU », « Les forces armées et Internet ». (N° 107, janvier, mensuel, 350 pesetas. – Paseo de la Castellana, 109, 28071 Madrid.)

☐ **NEW YORK REVIEW OF BOOKS.** Contestation du rapport de la commission Boskin chargée, aux Etats-Unis, de revoir l'évaluation de l'indice des prix à la consommation. Jeff Marick y voit naître un « nouveau mythe » sur la qualité de la vie aux Etats-Unis. C'est en tout cas un enjeu de taille à l'heure de la réduction des crédits fédéraux affectés aux dépenses sociales – ceux-ci étant tributaires de l'évolution du coût de la vie. (Vol. XLIV, n° 4, 6 mars, bimensuel, 2,75 dollars. – 250 West 57th Street, New York, NY 10107.)

☐ **REVUE D'ALLEMAGNE.** Au sommaire, les actes d'un colloque passionnant – et d'une grande actualité – sur la nation et l'identité allemandes. (Tome XXVIII, n° 4, octobre-décembre 1996, trimestriel, 100 F. – Centre d'études germaniques, 8, rue des Ecrivains, 67081 Strasbourg.)

☐ **POLITIQUE.** Sous ce titre se prépare, en Belgique, une nouvelle « revue de débats » (c'est son sous-titre). Au sommaire du numéro zéro, trois dossiers prometteurs : « Du dimanche noir [le 24 novembre 1991, qui vit la poussée de l'extrême droite] au dimanche blanc [le 20 octobre 1996, date de la fameuse marche blanche], cinq ans de citoyenneté annoncée » ; « Affaire Dutroux : les médias ont-ils dérivé ? » ; et « Pour une politique tenable de l'immigration ». (N° 0, février-mars 1997, bimestriel ; abonnement 5 numéros : 1 400 FB. – Editions Luc Pire, rue Lesbroussart, 76, 1050 Bruxelles.)

☐ **NATIONS SOLIDAIRES.** Un dossier sur le renouveau de l'économie sociale en Afrique. (N° 203, 4e trimestre 1996, trimestriel, 15 F. – 32, rue Le Peletier, 75009 Paris.)

☐ **VOLCANS-TLALTILPAC.** Dossier « Mexique » : après les défaites enregistrées par le Parti révolutionnaire institutionnel aux élections locales d'octobre 1996, les différents partis se préparent aux législatives de l'été 1997. Egalement au sommaire : Nicaragua, Cuba, Haïti. (Janvier-février, bimestriel, 25 F. – 21 ter, rue Voltaire, 75011 Paris.)

☐ **FUTURIBLES.** Deux articles sur la loi Robien et une étude sur la fécondité en Suède. (N° 217, février, mensuel, 70 F. – 55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07.)

☐ **RECHERCHES INTERNATIONALES.** Un dossier sur l'Asie centrale : enchevêtrement des héritages, cinq années de transition, naissance d'une coopération islamiste, géopolitique de la drogue. (N° 46, automne 1996, trimestriel, 90 F. – 64, boulevard Blanqui, 75013 Paris.)

☐ **THULÉ.** Pour son premier numéro, cette revue du Centre d'études américanistes propose notamment un dossier sur « Les Inuit entre images et réalité », dont un article de notre collaborateur Jean Malaurie. (N° 1, octobre 1996, semestriel, 30 dollars. – Cercle amérindien, via Fratti, 18, CP 249, 06123 Perugia, Italie.)

☐ **CULTURES & CONFLITS.** Un stimulant numéro sur les zones d'attente et les centres de rétention des démocraties occidentales, à l'heure où la lutte contre les immigrés clandestins est devenue un slogan de gouvernement. (N° 23, automne, trimestriel, 90 F. – L'Harmattan, Paris.)

☐ **ÉTUDES TZIGANES.** Les enfants des familles du voyage (Manouches, Gitans, Roms...) à l'école comme ils la vivent (Vol. VIII, second semestre 1996, 130 F. – 2, rue d'Hautpoul, 75019 Paris.)

☐ **REVUE EUROPÉENNE DES MIGRATIONS INTERNATIONALES.** Pour le dixième anniversaire de la revue et à l'heure où le débat sur les immigrés se durcit, cette livraison réaffirme l'exigence de rigueur pour les chercheurs et scientifiques travaillant sur et autour de cet enjeu symbolique essentiel qui est la place de l'Autre dans la société. (Vol. XII, n° 2, semestriel, 120 F. – Campus universitaire, 95, avenue du Recteur-Pineau, 86022 Poitiers Cedex.)

☐ **MIGRATIONS SOCIÉTÉ.** Une réflexion très élaborée sur la lutte contre le racisme et la xénophobie, accompagnée d'une bibliographie. Une approche ethnique de l'immigration noire africaine en France. (Vol. IX, n° 49, janvier-février, bimestriel, 50 F. – 46, rue de Montreuil, 75011 Paris.)

☐ **ALTERNATIVES SUD.** Consacré au thème « Marché régionaux ou guerres commerciales », ce numéro passe en revue la problématique des différentes régions du monde, mais s'efforce également de dégager une solution de rechange à la mondialisation. (Vol. III, 1996, n° 4, trimestriel, 65 F. – Centre tricontinental, avenue Sainte-Gertrude, 5, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique.)

☐ **AUTRES TEMPS.** « La mondialisation. Du désordre à l'uniformité ? » Sous ce thème général, ce cahier d'éthique sociale et politique se penche, avec Pierre-Olivier Monteil, sur « Les financiers, nouveaux maîtres du monde ». (N° 5, hiver 1996-97, trimestriel, 65 F. – 83, boulevard Arago, 75014 Paris.)

☐ **VACARME.** Le premier numéro de ce bimestriel, critique et polémique, qui entend participer au combat pour « une démocratie vivante, un art fécond et un monde humain », ouvre le chantier de la santé, affaire privée, affaire publique, se penche sur l'histoire contemporaine des réfugiés, citoyens de l'exil, et analyse les tentatives de normalisation d'une minorité : les vieux. (N° 1, février-mars, bimestriel, 38 F. – 54 bis, rue de Lancry, 75010 Paris.)

☐ **TRANSVERSALES SCIENCES/CULTURE.** Un dossier sur la notion de transdisciplinarité avec, notamment, des articles de Jacques Robin et d'Edgar Morin, et un point de vue de Riccardo Petrella sur les « pièges » de la clause sociale. (N° 43, janvier-février, bimestriel ; abonnement un an : 400 F. – 21, boulevard de Grenelle, 75015 Paris.)

☐ **REVUE TIERS-MONDE.** « Relations de travail et mondialisation », une réflexion sur la clause sociale ; on lira aussi l'article sur les implications pour les économies arabes de la Conférence euro-méditerranéenne de Barcelone. (N° 148, octobre-décembre, trimestriel, 145 F. – Presses universitaires de France, Paris.)

☐ **CACHE-CACHE DANS LE MONDE DU JOUET.** Un dossier pédagogique réalisé par le Centre de recherche et d'information des organisations de consommateurs et la confédération syndicale belge FGTB. Objectif : amener les enseignants à expliquer progressivement aux élèves du primaire les mécanismes de la production du jouet. Car le secteur du jouet est un exemple-type qui permet d'illustrer les éléments-clés de l'économie mondiale : entreprises multinationales, sous-traitances dans les pays à bas salaires, violation des droits des travailleurs, agressivité du marketing. (Dossier spécial, décembre 1996, 200 FB. – Rue des Chevaliers, 18, 1050 Bruxelles.)

☐ **CAHIERS QUÉBÉCOIS DE DÉMOGRAPHIE.** « Savoir démographique et pratique du pouvoir dans le tiers-monde, perspectives historiques », de la Chine à l'Afrique. (N° 1, printemps, trimestriel, 15 dollars. – Département de sociologie et anthropologie, université Concordia, 1455, boulevard de Maisonneuve Ouest, Montréal, Québec, h 3G IM8.)

☐ **ANIMER.** « Education et vie associative : leur rôle dans le développement des zones rurales ». (N° 132-133, septembre, bimestriel, 40 F. – 1, rue Sainte-Lucie, 75015 Paris.)

☐ **LA RECHERCHE.** Les plantes obtenues par génie génétique sont tout à fait capables de prendre la clé des champs et de se croiser avec des espèces sauvages. Quel impact écologique risquent d'avoir ces flux de gènes ? (N° 295, février 1997, mensuel, 38 F. – 57, rue de Seine, 75006 Paris.)

☐ **SILENCE.** Le danger planétaire des organismes génétiquement modifiés, suivi d'une étude de cas sur le soja. (N° 214, février, mensuel, 25 F. – 9, rue Dumenge, 69004 Lyon.)

☐ **LE BULLETIN DE LA « LETTRE INTERNATIONALE ».** Désormais diffusé par Arte Editions et les Editions Mille et Une Nuits, le bulletin dirigé par Antonin Liehm s'étoffe dans la perspective d'une relance de la *Lettre internationale* en France. Une trentaine d'auteurs y traitent de communication, de psychanalyse, de fantômes et de création en exil. (N° 7, printemps 1997, trimestriel, 80 F. – 41, rue Bobillot, 75013 Paris.)

☐ **LE FRANÇAIS DANS LE MONDE.** Un numéro spécial consacré à l'intercompréhension de langues romanes, qui permettrait aux locuteurs francophones, hispanophones, italophones, lusophones, etc., de se comprendre mutuellement au lieu de recourir à l'anglais. (Janvier, numéro spécial, 86 F. – TSA 80230, 92887 Nanterre Cedex 9.)

LE MONDE DIPLOMATIQUE

RHÉTORIQUE ET CIVISME

Le déclin de la parole

Par PHILIPPE BRETON *

NOUS sommes dans une situation étrange : alors que la persuasion est partout, que ses procédés nous assaillent de toute part, élèves et étudiants ne sont préparés ni à la pratiquer ni à la décoder. Malgré la volonté de quelques enseignants et la ténacité de quelques chercheurs en communication, il n'y a nulle part de véritable programme de sensibilisation à l'argumentation, c'est-à-dire à un convaincre non-manipulatoire.

A cause de ce vide relatif, on a vu proliférer ces dernières années, dans le monde de l'entreprise, de la communication, ainsi que dans l'immense marché que constitue la « recherche de l'épanouissement personnel », de multiples « théories », souvent vendues à prix d'or, qui justifient « scientifiquement » l'instrumentalisation et la manipulation d'autrui comme mode d'être en société.

Car le XX[e] siècle est témoin d'un paradoxe qui a été peu souligné jusqu'à présent. D'un côté on a vu se développer, d'une manière qui n'a pas de précédent, toute sorte de pratiques de la persuasion. Les batailles idéologiques se sont succédé par vagues, mobilisant des foules immenses. Les ressources de la propagande, de la désinformation, de la manipulation psychologique ont été massivement utilisées tout au long de ce siècle, en période de guerre comme en période de paix. Même la progression mondiale, à l'heure actuelle, du libéralisme constitue, sous des formes nouvelles, un immense enjeu de persuasion. Le développement du secteur marchand, lui aussi sans précédent, se nourrit de l'emprise majeure de la publicité sur les consciences, vaste entreprise de conviction peu regardante sur les moyens.

D'un autre côté, malgré cette présence massive, la parole pour convaincre se déploie dans un vide presque total de réflexion, d'enseignement, de culture, et pour tout dire, d'éthique. Il n'y a pas de véritable « culture du convaincre » à la mesure d'une civilisation qui ne cherche plus dans les normes du passé et de la tradition les raisons de son destin.

Manipuler les esprits

LA conséquence de ce paradoxe est que l'exercice de la parole, presque uniquement soumis à la règle de l'efficacité, décline au profit de ses formes les plus manipulatoires.

On peut se demander si nous n'assistons pas à un véritable déclin de la parole et de la fonction qu'elle remplit dans le progrès de la civilisation. D'autres périodes de l'histoire humaine ont connu un tel déclin. Après cinq siècles de République durant lesquels s'était formée, dans la continuation de l'esprit démocratique athénien, une culture du débat politique, l'historien romain Tacite se demande, dans un texte écrit aux alentours de l'an 80 (après J.-C.), si celle-ci n'est pas en train de disparaître sous ses yeux (1). « *Aujourd'hui*, écrit-il, *il faut faire court : fini le temps où les orateurs pouvaient s'exprimer librement devant un public attentif et qui prend part aux débats.* » « *Aujourd'hui*, dit-il encore, *la culture des orateurs, qui avait nourri la République, ne sert plus à rien : l'Empire s'impose et avec lui la démocratie de la parole disparaît.* » Tacite voit dans l'esthétisation du discours – et la naissance d'un genre, la littérature – la conséquence de cette fin d'une époque inaugurée par Athènes. Il évoque aussi les jeux du cirque, devenus unique sujet de conversation *« même dans les écoles de rhétorique »*.

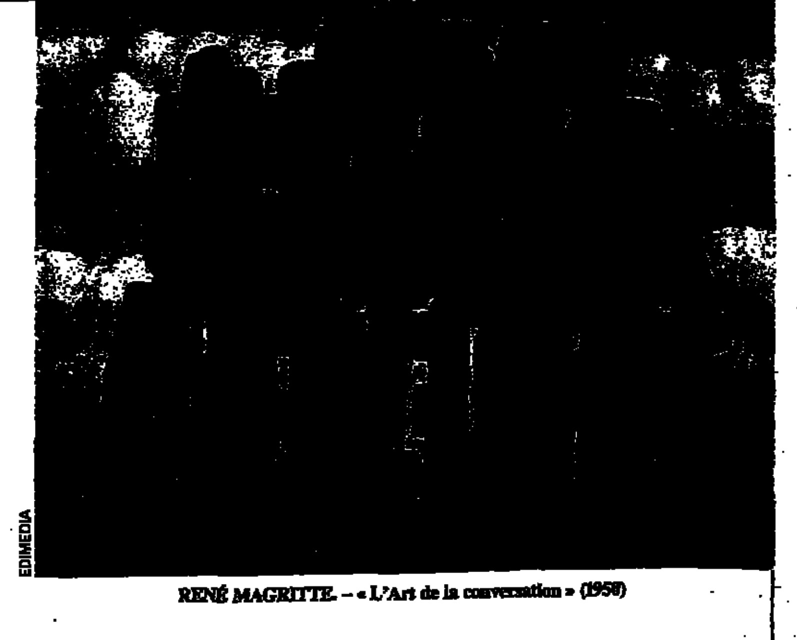
En restant prudent sur la comparaison, ne vivons-nous pas une période équivalente, où la parole est tout aussi malmenée ? Aujourd'hui aussi, il faut faire court : le « clip » est devenu l'unité de mesure du discours. Le débat vivant est remplacé par des procédures manipulatoires au service le plus souvent d'une pensée unique à l'échelle mondiale. Les nouveaux jeux du cirque, le spectacle télévisuel multichaînes, sont l'unique sujet de conversation. Mesure-t-on les conséquences sur une société où l'on ne parle plus que de choses que l'on n'a pas vécues, sinon par procuration virtuelle (2) ?

Le premier signe, mais pas le plus visible, du déclin de la parole est la tentative de restriction du champ où elle s'applique. Qu'est-ce qui est discutable, qu'est-ce qui relève d'un choix collectif ? La gigantesque bataille idéologique qui a pour objet d'imposer le libéralisme à l'échelle mondiale, a comme caractéristique de se mener sur un mode manipulatoire. Loin de se présenter comme un choix possible, discutable dans l'espace public, le libéralisme se présente comme une *« évolution naturelle »*, une *« loi »* à laquelle nous serions soumis. La parole est dessaisie de sa possibilité d'intervention, et l'essentiel de ce qui nous arrive est présenté comme non discutable, échappant à la parole. Il y a beau jeu, dans une telle situation, de se plaindre qu'il n'y a pas, comme Francis Fukuyama avait tenté de le faire croire, de solution de rechange au libéralisme. En somme, on nous lie les mains, on nous jette à l'eau et on dit que nous ne savons pas nager...

Lutter contre le déclin de parole passe par tout ce qui permet de rendre discutable notre destin commun, par le refus de la météorologisation du politique et de l'assimilation sémantique si répandue, du chômage à une sorte d'anticyclone des Açores, c'est-à-dire à un phénomène sur lequel nous n'aurions aucune prise.

Un autre signe du déclin de la parole est l'absence de référence, dans l'espace public, à des normes qui réguleraient l'emploi de tel ou tel type de procédés visant à convaincre. Il est frappant de voir l'absence de disjonction, dans les démocraties modernes, entre l'univers des fins et celui des moyens.

Si les fins sont bonnes, alors tous les moyens peuvent être mis à leur service. La fascination pour la technique n'est pas étrangère à ce curieux blanc-seing donné aux moyens de communication. Ainsi, pour ne prendre que cet exemple, la propagande est diabolique lorsqu'elle est au service des régimes totalitaires, mais devient d'une certaine façon respectable lorsqu'elle est mise au service d'idéaux démocratiques. C'est d'ailleurs, comme le montre Jacques Ellul, le gouvernement américain lui-même qui a inauguré les techniques de la propagande moderne en 1917, au service d'une « bonne cause », les idéaux de la démocratie libérale (3). Il en est des techniques de manipulation comme de la bombe atomique, un « outil au service de la paix », un *« dépôt sacré »*, comme disait le président Truman, lorsqu'elle est entre les mains des démocraties libérales, mais objet de terreur diabolique quand les « autres » la fabriquent.


EDIMEDIA

RENÉ MAGRITTE. – « L'Art de la conversation » (1950)

Le sommet de cette confusion entre les fins et les moyens est la publicité moderne. On sait, depuis Stuart Ewen, que les capitaines d'industrie du XIX[e] siècle se sont transformés grâce à elle en *« capitaines de conscience »* (4). Objet complexe par le mélange des genres qu'elle opère, la publicité reste un formidable outil de manipulation des esprits. Les générations futures jugeront peut-être que nous aurons été de ce point de vue autant « sous influence » que les habitants des pays totalitaires que nous plaignons d'avoir été irradiés par la propagande. Mais comme la cause est bonne, du moins du point de vue du secteur marchand, les moyens le seraient aussi.

Tout dire tout faire ?

LE domaine politique n'échappe pas à cette contradiction qui fait que la démagogie serait légitime si le programme politique est bon. C'est ainsi qu'on a vu une partie de la gauche française trouver des vertus à un bateleur démagogue, M. Bernard Tapie, dont l'ignominie des stratégies de persuasion n'échappait pourtant à personne. Comment lutter contre la propagande de l'extrême droite quand on ne condamne pas son emploi dans le camp démocratique ?

Ne faut-il pas réfléchir à une disjonction entre une éthique des fins et une éthique des moyens, qui partirait du principe que toute parole, quelle qu'elle soit, se corrompt d'être diffusée à l'aide de procédés manipulatoires qui ne respectent ni celui qui l'émet ni celui qui la reçoit ? Les normes qui permettraient d'opérer une partition entre ce qui relève du respect et ce qui émarge à la violence manipulatoire existent. Déjà la culture grecque de l'argumentation, à peine inventée, les discutait. Depuis cette époque, tout *homme politique qui franchit par exemple la* ligne rouge de la démagogie sait qu'il le fait. Ces normes, qui sont des normes de civilisation, sont connues de tous. Mais leur portée est atténuée, voire niée dans un climat où le « laisser-faire » s'applique aussi à la parole et aux procédés de communication.

Tout rappel de ces normes est pris dans la fausse alternative liberté/censure qui est le credo des sociétés libérales. Il en est de ces normes comme de toute parole dans l'espace public : on peut tout dire, tout faire. Toute idée qui trouve preneur serait légitime du fait même qu'elle trouve preneur. C'est ainsi que les lois du marché contaminent jusqu'au monde des idées et des moyens de les communiquer. Il faut rappeler que de la même façon que nous avons renoncé, en signe de civilisation, à l'exercice de la violence et de la vengeance privée (5), nous avons reconnu, au moment même de la naissance de la démocratie, des normes qui permettent de renoncer à la violence psychologique que constitue la manipulation de la parole. Il est peut-être temps de les réactiver, d'en souligner l'importance pour la démocratie et de montrer l'intérêt que chaque citoyen pourrait en retirer.

Un autre signe du déclin de la parole est la désaffection des systèmes d'enseignement et de recherche vis-à-vis de ce que Roland Barthes avait qualifié d'*« empire rhétorique »* (6). En 1902 disparaissait des programmes d'enseignement français cette matière qui avait été, depuis deux mille cinq cents ans, la base de toute scolarité. Bien sûr, la rhétorique s'était progressivement dégradée, pour n'être plus qu'une coquille en partie vidée du contenu citoyen qu'elle avait à la période classique.

Une des fonctions civiques essentielles de l'enseignement ne serait- elle pas de montrer que les grandes valeurs démocratiques ne sont rien si les moyens pour les défendre ne sont pas, eux aussi, au service du recul de la violence et de la construction d'un lien social solidaire, c'est-à-dire, respectueux de la relation à autrui ?

* Chercheur au CNRS, auteur notamment de *L'Argumentation dans la communication*, La Découverte, coll. « Repères », Paris, 1996.

(1) Tacite, *Dialogue des orateurs*, Société d'édition Les Belles Lettres, Paris, 1985.

(2) Lire Philippe Breton, *L'Utopie de la communication, le mythe du village planétaire*, La Découverte, deuxième édition, Paris, 1995.

(3) Jacques Ellul, *Histoire de la propagande*, PUF, Paris, 1967.

(4) Stuart Ewen, *Consciences sous influence : publicité et genèse de la société de consommation*, Aubier, Paris, 1983.

(5) Lire sur ce point : Jean-Pierre Vernant, *Les Origines de la pensée grecque*, PUF, Paris, 1962.

(6) Roland Barthes, « L'ancienne rhétorique », *in Communications* n° 16, numéro spécial consacré aux « Recherches rhétoriques », Seuil, Paris, 1970.

Dans ce numéro :

PAGE 2 :
Une nouvelle livraison de *Manière de voir* : « Géopolitique du chaos », par **Pascal Boniface**.
Courrier des lecteurs.

PAGE 3 :
Offensive sociale du Front national, par **Jacques Breitenstein**.

PAGES 4 et 5 :
Repenser les activités humaines à l'échelle de la vie, par **Jacques Robin**. – La grande mystification des fonds de pension, par **René Passet**. – Maccarthysme éditorial (S. H.).

PAGES 6 et 7 :
FEMMES, LA DÉMOCRATIE INACHEVÉE : Comment en finir avec l'exclusion, par **Christine Delphy**. – Pour la parité, par **Eliane Viennot**. – Choisir ou subir le travail partiel, par **Sophie Sensier**.

PAGE 8 :
PROSTITUTION : Le corps humain mis sur le marché, par **Marie-Victoire Louis**.

PAGE 9 :
Les liaisons dangereuses de la police turque, par **Martin Lee**.

PAGES 10 et 11 :
ITALIE : Quand la gauche perd son âme, par **Paolo Raffone**. – La longue marche de M. Bossi vers le séparatisme, par **Tomas Miglierina**.

PAGES 12 et 13 :
BALKANS : Singulière sortie du communisme, par **Jean-Yves Potel**. – « Mauvaise paix » en Bosnie-Herzégovine, par **Nikola Kovac**. – « Balkans-Transit » de François Maspero, par **Marie-Françoise Allain**.

PAGE 14 :
L'expulsion des morisques d'Espagne, par **Rodrigo de Zayas**.

PAGE 15 :
RUSSIE : Les régions défient Moscou par **Jean Radvanyi**.

PAGES 16 à 18 :
AMÉRIQUE LATINE : L'Europe face aux attentes latino-américaines, par **Jean-Jacques Kourliandsky**. – Retour remarqué de l'Espagne et du Portugal, par **Gilles Luneau**. – Le Chili malade de la santé, par **Benoît Guillou**.

PAGES 19 et 20 :
CHINE : Paradoxale modernisation, par **Jean-Louis Rocca**. – Pékin « rééduque » le Tibet, par **Tica Broch**.

PAGE 21 :
LITTÉRATURE : On aura tout vu, une nouvelle de **Kaizer Mabhilidi Nyatsumba**.

PAGES 22 et 23 :
Madagascar entre nationalisme et survie, par **Philippe Leymarie**. – Chape de silence sur l'effroyable répression de 1947 (Ph. L.).

PAGES 24 et 25 :
Les marchands à l'assaut d'Internet, suite de l'article de **Dan Schiller**.

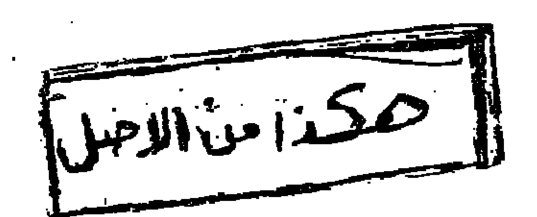
PAGES 26 et 27 :
BIOTECHNOLOGIES : Capitaliser en Bourse le génome humain, par **Philippe Froguel et Catherine Smadja**. – Pillage de la recherche publique (P. F. et C. S.) – Vers le brevetage du vivant.

PAGE 28 :
Du Pont de Nemours, pesticide et profit, par **Mohamed Larbi Bouguerra**.

PAGE 29 :
« L'État confessionnel », de Mahdi Amil, par **Georges Corm**. – « Enquête sur Abraham », un film d'Abraham Segal par **Dominique Vidal**. – « Histoire de l'Espagne », de Joseph Perez, par **Ramon Chao**..
Dans les revues...

PAGES 30 et 31 :
LES LIVRES DU MOIS : « Le Chemin de l'Eldorado », d'Arturo Uslar Pietri (R. C.) – « Le Caméléon extraordinaire », d'Inger Edelfeldt, par **Ingrid Carlander**. – Trois ouvrages sur l'extrême droite en Europe, par **Joseph Algazy**. – Quel avenir pour le travail ? par **Bernard Cassen**.

Le Monde diplomatique du mois de février 1997 *a été tiré à 275 000 exemplaires.*
Il a été interdit de vente en Tunisie.





DU MOIS

SOCIÉTÉ

LA DÉFAITE DE LA SANTÉ PUBLIQUE. – Aquilino Morelle

★ *Flammarion, Paris, 1996, 390 pages, 120 F.*

Les affaires du sang contaminé ou de l'hormone de croissance n'ont pas fini d'alimenter la réflexion. Avec un peu de recul, quelle signification leur attribuer ? Symptôme de défaillances personnelles, effet malheureux de la fatalité ? Plongeant au plus profond, l'auteur y discerne bien plutôt la conséquence logique de la faillite d'un *« système tout entier »*, imputable à la *« très grande faiblesse institutionnelle, politique et culturelle de la santé publique en France »*.

Une faiblesse évidente pour qui en reconstitue le déroulement. Qu'il s'agisse de la généralisation du test biologique, de la technique du « poolage » (mélange des sangs), du chauffage ou de la pratique systématique des prélèvements en prison, à aucun moment la politique de santé ne semble avoir été sérieusement pilotée, du fait de l'inconsistance des structures administrativo-politiques de santé (pas de conseiller auprès du premier ministre) et d'une culture du risque hyper-rationaliste, rétive à la prise en compte de la *« prophétie du malheur »* (H. Jonas).

Une faiblesse, au fond, « génétiquement programmée » depuis le XIX[e] (crainte de l'effet liberticide de l'impératif de santé publique : le retard de la vaccination est, à cet égard, édifiant) et entretenue par un système qui n'a jamais su se donner de véritables principes et instruments de cohérence et de régulation faute d'un sens suffisamment affirmé de l'Etat et par suite des incohérences d'une architecture globale hésitant entre dirigisme de principe et liberté sans limites du monde médical.

JACQUES LE GOFF.

MARX ET LE SENS DU TRAVAIL. – Jean-Louis Bertocchi

★ *Editions sociales, Paris, 1996, 320 pages, 120 F.*

En prenant le concept de travail comme fil conducteur, cet ouvrage procède à une relecture minutieuse de quelques-uns des principaux textes qui ont jalonné la trajectoire théorique de l'auteur du *Capital*. Il montre que, bien avant ce dernier ouvrage, le travail occupe une place centrale dans la pensée de Marx, en étant souvent au cœur des enjeux des réélaborations successives à travers lesquelles cette pensée s'est construite. Le travail acquiert ainsi progressivement pour Marx un double sens et un double statut – fondement ontologique de l'être humain et activité historiquement déterminée, toujours liée à une forme sociale particulière. L'intérêt du travail de l'auteur est de montrer que, même lorsque Marx se plonge dans l'analyse d'une des formes historiques particulières du travail (par exemple celle de la grande industrie capitaliste), il n'en oublie jamais la dimension ontologique. La conclusion met en évidence, trop rapidement cependant, la pleine actualité de l'analyse marxienne, qui reste indispensable pour comprendre les problèmes que posent les transformations actuelles des activités de travail.

ALAIN BIHR.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

RAMSÈS 97. Synthèse annuelle de l'évolution du monde. – Sous la direction de Thierry de Montbrial et Pierre Jacquet

★ *Institut français des relations internationales, Dunod, Paris, 1996, 392 pages, 219 F.*

Trois grandes parties structurent ce rapport annuel doté d'une chronologie, d'annexes statistiques, de cartes et de nombreux tableaux. « L'éveil des nouveaux mondes » s'intéresse aux facteurs de la puissance contemporaine. « Vers une nouvelle géo-économie » fait le point sur les évolutions mondiales, analyse plus en détail la situation de certains groupes de pays et, se penchant sur les économies émergentes, s'interroge : mythe ou réalité ? Le chapitre consacré aux « Réalités de l'intégration régionale » éclaire les enjeux des différents regroupements géographiques, et constate que la régionalisation est envisagée comme une modalité de la mondialisation plutôt que comme une tendance contradictoire. Enfin, « Les Etats-Unis, imprévisible Gulliver » met en évidence les contradictions intérieures et extérieures de cette superpuissance.

M. L.

SOUTH AMERICA, CENTRAL AMERICA AND THE CARIBBEAN 1997.

★ *Europa publications LTD, Londres, 1996, 774 pages, £ 190.*

La sixième édition de cet ouvrage de référence traite de manière exceptionnellement détaillée, cartes et tableaux statistiques à l'appui, des quarante-huit Etats qui composent la région. Huit longs textes d'introduction abordent les grands thèmes transversaux, entre autres la démocratisation et le rôle des armées, l'Eglise, les matières premières, le narcotrafic et l'écologie... On regrettera que le choix de l'approche politico-économique fasse presque totalement l'impasse sur les sociétés civiles et les effets sociaux des politiques économiques. Au total, une somme impressionnante, judicieusement complétée par des informations-clés – les Constitutions, les gouvernements, etc. – et un annuaire.

M. L.

GUIDE JURIDIQUE DES TUNISIENS EN FRANCE. – Omar Gasmi

★ *Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives, UTIT, 70, rue de la Fraternité, 93170 Bagnolet, 1996, 85 F (en français, 183 pages ; en arabe, 186 pages).*

Qu'ils soient ou non considérés comme des immigrés, les étrangers vivant en France doivent bénéficier pleinement de leurs droits de citoyens. Encore faut-il les connaître ! Au droit interne s'ajoute une législation particulière qui, d'année en année, se fait plus restrictive. Et la réglementation se complique parfois d'accords bilatéraux entre les gouvernements, entraînant des clauses spécifiques selon les pays – en l'occurrence, la Tunisie. Sur ces trois points, ce guide expose les dispositions à connaître pour respecter et faire respecter le droit dans tous les domaines de sa vie d'immigré : séjour, travail, mariage, prestations familiales, etc.

J. B.

TROIS LIVRES SUR L'EXTRÊME DROITE EN EUROPE

Ce ventre encore fécond

« *LE ventre est encore fécond d'où a surgi la bête immonde* », écrivait Bertolt Brecht. Il n'a pas fallu cinquante ans après la défaite du nazisme pour constater que le dramaturge allemand avait raison. Malheureusement, durant de longues années et malgré bien des indices convergents, ni ses paroles prophétiques ni celles de ses rares disciples ne furent écoutées.

Se souvient-on, par exemple, des analyses minimisant la percée du Front national au lendemain des élections européennes du 17 juin 1984, où pourtant plus de deux millions de Français avaient voté pour la liste « Europe des patries » de M. Jean-Marie Le Pen ? De nombreux articles n'en expliquèrent pas moins que le succès du Front national était éphémère : il ne s'agissait que d'une fausse alerte, la République française et les Français étant immunisés contre cette maladie... Après les succès ininterrompus de M. Le Pen et de son parti, qui oserait répéter de telles affirmations ?

La France n'est pas le seul pays d'Europe où la crise économique et sociale des années 80 et 90 ainsi que la poussée conservatrice sensible dans la vie politique, sociale et culturelle ont créé une conjoncture favorable aux extrêmes droites fascisantes. C'est à juste titre que Rinke van den Brink le souligne : *« Les partis d'extrême droite d'aujourd'hui ne ressemblent plus en rien aux groupuscules semi-clandestins qu'ils étaient à leurs débuts* [après-guerre – J. A.]. *Ils sont sûrs d'eux et convaincus de l'avenir de leurs idées* (1). »

Les livres récemment parus de Rinke van den Brink, Jos Vander Velpen (2) et Manuel Abramowicz (3) sur les partis d'extrême droite d'une partie de l'Europe permettent aussi bien au chercheur spécialisé qu'au lecteur non initié de mieux connaître l'influence de ces formations ; leurs méthodes de propagande, d'agitation et d'action ; leurs différences et leurs luttes internes ; et enfin leurs efforts de coordination à l'échelle européenne pour constituer ce que Rinke van den Brink nomme *« l'internationale de la haine »*.

L'examen de ces mouvements souligne les caractéristiques propres à chaque pays, mais il dégage aussi certains traits communs. En France, le Front national et M. Le Pen – démontre Jos Vander Velpen – se présentent comme les légataires de l'antisémite Edouard Drumont, de l'écrivain fasciste Robert Brasillach, du maréchal Pétain, de Jacques Doriot et de sa Légion des volontaires français qui combattirent sur le front russe sous l'uniforme de la Wehrmacht.

Pour Rinke van den Brink, M. Le Pen *« est devenu une figure incontournable du théâtre politique français »*. Le journaliste néerlandais partage l'avis du *Monde* selon lequel *« le FN élève chaque fois un peu plus le seuil de tolérance dont il bénéficie* (4) ». Mais, contrairement aux dires de ceux pour qui *« le président du Front national a dû se brider, mettre de l'eau dans son vin* (5) », M. Le Pen n'a cessé d'accentuer ses croisades racistes. Rinke van den Brink rappelle que, si *« le sentiment antijuif à l'intérieur du Front national se manifeste moins souvent que la rancœur anti-arabe, il n'en est pas moins fort »*. Et de citer la récente déclaration : *« Je crois à l'inégalité des races, c'est évident. »*

Le succès de l'alliance électorale de la droite et de l'extrême droite, qui aboutit en Italie, en mai 1994, à la formation du gouvernement de M. Silvio Berlusconi, a inquiété l'Europe. Il découle largement de la profonde déception des Italiens face au bilan des gouvernements démocrates chrétiens-socialistes. Ceux-ci ont ouvert la voie aux héritiers du fascisme mussolinien, associés un temps au pouvoir avec cinq ministres et douze secrétaires d'Etat. Chef de l'ancien Mouvement social italien (MSI) et de l'Alliance nationale qui lui a succédé, M. Gianfranco Fini devait déclarer : *« Nous ne sommes pas des fascistes, ni des antifascistes, ni des néofascistes. Nous sommes des post-fascistes. »*

LA Belgique, ce petit pays de dix millions d'habitants, représente pour le chercheur un riche laboratoire en matière d'extrême droite. Aux habituelles divergences idéologiques internes s'ajoute ici la division entre Flamands et Wallons. *« Voleurs wallons, divorçons »*, clame M. Franck Vanhecke, président du Vlaams Blok, partisan de la séparation du pays. Et de poursuivre : *« Ceux qui volent notre prospérité et nos emplois, qui nous sabotent délibérément, qui vivent à nos frais et mordent ensuite la main qui les nourrit ne méritent plus notre solidarité. »* Le Vlaams Blok n'en mène pas moins, avec autant d'ardeur, une campagne raciste contre les 780 000 étrangers (Marocains, Turcs, Africains) qui vivent en Belgique.

Le livre de Manuel Abramowicz traite seulement de l'extrême droite belge francophone. Il s'agit, écrit-il, d'*« un ouvrage de référence, de pédagogie et* [d']*un manifeste de lutte pour mettre à sac le fond de commerce de l'extrême droite »*. Son but : démontrer que le Front national belge *« nie le passé pour mieux le réhabiliter »* ; que l'extrême droite *« impose à la démocratie le glissement vers l'utilisation de termes politiques corrects à son égard »*, comme par exemple de « racisme » à *« ethnodifférentialisme »*, ou de « race supérieure » à *« Belges d'abord »*.

CINQUANTE ans après la libération de l'Europe du joug nazi, l'Allemagne unifiée compte, suivant les estimations très prudentes du Service de sécurité intérieure, citées par Jos Vander Velpen, quatre-vingt-deux organisations extrémistes de droite totalisant 42 700 sympathisants, sans compter les Républicains qui ne sont pas placés sous surveillance policière. Les mêmes sources signalent, en 1992, 2 584 actes de violence raciste qui ont coûté la vie à dix-sept personnes. Les Républicains, rappelle l'auteur, mènent une guerre totale contre les étrangers. Or la chute du mur, le 9 novembre 1989, a donné une forte impulsion à la nouvelle droite allemande, dont MM. Ernst Nolte et Rainer Zitelman sont, selon Jos Vander Velpen, les moteurs. Il s'agit de rassembler, dans un grand mouvement radical, l'extrême droite et les ailes nationalistes-conservatrices des partis de la droite traditionnelle.

En Autriche, M. Jorg Haider a fait du Freiheitliche Partei Österreichs (Parti libéral autrichien, FPÖ) le plus important parti d'extrême droite d'Europe, avec plus d'un million d'électeurs. Il cultive un climat de xénophobie virulent, et n'hésite pas à qualifier les anciens de la Waffen-SS de *« gens honnêtes, qui font preuve de caractère et qui ont le cran de rester fidèles à leurs convictions jusqu'à aujourd'hui, même s'ils rament à contre-courant »*...

JOSEPH ALGAZY.

(1) Rinke van den Brink, *L'Internationale de la haine, paroles d'extrême droite, Belgique, France, Italie*, Editions Luc Pire, Bruxelles, en coédition avec l'ASBL Vent du Nord, Vent du Sud, Liège, 1996, 284 pages, 795 francs belges.

(2) Jos Vander Velpen, *Horizons noirs, l'extrême droite en Europe*, traduction du néerlandais par Karel Vermeyen, Editions EPO et Jos Vander Velpen, Bruxelles ; Le Temps des cerises, Pantin, 1996, 246 pages, 135 francs français.

(3) Manuel Abramowicz, *Les Rats noirs, l'extrême droite en Belgique francophone*, Editions Luc Pire, Bruxelles, 240 pages, 595 francs belges.

(4) *Le Monde*, 17 septembre 1996.

(5) Eric Roussel, *Le Cas Le Pen, les nouvelles droites en France*, J.-C. Lattès, Paris, 1985, p. 112.

Précision. Dans la chronique consacrée au roman de José Luis Sampedro *Le Fleuve qui nous emporte* (*Le Monde diplomatique*, janvier 1997), Marie-Claude Dana regrettait qu'un film n'en ait pas été tiré. Un lecteur espagnol, Pedro S. Villanueva, de Barcelone, nous précise que ce film a été tourné en 1989 avec le même titre que le roman et Antonio del Real comme metteur en scène. José Luis Sampedro, Antonio Lorreta et Antonio del Real ont écrit le scénario. Et les principaux acteurs sont : Tony Peck, Alfredo Landa, Eulalia Ramon, Fernando Fernan Gomez, Santiago Ramos, Juanjo Artero, Ovidi Montllor et Loncha Cueto.

● L'ANNÉE SOCIALE. – Sous la direction de René Mouriaux. *(Editions de l'Atelier, Paris, 1997, 238 pages, 98 F.)* Chronique de l'année écoulée, documents-clés, bibliographie et analyse des dossiers chauds : la réforme de la Sécurité sociale, l'évolution du droit du travail et la situation du syndicalisme.

● PLANÈTE FEMMES. – Sylvie Jean. *(Editions sociales, Paris, 1997, 125 pages, 145 F.)* Un an après la conférence de Pékin, que deviennent les femmes de la planète ? Avec les contributions de Rigoberta Menchu, Leyla Zana, Leïla Shahid, Barbara Masékéla, Zazi Sadou ; et des images fortes en émotion.

● MÉD AGRI 1997. – *(Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes, BP 5056, 34033 Montpellier Cedex 1, 1997, 455 pages, 500 F.)* Les données – plus de cent mille – compilées dans cet annuaire rétrospectif (1961-65 à 1995) situent l'évolution de la Méditerranée en matière de démographie, d'agriculture et d'agroalimentaire.

● LE CYBERMARKETING. – Arnaud Dufour. *(Presses universitaires de France, « Que sais-je », Paris, 1997, 127 pages, 49 F.)* Le récent développement des activités commerciales dans le « cyberespace », notamment sur Internet et les réseaux de services en ligne, a engendré une nouvelle branche du marketing : le « cybermarketing ». Cet ouvrage fait le tour de la question.

● NEXT STEPS IN ARMS CONTROL AND NON-PROLIFERATION. – William Clarck Jr. and Ryukichi Imai. *(Carnegie endowment for international peace and International house of Japan, 1997, 196 pages, Washington, 12,95 dollars.)* D'après le rapport d'un groupe de travail américano-japonais, sont examinés dans cet ouvrage les régions « chaudes » – Russie, Chine, Corée du Nord, etc. – d'une possible prolifération, le futur des forces nucléaires existantes, les rapports entre le développement du nucléaire civil et la non-prolifération.

● LES MÉDIAS PENSENT COMME MOI ! – François Brune. *(L'Harmattan, Paris, 1997, 217 pages, 90 F.)* Nouvelle édition, augmentée, d'un ouvrage qui démonte avec brio l'idéologie de notre temps : celle des médias et de la publicité.

● LA PRÉSIDENCE AMÉRICAINE. – Marie-France Toinet. *(Montchrestien, Paris, 1996, 158 pages, 60 F.)* Réédition, actualisée par Hubert Kempf, d'un livre indispensable pour tous ceux qui s'intéressent aux institutions américaines. Avec bibliographie et index.

SORTIR DE LA CRISE

Quel avenir pour le travail ?

SIMPLE corrélation ou lien de cause à effet ? En France et en Europe, on ne peut pas ne pas relever, d'un côté, l'acuité des interrogations et des conflits liés au travail, à sa durée ou sa disparition et, de l'autre, le foisonnement d'analyses et de propositions émanant des chercheurs, et qui trouvent parfois de timides relais politiques. Parmi les très nombreux ouvrages parus ces derniers mois, il en est au moins trois qui méritent un examen attentif, tant ils vont au cœur du problème central : oui ou non le plein emploi, au sens actuel du terme *(lire, pages 4 et 5, l'article de Jacques Robin)*, est-il encore possible sans rien changer de fondamental dans l'organisation de la société et dans la distribution des revenus ?

Telle est bien l'hypothèse implicite de tous les gouvernements depuis une vingtaine d'années, celui de M. Alain Juppé ne dérogeant pas à la règle : tout se passe, à l'en croire, comme s'il existait des gisements cachés de postes de travail non pourvus, mais qu'une amélioration de la formation ou un rapprochement des jeunes avec les entreprises permettraient de mettre au jour.

A la lecture du dernier ouvrage de Jeremy Rifkin (1), remarquablement préfacé par Michel Rocard, on mesure à quel point cette hypothèse constitue une véritable insulte à l'observation la plus élémentaire, malheureusement corroborée par la douloureuse expérience de dizaines de millions d'individus. Les technologies de l'information, qui se diffusent dans tous les secteurs d'activité, y détruisent massivement des emplois. Les travailleurs qui en sont chassés ont toute chance de n'en retrouver, s'ils en retrouvent, que de précaires et de plus mal payés, renforçant ainsi la polarisation des sociétés, en premier lieu de celle des Etats-Unis, qui fournissent la base documentaire de l'ouvrage.

La « fin » du travail ne doit cependant pas être prise à la lettre : il s'agit en fait d'une redistribution, à partir de la diminution drastique du besoin de main-d'œuvre dans la production et la distribution de biens et services marchands. Ce qu'on appelle, en France, le secteur de l'économie solidaire, en particulier celui des services aux personnes, aurait un bel avenir devant lui si les bases de son financement (l'auteur songe surtout à une TVA « ciblée » sur certains produits) étaient mises en place. Mais qui ose encore suggérer l'augmentation de la pression fiscale ? Plutôt aller vers l'anarchie et le chaos...

ALAIN LIPIETZ, avec sa *Société en sablier* (2), caractérise de manière imagée la polarisation des revenus décrite par Jeremy Rifkin. Son livre, analyse implacable de la société de chômage de masse et de la déchirure sociale, est aussi un plaidoyer extrêmement argumenté pour des solutions de rechange. Et elles existent : partage du travail et des revenus, développement du « tiers-secteur », réforme fiscale que l'auteur détaille avec soin. Alain Lipietz montre que, certes, existent des marges de manœuvre nationales, mais que le cadre approprié pour une action d'envergure est l'Europe. A condition d'en faire sauter les verrous libéraux : pas seulement ceux du traité de Maastricht, mais aussi ceux de l'Acte unique, qui a consacré la *« résurrection des rentiers »*.

Dominique Schnapper s'est voulue provocante en se prononçant *« contre la fin du travail »* (3). Rappeler, comme elle le fait, que *« l'idée de travail est constitutive de la définition de l'homme occidental »* n'invalide pas pour autant les perspectives que tracent les constats de Jeremy Rifkin. Elle admet d'ailleurs qu'*« il faudra retrouver d'autres manières d'établir ou de rétablir le lien social (...) par d'autres formes d'activité qui ne seront pas l'"emploi salarié" tel qu'il a été défini durant les « trente glorieuses »*.

On souhaiterait que, à l'instar de Michel Rocard et du dirigeant « vert » qu'est Alain Lipietz, les prétendants au pouvoir, au lieu de s'en tenir à des mesurettes directement issues d'un cadre théorique obsolète, affrontent à bras-le-corps ces analyses et nous disent quelle est la leur, s'ils en ont une.

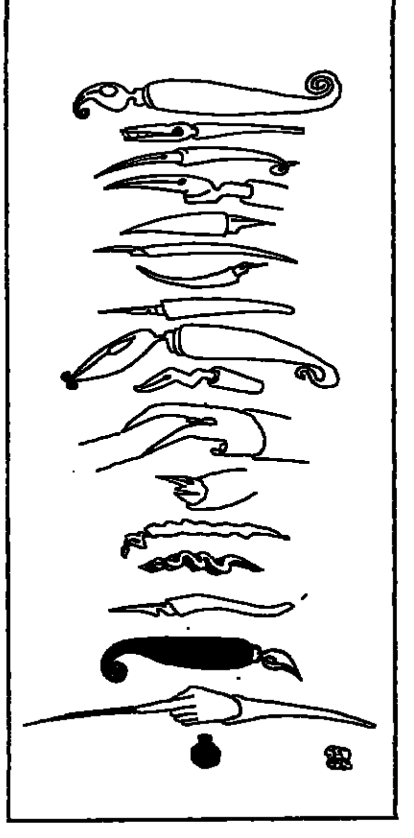
BERNARD CASSEN.

(1) Jeremy Rifkin, *La Fin du travail*, La Découverte, Paris, 1996, 431 pages, 150 F.

(2) Alain Lipietz, *La Société en sablier. Le partage du travail contre la déchirure sociale*, La Découverte, Paris, 1996, 333 pages, 145 F.

(3) Dominique Schnapper, *Contre la fin du travail. Conversation avec Philippe Petit*, Textuel, Paris, 1997, 111 pages, 79 F.

COURRIER DES LECTEURS



« L'empire américain »

L'éditorial d'Ignacio Ramonet dans Le Monde diplomatique *de février (« L'empire américain ») et le courrier publié à ce sujet dans notre numéro de mars suscitent à nouveau plusieurs réactions de lecteurs. Ainsi M. Jean Barrué, de Paris, relève dans ces lettres « une singulière méconnaissance de l'histoire » :*

Apparemment, certains Américains persistent, à plus de cinquante ans de distance, dans des idées dont le gouvernement de Washington a dû se défaire dès le débarquement en Normandie. Les Etats-Unis jugeaient effectivement que la France était « *vaincue moralement et collaborationniste* ». Ceci les conduisit à conserver le plus longtemps possible des relations avec le régime de Vichy, à miser sur le collaborateur Darlan, et à mettre en avant un militaire sans envergure politique (Giraud) dont ils pensaient faire leur homme de paille. Ils avaient même prévu une administration américaine de la France libérée, par le biais d'un organisme dénommé Amgot.

De Gaulle eut de grandes difficultés à faire admettre sa représentativité, surtout parce qu'il voulait que la France se comporte, dès sa libération, en puissance mondiale. Le ralliement rapide de l'administration française à la personne de De Gaulle prit de court les Américains, et les convainquit de leur erreur. Ils durent ranger l'Amgot au magasin des accessoires, et enregistrer, en quelque sorte, que la France existait hors de leurs fantasmes.

Les Anglais et les Russes avaient été beaucoup plus perspicaces – ou moins naïfs.

Quant aux « *millions de combattants américains* » qui auraient donné leur vie pour abattre le nazisme, le fascisme et le militarisme japonais, une simple lecture du Petit Larousse remet les choses en place. Le pays qui a donné des millions de vies pour abattre le nazisme, c'est l'Union soviétique (*ce qui ne suffit pas à me remplir de gratitude envers le communisme*). Pendant la seconde guerre mondiale, les Etats-Unis ont eu 300 000 tués, la Grande Bretagne 390 000 et la France 535 000 (dont un certain nombre causés par l'imprécision des bombardements américains). Lorsqu'on considère la première guerre mondiale, où les Etats-Unis intervinrent très tardivement, les chiffres sont encore plus éloquents : la France déplora 1 400 000 morts, la Grande-Bretagne 780 000 et les Etats-Unis 114 000. En fait, le peuple américain n'a connu qu'une seule « grande guerre » au sens européen du terme : ce fut la guerre de Sécession, qui causa près de 600 000 morts et des destructions énormes aux Etats-Unis même. A titre de comparaison, on chiffre à 700 000 environ le nombre de combattants qui moururent à Verdun. (...)

Édité par la SA Le Monde diplomatique
Société anonyme avec directoire et conseil de surveillance
Actionnaires : SA Le Monde, Association Gunter Holzmann, Association Les Amis du *Monde diplomatique*

Directoire : Ignacio RAMONET, président, directeur de la publication : Bernard CASSEN, directeur général

Directeur de la rédaction : Ignacio RAMONET
Rédacteur en chef : Alain GRESH
Rédaction : Christian DE BRIE, Bernard CASSEN, Serge HALIMI, Maurice LEMOINE, Dominique VIDAL
Secrétariat de rédaction et conception artistique : Solange BRAND
Documentation : Maria IERARDI
Secrétariat : Joseline CAPRON, Monique SALOMÉ

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY
Anciens directeurs : François HONTI (1954-1972), Claude JULIEN (1973-1990)

Conseil de surveillance : Jean-Marie COLOMBANI, président ; Alain GRESH, vice-président

Rédaction
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05
Tél. : 01-42-17-20-00 – Télécopieur : 01-42-17-21-00
Courrier électronique : Secretariat@Monde-Diplomatique.fr

Responsable de la diffusion : Patrick MANCHEZ
Tél. : 01-42-17-33-78

Relations clientèle, abonnements : tél. : 01-42-17-32-90

Publicité
Responsable : Natacha HERCEGOVA
Tél. : 01-42-17-28-34 – Fax : 01-42-17-21-83

Le Monde diplomatique est imprimé sur papier recyclé.

Une bouffée d'oxygène

M. Tanguy Van Loqueren, de Limal (Belgique), tout en appréciant « l'éclairage différent » que lui offre Le Monde diplomatique, *regrette, comme d'autres lecteurs, que la lecture de celui-ci lui porte « un coup au moral » :*

Droits de l'homme bafoués, crises politiques, économiques et morales, etc., remplissent page après page votre journal. Votre rôle de média est de nous informer et, au-delà, de décortiquer cette information de la manière la plus objective possible. Je pense que vous jouez effectivement ce rôle. Mais, si notre monde va mal, n'y a-t-il pas, ici et là, des gens qui luttent pour le rendre meilleur ? Des gens qui, contrairement à la tendance dominante, renversent localement l'équilibre en faveur de plus de justice, de plus de bien-être moral et matériel ? Ou qui du moins marquent certains succès dans ce sens ? Je pense que oui.

Votre journal ne pourrait-il se faire l'écho de ces mouvements, bien qu'ils soient sans doute plus diffus et par là moins frappants ? Ce serait une bouffée d'oxygène, de quoi rendre espoir et courage. Il nous faut être conscients des problèmes qui nous entourent afin de pouvoir agir et réagir efficacement. Mais, noyés par eux, la tentation est grande de perdre la foi en des possibilités d'action en faveur d'une société plus juste et de se replier sur soi, participant ainsi à l'individualisme ambiant.

[La lucidité est souvent considérée comme une forme de pessimisme. Dans un monde de plus en plus gagné par le chaos, notre journal poursuit, avec le maximum de rigueur possible, un modeste travail d'information, d'analyse et de critique. Avec la volonté de donner du sens aux événements. Sans négliger les multiples expériences positives ni croire pour autant à un quelconque « meilleur des mondes ». Dans un esprit résolument optimiste, en gardant la foi en l'homme, en la démocratie et en la justice. – I. R.]

Madagascar

A la suite des articles sur Madagascar publiés dans Le Monde diplomatique *de mars 1997, M. Jean-William Lapierre, de Nice, tient à préciser :*

La revue *Esprit* publia, en février 1948, un numéro spécial sur Madagascar avec des articles de Domenach, Boudry, Boiteau, Ivry et des poèmes de Rabearivelo, puis, en novembre, un article de Domenach sur le procès de Tananarive. La revue fut représentée dans les deux comités fondés pour demander la révision du procès et une lettre fut adressée au président de la République par Domenach, Mandouze, le pasteur André Dumas, etc.

Je me souviens des discussions au comité directeur d'*Esprit* sur l'opportunité de la publication de ce numéro de février 1948 alors qu'en ce début de guerre froide le gouvernement français était encore exercé par trois partis qui se réclamaient de la Résistance (NDLR-Il s'agit de la SFIO, de l'UDSR et du MRP) et que le RPF venait d'être créé. Il nous avait semblé que les Français devaient être informés, et Robert Boudry n'hésita pas à comparer les méthodes de la répression à celles de la Gestapo. Il y eut donc à l'époque quelques Français qui se souciaient de Madagascar.

« Divorce à la belge »

M. Bernard Daelemans, du Mouvement populaire flamand (Vlaamse Volksbeweging), réagit à l'article de Bernard Remiche (« Divorce à la belge », publié dans notre numéro de février), auquel il reproche de ne citer que des propos de Belges francophones. Il insiste en particulier sur le statut de Bruxelles :

La « Région de Bruxelles » ne saurait être mise sur un pied d'égalité avec les deux autres régions. Il est vrai que la Constitution belge maintient à cet égard – avec le terme « région-capitale » – un flou artistique permettant des lectures divergentes. Mais il est clair que Bruxelles est une ville, non une vraie « région » (la superficie est de 164 kilomètres carrés pour 950 000 habitants). Bruxelles n'a pas non plus d'identité propre, puisqu'il s'agit d'une ville dont les origines sont fortement enracinées dans la tradition thioise, c'est-à-dire néerlandaise au sens culturel et linguistique du terme. (N'était-ce pas Voltaire qui s'exclama, déçu : « *Le diable qui dispose de ma vie m'envoie à Bruxelles et songez s'il vous plaît : il n'y a à Bruxelles que les Flamands !* »). Ce n'est qu'au cours de ce siècle – et surtout dans les premières décennies de l'après-guerre – que la francisation de la ville a connu de forts progrès parmi les couches populaires. (...)

De toute façon, il est clair que l'avenir de Bruxelles n'est pas en Wallonie. Le seul lien objectif qui unit une partie des Bruxellois avec les Wallons, c'est la langue française. La grande majorité (de 60 % à 70 %) des Bruxellois est d'origine flamande (le taux d'immigration historique de Wallonie à Bruxelles est de 8 %), bien que maintenant d'expression française. Géographiquement, Bruxelles se situe en région flamande ; or son économie dépend pour 70 % de la Flandre ; déjà, 35 % des déclarations d'impôt des firmes situées à Bruxelles sont rédigées en néerlandais. Toute croissance économique se réalisera dans les environs immédiats flamands de Bruxelles. Dès lors, les Bruxellois n'ont aucun intérêt à lier leur sort avec celui de la Wallonie. (...) Loin d'être prêt à renoncer à Bruxelles, comme le prétend Bernard Remiche, le mouvement flamand veut offrir aux Bruxellois francophones toutes garanties démocratiques au niveau linguistique et culturel au sein d'un Etat flamand.

« Fascinations autrichiennes pour M. Haider »

Plusieurs lecteurs se sont émus de l'affirmation de notre collaborateur Roland Pfefferkorn (« Fascinations autrichiennes pour M. Haider », publié dans notre numéro de février), selon laquelle « ici [en Autriche] comme en Alsace, il n'y a pas eu de dénazification ». Ainsi M. G. Andres (Strasbourg) nous écrit :

C'est l'Alsace qui, de toutes les régions françaises, a subi l'épuration la plus dure (...). D'après les chiffres cités par M. Foulupt-Espéraber, ancien député et chargé de mission en Alsace, en 1945, la proportion entre l'épuration en Alsace et l'épuration dans le reste de la France – sans compter les actes de « justice arbitraire » des premières semaines au lendemain de la Libération – s'établit ainsi :

– Cours de justice : Alsace : 3 870 condamnations, dont 29 à mort ; reste de la France : 41 492 condamnations, dont 2 588 à mort ;

– Chambres civiques : Alsace : 6 593 condamnations à l'indignité nationale ; reste de la France : 8 900 condamnations à l'indignité nationale. (...)

De son côté, M. Paul Baltenberg (Garchy) souligne :

Pendant l'annexion de fait de l'Alsace au Reich, entre juin 1940 et février 1945, cette province – ma province – a effectivement connu une campagne de nazification, dont les résultats ont été très décevants pour les Allemands. (...) La dénazification n'a pas eu lieu en Alsace, dit M. Pfefferkorn ? Mais il a parfaitement raison ! A quoi bon dénazifier s'il n'y a rien à dénazifier ? Au printemps 1945, les nazis allemands étaient rentrés en Allemagne, emmenant les quelques nazis qui s'étaient compromis avec eux. (...) Finalement, le seul procès retentissant de dénazification a été celui, à Strasbourg, de Robert Wagner, le gauleiter allemand de l'Alsace, avec quelques acolytes.

Colloques et rencontres

● LA CRISE ACTUELLE DE LA DÉMOCRATIE. Conférence-débat organisée par l'Association rennaise des étudiants en science politique (Aresp), avec les universitaires Philippe Braud et Philippe Portier. A Rennes, le 3 avril, 18 heures. *(Faculté de droit et de science politique. - Tél : 02-99-84-76-08.)*

● POURQUOI CHE GUEVARA AUJOURD'HUI ? Colloque organisé par le cercle d'études sur l'Amérique latine, avec Janette Habel et Michael Loewy. A Paris, le 9 avril, 18 h 30. *(Maison de l'Amérique Latine, 217, bd Saint-Germain, Paris 7e.)*

● LES ITALIES. Sous ce titre, le Festival européen de la critique historique du film présente, à Perpignan, des chefs-d'œuvre et des raretés de l'histoire du septième art de la péninsule, en présence de nombreux réalisateurs, critiques et spécialistes. *(Contact : Brigitte Karleskind ou Vanessa Viala, 8, rue de Chantilly, 75009 Paris. - Tél. : 01-48-74-09-00.)*

● MADAGASCAR, L'AFRIQUE, LA FRANCE : LA CRISE DE CONFIANCE. C'est le thème d'un débat avec notre collaborateur Philippe Leymarie à Poitiers, au « Toit du monde », le 29 avril. *(Contact : 05-49-41-13-40).*

● LA TÉLÉVISION ET NOUS. C'est le thème d'une exposition regroupant 300 illustrations et réalisée par Enjeu Télé et par l'Institut pour le développement, l'éducation et les échanges, qui sera notammment présentée au mois d'avril à Nancy (Meurthe-et-Moselle), Kœnigshofen (Bas-Rhin) et Chasse-sur-Rhône (Isère). *(IDEE, Rue Jean-Pierre Melville, 90000 Belfort. - Tél. : 03-84-2870-96.)*

Précision. – A la suite du reportage de Florence Beaugé « Misère et dignité à l'hôpital Mama-Yemo », publié dans notre numéro de décembre 1996, le docteur William Close, un chirurgien américain ayant exercé pendant les années 60 et 70 dans cet hôpital de la capitale du Zaïre et assumé les fonctions de président du conseil d'administration, nous écrit : « (...) *Le 21 décembre dernier, j'étais à Kinshasa pour l'ouverture officielle des nouveaux services de chirurgie et d'urgences de l'hôpital Mama-Yemo. Il est important de souligner que les fonds mis à la disposition du Fonds médical tropical (Fometro) pour ce projet de reconstruction se sont élevés à 24 millions de dollars, et non 60. Cette somme provenait du gouvernement zaïrois dirigé par M. Kengo Wa Dondo, et non des Etats-Unis* (...). »